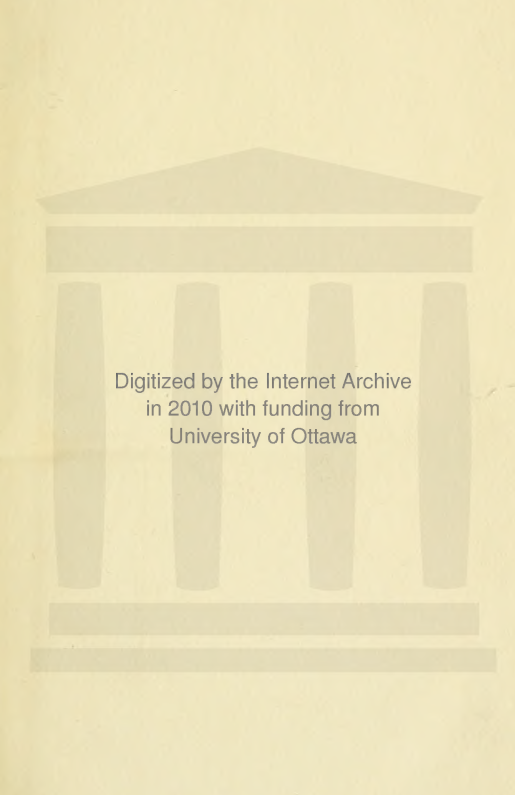


L'EPSRIT
DES JOURNAUX
FRANÇAIS ET ÉTRANGERS,

PAR

UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES.

JANVIER 1811.

PREMIER TRIMESTRE.

TOME I.

A BRUXELLES,
DE L'IMPRIMERIE
DE WEISSENBRUCH, PROPRIÉTAIRE.

AVIS.

Il paraît chaque mois un volume de ce Journ[al]. La souscription est ouverte pour 3, 6, 9 *et* [1]*2 mois ; elle est de* 24 *francs pris à Bruxelles*, [de] 27 *francs pris à Paris*, *de* 31 *francs* 20 *centime[s] franc de port*, *pour les autres départemens*, *et* [de] 39 *fr. pour l'étranger.*

On s'abonne chez tous les directeurs de poste, [les] *libraires des principales villes de l'Empire franç[ais] et de l'Europe ; et principalement à Paris*, *ch[ez] A. A. Renouard*, *imprimeur-libraire*, *rue St.-André-des-Arcs*, *n°.* 55, *et à Bruxelles*, *chez Weissenbruc[h], imprimeur-libraire, éditeur et marchand de musiqu[e], propriétaire et directeur de ce journal*, *place de [la] Cour*, *n°.* 1085.

L'ESPRIT
DES JOURNAUX.

BIBLIOGRAPHIE.

Code de santé et de longue vie, ou *Principes d'Hygiène*, *etc.*; *par sir John Sinclair* (1).

(Dix-septième et DERNIER extrait).

CHAPITRE VI.

Du sommeil.

« L'UN des phénomènes les plus extraordinaires de l'économie animale, est celui qui nous présente alternativement le même être, tantôt dans un état d'activité continuelle du corps et de l'esprit, tantôt dans un état d'engourdissement, d'insensibilité et d'accablement, tel qu'il lui reste à peine en apparence aucun symptôme de vie. Quelle est la cause de ce phénomène? Comment le sommeil est-il produit? C'est ce qui n'a point encore été suffisamment éclairci. Mais ce qu'il nous importe surtout de savoir, c'est

(1) Voyez notre précédent volume, pag. 3.

qu'il a pour nous toutes sortes d'ava-tages. Essayons de les retracer en p de mots ; après quoi, nous examin-rons quelles sont les précautions à obs-ver pour les obtenir ».

SECTION PREMIÈRE.

De l'utilité du sommeil.

a. « Le sommeil répare nos forces ép-sées. En effet, les fibres musculaires sont susceptibles de contraction que lo-qu'elles sont dans un état d'irritabilit qui dépend probablement de la présen d'un fluide particulier, que les stimula du jour, la lumière, la chaleur, le brui et surtout l'exercice du corps et de l'e-prit, épuisent avec plus de rapidité qu ne se répare ; ensorte que si nous n-vions pas la faculté de nous soustraire ces stimulans par le repos, l'obscurit le silence, et par le sommeil qui en e le résultat, et qui favorise puissamme la sécrétion de ce fluide, l'énergie vita ne pourrait se soutenir que quelques s-maines ».

b. « C'est principalement pendant sommeil que se fait l'assimilation. L parties nutritives qui circulent avec sang ne peuvent que difficilement s'i-corporer dans les solides, pour répar leurs pertes, au milieu des mouveme et de l'agitation continuelle, irrégulièr et toujours plus ou moins inégale et pa

tielle, qui ont lieu pendant le jour. Ce n'est que durant le repos des fonctions animales, et lorsque la respiration, la circulation, et le développement de la chaleur animale continuent d'une manière uniforme dans toutes les parties du corps, que cette importante opération peut se faire comme il faut. — Les botanistes ont remarqué que c'est surtout pendant la nuit que les plantes prennent de l'accroissement. Il y a lieu de croire qu'il en est de même des animaux. C'est par cette raison que les enfans ont besoin d'une plus grande dose de sommeil que les hommes faits. Aussi a-t-on remarqué qu'on est toujours plus grand le matin lorsqu'on se lève après avoir dormi, que le soir lorsqu'on se couche bien fatigué des travaux de la journée (1) ».

(1) Cette différence de taille du soir au matin, qui est bien plus considérable qu'on ne l'imaginerait, puisqu'elle va jusqu'à un pouce, tient à ce que les cartilages qui séparent les vingt-quatre vertèbres les unes des autres, et qui sont très élastiques, s'affaissent dans la situation verticale par le poids des parties supérieures, et reprennent toute leur extension dans la situation horizontale, qui les libère de cette compression. Cela est si vrai que ce changement est presque instantané. J'ai eu connaissance d'expériences, faites à ce sujet par plusieurs jeunes gens appellés à tirer pour la conscription, et dont le résultat fut qu'une demi-heure après s'être levés, sans avoir pris beaucoup de mouvement, toute l'augmentation de taille qu'ils avaient acquise pendant la nuit, avait entièrement disparu. (O)

c. « Le sommeil favorise puissamme
la formation du chyle par la digestion,
distribution uniforme dans toutes les pa
ties du corps par la circulation, et la p
rification du sang par la respiration
par la transpiration insensible. Les exp
riences de Sanctorius ont démontré q
dans une personne bien portante, q
jouit d'un sommeil naturel, tranquille
non interrompu, pendant sept heur
de suite, la quantité de matières âcr
et nuisibles, qui sont évacuées par cet
dernière sécrétion seule et sans sueu
monte communément à quarante ou ci
quante onces, et est double de ce qu'el
aurait été dans l'état de veille, penda
le même nombre d'heures ».

d. « Le sommeil facilite la guériso
des maladies. Son heureuse influen
dans les fièvres a de tout temps été bie
connue. Il diminue la rapidité du pouls
il réprime les évacuations excessives;
fait diversion à la douleur; il appaise l
transports du délire. Aussi, dans la plu
part des maladies aiguës, l'un des prin
cipaux objets du médecin doit-il être d
procurer tous les soirs quelques heur
de sommeil à son malade (1). Dans

(1) Cela n'est pas toujours vrai. Indépendamme
des maladies nerveuses, dans lesquelles on voit so
vent le sommeil provoquer des accès de convulsion
d'asthme, d'épilepsie, de cochemar, etc. j'ai vu u
exemple assez remarquable de l'influence funeste q

goutte et dans le rhumatisme, ainsi que dans toutes les maladies douloureuses,

---

le sommeil peut avoir dans les fièvres. Dans une épidémie de fièvres catarrhales assez bénignes qui régnait à Genève, il y a près de trente ans, et dont il mourut cependant un assez grand nombre de personnes âgées, j'eus le malheur de perdre deux de mes malades d'une manière fort inopinée. C'étaient deux dames d'environ soixante et dix ans. Les symptômes de la maladie étaient une fièvre continue assez légère, des douleurs vagues dans la poitrine, une petite toux, un peu d'oppression, de l'insomnie, etc. Rien ne menaçait d'un danger prochain. Le 6e jour, j'allai les voir de bon matin. On m'annonça qu'elles avaient passé une nuit excellente, et qu'elles dormaient tranquillement, quoique je ne leur eusse administré la veille aucun calmant. Je ne sais pourquoi cela me parut singulier, et me donna quelque inquiétude. Je voulus les examiner pendant leur sommeil; je les trouvai mortes; elles l'étaient probablement depuis quelques heures, et sans que l'on s'en fût apperçu. Peu de jours après, je fus appellé auprès d'une autre dame du même âge, qui avait exactement la même maladie; sur la fin du 5e. jour, craignant pour elle la même catastrophe, et soupçonnant que le sommeil y avait eu quelque part, je prescrivis de la réveiller au moins de deux en deux heures, pour la faire boire, et lui donner ses remèdes. On se moqua presque de moi. Comment pouvez-vous supposer, me dit-on, qu'elle dorme deux heures de suite, après l'insomnie continuelle qui l'a tourmentée jusqu'à présent? Certes, ajoutaient ses filles, nous nous estimerons fort heureuses, si elle dort seulement une heure de suite paisiblement. J'insistai, j'annonçai qu'il était possible que cette disposition à l'insomnie changeât tout-à-coup, mais qu'il faudrait se défier de ce changement, et je recommandai très fortement de ne point la laisser dormir au-delà de deux heures de suite. Le lendemain, vous aviez bien raison, me dit-on; la

cela n'est pas moins nécessaire ; et sait que dans la démence un sommeil sible est souvent le prélude de la rison, et le principal moyen de l' tenir ».

e. « Enfin le sommeil rend à l'am même service qu'au corps. Il renouv ses facultés très-promptement épuis par l'étude. Il calme les passions, n met en état de réfléchir avec tranquil sur les peines et les chagrins dont la est parsemée, et nous facilite la rech che des moyens d'adoucissement dont sont susceptibles ».

---

malade s'est endormie hier au soir paisiblement, si profondément que nous avons eu beaucoup de p à la réveiller ; et cela s'est répété deux ou trois dans la nuit. Je l'examinai, je la trouvai un mieux, et elle se guérit. Il me paraît très-proba qu'elle aurait eu le sort des deux précédentes, qu'elle aurait péri comme elles, si l'on s'était livr la sécurité que semblait pouvoir inspirer un somm paisible et d'un augure d'autant meilleur en appare qu'elle en était privée depuis quelques jours. La fiè dont ces trois malades furent atteintes était probab ment de nature à se terminer sur la fin du cinquiè jour par un sommeil critique, qui dans de jeu personnes aurait pû être très-utile et très-rafraîch sant, mais que des personnes fort âgées ne pouvai supporter. Pourquoi de semblables événemens so ils si rares qu'à l'exception de ces trois cas-là n'en ai vu aucun de ce genre, dans tout le cours ma pratique ? Quoiqu'il en soit, il n'en est pas moi vrai cependant qu'en général le sommeil favorise guérison des maladies et que lorsqu'il n'y a aucu raison particulière de l'appréhender, on doit cherch à en faire jouir les malades. (O)

« Tels sont les principaux avantages du sommeil. Aussi a-t-on remarqué que l'un des indices les plus sûrs d'une longue vie est la régularité avec laquelle se fait cette fonction, et que la plupart de ceux qui sont parvenus à une grande vieillesse, étaient de bons dormeurs. Mais quand cela ne serait pas, quand le sommeil ne contribuerait pas au maintien de la santé, et à la prolongation de la vie, il n'en serait pas moins un don précieux fait à l'homme, en ce qu'il augmente pour lui les plaisirs de l'existence, et non-seulement soulage ses peines, le console dans ses afflictions, mais encore renouvelle, pour ainsi dire, chaque jour ses jouissances. C'est ce qui faisait dire avec raison au célèbre Kant, que ceux à qui l'on ôterait l'espérance et le sommeil seraient les êtres les plus malheureux de l'univers ».

SECTION II.

Règles à suivre relativement au sommeil.

a. « Alfred le grand partageait son temps en trois parties égales. Il consacrait huit heures par jour aux affaires de son royaume, huit à l'étude et à la dévotion, et huit seulement au sommeil, à ses repas, et à ses recréations. Mais sa vie n'a pas été bien longue, et il est probable qu'il serait parvenu à un âge bien plus avancé, s'il avait consa-

cré plus de temps au sommeil et à l'exercice. — Induits en erreur par quelques exemples extraordinaires, deux théologiens (Taylor et Baxter), ont cru que trois ou quatre heures de sommeil par jour devaient suffire à tout le monde. Mais un autre ecclésiastique plus judicieux, qui a vécu jusqu'à l'âge de quatre-vingt-huit ans, et qui s'est beaucoup occupé de cette question, déclare qu'il n'a jamais connu personne qui jouit d'une bonne santé pendant un an de suite, en dormant moins de six heures par jour. C'est pourquoi il recommande au moins six heures de sommeil, et observe avec raison que l'âge, le sexe, les circonstances et le tempérament de chaque individu, doivent toujours à cet égard être pris en considération. Les enfans et les vieillards, les femmes, les convalescens et les individus d'un tempérament faible et délicat, ont en général besoin de bien plus de sommeil que les jeunes gens, les hommes faits, et les personnes d'une constitution forte et robuste. Six à huit heures de sommeil peuvent suffire à ces derniers. Il en faut de huit à neuf aux femmes, aux enfans, aux personnes âgées, et à ceux que leur profession oblige à des travaux fatiguans pendant le jour. Quant aux malades, aux convalescens, et aux individus naturellement faibles et délicats, on ne peut fixer aucune limite. Cha-

cun doit consulter à cet égard sa propre expérience. — Mais si d'un côté c'est une ſolie que de prétendre gagner du temps pour l'étude et les affaires, en le prenant sur celui qu'on doit consacrer au sommeil, de l'autre, il n'est pas moins imprudent de donner dans l'excès contraire, de se lever tard et de dormir habituellement trop long-temps. C'est à cette malheureuse habitude que plusieurs médecins attribuent les maux de nerfs, qui sont devenus si fréquens de nos jours : et il est certain que rien n'est plus mal sain pour les personnes disposées à l'apoplexie ; à l'hydropisie et à d'autres maladies chroniques. C'est dans ce sens que Galien appelle le sommeil le *frère de la mort*, et soutient avec raison, que rien n'est plus pernicieux que d'y consacrer trop de temps ».

b. « La nuit est certainement le temps le plus convenable pour le sommeil. Deux colonels de cavalerie avaient eu entr'eux une longue discussion pour savoir lequel convenait le mieux pour une longue marche au milieu de l'été, de se reposer la nuit ou le jour. Comme la chose était, sous un point de vue militaire, assez intéressante, ils obtinrent de leur général d'en faire l'essai. Ils partirent l'un et l'autre avec leur escadron et parcoururent deux cents lieues. Celui qui marchait le jour et se reposait la nuit, arriva à sa

destination sans aucune perte ni d'hommes, ni de chevaux, tandis que celui qui avait cru préférable de profiter de la fraîcheur de la nuit pour faire chemin, et de se reposer dans le milieu du jour, perdit la plupart de ses chevaux, et plusieurs de ses soldats. — L'état de l'atmosphère pendant la nuit est certainement défavorable à la santé. Or, le meilleur moyen d'en diminuer l'influence sur nos corps, est certainement de nous tenir en repos pendant ce temps-là. Aussi voyons-nous les gens de la campagne, qui suivent ce systême, jouir en général d'une bien meilleure santé que ceux de la ville, qui veillent une partie de la nuit, et dorment une partie du jour. Et l'on a remarqué que tous ceux qui étaient parvenus à une vieillesse extraordinaire avaient contracté l'habitude de se coucher et de se lever de bonne heure. L'excellence de cette habitude a même passé en proverbe. — Je crois cependant que l'on en a fort exagéré l'importance, et sans prétendre justifier les heures tardives qui sont devenues si fort à la mode, j'observe, 1° que l'inégalité des jours ne permet point de consacrer entièrement le jour au travail, et la nuit au repos. A Edimbourg, par exemple, au moment où j'écris ceci (15 Janvier 1807), le soleil se lève à huit heures et un quart, et se couche à trois heures et trois quarts,

ce qui fait seize heures et demie de nuit ; tandis qu'au 19 Mai prochain, nous aurons au contraire, seize heures et demie de jour. Ce n'est donc que dans les pays où la longueur des jours égale celle des nuits, qu'on pourrait se coucher et se lever avec le soleil, mais alors même ce serait consacrer trop de temps au repos. 2°. Je doute beaucoup que l'air du matin, au moment où le soleil se lève, soit bien sain. Indépendamment des vapeurs de tout genre qui s'élèvent alors de la terre, et qui doivent être nuisibles à la santé, la température de l'atmosphère est beaucoup plus froide en cet instant que dans le reste du jour, et les personnes d'une constitution faible et délicate en seraient certainement bien affectées. Aussi le Dr. Lind affirme-t-il que dans le comté d'Essex on avait remarqué que ceux qui se lèvent avant le soleil vivent généralement moins longtemps que les autres, ce qu'il attribue à l'influence des brouillards du matin. Je crois donc qu'il faut, à cet égard, comme à bien d'autres, éviter les deux extrêmes; que l'essentiel est ici la régularité, et que pourvu que l'on se couche tous les jours à la même heure, il importe peu que ce soit à dix heures, onze heures, ou même minuit. Mais il ne faudrait cependant ni veiller habituellement au-delà, ni rester plus de huit

ou neuf heures au lit. — L'usage de dormir après dîner, qui est presque général dans les pays chauds, a parmi les médecins ses approbateurs et ses critiques. Dans nos climats, on convient assez généralement qu'à moins qu'on ne soit extrêmement fatigué, dans la matinée, ou qu'on n'ait point dormi la nuit précédente, il vaut mieux s'en abstenir, et que si l'on en a contracté l'habitude, il faut au moins que le sommeil de l'après-dîner soit aussi court que possible.

c. » La chambre dans laquelle on couche, doit être grande, bien aërée, entretenue à la température de 8 à 10 degrés de Réaumur, et surtout bien garantie de l'humidité. Rien n'est plus mal imaginé de la part de ceux qui jouissent d'un grand appartement avec des chambres fort vastes, que de choisir de préférence des alcoves ou des petits cabinets pour y placer leur lit. Car la pureté de l'air qu'on respire pendant la nuit est un objet d'une grande importance pour la santé. Cependant c'est toujours une imprudence, même au milieu de l'été, que de dormir dans une chambre dont les fenêtres soient ouvertes de manière à établir un courant d'air sur le lit, surtout si l'on n'en a pas l'habitude. Il vaut mieux en renouveller fréquemment l'air pendant le jour, et si la chambre est petite, la faire communiquer pendant la

nuit avec les chambres voisines par des portes ouvertes, ou avec l'air extérieur, par des ventilateurs qui ne l'y introduisent que graduellement. — Quant à la situation de la chambre, il vaut toujours mieux qu'elle soit dans le haut de la maison qu'au rez-de-chaussée, et qu'elle ait jour au nord ou au levant, plutôt qu'au midi ou au couchant. Ceux que leurs affaires appellent à passer tout le jour à la ville, feraient bien, s'ils le peuvent, de s'arranger de manière à aller tous les soirs coucher à la campagne, où la pureté de l'air qu'ils respireraient pendant la nuit, diminueraient beaucoup les inconvéniens du séjour habituel de la ville ».

d. » Les lits, tels que nous les employons aujourd'hui, avec un ciel et des rideaux qui peuvent s'ouvrir à volonté, sont une invention des peuples efféminés de l'Asie, qui ne s'est introduite que peu-à-peu en Europe, d'abord dans les pays méridionaux, et de là dans le Nord. Leur usage n'est devenu commun dans la Grande-Bretagne que depuis deux ou trois siècles. « Nos pères (dit un historien de ce temps-là, Holingshed) dormaient sur des tas de paille. Une grosse buche leur servait de chevet, et si par hasard le chef de la famille avait un matelas et un sac de laine pour reposer ses cheveux blancs, il se croyait aussi

bien logé qu'un prince. Les oreillers et les coussins ne leur paraissaient faits que pour les femmes en couche ; et nous-mêmes (ajoute-t-il), nous n'avons pas été accoutumés dans notre jeunesse à un pareil luxe » — Les montagnards de l'Ecosse l'étaient bien moins encore. Un de leurs chefs, obligé dans une expédition d'hiver de coucher avec sa troupe sur une colline, et s'étant levé au milieu de la nuit pour voir si tout allait bien, apperçut son fils dormant sur un monceau de neige, dont il s'était fait un oreiller. Il réveilla le jeune homme, et lui reprochant sa mollesse, il renversa le monceau d'un coup de pied. — Je suis loin de croire qu'il faille revenir à des mœurs aussi simples, pour se bien porter; mais je pense, avec Locke, qu'il convient d'accoutumer les jeunes gens à être couchés durement, afin qu'ils puissent jouir des avantages du sommeil dans quelques circonstances qu'ils se trouvent. — Les lits de plumes, dont quelques nations du Nord font un si grand usage, ne peuvent convenir ni aux peuples du Midi, ni même dans nos climats, si ce n'est peut-être pendant les grands froids de l'hiver, et même alors, de simples paillasses, avec un matelas, et un oreiller de crin, sont bien plus sains et plus propres à fortifier la constitution par leur élasticité, que ces lits qui cèdent au

moindre poids, dans lesquels on enfonce si mollement, et qui ne peuvent qu'affaiblir le corps, en l'entretenant dans une transpiration continuelle. Le crin a d'ailleurs l'avantage de ne conserver que peu ou point d'humidité. Mais si l'on est accoutumé aux lits de plume, il y aurait du danger à y renoncer tout d'un coup, particulièrement en hiver. Cette expérience a souvent été fatale aux habitans du Nord, en donnant lieu à des affections rhumatismales, pour peu qu'ils y fussent exposés. — Ce que je dis des lits de plumes est également vrai des couvertures. Il ne faut pas que les jeunes gens s'accoutument à être trop couverts; mais dans la vieillesse, où l'on a besoin de beaucoup de chaleur, de bonnes couvertures sont souvent nécessaires; et dans les pays du Nord il n'est pas rare de trouver, après une nuit bien froide, quelques vieillards morts subitement dans leur lit pour avoir négligé cette précaution. — L'invention la plus heureuse relativement aux lits, est celle des draps, au moyen desquels on peut se déshabiller entièrement, et se livrer au repos sans aucune ligature; mais rien n'a été plus préjudiciable à la santé que des draps mouillés; et c'est à quoi l'on doit faire une attention particulière en voyage. — on a souvent critiqué l'usage des rideaux de lit, comme mal sain, en empêchant

le renouvellement de l'air; mais il est facile de remédier à cet inconvénient, soit en les laissant ouverts au pied du lit, soit en plaçant une ou deux chaises entre le lit et les rideaux, de manière à laisser quelque intervalle entr'eux, soit en supprimant le ciel du lit. Au moyen de ces précautions, on peut sans courir le risque d'un air trop renfermé, se donner la jouissance des rideaux, pour se garantir de la lumière en été et du froid en hiver. — Une des modes les plus absurdes qui se soient introduite parmi nous, c'est celle des lits tellement élevés, qu'il faut, pour ainsi dire, une échelle pour y monter; ce qui n'a certainement aucun avantage, et expose à des chutes souvent très-dangereuses. — Enfin, une attention que l'on n'a point assez, c'est de ne pas faire faire son lit le matin aussitôt que l'on en sort. Il faut auparavant en chasser toutes les vapeurs nuisibles, en ouvrant les fenêtres de la chambre, et en exposant bien à l'air frais les draps, les couvertures et les rideaux. Cela est particulièrement nécessaire en cas de *maladie* ».

e. » Autrefois on ne songeait point à se déshabiller pendant le sommeil. Depuis l'invention des lits garnis de matelas, de draps et de couvertures, l'on se couche communément sans avoir d'autre vêtement sur le corps qu'une chemise,

dont il est très-convenable de laisser le col et les manches déboutonnées, afin de n'avoir rien qui puisse gêner la circulation. Mais malgré l'ancien proverbe qui prescrit de se tenir les pieds chauds et la tête fraîche, la plupart des gens portent pendant la nuit un bonnet plus ou moins chaud, et les médecins ne sont point d'accord sur la convenance de cet usage. Il me semble qu'il vaudrait mieux accoutumer, au moins les enfans, à n'avoir la tête couverte pendant leur sommeil, que d'un simple filet pour tenir leurs cheveux en ordre. Un bonnet chaud doit les rendre trop sensibles aux impressions de l'atmosphère, les exposer à s'enrhumer facilement, et porter trop fortement le sang à la tête. — J'en dis autant du col. Il n'y a que quelques cas particuliers dans lesquels il convienne de le tenir couvert pendant la nuit, et alors même les mouchoirs et les cravattes dont on l'entoure, doivent toujours être fort lâches. — On ne peut que désaprouver l'ancienne habitude que conservent bien des gens de faire bassiner leur lit en se couchant. Elle tend à affaiblir le corps et à le rendre plus sensible au froid, dès que cette chaleur artificielle est dissipée. Quand on a de la peine à se réchauffer les pieds, il vaut beaucoup mieux coucher avec des chaussons, ou des bas de laine, précaution particulièrement

utile lorsqu'on est sujet aux maux de ventre ou d'estomac ».

f. « La posture la plus convenable pour le sommeil est celle dans laquelle le corps est le moins gêné. — On recommande particulièrement d'avoir la tête un peu plus élevée que le reste du corps, lequel doit être presque horizontalement étendu, de se coucher sur le côté plutôt que sur le dos, d'abord du côté droit, pour que les alimens gagnent le fond de l'estomac, et ensuite du côté gauche, d'avoir les extrémités supérieures et inférieures légèrement ployées, de ne point tenir sa tête sous les couvertures, de s'étendre chaque fois qu'on se réveille, afin de faciliter la circulation, de changer de posture, toutes les fois que l'on se sent fatigué, de celle que l'on a prise, et de ne pas s'endormir la bouche ouverte, ce qui, entr'autres inconvéniens, gâte les dents, et dessèche la bouche et le gosier ».

g. » Les obstacles au sommeil sont de deux sortes : ceux qui l'empêchent absolument, et ceux qui, sans le prévenir entièrement, le troublent et l'agitent. Au nombre des premiers, sont les mauvaises digestions, les émotions de l'ame, une application forcée au jeu, et particulièrement aux jeux de cartes, ou à l'étude. Parmi les seconds sont le bruit, la lumière, un changement de lit ou

d'appartement, le sommeil du jour, le froid, les songes, etc. — Rien n'est mieux reconnu que l'importance d'une bonne digestion pour le sommeil. Aussi a-t-on toujours recommandé de souper légèrement; mais cela ne suffit pas. Des alimens de mauvaise nature pris dans la journée, ou un dîner trop copieux pour être digéré au moment du sommeil, suffisent souvent pour l'empêcher. Le thé et le café pris dans la soirée, ont aussi cet effet sur bien des gens. — Quant aux émotions de l'ame, tout le monde sait combien il importe de les éviter au moment de se mettre au lit. Les Chinois, qui font un très-grand cas du sommeil, recommandent sur toute chose de ne s'occuper dans la soirée d'aucun événement triste ou tragique, ni d'aucun objet de nature à ébranler fortement l'imagination, tels que les histoires de revenans, ou de magie. — On doit éviter de même toutes les suites d'idées qui exigent de trop grands efforts d'attention. Il y a un proverbe qui dit que *la nuit porte conseil*, et il est certain que c'est dans le silence et l'obscurité, dans le calme des passions, lorsqu'on n'est distrait par aucun objet extérieur, que l'on est le mieux en état de peser le pour et le contre d'une situation difficile, de faire les réflexions les plus sages, et de prendre le meilleur parti; mais c'est tou-

jours au préjudice du sommeil, et il ne faudrait pas qu'un pareil travail d'esprit revînt fréquemment, autrement il produirait une habitude d'insomnie très-dangereuse. — Quant aux bruits, ce sont surtout ceux qui sont imprévus, inégaux ou irréguliers, qui empêchent ou troublent le sommeil. Un bruit continu, uniforme, modéré, propre à attirer doucement l'attention, sans la fatiguer, dispose au contraire au sommeil, et c'est ainsi que le murmure d'un ruisseau, les vibrations d'une pendule, les sons d'une musique douce et lente, une suite d'accords, tels que ceux que rend la harpe d'Eole, une lecture monotone, un récit long et peu attrayant, etc., ont souvent cet effet, surtout si après avoir été long-temps accoutumé à un pareil bruit pendant la nuit, on s'en trouve tout-à-coup privé. — L'habitude a aussi à d'autres égards l'influence la plus marquée sur le sommeil. Il suffit souvent de changer de lit, ou d'appartement, même lorsque ce changement est accompagné de toutes les circonstances qui paraîtraient les plus favorables au repos, pour ne pouvoir dormir, jusqu'à ce qu'on soit bien accoutumé aux sensations nouvelles qui en résultent ».

h. » Afin donc de jouir constamment d'un sommeil tranquille, ou de le recouvrer lorsqu'on a le malheur d'en être

privé, il faut d'abord, autant qu'on le peut, éviter tous ces obstacles, et se mettre à l'abri de toutes les causes d'insomnie dont on a acquis l'expérience. Si malgré cette précaution le sommeil ne vient point encore, il faut avoir recours à tous les moyens qui favorisent cette importante fonction. Je ne parle pas des remèdes, parmi lesquels les différentes préparations d'opium sont certainement les plus efficaces, mais dont il ne faut faire usage que dans les cas extrêmes, et sous la direction d'un médecin éclairé. Dans un ouvrage de la nature de celui-ci, je dois me borner à indiquer sommairement les principaux moyens de régime, dont on a conseillé de se faire une habitude de tous les jours, pour n'avoir besoin ni d'opium, ni d'aucun sédatif de ce genre. — Dans quelques parties de l'Ecosse, les seigneurs faisaient autrefois venir auprès d'eux, à leur coucher, des bardes ou poëtes ambulans, pour leur réciter des vers jusqu'à ce qu'ils fussent endormis; et c'est ainsi que les poëmes d'Ossian se sont conservés jusqu'à nos jours. Il y a encore bien des gens qui se font endormir de la même manière par des lectures faites à haute voix. Mais à tout prendre, c'est une mauvaise habitude à contracter, dont on a de la peine à se défaire et qui peut disposer à des rêves, qui agitent et troublent le sommeil. — Le moyen auquel

Boerhaave avait quelquefois recours, a moins d'inconvéniens, et peut être occasionnellement employé avec succès. Il faisait placer dans la chambre de ses malades, des vases remplis d'eau, et arrangés de manière qu'elle tombât goutte à goutte dans un bassin sonore. — Un célèbre philosophe allemand (Kant), soutient que lorsqu'on est privé du sommeil à l'heure accoutumée, soit par une suite d'idées qui occupe trop l'attention, soit par les sensations douloureuses de la goutte ou de quelque autre maladie, il n'y a qu'à s'armer d'une résolution ferme d'écarter toutes les idées importunes, et toutes sensations pénibles, pour fixer son attention sur quelque objet indifférent : celui qu'il avait choisi pour lui-même, et qui ne manquait jamais de le calmer et de ramener promptement le sommeil, était la vie et les écrits de Cicéron qu'il cherchait à se rappeller. — Lorsque les enfans ne peuvent pas dormir, on leur conseille de même de réciter leur leçon, ou de compter jusqu'à mille, et la distraction que leur procure cette légère occupation, les endort pour l'ordinaire, avant qu'ils en soient venus à bout. Je connais des hommes faits qui se trouvent bien d'un artifice semblable; c'est de réciter en se mettant au lit quelque pièce de littérature, une longue tirade de vers par exemple, ou de faire de tête quel-

que

que calcul facile et peu important, mais un peu long. — Quant aux moyens physiques, les Chinois considèrent l'habitude de se rincer la bouche et de se nettoyer les dents avec une brosse, tous les soirs avant de se mettre au lit, comme très-favorable au sommeil. — Ils recommandent encore, quand on est déshabillé, de se faire bien frotter la plante des pieds, et ensuite chaque orteil séparément, ce qui ne peut être que fort sain, et propre à faciliter la transpiration. — Caton d'Utique s'était accoutumé à faire tous les soirs après souper une petite promenade en plein air. C'est une excellente pratique, qu'on ne saurait trop recommander. Si le temps ne permet pas de sortir de chez soi, on peut au moins faire un exercice équivalent dans sa chambre, avant de se mettre au lit. — Il y a des exemples de gens qui ont recouvré l'habitude du sommeil, au moyen d'un bain électrique, pris tous les soirs pendant un quart-d'heure, sans étincelles et sans commotion. — D'autres conseillent un bain de jambes jusqu'au genou, en ajoutant peu à-peu de l'eau chaude, jusqu'à ce qu'il survienne une légère sueur, qu'on favorise en se couchant avec des bas de laine. — Le docteur Franklin se trouvait fort bien au contraire de prendre un bain d'air frais en se couchant, et quand il ne pouvait pas dormir, il se

levait et faisait quelques tours de chambre avant de se recoucher. — Enfin rien n'empêcherait qu'on n'essayât les lits suspendus d'Asclépiade, au moyen desquels il faisait bercer ses malades, jusqu'à ce qu'ils s'endormissent, ce qui n'aurait probablement aucun inconvénient. — Il serait aisé de les imiter en les construisant à-peu-près comme les berceaux des petits enfans, pour lesquels cette espèce de balancement réussit souvent fort bien; il vaut cependant mieux ne pas les y accoutumer, s'ils peuvent s'en passer, ne fut-ce que pour se ménager cette ressource en cas de besoin. — Tout bien considéré, les moyens les plus efficaces de maintenir ou de ramener le sommeil, sont la tempérance, la régularité des heures consacrées à cette fonction, et l'habitude de faire tous les jours autant d'exercice que les forces de l'individu le permettent. Un riche luxurieux et indolent a beau se coucher dans le silence et l'obscurité sur un lit tendre et soigneusement arrangé; le sommeil fuit loin de lui; tandis qu'un pauvre et sobre laboureur, qui a travaillé dès le matin, n'a qu'à se jetter, à la fin de la journée, sur sa couche, quelque dure qu'elle soit, pour s'endormir d'un sommeil paisible, qui répare ses forces, et le récompense de ses pénibles travaux.

i. Observations générales. « Les règles

qu'on vient de donner sont particulièrement applicables aux adultes et aux individus qui sont dans la force de l'âge. Elles exigent quelques modifications pour les enfans et les vieillards. C'est sur-tout aux petits enfans que le sommeil est nécessaire. Lorsqu'ils viennent de naître et qu'ils se portent bien, ils sont presque toujours endormis. Si leur sommeil est fréquemment interrompu, ils maigrissent et perdent bientôt leurs forces. Il faut donc les laisser dormir aussi long-temps qu'ils en éprouvent le besoin. Mais il faut avoir soin de placer leur berceau de manière qu'il ne reçoive pas le jour de côté, ce qui pourrait leur donner de la disposition à loucher. — Dans les premiers mois de la vie, on peut coucher les enfans sur le dos; mais quand ils commencent à prendre des alimens plus substantiels, et que leurs os et leurs ligamens se sont fortifiés, il convient de les coucher tantôt sur un côté et tantôt sur l'autre, pour que toutes les parties de leur corps prennent un accroissement égal. Lorsqu'ils commencent à marcher, il faut les accoutumer peu-à-peu à se lever de bonne heure; mais on peut d'ailleurs leur permettre autant de sommeil qu'ils le veulent, pourvu qu'ils se couchent dix ou douze heures avant l'heure où l'on doit les réveiller; ce qui ne doit point se faire brusquement, ni par un grand

bruit, de peur de les effrayer. Quant aux vieillards, ils ont aussi besoin de beaucoup de sommeil, pour réparer leurs forces, qui s'épuisent facilement dans le jour. Ils peuvent sans inconvénient, faire un petit sommeil après dîner ; mais il ne faut pas que ce sommeil soit assez long pour abréger celui de la nuit, qui leur est incomparablement plus avantageux, et qui peut être prolongé pour eux jusqu'à dix heures de suite, pourvu qu'elles soient entièrement employées à dormir. Si leur sommeil se fait mal, s'il est fréquemment interrompu par quelque agitation d'esprit, ils doivent cependant se lever à l'heure accoutumée ; mais en ce cas, ils feront bien de prendre le soir avant de se coucher un bain tiède, et un verre de vin par dessus ; ce qui leur réussira beaucoup mieux que de rester tard au lit, pour se dédommager de l'insomnie de la nuit. Car c'est sur-tout dans un âge avancé que la régularité des heures est nécessaire, et que l'on doit prendre garde à ne contracter que des habitudes favorables à la santé.

CONCLUSION.

» Je termine ici cet ouvrage. J'y ai exposé toutes les règles qui nous ont été données pour la jouissance des six choses les plus essentielles à l'homme et que l'on a fort mal à propos appellées *Non-natu-*

relles. — Un Traité d'hygiène complet devrait encore comprendre plusieurs accessoires, dont je n'ai parlé que d'une manière générale, et surtout le grand département de la *Police-médicale.* Mais ces détails intéresseraient surtout le gouvernement. Ceux qui ont plus particulièrement été l'objet de mon travail suffisent pour tout individu qui a vraiment à cœur de jouir d'une bonne santé. J'ajouterai seulement que toutes les règles qu'on peut donner à cet égard seraient tout-à fait inutiles, sans une volonté forte et soutenue de ne jamais s'écarter de ce que la raison et l'expérience de chaque individu lui prescrivent pour se bien porter. Il est peu de gens qui fussent capables par eux-mêmes de cette attention de tous les jours, qui est nécessaire pour bien juger du régime et de la manière de vivre qui leur conviennent; il en est encore moins de qui l'on pût attendre cette persévérance dans l'exécution, qui est indispensable pour assurer le succès des règles; ce serait pour eux un travail trop fatiguant et trop pénible que de lutter sans cesse contre les séductions de tout genre, qui tendent à les en écarter; si l'habitude, cette seconde nature, ne venait heureusement ici au secours de la volonté, et ne rendait ce travail non seulement facile, mais agréable. — Gardons-nous cependant de

laisser dégénérer cette habitude en une vie purement mécanique. Ce n'est pas par le nombre des années, c'est par celui des grandes et belles actions qu'il faut en mesurer la longueur ; et si l'hygiène ne fournissait des moyens de vivre longtemps qu'aux dépens d'une vertu constamment active, des élans du patriotisme, et des efforts du génie, il n'y a point d'ame élevée, qui ne dédaignât ses préceptes.

Les Deux Gendres, comédie en cinq actes et en vers ; par Mr. Etienne. In-8°. Prix, 2 francs, et 2 francs 50 cent. par la poste. A Paris, chez le Normant, rue de Seine, n°. 8.

Le succès brillant et soutenu que cette comédie vient d'obtenir, les applaudissemens qu'elle a excités, le nombreux concours de spectateurs qu'elle ne cesse d'attirer, ne peuvent laisser aucun doute de son mérite : j'aime les pièces qui réussissent au théâtre ; car ce genre de succès est le principal but de tout ouvrage dramatique : malheur à celles qu'on admire sur le papier, et qui font bâiller à la scène ! La vraie pierre de touche d'une pièce de théâtre n'est pas, selon moi, la lecture du cabinet, mais la représentation ; heureuses toutefois les pro-

ductions qui soutiennent également bien l'une et l'autre épreuve!

La comédie des *Deux Gendres* me semble être de ce nombre ; très-agréable au théâtre, elle ne perd point à la lecture: c'est le propre des ouvrages dramatiques qui joignent le mérite du style à celui de la conception. Les *Deux Gendres* ont triomphé de ces critiques précipitées, de ces arrêts prononcés à la hâte, trop souvent adoptés de confiance par ceux qui n'ont pas d'avis en propre, c'est-à-dire, par le grand nombre ; ils ne redoutent pas une censure plus attentive et plus méditée. Chargé de cet examen réfléchi, je parlerai de cet ouvrage avec autant de franchise que si aucune considération particulière ne devait modifier mon opinion, et effaroucher ma liberté : je ne me piquerai d'être d'accord avec personne ; et je ne vois, dans la position de l'auteur, qu'un droit à la plus exacte impartialité.

Les ingénieuses et jolies bagatelles qui furent les jeux de sa première jeunesse, et qui ont commencé sa réputation littéraire, annonçaient sinon le talent qu'il vient de montrer dans l'exécution d'une comédie en cinq actes et en vers, du moins la nature et le caractère de ce talent : on y voyait percer, d'une manière plus ou moins saillante, une certaine disposition à fronder avec esprit et finesse

les mœurs du moment ; à relever, avec encore plus de malice peut-être que de gaieté, les ridicules du jour ; à employer tous les traits de l'épigramme, et même tous ceux de la satire, contre l'impudence du vice ; à caractériser avec rapidité, mais avec une sorte d'amertume, les désordres qui appartiennent plus particulièrement au temps où nous vivons ; à les marquer des couleurs qui leur sont propres ; à prodiguer le sel de cette espèce d'allusions, qui semblent sortir du cercle des généralités, et qui se rapprochent, autant qu'il est possible, de la satire personnelle ; à enfoncer et à tourner l'aiguillon dans les entrailles même de l'homme pervers, effronté et ridicule.

Telle est, si je ne me trompe, la physionomie du talent de l'auteur dans presque toutes les compositions qui ont précédé les *Deux Gendres* ; telle est la teinte qui distingue son pinceau et ses productions, et qui donne à ses ouvrages le mérite si rare de l'originalité : nul auteur dramatique ne paraît s'être plus appliqué, non-seulement à observer les travers, les ridicules, les vices qui dominent aujourd'hui dans la société, et qui, nés au milieu des ruines de l'ordre social et dans les fermentations révolutionnaires, ont des traits qui leur sont propres, mais à saisir ces traits et ces nuances qui séparent une époque d'une autre époque, et

qui ne permettent pas à l'œil attentif de l'observateur de confondre les ridicules du jour avec ceux du lendemain. La tournure de son talent appartient aux circonstances, aux événemens, aux spectacles, parmi lesquels il a passé sa jeunesse: elle y est singulièrement appropriée; la nature même de ses saillies comiques tient quelque chose d'une époque où l'on avait encore plus de vices à signaler que de ridicules à peindre : elles sont moins gaies qu'ingénieuses, vives et caustiques; et l'espèce de sérieux qu'il porte pour ainsi dire jusque dans ses plaisanteries, et qui les rend moins enjouées sans les rendre moins piquantes, pouvait faire prévoir que, si jamais il voulait s'occuper de composer une comédie, il choisirait le genre de comique le plus relevé. Du reste, parmi ces traits généraux et principaux de son talent, considéré sous le point de vue moral, on observait sous le rapport de l'art, d'un côté, une certaine tendance au drame, et à ce qu'on appelle l'*intérêt*; de l'autre, un léger défaut de mesure qui le disposait à pousser quelquefois les plaisanteries de situation jusqu'à la farce, et à jeter dans ses tableaux quelques caricatures au milieu de ses personnages comiques. *Les deux Gendres* eux-mêmes se rapprochent en quelques points du drame, et l'auteur y avait mis d'abord une scène de valets qui n'é-

tait qu'une charge indigne du reste de la pièce, et qu'il a eu la sagesse de supprimer.

En cédant à l'impulsion naturelle de son talent, qui le porte à la comédie qu'on pourrait appeller *satirique*, l'auteur, dès son début, ne s'est point dissimulé les inconvéniens du genre auquel il est appellé : l'épigraphe qu'il a mise en tête de sa pièce prouve assez qu'il craint que ses traits ne blessent, et que sa manière ne prête trop à des applications particulières; mais cette crainte ne doit, je pense, ni l'arrêter, ni le troubler dans la carrière où il vient d'entrer avec tant d'éclat. La vraie comédie, celle qui est autre chose qu'un tissu brillant de scènes ingénieuses et de tirades élégantes, la comédie véritable est la peinture des mœurs et la censure des vices, des sottises et des ridicules : peut-elle admettre ces ménagemens inquiets et ces scrupules méticuleux qui énerveraient ses pinceaux et affaibliraient ses couleurs? Il faut que l'auteur comique crayonne ses portraits d'une main ferme et hardie, et que, tranquille sur les applications qu'en peut faire un public souvent plus malin que lui-même, il laisse murmurer les consciences, ou qu'il jette sa palette et qu'il abandonne son art. En touchant aux plaies les plus vives et les plus douloureuses de la morale publique, l'auteur des *Deux Gen-*

dres a dû s'attendre à quelques cris ; mais ces cris font partie de son triomphe, et semblent lui dire, comme ce vieillard à la première représentation des *Précieuses Ridicules :* « Courage, voilà la bonne comédie ».

Son genre est en effet excellent. On se plaignait depuis long-temps que parmi tant d'auteurs comiques d'un mérite plus ou moins distingué dont notre littérature s'honore aujourd'hui, il ne s'en trouvât aucun dont le talent fût spécialement approprié à l'époque actuelle ; on n'a plus de regrets ni de désirs à former si l'auteur des *Deux Gendres* persiste et se soutient, comme on doit l'espérer, dans la route nouvelle qu'il s'est ouverte : ses premiers pas montrent qu'il peut aller loin ; son coup d'essai signale un rare talent ; et si à toutes les qualités qu'on y voit briller, sa pièce joignait le mérite de rouler sur le développement d'un seul caractère, elle le placerait, sans contredit, à la tête de tous ceux qui courent aujourd'hui la même carrière ; mais la complication de ses deux personnages principaux me paraît être un défaut grave : il s'est proposé de peindre deux hypocrites qui veulent usurper l'estime et la considération par des moyens différens ; et l'hypocrisie se présente sous des traits bien plus frappans et bien plus odieux dans son *philantrope*, qui n'est pas le

personnage le plus saillant, que dans son *ambiteux*, qui joue véritablement le premier rôle; cette combinaison, cet ordre de choses, qui n'est pas naturel, ne contrarient-ils pas le dessin de l'auteur? Un prétendu philantrope assez inhumain, assez barbare pour dépouiller et chasser son beau-père, est un être plus détestable encore qu'un homme avide de places et d'honneurs, qui est en même-temps mauvais fils, et qui, sans aucune prétention aux sublimités de la morale, ne craint de paraître ce qu'il est que parce qu'il croit utile à son ambition de tromper l'opinion publique: l'un a sans cesse à la bouche les mots de *bienfaisance* et d'*humanité*, tandis que sa conduite décèle l'ame la plus aride, et trahit le cœur le plus dur: voilà le véritable *hypocrite!* L'autre ne rêve que *places* et *ministères*, et foule aux pieds tous les devoirs de l'honnéur et tous les droits de la nature: voilà l'*ambitieux*, mais seulement l'ambitieux; il est vrai qu'il *craint le scandale*, qu'il redoute l'opinion publique, et, en cela, il n'est hypocrite et faux qu'autant qu'un ambitieux doit l'être. Il a sa dose d'hypocrisie comme le philantrope lui-même a sa dose d'ambition; mais il ne peut pas plus être considéré comme un hypocrite, que le philantrope ne peut être considéré comme un ambitieux proprement dit. Enfin, si je ne

me trompe, ces deux personnages sont tellement amalgamés l'un avec l'autre, que chacun d'eux perdrait toute son importance dramatique si on les séparait, et tomberait, sous le rapport de l'effet théâtral, dans la plus complette nullité ; ce qui prouve qu'ils ont chacun quelque chose d'incomplet et de vague qui ne permet pas de les regarder comme des caractères suffisamment bien dessinés. Remarquons aussi que la moralité de la pièce ne jaillit point du fond et du développement de ces caractères, mais de la conduite du beau-père, triste jouet et déplorable victime de l'ambitieux et du philantrope : en effet, ce que le spectateur apprend dans cette pièce, ou du moins ce qu'on veut qu'il apprenne, et ce que l'auteur énonce formellement dans le dernier couplet, c'est qu'un père ne doit pas avoir de *lâche complaisance pour ses enfans ;* moralité assez commune, qui est la même que celle des *Fils Ingrats* de Piron, et qui a pu donner lieu à la comparaison affectée qu'on a voulu établir entre deux compositions d'un mérite si différent, entre un mauvais drame et une belle comédie, entre un ouvrage qui n'a eu aucun succès et une pièce qui restera au théâtre : or, l'auteur des *Deux Gendres* ne semble-t-il pas promettre tout autre chose qu'un pareil résultat ? Car il n'a pas fait et n'a pas voulu faire du beau-

père le personnage principal de sa pièce, comme on pourrait le croire d'après la moralité, mais bien mettre en première ligne les deux gendres, l'un avec son *ambition*, l'autre avec sa *philantropie*, tous deux avec leur *crainte du scandale.* La faiblesse du beau-père ne sert qu'à faire éclater leurs vices et qu'à mettre au jour toute leur perversité. Que conclure de ces observations? Que l'auteur des *Deux Gendres* s'élevera au-dessus de ce premier ouvrage lorsqu'il donnera une comédie dans laquelle il aura employé tout le talent qu'il annonce, et tout l'art dont il est capable, à la peinture et au développement d'un seul et unique caractère principal.

La contexture générale de la pièce est d'un écrivain qui entend bien le théâtre, qui connaît la scène, et qui s'est préparé long-temps par de petits ouvrages à des compositions plus difficiles et plus importantes : l'intrigue, à la vérité, est peu de chose; le nœud consiste dans la question de savoir si le beau-père, exclu des maisons de l'un et l'autre gendre, couchera dans la rue, ou pourra trouver quelque gîte plus honnête : l'arrivée d'un ami de Bordeaux tranche le nœud, et les deux gendres finissent par rendre, avec un peu de précipitation, les biens qui leur avaient été donnés avec beaucoup de légèreté. Mais plusieurs situa-

tions énergiques ou piquantes, et un grand nombre de scènes conçues avec finesse, et développées avec art, consolent la raison et le goût de ce qu'ils peuvent trouver ou de trop peu motivé, ou de trop hasardé dans le fond de l'ouvrage, et font même oublier que l'auteur a éludé une des principales difficultés de l'art, en n'observant point l'*unité de lieu* avec toute la rigueur que semblaient lui commander le caractère même de sa composition, et la sévérité du genre qu'il a choisi : c'est dans les ouvrages importans que l'art est jaloux de ses droits; son joug devient plus étroit à mesure que nos prétentions s'élèvent; et ce qui peut être une grace dans un opéra comique, est souvent une faute dans une comédie. Les derniers actes sont pleins de chaleur et d'intérêt, et si l'on sent quelque vide, quelque langueur dans le commencement de la pièce, le premier acte au moins est un chef-d'œuvre de netteté : il renferme toute l'exposition, et cette exposition est d'une clarté admirable; les personnages, bien caractérisés dès la première scène, se présentent successivement dans les scènes suivantes, et se font connaître de la manière la plus satisfaisante; ils ont tous des traits convenables, et les moins importans se groupent très-bien autour des principales figures : la femme de l'ambitieux est un de ces ca-

ractères mixtes, qui joignent à beaucoup de frivolité, d'inconséquence et d'étourderie, un certain fonds de sensibilité vraie, et quelque reste de bonté naturelle; la fille du philantrope est une jeune personne pleine de douceur et d'ingénuité; le petit cousin qu'elle aime, sans trop démêler le sentiment qu'elle éprouve, intéresse par le malheur de sa position, et par la noble fierté de son caractère; la faiblesse du beau-père inspire peut être une pitié trop voisine d'un sentiment moins favorable; mais l'ami de Bordeaux est un de ces personnages qui sont toujours sûrs de réussir au théâtre, fermes et sensibles à-la-fois, bienfaisans avec brusquerie, et tendres avec rudesse: son arrivée met tout en feu; la faiblesse est ranimée par son courage, et le vice orgueilleux plie et s'humilie en sa présence; son ascendant donne à tout une face imprévue; ses discours sont pleins d'énergie, de raison et d'autorité: c'est le *Chrémès* qui élève le ton de la comédie jusqu'à celui de la plus haute éloquence:

Interdùm et vocem comedia tollit,
Iratusque Chremes tumido delitigat ore.

Je n'ai pas besoin, je crois, d'entrer dans une analyse plus exacte et plus détaillée de cette pièce: ses beautés et ses défauts, éclairés par le grand jour de la scène, ont été apperçus et sentis par tous

les gens de goût. Le coloris en est fort sévère, les intentions fines et profondes, le comique original; quelques scènes où l'auteur, sacrifiant à la mode, et peut-être cédant à un des attraits de son talent, a répandu des teintes d'une sensibilité larmoyante, et des traits de mignardise, sans être très-répréhensibles en elles-mêmes, peuvent faire craindre qu'il ne veuille pas toujours se défier assez de son penchant et des séductions du goût actuel : cette observation est moins une critique qu'un avis. Je vais parler actuellement du style de l'ouvrage. Il règne dans cette comédie un ton et une correction de style d'autant plus remarquables qu'ils sont plus rares aujourd'hui. Quelques-uns de nos auteurs comiques, quelques-uns même de ceux dont le talent et la réputation s'élèvent au-dessus de la foule, semblent croire qu'une observation exacte des règles de la grammaire et des lois du langage éteindrait l'ardeur de leur verve, et que des solécismes et des babarismes sont les meilleurs auxiliaires de leur génie; d'autres, qui se distinguent par leur manière d'écrire, qui se sentent forts de leur style, abusent de ce talent et de cette force, substituent à la vivacité de l'action dramatique, à l'artifice d'une fable bien conçue, au développement animé des caractères, des morceaux écrits avec légèreté, avec fi-

nesse, avec élégance, et paraissent se persuader qu'une comédie peut n'être autre chose qu'un recueil de conversations aussi longues et aussi froides qu'ingénieuses, qu'un tissu de jolies narrations et de tirades agréables. Je ne parle pas de ceux qui ne font parler Thalie qu'en madrigaux, qui la déguisent en *précieuse ridicule*, et s'imaginent avoir le meilleur ton, parce qu'ils ont le goût le plus détestable.

Tant d'exemples dangereux n'ont point égaré le talent de l'auteur des *Deux Gendres ;* il ne paraît point penser qu'il faille être barbare pour être naturel; précieux et maniéré pour être aimable et intéressant; qu'on ne peut plaire à la *bonne compagnie* qu'autant qu'on blesse le bon sens; et que si l'on est doué de quelque facilité pour écrire, on doit s'y livrer sans frein et sans retenue, noyer tout dans des torrens de jolis vers, et faire pleuvoir sur les spectateurs un déluge de mots artistement arrangés, et de phrases plus ou moins spirituelles et brillantes: le plus sévère grammairien trouverait difficilement, dans toute l'étendue de sa pièce, une phrase, une construction, une tournure qui pût provoquer sa censure, ou même lui donner de l'inquiétude; et cette correction, cette pureté de diction, très-estimable en elle-même, a d'autant plus de prix, qu'elle semble

n'avoir rien coûté : par-tout le style est aisé, facile, d'une rapidité qui exclut l'idée de l'étude et du travail. L'esprit qui brille dans cet ouvrage, montre bien qu'il ne tenait qu'à l'auteur de prodiguer les tirades ambitieuses, les morceaux à prétention ; et la sagesse, la réserve avec lesquelles il a usé de son talent, font beaucoup d'honneur à son goût : rien d'étranger au sujet, rien qu'on pût retrancher sans attaquer le fond même des choses ; aucun développement de style qui ne soit appellé et nécessaire, qui dégénère en luxe, qui s'étende au-delà des justes bornes que le jugement prescrit à la facilité ; nul ornement postiche ; une sévérité telle, que peut-être quelques lecteurs n'en sentiront pas tout le mérite. Quelques esprits amoureux des superfluités brillantes, pourront regretter que l'auteur ne se soit pas abandonné davantage à la fécondité de son imagination, et n'ait pas eu plus de condescendance pour le goût actuel ; mais les vrais connaisseurs lui sauront gré de sa retenue : il a mieux aimé multiplier ces traits rapides qui frappent comme des éclairs, et qui pénètrent l'esprit sans absorber l'attention ; toute la pièce en étincelle ; quelques-uns de ces traits sont si justes et si forts, qu'ils deviendront proverbes :

C'est pour les malheureux un homme de ressource ;
Il leur prête sa plume, et leur ferme sa bourse.

Et ailleurs :

Il a poussé si loin l'ardeur philantropique,
Qu'il nourrit tous ses gens de soupe économique.

Plus loin :

Ah ! la philantropie est souvent bien barbare !

Et toujours sur le même sujet :

La charité, jadis, s'exerçait sans éclat ;
A Paris, maintenant, on s'en fait un état.
. . . .
Il s'est fait bienfaisant pour être quelque chose.

Sur d'autres sujets :

. . . .
Les pères complaisans font les enfans ingrats?

L'ambitieux recommande à sa femme de cacher ses larmes, et de ne pas montrer sa douleur aux gens qu'il a invités à dîner :

C'est fort essentiel, je vous en avertis ;
Ceux qui dînent chez moi ne sont pas mes amis.

Dalainville s'excuse, auprès de l'ami de Bordeaux, des torts de ses domestiques envers son beau-père ; l'ami reprend :

Ils n'insultent point ceux que respecte leur maître.

Un trait de caractère excellent, et digne de nos plus grands comiques, c'est celui de Dervière, le *philantrope*, lorsque les deux gendres s'humilient devant le beau-

père, qui ne veut pas les écouter ; le *philantrope* s'écrie d'une voix lamentable :

Laissez-nous dire au moins que nous sommes coupables !

Dans un autre genre, le valet du beau-père, très-maltraité par les gens de l'*ambitieux*, laisse échapper un mot fort plaisant : au moment où le premier laquais de Dalainville l'accable d'injures et d'outrages, et le pousse à la dernière extrémité, il dit entre ses dents :

Morbleu ! si les duels n'étaient pas défendus !

Je pourrais citer une foule d'autres traits non moins saillans ; mais pour donner une idée juste du style de l'auteur, je dois mettre sous les yeux des lecteurs quelques morceaux d'une certaine étendue. Voici le portrait que le valet du beau-père fait de la femme de l'*ambitieux :*

. . . . De ce monde pervers
Elle a facilement adopté les travers ;
Le désir de briller, l'amour de la parure,
Font taire dans son cœur la voix de la nature :
Elle vous aime au fond ; mais cent futilités
Occupent tout son temps ; si vous vous présentez,
Elle répète un pas, ou bien elle étudie
Quelque rôle nouveau dans une comédie ;
Car la mode du jour est d'apprendre aux enfans
Tout, hormis le respect qu'on doit à ses parens.
Le jour de votre fête elle n'est point venue :

Je n'en suis pas surpris : comment l'auriez-vous vue ?
Madame, à son hôtel, avait spectacle et bal ;
Le soir, elle jouait dans l'Amour Filial;
Et vous concevez bien qu'une si grande affaire
Ne lui permettait pas de songer à son père.

Ces vers sont parfaitement bien tournés ; mais il me semble que cet excellent trait,

Car la mode du jour est d'apprendre aux enfans
Tout, hormis le respect qu'on doit à ses parens,

n'est pas appliqué ici avec assez de justesse et de netteté : on croirait que madame Dalainville en est encore à son éducation, et il n'est point question de cela.

La jeune et intéressante Amélie laisse ainsi entrevoir l'amour qu'elle éprouve pour son cousin :

. . . . Si je l'aime !
Hélas ! j'en ai bien peur ; mais prononcez vous-même :
Du matin jusqu'au soir je ne songe qu'à lui ;
Quand il est loin de moi tout m'inspire l'ennui ;
Mais que je suis heureuse aussi-tôt qu'il arrive !
Je prête à ce qu'il dit une oreille attentive :
Pour moi tous ses discours ont un charme enchanteur ;
Je n'ai point de mémoire, et je les sais par cœur ;
Donne-t-il son avis, soudain je le partage :
Tout semble à mes regards retracer son image ;
La nuit même j'y rêve, et j'en parle le jour :
Ah ! je suis bien trompée, ou c'est là de l'amour !

Ce morceau est très-bien écrit, très-

joli, trop joli peut être; c'est le seul où l'on apperçoive un peu de cette gentilesse qui est si fort à la mode aujourd'hui. On ne peut dire : *un charme enchanteur* ; c'est une espèce de pléonasme; c'est une négligence.

Le beau-père peint de couleurs très-vives et très-fortement satiriques, les réunions et les dîners du grand monde :

Dans le grand monde, il est aisé de deviner
Quelle sorte de gens on rencontre à dîner :
Des hommes en faveur, de graves personnages,
Qu'on a soin d'inviter pour avoir leurs suffrages ;
Quelques seigneurs venus des pays étrangers,
Et s'efforçant en vain de paraître légers ;
Certains mauvais plaisans, courant toujours le monde,
Devinant un repas une lieue à la ronde,
Misérables bouffons, parasites connus,
Des Lucullus nouveaux, complaisans assidus ;
D'autres, dont l'industrie est la seule ressource,
Vrais courtiers de bureaux, politiques de bourse,
Chaque jour de scandale et de propos méchans
Fabriquant un recueil pour divertir les grands ;
Hommes perdus d'honneur, avides mercenaires,
Qui, tour-à-tour, agens de plaisirs et d'affaires,
Par leur impertinence indignent tout Paris,
Et se sont fait un nom à force de mépris.

Avons-nous aujourd'hui beaucoup de poëtes qui écrivent avec ce nerf et cette vigueur? Cette peinture est de main de maître.

Le jeune Charles raconte le malheur qui lui est arrivé chez le banquier dans les bureaux duquel il était placé :

De ce coup imprévu je suis encor frappé :
Non, jamais de la sorte on ne se vit trompé !
La place que j'avais, quelques économies,
Par ce désastre affreux me sont toutes ravies ;
Lui même ce matin, m'a conté son malheur :
« Vous voyez, m'a-t-il dit, l'excès de ma douleur :
» Après un tel revers, il faut que je m'exile ;
» Mais dans le monde, hélas ! je n'ai pas un asile :
» De la pitié d'autrui me voila dépendant ».
Il s'élance, à ces mots, dans un char élégant,
En ajoutant d'un ton qui m'a pénétré l'ame :
« Je vais m'ensevelir au château de ma femme ».

N'est-ce pas là le style de la vraie comédie ? Veut-on un dialogue vif et plein de sel, qu'on lise cette conversation de l'*ambitieux* et de sa femme :

DALAINVILLE.

Le comte de Saint-Far vient de se dégager :
Au reste, nous aurons presqu'un autre lui-même ;
Madame de Plinval.

Mad. DALAINVILLE.

Ma surprise est extrême :
Puis-je la recevoir chez moi ?

DALAINVILLE.

Sans contredit.

Mad. DALAINVILLE.

On en parle assez mal,

DALAINVILLE.

DALAINVILLE.

Mais elle a du crédit ;

Elle est très-recherchée, en tout lieu on l'invite :
On aime sa personne en blâmant sa conduite ;
Cela paraît, d'ailleurs, arranger son époux.
Le public, plus que lui, doit-il être jaloux ?

Mad. DALAINVILLE.

Elle est donc mariée ? Allons, c'est impossible ;
Ou bien elle a fait choix d'un époux invisible :
On ne le connaît point.

DALAINVILLE.

Ce n'est pas étonnant :
Elle l'a fait placer dans un département.

Les scènes où paraît Fremont, cet ami de Bordeaux, sont pleines de morceaux dans lesquels le ton de la comédie s'élève jusqu'à celui de la plus mâle éloquence ; il offre de partager sa fortune avec le beau-père, son ancien ami :

Ne me refusez pas : en rompant le traité
Qui jadis à la vôtre unissait ma fortune,
Entre nous l'amitié resta toujours commune :
Eh bien, en ce moment, voulez-vous m'obliger ?
Sans faire de façon venez chez moi loger :
Vous trouverez bon feu, bon lit et bonne table,
Bon visage surtout, compagnie agréable ;
Et quitte pour toujours de vos ingrats parens,
Vous vivrez en famille avec de bonnes gens.

Quelle franchise de ton et de style !

Je ne sais si l'on peut dire que l'amitié *reste toujours commune entre deux amis :* il y a là un petit défaut de clarté, facile, je crois, à corriger. Ecoutons cette réponse de Fremont à Dervière, qui lui parle de ses écrits *philantropiques :*

Eh ! vos écrits, monsieur, ne font vivre personne :
Le plus beau des discours ne vaut pas une aumône,
Et quand un malheureux vient vous tendre la main,
Laissez là vos écrits et donnez-lui du pain !

Ces quatre vers sont restés dans la mémoire de tout le monde.

L'auteur, comme on le voit, prend tous les tons avec aisance ; j'ai multiplié les citations, et je n'ai pas cru pouvoir en faire trop, parce qu'éprouvant le besoin de louer beaucoup, j'ai éprouvé celui de justifier, par des preuves sans réplique, toutes mes louanges. Je n'ai rien dit de vague ; mes éloges sont appuyés par des exemples : j'espère qu'on ne m'accusera point d'avoir cherché à flatter l'auteur des *Deux Gendres.* Je ne lui dois que des égards, et il n'a jamais demandé qu'aucun de nous lui fît le sacrifice de ses pensées : je dis que sa pièce est bonne parce que je la crois bonne ; je dis que le style de sa comédie doit lui assurer un rang élevé parmi nos écrivains actuels, parce que telle est mon opinion. Je n'attache pas plus d'importance que lui-même à quelques bagatelles heureuses

qui lui ont ouvert la route des succès ; mais une comédie en cinq actes et en vers est autre chose : que ceux qui l'attendaient là soient de bonne foi et le jugent. Il avait montré beaucoup d'esprit dans ses premiers ouvrages ; il vient de montrer un grand talent, dans lequel on doit avoir d'autant plus de confiance, que l'auteur, ce qui est plus rare qu'on ne pense, y joint du goût.

L'ouvrage est imprimé avec un soin qui fait honneur à M. le Normant, et une correction très-remarquable et très-rare dans une édition de ce genre.

Y.

Leçons de statique, à l'usage des aspirans à l'école impériale polythechnique ; par J. G. Garnier, ancien professeur à l'école polytechnique, docteur ès-sciences, instituteur à Paris. Un vol. in-8°., orné de 12 pl. A Paris, chez F. Bechet, libraire, quai des Augustins, n°. 63 ; et à Bruxelles, chez Demat, libraire, Grand'Place.

La pratique des sciences qui s'appliquent immédiatement aux besoins de la société a été connue et même portée à un haut degré de perfection, long-temps

avant que l'on songeât à trouver, et à réunir en corps de doctrine les principes de leur théorie. De temps immémorial, on a fait usage de la plupart des machines qui servent encore de nos jours, mais ce n'est que très-tard que l'on a cherché dans les mathématiques et la physique les moyens d'expliquer leurs efforts. A peine trouve-t-on dans Aristote quelques notions confuses sur l'équilibre. C'est à Archimède que nous devons les premiers élémens de la statique. Ce grand mathématicien a donné dans son livre *de Æquiponderantibus*, la théorie du levier et des machines qui s'y rapportent; ainsi que celle des centres de gravité. Mais ce n'est qu'au 16e. siècle qu'on a eu du plan incliné une théorie directe et indépendante du levier. Stevin, géomètre belge, paraît être le premier qui l'ait fait connaître. Le grand principe du parallélogramme des forces, se trouve aussi, quant au fond, dans sa méthode de déterminer les conditions de l'équilibre des forces appliquées à un même point. Ce principe du parallélogramme des forces est le fondement de toute la statique; car on peut en déduire les conditions de l'équilibre des forces parallèles. Quelques auteurs cependant ont considéré celles-ci, avant de traiter des forces qui concourent en un point, théorie qui alors n'est plus qu'une conséquence de la première.

Dans l'ouvrage que nous annonçons, M. Garnier a suivi les deux plans; cette méthode nous paraît heureuse; elle a l'avantage de faire envisager sous différens points de vue, une proposition infiniment importante, puisque sur elle repose toute la mécanique statique.

Le premier et le troisième chapitre sont consacrés aux théories, dont nous venons de parler. Le théorême des momens est traité dans le second; le troisième a pour objet la composition des forces en nombre quelconque, situées dans un plan ou dans l'espace; dans le cinquième l'auteur s'est occupé de la recherche du centre de gravité. Il considère dans le sixième les mouvemens des centres de gravité. Il est question dans le chapitre suivant de l'équilibre des machines. Cette partie intéressante du traité est présentée avec beaucoup plus de développement qu'elle ne l'est dans aucun des ouvrages modernes du même genre, sans que néanmoins les détails soient trop multipliés. Le chapitre huitième qui a été communiqué à l'auteur par son ami M. Bossut, membre de l'institut, donne la détermination de l'équilibre des machines simples par le principe des vîtesses virtuelles; enfin dans les deux derniers chapitres il s'agit du frottement, de la roideur des cordes, etc., etc.

On voit par l'analyse qui précède, que

l'auteur n'a rien omis de ce qui pouvait rendre son traité complet, et excepté les deux derniers chapitres qui sont étrangers à l'examen d'entrée à l'école polytechnique, il n'a employé dans ses démonstrations que la géométrie élémentaire. Il appartenait à un savant qui lui-même a professé à l'école polytechnique et qui depuis a formé par ses leçons la plupart des élèves qui y ont été admis, de guider ceux qui se destinent à la même carrière, dans cette partie importante de leurs études. Ce n'est pas le premier service que cet habile professeur, dont le zèle égale les lumières, ait rendu à l'instruction publique. Son traité d'Algèbre et plusieurs autres ouvrages lui avaient déjà acquis des droits à la reconnaissance publique et mérité un rang distingué parmi les auteurs d'ouvrages élémentaires. Nous pensons que le nouvel ouvrage qu'il vient de composer sera très-utile, aux aspirans à l'école polytechnique, et qu'il ne peut qu'ajouter à la réputation de l'auteur.

Nous ne pouvons nous empêcher en terminant cet article, de rappeller que M. Garnier est l'ancien élève de notre respectable collègue, M. Lallemant, officier de l'université impériale, docteur ès-sciences, professeur de mathématiques transcendantes au lycée de Bruxelles, doyen et professeur de la faculté des

sciences de cette ville et correspondant de l'institut, à qui la société et les sciences sont redevables de plusieurs autres sujets très-distingués.

THIRY, *officier de l'université impériale, docteur ès-sciences, professeur à l'académie et au lycée de Bruxelles, et avocat.*

Voyage commercial et politique aux Indes orientales, aux îles Philippines, à la Chine; par M. Félix Renouard de Sainte-Croix. Trois volumes in-8o. Prix, 18 fr., et 21 fr. franc de port. A Paris, chez les frères Clemant, libraires, rue de l'Echelle, Saint-Honoré, no. 3.

Il n'est point, pour un grand nombre de personnes, de lecture plus agréable et plus intéressante que celle des voyages; soit qu'ils présentent à l'imagination le tableau des divers sites qui varient la surface du globe, soit qu'ils retracent les lois, les mœurs et les usages des différens peuples, soit enfin qu'ils contiennent des détails ou qu'ils indiquent de nouvelles vues relativement à l'agriculture, au commerce et à la navigation: sous ce triple aspect le voyage de M. de

Sainte-Croix est l'un des plus curieux qui aient paru depuis long-temps. Ceux qui ne cherchent que de l'amusement dans ces sortes d'ouvrages, trouveront dans celui-ci, malgré la vérité qui le caractérise, tout l'intérêt que la fiction sait quelquefois prêter aux relations de certains voyageurs. Rien de plus piquant pour un Français que la peinture des mœurs, des usages, des coutumes décrits par l'auteur ; et ceux d'entre les lecteurs qui s'attachent sur-tout à cette espèce de tableaux ne courront pas du moins ici le risque de s'égarer par trop de crédulité. Mais ce qui assure à ce voyage un rang distingué parmi les autres ouvrages du même genre, ce sont plusieurs observations neuves relativement au commerce et à l'état politique des pays qu'a parcourus l'auteur, ainsi qu'à leurs relations avec la France, l'Angleterre et les autres nations européennes. Il est facile de voir que M. de Sainte-Croix est un observateur profond et réfléchi, qui examine froidement, avec un esprit dégagé de préventions et de préjugés, les causes de ce qu'il a vu, et qui en pèse les effets avec les balances de l'impartialité.

L'auteur faisait partie de l'expédition qui appareilla de Brest le 4 Mars 1803, pour aller prendre de nouveau possession des anciens établissemens au Bengale, sur les côtes de Coromandel et de Ma-

labar, restitués à la France par le traité d'Amiens. L'escadre était composée d'un vaisseau de ligne, de trois frégates et de deux bâtimens de transport. Elle était commandée par le contre-amiral Linois, et portait 1525 hommes de troupes de terre, sous les ordres du général Decaen, nommé capitaine général en chef de tous les établissemens à l'est du Cap-de-Bonne-Espérance.

L'escadre arriva au Cap après une traversée d'environ deux mois. L'auteur resta dans cette ville pendant quelques semaines; il profita de ce séjour pour recueillir quelques notions sur le Cap et ses environs, dont la description forme le sujet de ses premières lettres. Les suivantes sont datées de Pondichery, où, par une suite des procédés qui ont toujours signalé la conduite des Anglais, même au moment où ils doivent exécuter les engagemens qu'ils viennent de prendre, M. de Sainte-Croix se trouva prisonnier des Anglais, à l'instant où, pour ainsi dire, il mettait pied à terre. Il chercha dès-lors à adoucir sa captivité, et même à la mettre à profit par des excursions dans l'intérieur des terres; et c'est ici que ses lettres commencent à prendre la forme de *relations* et qu'elles deviennent vraiment intéressantes.

Une description de Pondichery, moins

étendue que celles que nous en ont données d'autres voyageurs et notamment Sonnerat, mais qui a pourtant sur celles-ci le mérite d'être plus fraîche, forme le sujet des premières lettres. Je crois inutile de m'y arrêter, ainsi qu'à la suivante, où l'auteur parle du commerce de Pondichery et de la situation actuelle des établissemens français sur cette côte ; je préfère le suivre dans ses courses chez les naturels du pays, dont les coutumes bizarres et singulières vont me fournir la matière de quelques citations neuves et piquantes.

Parmi les fêtes indiennes que vit l'auteur et dont il donne la description, nous devons citer d'abord celle du *feu*, qui se passa dans une plaine à un quart de lieu de Pondichery. Ce récit est curieux. Nous allons le rapporter en entier, premièrement parce qu'il ne nous a pas paru susceptible d'être réduit, et en second lieu parce que ce morceau pourra donner une idée du style et de la manière de narrer de l'auteur.

» La fête s'ouvrit par une procession depuis la pagode jusqu'au lieu des cérémonies. En tête de cette procession était un chariot traîné par des dévots ; au milieu était une petite statue en terre, et des musiciens la précédaient avec leurs instrumens diaboliques. Entre eux et le chariot, on voyait 20 à 25 patiens dévots qui, fidèles à leur religion, s'étaient préparés par le jeûne, par les bains, n'étaient pas sortis de la pagode depuis 20 jours, et devaient saintement passer à

travers le brasier. Ces hommes étaient presque nuds ; un seul pagne leur couvrait les parties naturelles. Ils avaient sur la tête des couronnes de fleurs et leur corps était enduit de safran ainsi que leur figure, ce qui leur donnait un air hideux. Ils avaient tous à la main une espèce de cric, en forme de poignard, qui sert d'ornement dans les cérémonies religieuses ; sur la pointe était une orange.

» Arrivés au lieu de la cérémonie, on découvrit un grand feu de charbon que l'on étendit sur un espace de 40 à 50 pieds de longueur, et sur une largeur de 15 pieds. On creusa au bout un fossé de 3 pieds dans lequel on mit de l'eau. Vis-à-vis et à quelques pas du fossé on plaça le chariot. Pendant cette préparation les patiens se tenaient à une centaine de pas. Comme ils devaient passer sur un feu assez ardent, je fus curieux de voir s'ils n'avaient pas enduit leurs pieds de quelques substances propres à en rallentir ou à en empêcher l'action. Je ne vis rien ; et quoiqu'à Pondichery j'eusse entendu dire pour et contre, je puis assurer qu'il n'y avait absolument rien qui pût adoucir la brûlure, et leur en ôter la douleur.

» Ils paraissaient tous impatiens de s'élancer vers l'endroit où était le brasier ; on était même obligé de les contenir et d'une manière assez peu civile, car c'était avec un *rotin* qu'on leur appliquait vigoureusement sur les épaules.

» Lorsque tout fut prêt pour la cérémonie, ils coururent jusqu'à l'endroit où le feu les attendait ; ils le traversèrent à pas lents et en recitant des prières, sans paraître faire la moindre attention à l'élément sur lequel ils marchaient. Je ne puis attribuer cette indifférence qu'au calus de leurs pieds. Comme ils sont habitués à marcher pieds nuds sur un sol brûlant, la plante a perdu toute sensibilité. Quelques-uns portaient de petits enfans dans cette épreuve. Il paraît qu'ils ne souffrirent point, car à leur retour je les suivis jusqu'à Pondichery, conservant tous le même ordre qu'ils avaient observé lorsqu'ils en étaient partis. J'oubliais de vous dire qu'à peine ils eurent passé sur

ce feu, que le peuple se précipita pour avoir des cendres et s'en frotter le front.

La fête de l'eau, quoique moins piquante que la précédente, mérite pourtant d'être remarquée. Voici un court précis de la description qu'en fait M. de Sainte-Croix, à la suite de celle qu'on vient de lire.

Cette fête se célébra à la pagode de Tircangy, située à une demi-lieue de Pondichery, sur une petite montagne au pied de laquelle est un étang qui sert aux ablutions et aux cérémonies. L'affluence du peuple était considérable; l'auteur ne craint pas d'évaluer à plus de cinquante mille personnes le nombre des assistans. A son arrivée, il vit plus de quatre cents *pandarons* ou *tadins* qui chantaient les louanges de Chiven, en s'accompagnant avec de petits tambours. On avait placé devant eux des petits pagodins portatifs, représentans Chiven dans ses différentes transmigrations. Ces pandarons s'interrompaient de temps en temps pour demander l'aumône, et recevaient abondamment du riz sec ou de l'argent. Ils avaient tout le corps barbouillé de cendres de bouze de vache, et surtout le front.

Il s'était établi sur le chemin de la pagode une espèce de foire où l'on vendait du riz, du poisson sec, des couleurs pour marquer les cartes, de la graisse pour les

offrandes, et des cocos. La pagode était remplie de monde et les brames durent faire une bonne recette ; car personne n'entrait sans apporter quelque chose. Il y avait près de la porte plusieurs tadins qui chantaient et dansaient autour de leurs autels tout en demandant la charité. La chevelure de quelques-uns de ces religieux descendait jusqu'à terre.

A quelques pas de la porte était placé ce fameux charriot, déjà connu sous Alexandre. Dans les grandes fêtes, les Malabares les plus zélés se précipitent sous ses roues sacrées et se font gloire d'y perdre la vie pour gagner le ciel. On voyait sur ce charriot un grand nombre de figures et de statues, des deux sexes, dans des positions fort indécentes.

Sur les trois heures de l'après-midi, les brames, accompagnés de leurs musiciens, allèrent baigner la statue de la pagode dans l'étang. Aussitôt que cette cérémonie fut achevée, toutes les femmes s'y précipitèrent pour s'y purifier. La nuit l'étang fut illuminé, et l'idole promenée sur un bateau qui portait une espèce d'autel sur lequel le dieu fut placé ; des musiciens entouraient cet autel et un brame était devant avec un émouchoir ; car il ne faut pas qu'une mouche ait l'insolence de venir piquer le dieu.

Plusieurs brames avaient apporté des temples des environs, des idoles que l'on

para de fleurs et que l'on baigna toute la journée. Ces idoles étaient pour la plupart de cuivre avec la tête d'argent. Vers la fin de la journée, les brames mirent sur la tête de tous ceux qui se présentèrent une petite figure de deux pieds réunis, en cuivre doré, et donnèrent à chacun des assistans un petit morceau des fleurs qui avaient paré la pagode. Par cette cérémonie, on se mettait sous la protection de Brama.

Après avoir examiné à son aise et décrit tout ce que Pondichery et ses environs offraient de remarquable, l'auteur se rendit à Madras. Les détails de son voyage, pendant lequel il ne lui arriva rien d'extraordinaire, sont consignés dans sa lettre vingtième. Il y a environ vingt-cinq lieues de Pondichery à Madras : M. de Sainte-Croix fit cette route dans un palanquin porté par des hommes, suivant l'usage du pays. Cette manière de voyager est peu chère, mais très incommode pour un Européen; on va en juger :

Le palanquin est une espèce de coffre entouré de persiennes, ayant six pieds et demi de hauteur sur trois et demi de large. Il est assez long pour que l'on puisse s'y coucher entièrement; mais il faut avoir soin de se tenir toujours dans le milieu pour être bien porté : on repose sa tête sur une espèce de pupitre que l'on a soin de garnir d'un oreiller; des

deux côtés du palanquin, il sort un bambou fixé dans le milieu, lequel a ordinairement trois pieds et demi et même quatre en dehors, tant sur le devant que sur le derrière. C'est à ces bouts que se tiennent les *boes* ou porteurs qui y placent une épaule de manière à se croiser, tellement qu'on est toujours porté par six boes, trois sur le devant et trois sur le derrière : c'est voyager très-mollement sans doute; mais ces boes ont un cri plaintif qui fatigue beaucoup les oreilles d'un européen. Chaque boes le prononce à son tour et l'accompagne de paroles vivement prononcées; cette continuité de cris parut si désagréable à M. de Sainte-Croix, que malgré la grande chaleur, il fut tenté plusieurs fois de marcher pour ne plus les entendre.

Ces boes font ordinairement deux lieues par heure, courant ordinairement plus qu'ils ne marchent, et changeant en courant sans que le voyageur s'en apperçoive. S'ils rencontrent un étang, ils vont s'y mouiller les pieds et le visage pour reprendre des forces, car le sable sur lequel ils marchent est toujours brûlant. La journée d'un boes est ordinairement de douze ou quatorze lieues.

Il y a deux espèces de boes, qui toutes deux sont de caste différente. Ils naissent et meurent dans l'état de porteurs, leur religion ne leur permettant pas d'exer-

cer un autre métier. En général ces boes sont de très beaux hommes, très-doux et fort honnêtes : on peut sans crainte leur confier sa bourse. Ils se nourrissent de poisson et de riz assaisonné avec du carry. Avant de se mettre en route ils boivent de la crême de riz.

Pour voyager à la journée l'on prend ordinairement treize boes, cela se nomme un jeu de boes. Douze servent à porter en se relevant; le treizième remplit les fonctions de cuisinier : il part toujours d'avance pour préparer les alimens à l'endroit où l'on doit se reposer. Le jeu de boes se paie à raison de deux fanons et demi de Pondichery, par homme, par jour, pour les frais de transport; plus trois quarts de fanons pour la nourriture, ce qui revient en total à 13 livres 2 sous 6 deniers de France par jour pour les treize boes.

La ville de Madras où notre voyageur séjourna environ un mois, a déjà été tant de fois décrite que je crois inutile de m'arrêter au tableau, d'ailleurs très-resserré, qu'il en trace. Je préfère le suivre à Tranquebar, ville danoise située à la partie sud de la côte de Coromandel, et où il se rendit en repassant de nouveau par Pondichery. Le chemin de cette ville à Tranquebar est beaucoup meilleur que celui de Madras. L'auteur en attribue la cause aux pagodes célèbres qui

sont très-fréquentées par les pélerins : on voit sur cette route des pagodes qui ont coûté de longues années à bâtir, et à la construction desquelles des milliers d'hommes ont été employés. On ne s'y est point servi des forces mouvantes de la mécanique ; et pour élever ces tours immenses, il a fallu élever la terre avec l'édifice jusqu'à la hauteur qu'on a voulu donner à celui-ci, puis la retirer. On sent combien ce moyen a dû prendre de temps.

La description de Tranquebar, qui forme le sujet de la lettre suivante, est extrêmement concise et n'offre rien de remarquable que le récit de l'événement qui a mis les Danois en possession de cet établissement.

Un Hollandais avait demeuré long temps dans l'île de Candie, et y avait épousé la fille du roi. Il en partit avec le titre d'ambassadeur de ce roi auprès des Provinces-Unies. Mais quand il fut rendu à sa destination, il voulut qu'on lui rendît les honneurs dus à un prince. Les états-généraux le prirent pour un fou et le firent sortir de leur territoire. Le Hollandais se réfugia dans le Danemarck, et y conta son histoire, à laquelle on fit plus d'attention. Le gendre du roi de Candie fut renvoyé dans l'Inde avec un bâtiment de guerre, le seul dont les Danois pouvaient alors faire la dépense. Cet envoyé mourut pendant la traversée, et l'expédition

danoise n'osa aborder à Ceylan, ne connaissant point le caractère de ses habitans. La mousson porta ce bâtiment à Tranquebar, qui alors appartenait au roi de Tranjaour. Le commandant, au nom du gouvernement du Danemarck, fit un arrangement avec ce roi pour la cession du territoire de Tranquebar. Telle fut la manière dont les Danois s'établirent sur cette côte. Ils y possèdent une étendue de dix lieues carrées.

La lettre 25e. est l'une des plus intéressantes du volume. Elle renferme des considérations générales sur les peuples de l'Inde, et les diverses révolutions qu'ils ont éprouvées. C'est ici que l'esprit d'observation et la rectitude de jugement de l'auteur se font principalement remarquer. Il a su rassembler dans un petit nombre de pages les traits caractéristiques les plus propres à donner à ses lecteurs des notions très-claires sur l'état physique et moral des Indiens, ainsi que sur l'influence qu'ont exercée sur cet état les dogmes religieux et les pratiques superstitieuses de ces peuples. Nous allons faire connaître quelques-unes de ces observations, pour justifier aux yeux du public les éloges que nous venons de donner à l'auteur.

« L'Indous ou le Malabare est en général d'une belle taille, assez bien fait; il a le teint noir, la figure belle, régulière, triste et pensive, les yeux grands et

très-beaux. Les Indiens, au moins en grande partie, vont nus, principalement dans l'intérieur des terres, où l'aspect des Européens ne les trouble pas. Cependant il y a des castes où il est enjoint de porter tel ou tel vêtement. Ils s'y conforment d'autant plus volontiers, que ce sont des signes qui dénotent l'élévation de leurs castes. Ils ont tous la tête rasée, à l'exception d'une mêche de cheveux au milieu de la tête. Une seule pièce d'étoffe, le pagne, tissu ordinairement très-fin, fait l'habillement des femmes. Ce pagne, qui a plus de vingt coudées, est d'abord leur jupon, puis passant de droite à gauche sur les côtés, il leur couvre légèrement la gorge et leur sert d'écharpe. Elles portent des bijoux aux bras et aux pieds : elles ont de plus aux doigts, aux oreilles et au milieu du nez, des anneaux ainsi qu'une grande quantité de chaînes d'or. . . . .

» La division des castes est faite par métiers. L'enfant sait presqu'en naissant, qu'il doit exercer pendant toute sa vie le métier de son père et de ses aïeux. Ses idées ne se porteront jamais au-delà. Tout ce qui environne sa petite sphère est un mur d'airain qui le circonscrit, et que les forces de son imagination ne peuvent abattre. En perdant sa caste, il sait qu'il devient le rebut de la société, et cette séparation est si forte, que l'amour même, qui fait souvent oublier en Europe le rang et les convenances, n'a sur eux nul empire. A la vérité l'amour ne se traite pas dans l'Inde comme chez nous. Le climat et la religion dispensent l'Indien de garder la foi conjugale; mais de quelque caste que soit l'individu, il ne peut cho sir de concubine que parmi les bayadères.

» Les Malabares ne se marient jamais hors de leurs castes. Ce mariage se contracte en bas âge, à sept ans pour la jeune fille, et à quinze pour le jeune époux. C'est un contrat de convention, presque toujours l'effet d'un arrangement de famille; mais c'est pour les femmes un véritable lien, un état de servitude absolue. Celles des premières castes, et sur tout des brames, doivent être continuellement enfermées, et sous la surveillance des plus âgées. Si l'époux n'est

pas assez riche pour avoir des servantes d'une caste inférieure, qui se peignent la figure en jaune, le devoir de l'épouse est de faire le ménage. Ce ménage consiste principalement chez les brames à laver toute la maison avec de la bouze de vache mêlée d'eau, chaque jour le matin. Elles doivent aussi faire cuire le riz.

»Le brame né pour l'autel, continue M. de Sainte-Croix, se croit d'une essence bien supérieure aux autres castes sur lesquelles il exerce un empire absolu. Lorsqu'un Indien parle à un brame, il doit se tenir la main devant la bouche, afin que son souffle impur n'arrive pas jusqu'au brame. De tout temps et partout, ceux qui ont approché des autels ont eu l'insolence de s'approprier une partie des hommages qu'ils réclament pour la divinité. Le prêtre se confond avec le dieu, comme l'autel avec le trône.....

» Si l'on veut avoir une faible esquisse du peuple originaire de l'Inde, qu'on se figure une nation jouissant de temps immémorial d'une population nombreuse, savante, isolée, ne passant jamais les limites de son territoire, partagée en tributs, en sectes qui se jalousent et se surveillent; nation fidèle à ses usages, remontant à la plus haute antiquité, à des institutions que des martyrs ont scellées de leur sang; nation constante, où personne ne peut s'écarter des usages établis sans être dégradé des droits de sa naissance; parce que le législateur, identifiant les lois civiles et religieuses, en a rendu les liens indissolubles : tel est l'apperçu de l'Inde et des habitans indigènes. . . »

Deux lettres sur les castes de l'Inde; les pénitens et les bayadères, suivent celle dont nous venons de parler, et méritent les mêmes éloges que celle-ci. L'auteur y entre dans de très grands détails sur la division des castes, sur les différentes corporations des Indiens, ainsi que sur les divers genres de souffrances

auxquelles leurs pénitens se livrent : fidèle à son plan d'analyse, il a su fondre dans un récit, d'une étendue mesurée, et présenter sous un aspect nouveau, une foule d'observations et de particularités qui, chez d'autres voyageurs, remplissent des chapitres entiers. Des réflexions piquantes assaisonnent toujours ces descriptions, et rompent, d'une manière agréable pour le lecteur, ce que le sujet peut avoir de trop monotone.

De tout le chapitre consacré aux pénitens indiens, je ne ferai connaître que ce qui concerne les *bayadères*. L'auteur est loin de les voir sous un aspect aussi favorable qu'on pourrait le supposer d'après ce qu'en a dit l'abbé Raynal, dont l'imagination active prêta sans doute à ces femmes des charmes que jusqu'à présent nul voyageur n'a pu leur découvrir.

Bayadère est le mot employé par les Européens pour désigner une classe de femmes qui dansent dans les pagodes et qui sont en général destinées à la prostitution ; il dérive du mot portugais *balladieras* qui leur fut donné par les premiers Européens qui arrivèrent dans l'Inde ; mais leur véritable nom est *devadassi*, qui signifie en langue sanscrite *servante de la divinité*. Toutes les filles ne peuvent pas devenir devadassi, c'est une prérogative de caste à laquelle il n'est pas permis de renoncer, et elles sont

obligées de fournir cette carrière jusqu'au moment où elles se marient légitimement.

Une jeune fille que ses parens ont destinée à être bayadère, doit être présentée par eux, avant qu'elle soit nubile, au gourou, qui, après beaucoup de cérémonies, l'initie, puis lui imprime avec un fer rouge le sceau du temple où elle est reçue. Avec ce signe, qui est celui de la prostitution, elle doit se livrer aux goûts lubriques des Indiens de toutes les castes, excepté celle des parias. Aussitôt après sa réception, on la met entre les mains d'un maître à danser de la pagode, pour apprendre les figures. La nourriture des bayadères est la même que celle des brames; elles doivent, comme eux, se nourrir de fruits ou de végétaux.

Plusieurs écrivains ou voyageurs ont beaucoup vanté la danse des bayadères; tous se sont extasiés sur leurs graces et particulièrement sur la lascivité de leurs mouvemens. M. de Sainte-Croix dit n'y avoir rien vu que des contorsions de tête, qu'on cherchait à mettre d'accord avec les bras, les mains, les yeux. Toutefois ces mouvemens doivent paraître extraordinaires à un Européen. Le costume des bayadères consiste en un caleçon qui serre fortement la taille, des pantalons turcs avec un schall de mousseline servant d'écharpe. Elle portent

toujours beaucoup de bijoux en or et en perles avec des grelots au bas de la jambe lorsqu'elles doivent danser; cela leur sert à marquer la mesure. Le maître à danser de la pagode les accompagne, ainsi que plusieurs chanteurs et de joueurs de musette, dont le son est fort désagréable.

Le chant des bayadères est extrêmement triste, comme celui de tous les peuples d'Orient où les demi-tons dominent. Elles ne passent pas, comme les Européens, d'un ton plein à un demi-ton, mais bien d'un demi-ton à un demi-ton, comme dans le mode enharmonique.

Dans les pagodes, elles chantent les louanges et les incarnations du dieu devant lequel elles dansent; mais lorsqu'elles sont obligées de danser chez les princes indiens ou chez les Européens, elles chantent ordinairement les plaisirs que goûta Chiven dans son incarnation, sous le nom de *Devendren*, lorsqu'il voulut éprouver la fidélité d'une bayadère qu'il avait épousée. Le maître à danser tient à la main de petites cymbales pour animer les danseuses, et leur inspirer quelquefois des mouvemens extrêmement vifs, et d'autres très-lents. Il n'est pas d'Indien qui ne puisse acheter leurs faveurs; mais il leur est défendu d'en accorder la moindre aux Européens; il n'y a que l'argent qui puisse à cet égard les dégager de leurs scrupules.

Le restant du premier volume contient des renseignemens exacts et variés sur les poids, mesures et monnaies en usage à la côte de Coromandel, sur le prix des denrées, ainsi que sur le commerce des toiles qui se fait à cette côte. On y lira aussi avec intérêt des observations sur le climat, les maladies et la médecine du Malabar. Il est terminé par une traduction littérale du *Schasta*, livre sacré des Gentils, et formant la base de la croyance des Marattes.

Le second volume de cet intéressant voyage est consacré en entier à la description des îles Philippines, où l'auteur se rendit en quittant Pondichery, et où il séjourna pendant deux années (1805 et 1806).

La connaissance des îles composant l'archipel des Philippines est encore aujourd'hui extrêmement imparfaite; le petit nombre de productions qu'on en a tiré, le peu de commerce qui s'y fait, et plus encore l'extrême indolence de la nation à qui elles appartiennent, ont rendu jusqu'ici cette connaissance impossible.

« On ne sera pas étonné du retard de nos notions sur les Philippines, observe M. de Sainte-Croix, quand on saura que la cour d'Espagne, par la plus détestable des politiques, avait défendu l'entrée des ports de cette colonie à tout bâtiment de commerce étranger, ordre qui fut révoqué en 1790 par une cédule du roi d'Espagne, en y envoyant le dernier

gouverneur

gouverneur don Raphaël d'Aguilar, à qui ce monarque enjoignit de faire tous ses efforts pour relever le commerce de ces îles ».

C'est aussi depuis cette époque que date le changement avantageux qui s'est déjà fait sentir à Manille, et qui s'étendra probablement dans toutes les provinces voisines, malgré l'autorité absolue des moines qui y sont répandus, et qui sentent très-bien que le commerce apporte avec lui des connaissances qui peuvent sapper la puissance qu'ils exercent sur les Indiens. C'est par cette raison qu'ils tyrannisent les Européens, et même les Espagnols qui s'établissent dans les différens villages des provinces, dont ils regardent les richesses comme leur propriété. Mais malgré les obstacles que mettent les moines à la prospérité du pays, les relations de Manille avec les provinces deviennent de plus en plus fréquentes. L'Indien rapporte de son voyage à cette capitale de nouvelles idées pour l'amélioration de la culture; un avenir plus heureux s'ouvre devant lui, et il se sent fortifié de l'espoir de faire des échanges plus avantageux que par le passé.

Plusieurs ouvrages français, espagnols et anglais ont parlé de ces îles, et dans le nombre on doit distinguer celui du P. Rodriguez Murillo Villarde, imprimé à Marseille en 1749, sous le titre d'*Histoire des îles Philippines*. Le voyage de

M. Legentil et celui de la Peyrouse contiennent encore, de même que le *Recueil des lettres édifiantes*, des renseignemens assez exacts sur quelques parties de ce pays. Mais ces voyages sont loin de présenter un tableau complet de ces îles, de les faire connaître avec tous les détails que l'état où en est à présent la géographie parmi nous, semble devoir exiger. Quant à l'ouvrage du P. Rodriguez, quel que soit d'ailleurs son mérite, il s'est opéré de si grands changemens dans la situation politique, civile et commerciale de ces îles, depuis un demi-siècle, que pour tout ce qui tient à ces trois objets, ce livre ne peut plus être consulté avec fruit par l'élève, ni avec sûreté par l'historien.

Loin donc de blâmer M. de Sainte-Croix d'avoir donné une si grande étendue à la partie de son voyage qui traite des îles Philippines, nous devons au contraire lui savoir gré de ce travail, au moyen duquel nous pourrons désormais acquérir une connaissance étendue et complette de l'état ancien et moderne de ces anciennes colonies espagnoles. La description qu'il nous en donne, sous le titre modeste de *Lettres*, et qui serait infiniment mieux nommée : *Histoire complette des îles Philippines*, remplacera avantageusement tous les ouvrages publiés jusqu'à ce jour sur ces îles. L'au-

teur n'y a négligé aucune partie. La découverte des Philippines, l'établissement des Espagnols, les révolutions qui en furent la suite, le commerce ancien et moderne, les productions du sol, les mœurs des premiers habitans, les usages et coutumes actuels, les cérémonies religieuses et civiles, la forme du gouvernement, l'influence qu'exercent sur les naturels du pays les corporations monacales qui y abondent, le tableau des agitations fréquentes causées par l'esprit turbulent et despotique de ces moines, la topographie des lieux et les fêtes les plus remarquables, tout enfin s'y trouve traité avec soin, raconté sans prétention, et présenté de manière à satisfaire toutes les classes de lecteurs.

Je passerai rapidement sur les premières lettres qui contiennent un précis historique de la découverte et de la conquête des Philippines, ainsi que sur celles qui renferment la description topographique de ces îles, description qu'on lira encore avec intérêt, malgré les relations publiées précédemment. Pour passer aux détails sur les différentes classes d'habitans des Philippines, leur religion, leurs mœurs et leurs idiômes. La plupart des coutumes qui existaient lors de la conquête, sont encore en vigueur aujourd'hui, principalement chez les naturels de l'intérieur des îles, où

les Espagnols, quelques efforts qu'ils aient faits, n'ont jamais pu parvenir à établir des relations suivies. Parmi le grand nombre de traits remarquables et piquans que rapporte M. de Sainte-Croix, je me bornerai à extraire les suivans qui sont principalement applicables aux habitans de l'île de Luçon, la plus considérable d'entre les Philippines, celle où les Espagnols possèdent les plus d'établissemens, et dont Manille est la capitale.

« Ces Indiens sont vifs et d'un caractère extrêmement mobile ; comme tous les hommes de la nature, ce qui leur plaît le plus le matin, les ennuie le soir. Le plaisir ne leur laisse point de relâche; ils se passionnent pour le jeu et pour les femmes, tout aussi légères que leurs maris. S'ils peuvent se tromper entr'eux, ils ne s'épargnent point; c'est la loi du talion. Accoutumés au mensonge, il ne leur arrive jamais de dire la vérité que lorsqu'elle les intéresse. Enfans de la nature, sur un sol qui produit tout sans les efforts de l'homme, ils sont aussi corrompus que l'Européen le plus dépravé.....

» Excepté la saison des pluies, ils passent une grande partie de l'année sans travailler, et leur temps s'emploie à jouer au coq, espèce de jeu et d'animal dont ils sont singulièrement épris. Les Anglais sont le seul peuple de l'Europe qui ait un amour de prédilection pour le coq ; mais l'indien de Luçon porte cet amour à l'extrême; il arme son ergot d'une pointe meurtrière pour jouir de son courage et de sa mort, et jusqu'à ce moment il veut toujours que le coq soit servi le premier à la maison ; à pied, à cheval, en bateau, il le porte toujours avec lui; c'est son ami; c'est l'ami de ses plaisirs ; il y tient plus qu'à sa femme ».

L'auteur ne nous apprend pas quel est ce jeu du coq, sur lequel il appelle notre

curiosité. C'est une omission qui lui a sans doute échappé, et nous l'engageons à la réparer à la seconde édition que son livre ne peut manquer d'avoir.

Dans leurs mariages, ces Indiens n'avaient autrefois qu'une seule femme légitime, mais ils lui adjoignaient autant de concubines que leur fortune pouvait le leur permettre ; c'était pour l'ordinaire des esclaves. Ils pouvaient épouser leurs plus proches parentes, leurs sœurs exceptées ; ils avaient aussi le droit de renvoyer la femme qu'ils avaient épousée, sans même être tenus à justifier cette répudiation par aucun motif. Pour opérer ce divorce, le mari la remettait au père dont il l'avait reçue en mariage, ainsi que la somme qu'elle lui avait apportée.

En se mariant, l'époux reçoit deux dots qu'il est obligé de rendre en cas de divorce. La première qui se nomme *bigay-sousou*, se paie à la mère pour le lait qu'elle a donné à sa fille ; la seconde qui se nomme *bigay caya* est la véritable dot, celle qui se remet au marié pour la communauté des conjoints. On en défalque toujours les frais de noce et ceux de l'habillement de la mariée, de manière que le reste qui est donné aux époux, se réduit à peu de chose.

Il existe dans ces îles une coutume qui est évidemment imitée des anciens patriarches : c'est que l'époux doit servir

pendant plusieurs années le père de l'épouse. On ne se serait guère attendu à retrouver dans l'île de Luçon cet ancien usage du vieux testament mis en pratique. L'époux est tenu en outre de donner différentes choses à son beau-père, à de certains jours de l'année ; il faut encore qu'il l'aide à labourer son champ de riz, à le recueillir, à nourrir même pendant ce jour-là tous les ouvriers employés à cette récolte, etc. Pendant la durée de son service, tous ses parens sont tenus d'obéir à la nouvelle épouse, au père et à toute la famille de celle ci. Cet époux manque t-il à quelques-unes de ces conditions, on traite alors sa femme en esclave. Cependant elle peut aller vivre dans la famille de son mari, mais elle court le risque d'y être encore plus mal traitée, pour le prétexte le plus léger; tellement que la condition de cette épouse, quelque brillante qu'elle paraisse d'abord, ne peut que lui être funeste, puisqu'elle est exposée sans cesse à devenir l'esclave de sa propre famille, ou le rebut de celle où elle est entrée. Le sort du mari est, comme on vient de le voir, tout aussi désagréable; doit-on s'étonner après cela de le voir répudier si facilement sa femme, lorsqu'il peut jouir d'une autre en véritable propriétaire. Cette coutume, quelque ridicule qu'elle soit, subsiste encore, à la pluralité des

femmes près, dans les établissemens espagnols, malgré l'introduction de la religion et un commencement de civilisation.

« La cérémonie du mariage chez les Indiens non encore soumis au gouvernement espagnol, commence, dit l'auteur, par le sacrifice d'un cochon. C'est une espèce de prêtresse qui lui donne la mort, en faisant mille gestes ridicules, que suit la bénédiction nuptiale. Figurez-vous ensuite des sybilles qui présentent aux époux un plat destiné à leur servir le cochon du sacrifice. Après qu'il a disparu sous la dent des convives, les danses viennent à leur tour, et tout ce qui est de la noce s'enivre aussi long-temps que dure la fête; ce qui est réglé suivant la richesse des époux. Tous ceux qui sont de la noce doivent faire un cadeau aux nouveaux mariés. On a grand soin d'en prendre note, parce que ceux-ci sont obligés d'en rendre la valeur à ceux des convives qui se marieront.

» La religion de ces peuples, continue l'auteur, est un sentiment de terreur qui leur fait présager ce qui doit leur arriver de mal. Pour le détourner, ils offrent des sacrifices à des lieux solitaires et entourés d'eau, ou à des rameaux qu'à cet effet ils préparent en touffes. Ils n'ont ni idoles, ni temples; mais ils ont des prêtresses qui sont chargées des sacrifices, et qui les font en tenant une lance à la main. Elles lisent dans l'avenir, et le prédisent quand elles sont en fonctions. Lorsqu'elles ont prédit le bien ou le mal à ceux qui les ont interrogées, elles offrent un sacrifice aux rameaux; c'est le cochon qu'elles tuent de leur lance, et qu'on partage entre tous les assistans. Les danses commencent après les sacrifices qui sont offerts aux mauvais génies et aux ames de leurs ancêtres. Ils croient qu'ils ont fixé leur demeure sous de grands arbres; mais ils placent les génies malfaisans, qu'ils appellent *nono*, dans des sites extraordinaires entourés d'eau. Ils ne passent jamais dans ces lieux qui remplissent leur imagination d'effroi, sans en de-

mander la permission à ces génies malfaisans. Cette coutume se pratique encore. Quand ils sont attaqués de quelqu'infirmité ou maladie, ils portent dans ces lieux, en forme d'offrandes, du riz, du vin de coco et du cochon; offrandes qu'on donne ensuite à manger aux malades.

» Le *patiniac* est une autre superstition qui leur est particulière. C'est un sortilège qu'ils prétendent être attaché au fruit d'une femme, et dont l'effet est de prolonger les douleurs de l'accouchement et même de l'empêcher. On lève le patiniac lorsqu'au plus fort de la douleur le mari ferme bien la porte de la case, fait un feu tout à l'entour, quitte le peu de vêtemens dont il est ordinairement couvert, prend une lance ou un sabre, s'en escrime avec fureur jusqu'à ce que la femme accouche. Leur *tigbaland* est un fantôme qui leur apparaît sous des formes effroyables. Les moines espagnols prétendent que pour s'en délivrer, ces peuples font plusieurs choses opposées aux devoirs du christianisme.

» Le médecin de Luçon ne ressemble pas à ces médecins qui se rendent chez le malade pour le soulager ou pour le guérir. Il sait persuader aux Indiens que s'ils le suivent, ils seront bientôt délivrés de leurs maladies; de manière que leurs esculapes ont souvent à leur suite un cortége nombreux de malades, qui ne vivent et respirent que d'aprés les promesses qu'ils leur donnent. Cette espèce de charlatanisme en vaut bien une autre. Ils joignent à ce métier celui de faire retrouver sinon la santé, au moins les choses que l'on a perdues. Les moines espagnols prétendent que ces Indiens sont si attachés à la vie que malgré tout ce que la religion leur prescrit, rien ne peut les détacher de leurs superstitions, ni de leurs médecins.

» Leur religion, disent ces mêmes moines, est plutôt une crainte servile qu'un véritable culte. Nulle prière à l'Eternel, aucune formule d'oraisons. Ils ne croient ni aux récompenses des bonnes actions, ni à la punition des mauvaises. Pas l'ombre d'idées sur l'immortalité de l'ame. Les morts ont des besoins, si on les en croit, et c'est pour cela qu'ils les enterrent

armés et vêtus et qu'ils mettent dans leurs tombes des alimens pour plusieurs jours. S'ils célèbrent des funérailles, ils laissent au défunt une place vide au milieu d'eux, afin qu'il puisse participer au banquet funèbre. Ils ne le voient point, mais ils croient qu'il y est et qu'il jouit des pleurs que ses amis répandent. Ils se doutent qu'il rend quelquefois visite à l'humble foyer qu'il a quitté. Pour s'en assurer on le couvre de cendres, et s'il arrive qu'on y apperçoive la moindre atteinte, les vestiges d'un pied, aussitôt l'on est dans la plus profonde affliction ; le mort n'a reparu que pour faire du mal, et sur-le-champ on offre des sacrifices à ses mânes pour l'appaiser ».

Les trois lettres suivantes nous offrent un abrégé de l'histoire des îles Philippines depuis l'établissement des Espagnols à Manille, en 1571, jusqu'à nos jours. Ce précis est l'un des meilleurs morceaux de l'ouvrage ; l'auteur a eu soin de ne puiser qu'aux bonnes sources et d'élaguer une grande partie des querelles monacales, qui n'ont cessé d'agiter ce pays depuis sa découverte. Ce qu'il en dit, suffit néanmoins pour faire connaître au lecteur les entreprises audacieuses, les débats scandaleux et l'ambition toujours croissante de ces prétendus apôtres d'un dieu de paix, dont la puissance s'est tellement accrue aux Philippines, qu'elle y contrebalance, y entrave même l'administration civile.

Il n'entre point dans mon plan de m'arrêter à cette partie de l'ouvrage de M. de Sainte-Croix, par la raison que l'histoire de la découverte des îles Philippi-

nes est en général assez connue; et que, comme je l'ai dit, l'auteur n'a fait en quelque sorte qu'abréger ce qui a déjà été publié sur cette matière. D'autres objets, plus importans parce qu'ils sont nouveaux, appellent mon attention et celle du public. Je veux parler des renseignemens recueillis par l'auteur sur la forme actuelle du gouvernement des îles Philippines, l'étendue des pouvoirs civils et militaires, l'état et l'autorité du clergé séculier, des ordres religieux, etc. Quatre lettres entières sont consacrées à ces différens objets, et satisferont complettement la curiosité du lecteur. Dans l'impossibilité de les faire connaître toutes, même par extrait, je me vois forcé à me borner à quelques traits, et je les recueillerai de préférence dans la partie qui est relative au clergé séculier et régulier.

On ne saurait se faire une idée de la puissance monacale aux Philippines; chaque ordre s'y est approprié une province; seul il a le droit d'y envoyer de ses sujets pour occuper les cures dans les villages. Ces moines y sont assez puissans pour s'opposer aux ordres des alcades. Le clergé séculier dépend en tout de l'autorité monacale; il ne peut obtenir que le rebut des cures que les moines ne peuvent occuper faute de sujets, et il est, généralement parlant, dans l'avilissement le plus complet. Cela ne doit point surpren-

dre. Les moines viennent tous d'Espagne, où ils ont fait au moins les études nécessaires pour recevoir la prêtrise, tandis que les prêtres séculiers sont presque tous indiens ou métis. Ces prêtres indiens n'ont que la raison naturelle que nulle espèce d'éducation n'a étendue ni fortifiée, attendu qu'il n'existe point de colléges, ni d'écoles aux Philippines. La plupart d'entr'eux savent à peine lire. L'examen qu'ils subissent pour être admis dans les ordres est peu rigoureux, et se borne souvent à des actes apparens de dévotion. Comme les sujets du roi d'Espagne diminuent, et qu'il ne se fait plus, à beaucoup près, autant de moines qu'autrefois, les évêques de Philippines sont obligés d'ordonner jusqu'à leurs valets. L'auteur dit avoir rencontré dans plusieurs villages de ces prêtres qui avaient été laquais de leurs évêques, et que pour cela on nommait encore *muchaho*.

Il y a pour toutes les îles Philippines un archevêque qui réside à Manille, et qui a sous sa juridiction trois évêques placés à Vigan, à Naga et à Zébu. L'archevêque est, ainsi que les évêques, nommé par la cour d'Espagne, et choisi ordinairement parmi les moines. Après les évêques, la place la plus importante est celle de grand-inquisiteur, qui a sous ses ordres des agens civils et religieux, nommés, comme en Espagne, *commis-*

saires du Saint-Office. Le tribunal de l'inquisition, composé en partie de Dominicains, est présidé par l'archevêque, et a le grand-inquisiteur pour rapporteur. Ce tribunal dépend de celui du Mexique, qui juge en dernier ressort tous les procès, et de qui il reçoit toutes ses instructions.

Voici un fait qui se passa pendant le séjour de l'auteur à Manille, et qui prouvera dans quel esprit est dirigé l'inquisition de cette ville.

Le gouverneur de l'île, chez lequel se trouvait alors M. de Sainte-Croix, se faisait lire par son adjudant les *Amours de Henri IV* : ce livre était écrit en français et la traduction s'en faisait de suite. Cet ouvrage ne renferme, comme on sait, rien d'attentatoire aux principes de morale, si ce n'est qu'on y parle d'amour entre le bon Béarnais et une religieuse. Un moine, présent à cette lecture, alla dénoncer le livre et le fait au grand inquisiteur, qui fit une visite de cérémonie au gouverneur pour lui demander le livre en question comme étant porté sur le catalogue des livres défendus par l'inquisition du Mexique. Le livre fut livré de suite et l'affaire en resta là.

La liste des livres défendus est envoyée tous les ans à l'inquisiteur de Manille par le grand inquisiteur du Mexique; elle doit être affichée par-tout et l'est prin-

cipalement dans les sacristies et aux douanes. Non-seulement nos littérateurs français les plus estimés sont portés sur cette liste, mais même encore nos meilleurs ouvrages religieux : c'est ainsi qu'on y voit Bossuet à la suite de Voltaire et les lettres édifiantes à côté des œuvres de Dalembert, etc.

J'ai dit plus haut que les moines des Philippines s'étaient arrogés le droit d'occuper toutes les cures, qui sont au nombre d'environ douze cents, rapportant ensemble environ 200,000 piastres par année ; mais ces douze cents cures ne sont pas aujourd'hui entièrement occupées par des moines européens ; faute de sujets ils ont été obligés d'en céder environ quatre cents aux prêtres indiens, mais ils ont eu soin de ne leur laisser que les moins productives.

Ces moines et ces curés, après la jouissance nette de leurs revenus, comptent pour beaucoup l'avantage de sanctifier leurs fidèles, et pour y parvenir ils ont pris le parti de mettre en pratique, dans toute sa rigueur, le fameux *compelle eos intrare* de l'Evangile. Ils punissent par le fouet, qu'ils manient eux-mêmes ou qu'ils confient aux chefs de villages à leurs ordres, les fautes religieuses, l'oubli de la messe, la non-fréquentation des sacremens, etc., et tous ces malheureux Indiens supportent patiemment ces vexa-

tions ! . . . . . Achevons, par de nouveaux traits, d'esquisser ce tableau désolant des funestes effets de l'ambition démesurée, de la tyrannie et de la puissance de ces prétendus apôtres de l'Evangile.

L'usage, assez commun en Espagne, de baiser la main d'un prêtre ou d'un moine, a passé jusqu'aux îles Philippines. Toutes les fois, surtout après l'*angelus* du soir, que des Indiens apperçoivent un curé, ils vont à sa rencontre et lui baisent respectueusement la main. Quand la cloche de l'*angelus* se fait entendre tous les travaux doivent cesser; l'on doit rester debout et prier jusqu'à ce que la cloche ne sonne plus; les personnes, même en voiture, sont tenues de s'arrêter et d'en descendre.

Les maisons curiales des moines sont toutes très-bien bâties et si vastes qu'on pourrait y loger plusieurs familles. Leurs églises sont également très-spacieuses, très-belles et très-bien ornées. Il y a une grande différence entre ces fastueuses habitations des moines et les modestes presbytères des prêtres séculiers. A peine dans ces derniers le curé y est-il logé, et leurs églises ne sont que de bambou. Il s'en faut de beaucoup aussi que les Indiens aient pour les prêtres de leur nation la même considération que pour les moines espagnols. *Ceux-ci*, disent-ils, *commandent et les autres prient.* Néan-

moins le nombre de ces prêtres est très-considérable : c'est à qui des Indiens ou métis aura le bonheur d'en posséder un dans sa famille.

« Dans les différentes visites que j'ai faites dans les villages, raconte M. de Sainte-Croix, je me suis apperçu que les curés menaient une vie assez triste, mais peu conforme aux canons de l'Eglise. Tous, je n'en excepte aucun, ont entr'autres usages, celui de se faire servir par les vierges du village, de quatorze à quinze ans ; et je fus extrêmement surpris de voir un père franciscain, curé d'un village au bord du lac de Bay, et dans la force de l'âge, avoir au moins vingt de ces vierges à son service, deux toujours à ses côtés, l'une pour lui porter son indispensable *tabaco* (cigare), et l'autre le feu qui devait l'allumer. A ce luxe les moines, quoique d'ordres mendians, ajoutent celui des chevaux, des voitures, des domestiques ».

La semaine sainte est une époque digne de remarque dans ce pays. C'est le moment du triomphe des moines et du fanatisme. Sermons, rosaires, processions, stations, tout se succède sans interruption. L'auteur vit des insulaires pénitens qui faisaient leurs stations absolument nuds, la tête couronnée d'épines et se faisant rigoureusement fouetter par des enfans, devant la porte de l'église. D'autres moins fervens dans leurs prières, se contentaient de traîner de très-lourdes chaînes. Il vit encore dans l'église de Binondo, où il eut la curiosité d'aller entendre prêcher, un spectacle véritablement barbare.

« On avait, dit-il, attaché le Christ à une croix; sa tête remuait par le moyen d'une ficelle. Au moment où le prédicateur disait : Voilà celui qui va mourir pour vous racheter; ce sont vos péchés qui le font mourir, il fit voir aux auditeurs le Christ, dont le marguillier tirait la ficelle pour représenter un homme dans les angoisses de la mort. Après deux ou trois signes de tête, le prédicateur s'écria : *il est mort !* Ce n'est pas tout; voici que d'autres sacristains mettent le feu à l'artifice qui était placé sous l'autel; toute l'église se remplit de fumée et de bruit. Dans la charpente plusieurs personnes faisaient rouler des boulets qui devaient représenter le tonnerre à l'instant où le voile du temple se déchire. L'épouvante régnait dans tous les cœurs, et plusieurs femmes se trouvèrent extrêmement indisposées ».

Ce ramas de superstitions, qui rendrait la religion ridicule, si l'on pouvait la confondre avec des pratiques aussi absurdes, fait que le séjour de Manille devient insupportable à tout étranger, et surtout à celui qui a le malheur d'y tomber malade.

« Le fanatisme des moines, dit M. de Sainte-Croix, l'assiége dans son lit de détresse et le poursuit jusqu'au-delà du tombeau, surtout s'il est protestant. Il ne cesse d'être harcelé par une foule de prêtres qui se relayent continuellement pour tourmenter son ame au bord de la tombe, le pressant d'abjurer la religion de ses pères et les principes dont ses premières années ont été imbues. S'il a le courage de s'y refuser, on lui donne pour sépulture les bords d'où la mer vient de retirer ses eaux, encore est-ce par une grace particulière.... Mais si l'aspect de la mort est terrible pour l'étranger qui meurt à Manille, il n'est guère moins effrayant pour l'habitant catholique du pays. Imaginez que des églises on apporte dans la chambre du malade, quantité de saints en bois beaucoup plus grands

que nature. On place devant eux une infinité de cierges allumés ; la chaleur que ces lumières communiquent, sur-tout dans un climat déjà si chaud, contribue beaucoup à tuer le malade. A ce fléau, joignez un prêtre qui exhorte continuellement le mourant à faire des actes de contrition ; au lieu de lui donner les douces consolations que les circonstances exigent, il lui montre le paradis fermé et l'enfer qui s'ouvre sous sa tombe. Approche-t-il du moment fatal? On l'encapuchonne de l'habit de saint François, habit de bure et beaucoup trop chaud, même pour un homme qui se porterait bien. Quoique vous fassiez, il faut pour gagner le ciel, que vous perdiez la vie avec ce vêtement. N'est-ce pas souffrir de terribles angoisses que de mourir ainsi »?

Les lettres suivantes contiennent une espèce de description géographique des sept provinces de l'île de Luçon, de celles de l'île de Mindanao, de la presqu'île de Camarinès, de l'Archipel, des Bissayes, etc. Ces descriptions forment une masse de renseignemens d'autant plus précieux, que toutes ces contrées n'avaient jusqu'à présent été qu'imparfaitement visitées par les voyageurs, et qu'en second lieu la plupart de ceux-ci, dans leurs relations des îles Philippines, s'étaient contentés de nous parler de la ville de Manille, capitale de l'île de Luçon et de ses environs. Il ne fallait rien moins qu'un séjour aussi long que l'a été celui de M. de Sainte-Croix dans ce pays, et un zèle égal au sien, pour parvenir à se procurer la foule de documens de toute espèce dont il a enrichi cette partie de

son voyage. Il est à désirer, pour le bien de la science, que sa constance et ses soins trouvent des imitateurs, et qu'à l'avenir nos voyageurs ne se bornent plus, comme ils l'ont fait quelquefois, à aller *toucher* le port d'un pays éloigné, pour acquérir le droit d'en publier une relation fastueuse, frauduleusement composée dans le cabinet, avec le secours des livres de leurs devanciers, et les ressources toujours plus commodes de l'imagination.

L'étendue considérable de cet extrait ne me permet plus de m'arrêter aux lettres dont je viens de parler, non plus qu'aux quatre suivantes qui terminent le volume, et où l'on trouvera des apperçus très-utiles sur les forces espagnoles aux Philippines, les impôts et le commerce de ces [illegible] suis donc forcé malgré moi de renvoyer à l'ouvrage même les personnes qui désireront connaître ces détails.

Le troisième volume du *Voyage de M. de Sainte-Croix* contient en général moins de choses que les précédens. L'on ne doit pas en être surpris. Nous possédons déjà un si grand nombre d'ouvrages sur la Chine; en second lieu, les relations de l'ambassade de lord Macartney, publiées, l'une par Georges Staunton, l'autre par Jean Barrow, et le voyage de M. de Guignes qui a paru récem-

ment, ont tellement agrandi nos connaissances sur cet empire, qu'un voyageur qui, comme M. de Sainte-Croix, se borne à aller à Canton, ville la plus fréquentée des Européens, et qui a déjà été plusieurs fois décrite, ne peut guères espérer d'y recueillir des renseignemens différens de ceux que d'autres nous en ont déjà rapportés avant lui. Je ne prétends pas dire, au reste, que la Chine nous soit suffisamment connue, et que nous n'ayons plus rien de nouveau à en apprendre. Quelques parties seulement de ce vaste empire, celles qui avoisinent les côtes du sud et de l'est, ont été visitées par les Européens. Il en reste de bien plus considérables à l'intérieur et au nord, sur lesquelles nous n'avons que des relations imparfaites et peu dignes de foi; mais ce ne sera pas probablement de longtemps que les voyageurs pourront y pénétrer. On sait que les Chinois sont ombrageux, et n'aiment point à recevoir la visite des étrangers; et que, quand ils remarquent que ceux-ci témoignent trop de curiosité, ou leur font trop de questions sur leur gouvernement et leurs mœurs, ils trouvent toujours quelque moyen poli de les éconduire promptement.

Le bâtiment qui portait M. de Sainte-Croix côtoya l'île de Luçon et fut forcé par un coup de vent de venir se réfugier

à Solomagué, petit port situé près du cap Badajor, à la pointe septentrionale de l'île de Luçon. Le commandant du vaisseau n'ayant pas jugé convenable de se remettre en mer avant que la mousson ne fût entièrement changée, notre voyageur profita de ce délai pour prendre une maison au village de Cabogao. Il rencontra dans ce village le provincial des Augustins de Manille, qu'il avait beaucoup connu dans cette ville, et qui faisait l'inspection des cures de son ordre. Ce religieux proposa à M. de Sainte-Croix de l'accompagner, et celui-ci y consentit, charmé de trouver cette occasion de parcourir la province; instruit d'ailleurs par ce provincial qu'on lui préparait une grande fête dans un village voisin, il était curieux de connaître de quelle manière les moines recevaient leur supérieur. Ce qui se passa à cette réception était en effet digne de remarque, le lecteur en jugera.

« Tous les Indiens se tenaient prêts à recevoir le provincial, le capitaine del Poeblo à leur tête. Parmi les circonstances extraordinaires de la fête, je remarquai un régiment de deux cents jeunes filles assez bien vêtues et de l'âge de 13 à 14 ans, faisant l'exercice avec des fusils de bois. Dans la langue du pays, on donne le nom de *Balazaz*, qui veut dire pucelle, à ce régiment féminin. L'exercice se fit devant les pères Augustins, au son du tambour et avec une dextérité admirable. J'aurais ri de bon cœur, ne fût-ce que de cette idée seule que des manœuvres militaires par des filles de l'âge de celles-là dussent

s'exécuter en présence des révérends pères Augustins ; mais j'eus l'extrême prudence de me contenir ; les bons pères ne m'auraient pardonné ni mon sourire, ni mes réflexions sur la règle de l'ordre. Après les jeunes filles parut un régiment de jeunes garçons, armés d'arcs et de flèches ; les évolutions faites, il y eut le soir comédie et musique. La table fut d'abord servie par les principaux du village, au nombre de plus de cent, puis on fut régalé pendant le repas d'une musique indienne ; savoir, plusieurs violons et basses qui servaient aux beaux jours de fêtes dans l'église. Plus de deux cents plats se succédèrent pour le souper de huit personnes, et dans cette profusion pas un seul n'était mangeable. Le repas était composé d'une vache, d'un veau, d'un cochon, d'un mouton, et même d'un cerf. Quant aux chapons, poules et poulets, on ne pouvait les nombrer ».

Le lendemain, même cérémonie dans un autre village, excepté qu'il y eut de plus que la veille un ballet d'enfans de cinq ou six ans, qui dansèrent à merveille, et une danse de tinguyannes. Elle consiste à se mettre sur deux colonnes, à chacune desquelles est un chef qui fait diverses figures avec un mouchoir, et qui sont à l'instant imitées par tous les danseurs de la colonne ; le soir il y eut comédie-bouffonne. Qui eût cru que l'art de la danse eût pu pénétrer jusqu'au fond de l'Asie, dans un pays presque sauvage, et qu'on y retrouverait nos sauteurs de Nicolet et jusqu'au *bataillon des amours* des jeux gymniques !

M. de Sainte-Croix arriva à Macao le 19 Mars 1807, et y resta six mois. Ce qu'il dit des habitans, des édifices et des

jardins de cette ville, moitié chinoise et moitié portugaise, n'offre rien de remarquable.

Les six lettres suivantes sont consacrées à des objets relatifs au commerce. L'auteur y traite tour à tour de la douane, des négocians et des courtiers chinois, des impôts établis sur l'entrée et la sortie des marchandises, de la compagnie anglaise et des autres compagnies européennes établies à Canton, des monnaies, poids et mesures chinoises, etc. Elles sont accompagnées des tableaux détaillés des importations et exportations faites pendant les années 1804, 1805 et 1806.

Le volume est terminé par un mémoire de soixante-dix pages, très-circonstancié et très-instructif, sur les dernières révolutions survenues à la Cochinchine et au Tonquin. L'auteur doit ces détails à l'amitié d'un missionnaire qu'un séjour de dix huit ans dans ces contrées a instruit de beaucoup de faits particuliers à ce royaume, et au roi actuellement régnant.

Je ne dirai qu'un mot du style de l'auteur; il est en général peu élevé et d'une simplicité qui dégénère quelquefois en familiarité. Mais ce défaut est en partie caché par la forme de lettres qu'il a donnée à sa relation, et qui admet beaucoup de tournures et de locutions communes qui ne seraient point reçues dans

un discours suivi. Au reste, ceci n'ôte rien au mérite réel du livre, considéré comme ouvrage historique ; comme le dit l'auteur dans sa préface, il vaut mieux chercher à instruire son lecteur par un récit simple et fidèle, que de l'éblouir ou l'amuser par des déclamations déplacées. Néanmoins si, comme je n'en doute pas, son ouvrage obtient les honneurs d'une seconde édition, je conseillerai à M. de Sainte-Croix de revoir un peu le style de quelques parties de l'ouvrage, et d'en faire disparaître quelques-unes des taches que je viens d'indiquer, comme aussi de remplacer par des cartes d'une plus grande échelle et d'une meilleur composition, celles qui font partie de sa première édition.

J. T. Verneur.

OEuvres de Massillon, évêque de Clermont, édition nouvelle. Prix, 7 fr., et 8 fr. 50 c. par la poste. (Il en paraît dans ce moment six vol.) A Paris, chez Renouard, libraire, rue Saint-André-des-Arcs.

Lorsque Voltaire fit pour l'Encyclopédie un article, peut être trop abrégé et trop incomplet sur l'*éloquence*, il ne cita que deux exemples, tous deux éga-

lement bien choisis, et dont l'un était d'autant plus piquant, qu'étant tiré de Mézerai, écrivain qui ne passe point pour éloquent, il excitait autant de surprise qu'il pouvait causer de plaisir; l'autre était emprunté d'un des discours les plus célèbres de Massillon. Voltaire ne crut donc pouvoir recueillir, ni dans Bourdaloue, ni dans Bossuet, rien qui fût au-dessus du morceau que lui fournissaient les œuvres de l'évêque de Clermont; et en effet, si l'éloquence de Bossuet est généralement plus nerveuse et plus élevée que celle de Massillon; si la manière de Bourdaloue est plus serrée, plus rapide et plus impérieuse dans son ensemble: les compositions de ces deux illustres orateurs n'offrent peut-être pas un aussi grand nombre de morceaux qui, détachés et pris à part, soient propres à donner l'idée de ce que peut produire le talent de l'éloquence, dans son plus haut degré d'énergie et de perfection: les sermons de l'évêque de Clermont abondent en morceaux de ce genre, et dans tous les autres orateurs je n'en connais aucun qui soit supérieur à celui que Voltaire a cité. Je me propose de le remettre ici sous les yeux des lecteurs; mais je prie qu'on me permette auparavant de transcrire l'exemple tiré de Mézerai: c'est une petite digression qui ne paraîtra peut-être pas trop déplacée dans un article qui est voué

à l'éloquence même, puisqu'il est consacré à l'examen des œuvres d'un de nos plus grands orateurs.

Henri IV, avec très-peu de troupes, était pressé auprès de Dieppe par une armée de trente mille hommes; quelques courtisans lui conseillèrent de se retirer en Angleterre : voici ce que lui dit, au rapport de Mézerai, le maréchal de Biron, pour le détourner de prendre ce parti : « Quoi ! Sire, on vous conseille de vous embarquer, comme s'il n'y avait point d'autre moyen de conserver votre royaume que de le quitter ! Si vous n'étiez pas en France, il faudrait percer au travers de tous les hasards et de tous les obstacles pour y venir; et maintenant que vous y êtes, on voudrait que vous en sortissiez ! Et vos amis seraient d'avis que vous fissiez de votre bon gré ce que le plus grand effort de vos ennemis ne saurait vous contraindre de faire ! En l'état où vous êtes, sortir de France seulement pour vingt-quatre heures, c'est s'en banir pour jamais. Le péril, au reste, n'est pas si grand qu'on vous le dépeint : ceux qui nous pensent envelopper sont, ou ceux mêmes que nous avons tenus enfermés si lâchement dans Paris, ou gens qui ne valent pas mieux, et qui auront plus d'affaires entr'eux mêmes que contre nous. Enfin, sire, nous sommes en France, il nous y faut enterrer; il s'agit d'un royaume,

il faut l'emporter ou y perdre la vie : et quand même il n'y aurait pas d'autre sûreté pour votre sacrée personne que la fuite; je sais bien que vous aimeriez mieux mille fois mourir de pied ferme que de vous sauver par ce moyen; votre majesté ne souffrirait jamais qu'on dise qu'un cadet de la maison de Lorraine lui aurait fait perdre terre, encore moins qu'on la vît mendier à la porte d'un prince étranger. Non, sire : il n'y a ni couronne, ni honneur pour vous au-delà de la mer. Si vous allez au-devant du secours de l'Angleterre, il reculera; si vous vous présentez au port de la Rochelle en homme qui se sauve, vous n'y trouverez que des reproches et du mépris. Je ne puis croire que vous deviez plutôt fier votre personne à l'inconstance des flots et à la merci de l'étranger, qu'à tant de braves gentilshommes et tant de vieux soldats qui sont prêts à lui servir de remparts et de boucliers; et je suis trop serviteur de votre majesté pour lui dissimuler que si elle cherchait sa sûreté ailleurs que dans leur vertu, ils seraient obligés de chercher la leur dans un autre parti que le sien ».

On ne saurait trouver, je crois, dans aucun historien de l'antiquité, une harangue d'un tour plus vif et plus éloquent que ce discours; mais je ne sais si Démosthènes lui-même, cet orateur si fécond en mouvemens frappans et sublimes, a

rien d'un plus grand effet que le morceau suivant de Massillon. Il avait entretenu ses auditeurs des difficultés du salut et du petit nombre des élus, avec un développement de pensées et de preuves proportionné à l'importance du sujet ; tout-à-coup, appliquant, par une restriction admirable, à son seul auditoire, tout ce qu'il a dit des hommes en général, il s'écrie : « Je vous regarde comme si vous étiez seuls sur la terre, et voici la pensée qui m'occupe et qui m'épouvante : je suppose que c'est ici votre dernière heure et la fin de l'univers ; que les cieux vont s'ouvrir sur vos têtes, Jésus-Christ paraître dans sa gloire au milieu de ce temple ; et que vous n'y êtes assemblés que pour l'attendre, et comme des criminels tremblans à qui l'on va prononcer, ou une sentence de grace, ou un arrêt de mort éternelle : car vous avez beau vous flatter, vous mourrez tels que vous êtes aujourd'hui ; or, je vous demande, et je vous le demande frappé de terreur, ne séparant pas en ce point mon sort du vôtre, et me mettant dans la même disposition où je souhaite que vous entriez ; je vous demande donc : si Jésus-Christ paraissait dans ce temple, au milieu de cette assemblée, la plus auguste de l'univers, pour nous juger, pour faire le terrible discernement des boucs et des brebis,

croyez-vous que le plus grand nombre de tout ce que nous sommes ici fût placé à la droite ? Croyez-vous que les choses, du moins, fussent égales ? Croyez-vous qu'il s'y trouvât seulement dix justes » ? — L'orateur fait ensuite l'énumération de toutes les espèces de pécheurs qui peuvent se trouver dans l'assemblée, et reprend ainsi : « Retranchez ces quatre sortes de pécheurs de cette assemblée sainte ; car ils en seront retranchés au grand jour. Paraissez maintenant, justes ; où êtes-vous ? Restes d'Israël, passez à la droite ; froment de Jésus-Christ, démêlez-vous de cette paille destinée au feu : ô Dieu, où sont vos élus ? Et que reste-t-il pour votre partage ?....... Mes frères, notre perte est presque assurée, et nous n'y pensons pas » !!

Tout le monde sait que l'auditoire, effrayé de ces terribles images, se leva de terreur ; c'est un des plus beaux triomphes de l'art oratoire ; Bossuet seul en obtint un pareil, lorsqu'il fit retentir, comme la foudre, ces paroles à jamais célèbres dans les fastes de l'éloquence : *Madame se meurt; Madame est morte.* On cite un trait qui honore la dialectique pressante et irrésistible de Bourdaloue : frappé d'un argument où se faisait sentir toute la logique de cet orateur, un des plus grands seigneurs de la cour ne put s'empêcher de s'écrier, malgré la majesté

du lieu et le respect dû à l'auditoire : *il a raison !* Quel temps pour l'éloquence ! Quels orateurs ! Et quel effet ne produisaient-il pas ! Mais aucun d'eux n'a obtenu aussi souvent de Massillon ce genre de succès qui se signale par les émotions spontanées et manifestes de tout un auditoire ; et ces émotions qu'il produisait étaient de plus d'une espèce : la première fois qu'il prêcha devant le roi, et devant la cour la plus polie et la plus brillante de l'univers, il sut mêler si habilement, dans l'exorde de son discours, le charme de la louange à la sévérité de l'évangile, qu'il fût interrompu par un murmure d'admiration et d'applaudissement involontaire. Qu'elles étaient en effet délicates, ces louanges que le goût exquis de l'orateur avait tournées en instructions, et que le choix de son sujet remplissait de sensibilité ! Son texte était : *Heureux ceux qui pleurent* ; et s'adressant au roi : » Sire, lui dit-il, si le monde parlait ici à la place de Jésus-Christ, sans doute il ne tiendrait pas à votre majesté le même langage : Heureux le prince, vous dirait-il, qui n'a jamais combattu que pour vaincre ; qui n'a vu tant de puissances armées contre lui que pour leur donner une paix plus glorieuse, et qui a toujours été plus grand ou que le péril, ou que la victoire !..... Ainsi parlerait le monde ; mais, sire, Jésus-Christ ne parle pas

comme le monde ». J'engage toutes les personnes sensibles à l'éloquence à relire cet exorde, que je ne puis transcrire ici tout entier, et qui est un des plus admirables chef-d'œuvres de l'art ; je n'en connais aucun qui puisse lui être comparé, si ce n'est peut-être, dans un autre genre, l'exorde de l'oraison funèbre du maréchal de Turenne par Fléchier.

De toutes les péroraisons françaises la plus belle, sans contredit, est celle de l'oraison funèbre du grand Condé ; mais, en général, les péroraisons de Bossuet n'ont rien de très-remarquable : ce n'est pas dans cette partie de la composition oratoire que son talent trouvait son application la plus naturelle et la plus heureuse ; les péroraisons de Bourdaloue ne sont que de beaux résumés ; c'est dans Massillon qu'il faut chercher le plus d'exemples de ce pathétique qui semble devoir régner sur-tout dans la péroraison. Bossuet excelle par le sublime, Bourdaloue par le raisonnement, Massillon par l'expression des sentimens doux et tendres ; presque toutes les péroraisons du *Petit Carême*, de cette partie de ses OEuvres qu'un illustre littérateur a beaucoup trop rabaissée, et qu'il a même calomniée, sont des chef-d'œuvres de grace et de sensibilité : qu'on se représente Massillon formant des vœux à

la fin de chacun des discours du *Petit Carême* pour un roi enfant, échappé des ruines de toute sa famille ! Quelle situation ! Mais aussi quelle éloquence ! « Jettez les yeux sur lui, du haut du ciel, grand Dieu, et voyez ici à vos pieds cet enfant auguste et précieux, la seule ressource de la monarchie, l'enfant de l'Europe, le gage sacré de la paix des peuples et des nations. Les entrailles de votre miséricorde n'en sont-elles pas émues ? Regardez-le, grand Dieu, avec les yeux et la tendresse de toute la nation ; écoutez la première voix de son cœur innocent, qui vous dit ici, comme autrefois un saint roi : Dieu de mes pères, regardez-moi..... sauvez le fils d'Alélaïde, des Blanches, des Clotildes, et de tant de pieuses princesses, qui me portent encore devant vous dans leur sein, et comme l'enfant de leur amour et de leurs plus chères espérances, etc., etc. ». L'enfant-roi était à genoux au pied de l'autel, quand l'orateur prononçait, du haut de la tribune sacrée, ces attendrissantes paroles, qui tiraient des larmes aux plus endurcis d'une cour frivole et corrompue, et qui nous pénètrent encore aujourd'hui du sentiment le plus vif et le plus tendre : les péroraisons du *Petit Carême* suffiraient pour le placer parmi les plus beaux monumens non-seulement de la littérature française, mais de l'éloquence en général ;

et l'on a prétendu que le *Petit Carême* avait contribué à corrompre le goût ! Quel étonnant paradoxe ! Honneur au libraire, plein de zèle et de lumière, qui, sans examiner si l'éloquence sacrée jouit aujourd'hui du même degré d'estime qu'autrefois, reproduit les OEuvres d'un de nos plus grands orateurs chrétiens ! L'édition est aussi brillante qu'elle est pure et correcte ; elle a sur-tout, comme le dit l'éditeur lui-même, avec beaucoup de précision et de grace, « cette élégante netteté qui captive le lecteur, et souvent même, sans qu'il s'en doute, lui fait trouver plus agréable une lecture qu'elle lui rend plus facile ». Un *avis du libraire*, en tête du premier volume, fait connaître le plan de cette réimpression, et l'éditeur nous apprend que si elle est suffisamment encouragée, « Bourdaloue suivra immédiatement après, imprimé de même, et avec les mêmes soins ». Personne n'est plus en état que le libraire-éditeur de bien conduire et de bien exécuter de telles entreprises : tout le monde sait que M. Renouard est un de nos plus savans bibliographes.

Y.

Histoire de France, pendant le dix-huitième siècle; par Charles Lacretelle, professeur d'histoire à l'université impériale. Tome IV. — A Paris, chez F. Buisson, rue Gît-le-Cœur, n°. 10.

Les trois premiers volumes de cette histoire avaient obtenu des suffrages unanimes; aucune censure n'en avait interrompu le concert : c'était un nouveau genre d'épreuve et de sanction qui manquait à la gloire de l'auteur. Le jury des prix décennaux s'est empressé de le procurer. On n'a pas vu sans surprise ce grave et respectable tribunal entasser dans son jugement sur l'ouvrage de M. Lacretelle des éloges et des reproches tellement contradictoires, qu'ils se détruisent les uns les autres, et qu'en définitif il ne subsiste plus ni louange, ni blâme. « C'est, a-t-on dit d'abord, le tableau le plus complet des événemens publics où la France s'est trouvée intéressée pendant la première moitié du dix huitième siècle..... Les faits y sont présentés avec exactitude; la narration est claire et rapide; le style est généralement facile et correct; enfin l'ouvrage offre une instruction suffisante, présentée sous une forme agréable et quelquefois intéressante »

Cela est net et positif : exactitude dans les faits, clarté et rapidité dans la narration, facilité et correction dans le style, voilà des éloges qui, en soi, semblent n'admettre aucune restriction. « Tous ces titres, ajoute le jury, sont balancés par des imperfections de plus d'un genre ». On doute d'abord qu'un historien qui réunit toutes les qualités les plus essentielles du genre, puisse avoir des défauts qui les *balancent*. Toujours est-on certain que ces défauts ne seront pas le contraire de ces qualités, c'est-à-dire, que l'inexactitude des faits ne sera pas reprochée à celui qu'on a loué de son *exactitude;* qu'on n'accusera pas de manquer d'instruction celui en qui l'on a remarqué une *instruction suffisante*, etc. Eh bien! l'on est dans l'erreur. « M. Lacretelle n'a fait aucune recherche pour constater la vérité de quelques faits importans;... il serait aisé de relever plusieurs inexactitudes dans d'autres faits. En général il y a peu de critique dans son ouvrage, et la partie politique surtout, y est traitée superficiellement.... Dans les portraits qu'il trace du caractère des principaux personnages, la justesse de certains traits peut être contestée... M. Lacretelle recherche trop des anecdotes satiriques souvent suspectes;... il a répété, sans un examen assez sévère, des imputations calomnieuses, etc. »

Je demande maintenant ce que sont devenues cette *instruction suffisante* et cette *exactitude avec laquelle les faits sont présentés?* Se montre-t-il *suffisamment instruit*, celui qui *n'a fait aucune recherche pour constater la vérité des faits importans*, qui *a mis peu de critique dans son ouvrage*, et qui *a traité trop superficiellement la partie politique sur-tout?* A-t-il présenté les faits avec exactitude, celui en qui *il serait aisé de relever plusieurs inexactitudes*, en qui *la justesse de certains traits peut être contestée*, qui *recherche trop des anecdotes satiriques, souvent suspectes*, et qui *a répété des imputations calomnieuses sans un examen assez sévère?* Qu'aurait dit de plus, de quelle autre sorte se serait exprimé le critique qui aurait voulu prouver que M. Lacretelle manquait d'exactitude et d'instruction, c'est-à dire, absolument le contraire de ce que le jury avait établi d'abord? Le jury pourrait vouloir expliquer ces étranges contradictions, en disant que l'éloge n'est exprimé que généralement et sauf restriction; que l'ouvrage, dans la totalité, rempli d'instruction et d'exactitude, pèche pourtant sous ces deux rapports dans plusieurs de ses parties, et que la justice voulait qu'il en fût fait mention. Je répondrais alors au jury que, par leur répétition fréquente et leur nom-

breuse réunion, toutes ces expressions partitives et proportionnelles, *plusieurs*, *quelques-uns*, *certains*, *quelquefois*, *trop* ou *trop peu*, etc., détruisent à mesure et finissent par ruiner complettement l'éloge qu'elles ont l'air seulement de vouloir modifier et restreindre. On pourrait défier le jury de placer à la fin de son jugement sur l'ouvrage de M. Lacretelle la phrase louangeuse qu'il a mise au commencement. Je propose une épreuve facile à faire : que mes lecteurs veuillent bien parcourir une seconde fois des yeux la longue série des reproches articulés contre l'historien sur son défaut de recherche, d'exactitude, de critique, de justesse et autres griefs, et qu'ensuite ils se la représentent terminée par ces mots en forme de conclusion : *bref, l'ouvrage offre une instruction suffisante, et les faits y sont présentés avec exactitude* : certainement ils seront frappés de cette chute, comme d'une des plus fortes inconséquences qui soient jamais sorties d'un cerveau humain. Je me suis attaché seulement à ce qui concerne l'exactitude et l'instruction, parce que ce sont-là les points les plus importans; j'aurais pu démontrer avec la même facilité que le jury, toujours abusant de la faculté de restreindre, a pareillement annihilé les éloges qu'il avait cru d'abord devoir accorder à la clarté et à la

rapidité de la narration, ainsi qu'à la facilité et à la correction du style. C'est sur-tout cette louange donnée à la *forme agréable et quelquefois intéressante* de l'ouvrage, qu'il devient impossible de retrouver sous un amas de reproches qui excluent, qui étouffent pour ainsi dire toute idée d'agrément et d'intérêt, tels que le défaut de liaison entre les faits, ceux-ci dépouillés des circonstances qui les accompagnent et les expliquent, la sécheresse et le décousu qui en résulte, et plusieurs autres vices de ce genre. Mais une espèce de critique toute particulière et que M. Lacretelle seul a subie, c'est celle qui le compare successivement à trois des écrivains qui ont retracé la même époque, remarque en quoi il diffère de chacun d'eux, et tourne contre lui toutes ces différences comme autant de sujets de blâme. « Il est resté, dit-on, fréquemment au-dessous de ses *modèles* ». L'expression de *modèles* est d'une impropriété perfide, s'appliquant à Saint-Simon et à Duclos : un historien ne prend point pour *modèles* des auteurs de mémoires, et ceux-ci trouvent dans la liberté du genre des ressources qui sont totalement interdites à l'autre. « En suivant Saint-Simon, Voltaire et Duclos, il n'a ni l'énergie originale du premier, ni l'élégance naturelle et piquante du second, ni le trait ferme et précis du der-

nier ». M. Lacretelle pourrait avouer sans confusion qu'il n'a pas, du moins au même degré que ces trois écrivains célèbres, la qualité qui caractérise chacun d'eux. Chacun d'eux n'est-il pas aussi privé du mérite particulier qui distingue les deux autres? Voltaire a-t-il l'*énergie originale* de Saint-Simon, et Saint-Simon l'*élégance naturelle et piquante* de Voltaire? Que veulent dire ces distinctions? Hors des trois qualités que l'on cite, n'en existe-t-il pas quelque autre qui puisse honorablement caractériser la manière d'un historien, telle, par exemple, que la noblesse et la gravité? D'ailleurs, pourquoi le jury n'a-t-il pas aussi appliqué cette espèce de critique relative, aux autres genres d'ouvrages soumis à son examen? Pourquoi n'a-t-il pas dit d'un auteur de tragédie, qu'il n'avait pas la sublimité de Corneille, la diction enchanteresse de Racine, et le pathétique entraînant de Voltaire? Cela n'eût pas été plus injuste, et c'est alors surtout que l'expression de *modèles* eût été bien plus convenable.

Ces éloges si habilement neutralisés par tous les reproches contraires, et ces formes extrajudiciaires employées seulement contre l'historien du dix-huitième siècle, ne sont rien en comparaison de la phrase qui termine le jugement porté sur son ouvrage. « Il serait possible de faire des

reproches encore plus graves au troisième volume, que l'auteur a publié depuis la clôture du concours ; mais, par cette considération même, le jury est dispensé d'en faire l'analyse ». Ce n'est point ici le lieu d'examiner si ce troisième volume mérite en effet des reproches *encore plus graves* que les deux autres qui, comme on a pu voir, en ont encouru d'assez graves et d'assez nombreux surtout : mais comment le jury s'est-il décidé à flétrir de ce blâme, d'autant plus nuisible qu'il est plus vague, un volume qui n'était nullement justiciable de sa censure, puisqu'il avait été publié *depuis la clôture du concours ?* Il est, dit-il, *dispensé, par cette considération même, d'en faire l'analyse.* Mais cette même considération, sans parler de celles de la justice et de la bienséance, le *dispensait* aussi d'en faire la satire. La phrase du jury n'est-elle pas l'équivalent exact de celle-ci ? *Nous n'avons pas le droit de vous juger, mais nous vous condamnons.*

Le quatrième volume, dont j'ai à rendre compte, est formé de trois *livres*, et la plus grande moitié de cet espace est remplie par le ministère du duc de Choiseul : le reste contient les trois dernières années du règne de Louis XV, et les deux premières du règne de son infortuné successeur. Avant d'entamer le récit des événemens qui, en terminant honteusement

l'un de ces règnes, ont si terriblement influé sur les destinées de l'autre, l'historien s'excuse de ce qu'il va le retracer avec plus d'étendue et de détails qu'ils ne semblent le mériter. « Si le règne de Louis XV, dit-il, eût été suivi d'un règne prospère qui, par son énergie, eût réparé les torts de la mollesse et de l'irrésolution, l'historien pourrait tracer avec une rapidité dédaigneuse le tableau des douze dernières années de ce monarque; il indiquerait les désordres d'une cour énervée, heureux d'en voiler les détails.... Mais les malheurs, la chute et la mort de Louis XVI font une loi de rechercher avec plus de scrupule, de retracer avec plus de sévérité les fautes de son aïeul, et de saisir, dans des événemens frivoles en apparence, les pronostics ou les mobiles d'une révolution terrible ». L'auteur établit ensuite une distinction plus juste encore qu'ingénieuse entre les différentes manières de traiter l'histoire, suivant la forme différente des gouvernemens dont il faut décrire la marche et l'action. Il fait sentir parfaitement l'avantage qu'ont eu les historiens de l'antiquité qui, ayant à peindre soit les agitations d'une démocratie, soit les révolutions d'un état despotique, pouvaient, dans l'un et dans l'autre cas, ne mettre en scène à-la-fois qu'un petit nombre d'imposans personnages, donnant l'impulsion

aux divers partis par la seule force du caractère, ou changeant par quelque catastrophe subite la destinée d'un grand peuple. Il prouve que les monarchies tempérées des temps modernes offrent un tableau beaucoup plus compliqué. « C'est surtout, dit-il, depuis les grande découvertes des 15e. et 16e. siècles que les noms et les faits historiques se multiplient. L'opinion règne; les nations veulent concourir à leurs destinées : les souverains éprouvent une résistance inaccoutumée..... L'opinion qui dans le principe n'avait ni un but fixe, ni un mouvement progressif, devient plus constante dans ses vœux, à mesure que le gouvernement paraît plus mobile dans ses résolutions. On dirait qu'il s'est formé une démocratie factice. Tout homme qui prend de l'empire sur ses contemporains, soit en excitant l'enthousiasme, soit en armant la raison, soit en lançant le ridicule, possède, autant et plus qu'un ministre, qu'un roi, le privilége d'amener de grands événemens. L'écrivain qui ne peut méconnaître la puissance de ces divers mobiles, désespère de les présenter avec ordre, avec clarté. Il s'embarrasse de ses propres conjectures et se défie du sentiment qui a pu les lui dicter. Quelque travail qu'il s'impose, il sent qu'un travail du même genre reste à faire à ses lecteurs ». Cette manière de saisir et de présenter

les difficultés de son sujet, est d'un écrivain qui saura bien les surmonter.

M. Lacretelle, qui envie aux historiens de l'antiquité la majestueuse simplicité de leurs sujets, me paraît avoir emprunté assez heureusement un des artifices de leur composition ; je veux parler de ces discours directs où l'on fait dire à ses personnages ce que, d'après leur caractère ou leur intérêt connu, ils ont pu dire ou penser dans une circonstance donnée. On a blâmé, peut-être avec raison, les harangues politiques ou militaires que les historiens anciens mettent dans la bouche de leurs personnages, parce qu'une harangue est donnée pour un fait, et que fort souvent les circonstances du lieu, du temps ou de la personne, ne permettent pas de croire que ce fait ait eu réellement lieu, ou du moins qu'il se soit passé exactement comme on le raconte : mais la vérité ne peut être blessée par ces sortes de discours que l'on présente comme de pures suppositions, et qui ne sont qu'un moyen plus vif, plus animé d'exposer les sentimens dont toute une classe de la société était affectée dans quelque conjoncture importante, les désirs ou les craintes que sa position lui suggérait, et enfin les raisonnemens que lui dictait son intérêt ou sa passion. M. Lacretelle en a fait particulièrement usage dans l'histoire de la destruction des

Jésuites, événement dans lequel la cour, le clergé, les parlemens, les jansénistes et les philosophes prenaient parti, soit d'une manière opposée, soit plutôt d'une même manière, mais par des motifs fort différens.

Je ne puis suivre l'historien dans la route qu'il se fraie à travers tant d'événemens, de personnages, de partis et d'intrigues de tout genre. Sa marche y est à-la fois ferme et prudente; quelquefois rallentie par des observations nécessaires, ou même par des pas rétrogrades que la position des divers objets lui commande, elle n'est jamais incertaine ni embarrassée. D'intéressantes digressions qui ont pour objet d'expliquer l'influence de certaines causes trop éloignées de leurs effets pour être apperçues du vulgaire, délassent le lecteur de la diversité monotone d'une foule de petits faits qui, n'étant le produit d'aucune volonté ferme, ne produisent eux-mêmes aucun résultat important ni durable. De ce genre est la digression relative aux travaux, aux bienfaits et aux erreurs de la philosophie de 1758 à 1770, c'est-à-dire, dans un intervalle de douze années: l'autorité de Voltaire s'affaiblissant par degrés, son irréligion jugée timide, et surpassée par une incrédulité qui n'a pas à craindre la même disgrace, sa monarchie universelle démembrée par des lieutenans qui cachent leurs vues ambi-

tieuses sous des respects trompeurs, un nouveau phénomène s'élèvant sur l'horizon littéraire, et exerçant, par le soin même qu'il prend de heurter son siècle, un pouvoir que Voltaire n'a jamais obtenu en le flattant, tels sont les principaux traits de ce tableau, où quelques traits accessoires peuvent manquer de justesse, quelques couleurs pourront paraître aux uns trop adoucies, aux autres trop dures et trop tranchantes, mais où tous seront forcés de reconnaître un talent observateur, habile à rassembler et à coordonner des faits épars pour en faire appercevoir la liaison secrette et en tirer d'importantes conséquences, un esprit juste autant qu'éclairé, sincère dans son amour pour l'ordre comme dans son aversion pour les excès, ayant la ferme volonté d'être impartial et prouvant assez bien qu'il y réussit, en réunissant contre lui les opinions extrêmes. Je dois encore indiquer, comme morceaux pleins d'une instruction riche, variée et féconde en apperçus, l'exposition de la philosophie sage et modérée de cette fameuse université d'Edimbourg, qui, suivant l'expression de l'auteur, fut un autre Port-Royal pour le nombre d'écrivains profonds et laborieux qu'elle produisit, mais où l'esprit de secte ne pénétra jamais; et l'analyse comparative des deux écoles d'économistes dont l'une eut son berceau

dans le modeste appartement que Quesnay, médecin de Mme. de Pompadour, occupait à Versailles, sous celui de la favorite, et qui toutes deux ralliées en un seul corps sous le bon et vertueux Turgot, eurent, pour peu d'instans, la joie de voir leurs vœux enfin réalisés, et leurs théories mises en pratique.

J'ai eu occasion, dans le compte que j'ai rendu des précédens volumes de l'histoire du dix-huitième siècle, de louer certains traits fermes et brillans par lesquels l'auteur caractérisait une époque ou un personnage : ce genre de mérite ne se fait pas moins remarquer dans le volume que j'examine aujourd'hui. Voici de quelle manière l'historien termine le portrait du duc de Choiseul : « Personne ne pouvait dire : *C'est un grand homme* ; chacun disait : *C'est un homme brillant*. Pendant presque tout le cours du dix-huitième siècle, il n'y eut point en France de meilleur titre de recommandation ». C'est peindre d'un mot et le duc de Choiseul et le siècle. Je ne puis trouver la même justesse dans ce trait : « On pourrait dire que c'était le régent avec de la sobriété ». Le régent sobre eût été l'un des meilleurs et des plus grands princes de la monarchie ; il eût peut-être égalé Henri IV, dont le sang coulait dans ses veines, et dont sa figure rappellait, dit-on, les traits. Aussi brave que lui, doué

dans les combats d'autant de présence d'esprit et de pénétration, plus libéral ou peut-être seulement plus prodigue, il avait sa bonté, sa clémence, son affabilité, sa gaieté, ses réparties promptes et spirituelles; une conception facile et nette, un premier jugement rapide et sûr l'eussent rendu aussi propre à conduire les affaires de l'état, que ses dégoûts et ses débauches l'y rendirent inhabile; enfin des connaissances variées et des talens portés fort au-delà du médiocre embellissaient cet heureux naturel, et auraient suffi pour faire du régent, fût-il né dans la classe moyenne, un des hommes les plus aimables et les plus distingués de son temps. Je doute fort que M. le duc de Choiseul possédât une semblable réunion de qualités. Ni les vices d'une détestable éducation, ni l'amour effréné de tous les plaisirs n'empêchèrent le développement ou l'application de celles qu'il avait, et l'on peut croire qu'il n'était pas véritablement né pour les grandes choses, puisque maître à-peu-près absolu du pouvoir en France pendant douze années, il ne signala son administration par aucune de ces opérations profondes et durables qui assurent la prospérité intérieure d'un royaume ou établissent sa gloire au-dehors. M. Lacretelle observe un rapport beaucoup plus réel entre le régent et M. de Choiseul; c'est

d'avoir été en butte l'un et l'autre à des soupçons aussi atroces qu'injustes, d'avoir été accusés tous deux de s'être faits les empoisonneurs d'une grande partie de la famille royale. Il faut repousser, comme le fait M. Lacretelle, les imputations dirigées contre M. de Choiseul, et encore plus celles dont le régent fut l'objet ; mais on ne peut s'empêcher d'être frappé d'une stupeur inquiète et soupçonneuse en voyant tomber presque à la fois autour du trône, le dauphin, la dauphine, le duc de Bourgogne leur fils, la reine, et enfin Mme. de Pompadour qu'il faut bien oser nommer avec tous ces augustes personnages, de même qu'on avait vu, au commencement du siècle, un autre dauphin, un autre duc de Bourgogne, sa femme et l'un de ses fils descendre au tombeau, pour ainsi dire, sans intervalle. « Lorsque Mme. de Pompadour mourut, dit M. Lacretelle, les troupes françaises, dont elle avait compromis la gloire, témoignèrent leur joie d'être délivrées de sa méprisable et capricieuse influence. Quand de telles femmes deviennent des instrumens de calamité, le peuple les charge d'imprécations, afin d'épargner son roi ; mais le roi seul est coupable ». Cela est bien observé, et l'histoire ne peut prononcer une sentence à-la-fois plus sévère, plus juste et mieux exprimée.

AUGER.

Saggio di un methodo per formare dei buoni medici, proposto da Leonarda Vordoni; ou *Essai sur une organisation de la médecine, propre à former de bons médecins, par L. Vordoni.* Padoue, 1808, in-4°., 284 pag.

Depuis quelque temps nous avons vu paraître beaucoup d'ouvrages contenant des projets sur l'enseignement de la médecine, sur une nouvelle organisation des écoles de médecine, sur l'exercice de la médecine, sur la séparation ou l'amalgame des diverses sciences médicales, etc.; et tous ces projets ont paru et disparu sans avoir amené aucun changement : est-ce parce qu'en effet il n'y a rien à changer : est-ce parce que les projets étaient mauvais, ou bien est-ce par d'autres raisons? Je ne déciderai pas cette question; cependant ce grand nombre d'ouvrages sur le même sujet, les plaintes qui se renouvellent tous les jours, les abus qui se présentent aux yeux les moins clairvoyans feraient croire qu'une réforme, une nouvelle organisation est nécessaire; mais en même-temps que c'est une chose extrêmement difficile à opérer.

Le signor Vordoni n'a été effrayé ni

par

par les difficultés de l'ouvrage, ni par le naufrage de tous ceux qui l'ont tenté; il a médité, dit-il, ce travail pendant de longues années, et ce n'est qu'après en avoir senti la nécessité qu'il l'a entrepris avec l'espoir de le voir réussir, puisqu'il paraît dans les circonstances les plus favorables. En effet, dit-il, dans sa préface, cet essai ne peut être présenté qu'à un grand souverain qui veut le bien, qui est assez puissant pour vaincre tous les obstacles, et dont l'œil est assez pénétrant pour juger les avantages d'une telle organisation.

Il prouve d'abord, et dans sa préface et dans une introduction très-éloquente, la nécessité d'une nouvelle organisation; ce n'est point sur les plaintes vagues de l'ignorance des médecins, du peu de progrès que fait l'art de guérir, sur les prérogatives de chaque partie de l'art de guérir, etc., etc., qu'est fondée cette nécessité; c'est sur des preuves nouvelles et qui paraissent péremptoires.

« Si l'on parcourt, dit-il, la législation de tous les pays avec la plus scrupuleuse attention, on trouve de temps en temps quelque réglement, quelque loi relative aux médecins; mais nulle part on n'a rien trouvé qui ait une influence immédiate sur l'exercice de la médecine, qui assure ses progrès, et surtout qui éta-

blisse d'une manière sûre la responsabilité de ceux qui la professent.

On ne peut voir sans horreur que les législateurs qui sont entrés dans les détails les plus minutieux pour établir les limites d'un champ, pour assurer les plus petites clauses d'un contrat, n'aient pris que quelques dispositions vagues, inutiles ou inexécutables pour la responsabilité de ceux qui tiennent dans leurs mains notre propre existence; de manière qu'il est vrai de dire qu'aujourd'hui, comme il y a trois mille ans, tout est garanti dans la société, excepté la vie des hommes, et qu'il existe un despote le plus absolu qui fut jamais, lequel exerce son pouvoir tyrannique sur les rois, sur les princes, sur les militaires et sur les peuples, sans aucun frein, et sans avoir ni juge, ni inspecteur, c'est le charlatanisme. Il est temps que le législateur daigne s'occuper d'un désordre aussi extraordinaire, par une loi que réclament en vain depuis long-temps la justice, la politique et l'humanité. C'est à un médecin même qu'il appartient de divulguer un abus si criant; mais c'est au monarque dont le génie et le courage sont au niveau du titre qui lui a été décerné, de porter enfin dans cet épouvantable cahos les lumières de la raison et de l'équité».

Le docteur italien présente alors le

tableau de la puissance du médecin, qui peut, à son gré, faire éprouver les tourmens les plus cruels, en employant le fer, le feu, les poisons; qui choisit pour complices de sa tyrannie le père, la mère, l'époux ou l'épouse, les enfans, les amis de sa malheureuse victime, et qui, après l'avoir promenée long-temps autour du tombeau, l'y précipite, en emportant les malédictions et l'or de la famille.

Comment a-t-il pu exister, dit le docteur, quelques auteurs assez fols pour ridiculiser les médecins et en faire des sujets de comédie! Il n'y a rien de risible dans la médecine; tout y est triste, lamentable; tout y est tragique. Je sais, ajoute le signor Vordoni, que s'il peut exister, et s'il existe réellement des médecins ignorans, je sais qu'il existe aussi, et en bien plus grand nombre, des médecins savans, probes et respectables. Quelle doit être en effet la vénération du peuple pour un homme qui dès l'enfance s'est consacré aux travaux les plus pénibles, qui a passé sa jeunesse à l'étude de la philosophie, de l'histoire naturelle, qui ensuite s'est livré à celle de la science médicale dans toutes ses parties, étude aussi abstraite, aussi difficile qu'elle est souvent dégoûtante et funeste à la santé; qui enfin, après avoir

donné toutes les preuves de capacité que l'on exige, reçoit pour prix de ses travaux un titre qui l'oblige à les continuer le reste de sa vie, et à être toujours réfléchi, vigilant, actif, adroit, diligent, attentif, ferme, patient, secret, honnête, sobre, humain, courageux. Les clameurs ne doivent point l'arrêter, l'or ne doit point le corrompre, la beauté ne doit jamais l'éblouir, et il doit inspirer assez de confiance pour qu'on la lui accorde; il doit être tout honneur, n'avoir d'autre intérêt que celui du malade qu'il traite, et lui sacrifier son repos et même sa réputation; tel doit être le médecin, et ce portrait est encore celui de beaucoup de médecins. *Fungitur medicus gravissimo officio, quia id circà vitam humanam versatur; hinc et nobilissimo, et in quo non licet esse mediocrem.*

Si notre auteur exige des médecins beaucoup de qualités, s'il veut leur imposer de grands devoirs; d'un autre côté, pénétré de leur importance, il désire qu'ils soient respectés, honorés, et qu'ils jouissent d'une véritable aisance, seule récompense de leurs pénibles travaux.

Il faut, dit-il, qu'un médecin soit riche, d'abord parce qu'il doit avoir une juste indemnité pour ses privations et ses longs travaux; en second lieu, parce qu'il doit être respecté par le peuple, qu'il faut qu'il se trouve l'égal du riche,

et à l'abri de toute inquiétude et de toute tentation.

Il faut qu'il y ait une noble émulation entre les médecins, mais point de rivalité. Il faut, pour former un bon médecin, qu'il soit forcé de se rendre compte à lui-même journellement de toutes ses actions médicales. Il faut, pour la sûreté publique et l'ordre de la société, qu'il soit soumis à une responsabilité, et pour cela il faut qu'il soit obligé à rendre compte de toutes ses opérations à un tribunal capable de les juger.

Il faut, pour obtenir tout cela, que le nombre des médecins soit fixé, que les médecins soient salariés, et enfin établir une organisation particulière, qui ait des juges faits pour connaître, récompenser ou punir les actions des médecins. Il est bon d'observer que notre auteur italien regarde comme un très-grand malheur la division des deux parties de l'art de guérir, la médecine interne et externe, que par médecin il entend celui qui pratique l'une et l'autre partie.

Il admet cependant des chirurgiens, mais il entend par là de grands opérateurs.

Après ces réflexions préliminaires, il entre en matière et expose son plan d'organisation, que je vais faire connaître le plus brièvement possible. D'après l'expé-

rience, un médecin peut facilement donner ses soins à une population composée de 4000 individus, parce que ce nombre peut donner journellement 15 ou 20 malades, en fournir dans l'année 400, et environ 80 décès. C'est sur cette base qu'il fonde une partie de son plan.

Chaque section de l'empire, offrant environ 4000 individus, sera appellée une contrée médicale; la réunion de cinq contrées médicales formera un département médical, offrant 20,000 individus. Chaque contrée aura son médecin, il y aura donc cinq médecins par département. On sait que le nombre de 20,000 n'est qu'une moyenne proportion.

Ces cinq médecins seront salariés, et s'appelleront médecins cliniques; ils donneront leurs soins à tous les individus, riches ou pauvres de leur contrée, et, sous peine d'infamie, ne pourront en recevoir ni argent, ni cadeau. Les étrangers seuls, c'est-à-dire, les non domiciliés dans la contrée, devront au médecin des honoraires qui seront taxés. Dans le cas où quelque malade ne voudrait pas être traité par le médecin de la contrée, ou dans le cas où il aurait manqué aux égards dus au médecin, il sera traité par le suppléant, dont nous parlerons, ou par un médecin à son choix, mais qu'il payera.

Chaque médecin de contrée sera obligé

d'écrire jour par jour, sur un registre qu'il aura, et qu'il portera toujours, les observations de chaque malade qu'il traitera ; c'est-à-dire, qu'après avoir d'abord inscrit les noms, âges, professions du malade, sa constitution, les maladies antérieures, le jour de l'invasion, il notera tous les symptômes qui se présenteront chaque jour, les indications à remplir, les médicamens prescrits et les effets de ces médicamens. Sur un autre registre, qui existera dans chaque famille, il inscrira en latin, et en abrégé s'il est nécessaire, les mêmes choses que sur son propre registre. Les apothicaires seront également tenus de tenir pour chaque malade une feuille où seront inscrits, jour par jour, les médicamens distribués d'après l'ordonnance du médecin ; ils ne pourront dans aucun cas distribuer des médicamens que sur cette ordonnance, et en inscrivant les noms et demeures des malades, sous peine d'amendes, ou même d'exclusion.

Dans le cas de décès d'un malade, la famille du malade doit envoyer le même jour, au juge local dont nous parlerons bientôt, le registre qu'elle a en dépôt ; de son côté, le médecin fera parvenir une copie du sien, et le juge local permettra l'inhumation, ou ordonnera l'ouverture ; ensuite il conservera l'observation du médecin, qui doit être conforme

au registre de famille qu'il renverra, et à la note des médicamens fournis par l'apothicaire.

Par là le juge local pourrait voir si le médecin a donné au malade les soins nécessaires, s'il n'est coupable d'aucune faute volontaire, etc.

Tous les ans, le médecin remettra au juge local le registre de ses observations de l'année : les médecins non salariés seraient tenus également à ces réglemens. Nous verrons bientôt comment par là est établie la responsabilité des médecins.

Un médecin salarié ne pourra voir plus de trois fois un individu attaqué d'une maladie grave, sans appeller un de ses confrères en consultation ; ce confrère sera à son choix, et un de ses voisins ; s'il arrivait qu'un malade périt sans qu'il y eût eu de consultation, le médecin serait puni. Le médecin consultant devra suivre le malade, et l'avoir vu au moins trois fois, et avoir signé aux registres des consultations ; il n'y a que les cas d'une mort prompte qui feraient exception.

Le docteur Vordoni entre dans beaucoup de détails que je ne puis faire connaître dans un extrait ; mais je ne puis passer sous silence quelques réflexions sur les consultations, qui prouvent combien il a approfondi cette matière.

Les consultations sont demandées ou

par les malades et leur famille, ou par le médecin ordinaire. Quand c'est par les malades, ou c'est au commencement de la maladie, ou c'est à la fin.

Il est très-rare que l'on demande une consultation au commencement de la maladie, parce que les malades ont alors toute confiance en leur médecin; cependant c'est alors qu'elle serait vraiment utile, parce qu'alors seulement on peut prendre des mesures avantageuses. A la fin de la maladie, la consultation est presque toujours inutile, et c'est alors que l'on consulte ordinairement; l'inutilité vient 1°. de ce que la consultation se fait souvent quand il n'y a plus d'espoir; 2°. de ce qu'elle déplaît au médecin ordinaire, parce qu'elle marque un défaut de confiance; 3°. de ce que le médecin ordinaire, seul responsable de l'événement, continue à diriger le malade, comme il l'entend, sans égard à la consultation; 4°. enfin de ce que souvent le médecin appellé en consultation est d'un système opposé à celui du médecin ordinaire, qu'il est disposé pour se faire valoir à tout changer, qu'il se trouve quelquefois l'ennemi du médecin ordinaire, et cherche à le supplanter: que peut-il résulter de pareilles consultations?

Mais s'il est difficile qu'un consultant appellé par la famille, surtout à la fin

des maladies, puisse être utile, que sera-ce, si au lieu d'un on en appelle plusieurs? Comment supposer qu'un solidiste, un humoriste, un brownien, un vitaliste puissent jamais être d'accord : aussi toutes ces consultations sont ordinairement inutiles, et quelquefois donnent lieu à des scènes tragi-comiques.

Si au contraire le médecin lui-même demande une consultation, ou c'est au commencement d'une maladie grave et bien connue, alors c'est pour s'aider des lumières d'un confrère dans le traitement, ou c'est dans une maladie dont les symptômes sont équivoques, ou bien qui est difficile à caractériser, alors c'est pour s'éclairer sur le diagnostic ou sur les symptômes; une pareille consultation, si le consultant est du choix du médecin, est toujours utile et même toujours nécessaire.

Mais si c'est à la fin de la maladie que le médecin ordinaire appelle un consultant, cette consultation est inutile, la maladie est bien connue; si elle ne l'est pas, il est coupable d'avoir attendu si tard. Pourquoi donc, en pareil cas, appeller un consultant? Pourquoi? C'est pour que la mort du malade ne fasse pas de tort à la réputation du médecin ordinaire, et alors il appelle un médecin de nom, que l'on rend responsable du succès, et que l'on s'associe en cas de malheur. La con-

sultation n'a pas eu d'autre but, puisque la maladie est très-connue, qu'on ne change rien au traitement, ou plutôt qu'il n'y a ordinairement plus rien à faire.

Enfin, quelquefois on appelle un consultant, dit notre malin Italien, pour cacher ses sottises, et alors on a soin de choisir un de ces médecins bons et pacifiques qui approuvent toujours, et qui sont toujours disposés à couvrir du manteau de la charité les parties honteuses du corps respectable auquel ils appartiennent.

Toutes ces considérations font que, dans son plan d'organisation, notre auteur veut que, dès le début des maladies graves, il soit appellé un consultant, et que ce consultant soit choisi par le médecin ordinaire. Les malades cependant conservent la faculté de pouvoir appeller en consultation, toujours au commencement de la maladie, qui bon leur semble; mais alors ils sont obligés de payer le consultant, et, dans le cas où ses opinions ne seraient pas conformes à celles du médecin ordinaire, celui-ci est libre d'abandonner le malade en avertissant le juge local; et alors le consultant se charge du malade, devient son médecin ordinaire, ou bien on nomme un suppléant.

Après trente ans d'exercice, les médecins cliniques deviendront médecins *émé-*

rites. Je me sers de cette dénomination parce que je ne puis rendre le mot *giubilato*, nom italien que l'auteur donne à ces médecins.

Les médecins émérites conserveront le traitement qu'ils avaient antérieurement; ils seront employés aux diverses places de magistrature du département médical, lesquelles consisteront 1°. en un juge local; ses fonctions sont de recevoir toutes les observations des médecins cliniques à l'instant des décès, et les registrer à la fin de l'année. Il doit ajouter, à chaque observation, le jugement qu'il en porte, et envoyer le tout cacheté au conseil médical de justice, dont je parlerai dans l'instant.

2°. Il y aura, dans chaque département médical, un médecin émérite appellé le médecin de salubrité; ils pourront être deux, et même trois, s'il est nécessaire. Leurs fonctions seront d'être à la tête de la chancellerie; cette chancellerie enregistrera les diplômes des médecins qui viendront se fixer dans les limites de ce département; et, par une lettre ciculaire, elle en donnera avis à tous les autres médecins et pharmaciens du département. Cette chancellerie enregistrera les naissances et les décès, donnera permission d'inhumer, etc.

3°. Dans chaque département, il y aura un collége médical formé des mé-

decins de la chancellerie, de tous les émérites du département, du premier chirurgien et du premier médecin clinique du département : ces divers membres se choisiront un président, et s'occuperont de toutes les affaires de salubrité et de police médicale. Si quelque épidémie, quelque maladie peu connue ou quelque épizootie ravagent la contrée, le collége médical adressera aux médecins des instructions. Enfin il pourra s'adjoindre tous les médecins cliniques dans des occasions extraordinaires, et cette réunion porterait le nom de conseil médical particulier.

Enfin, dans chaque département, il y aurait un chirurgien opérateur salarié, outre ceux qui ne le seraient pas, ou qui pratiqueraient quelque partie séparée de la médecine ou de la chirurgie.

Il y aurait aussi dans les petites villes, pour chaque département, un hôpital de 24 lits qui serait desservi par les auxiliaires. L'auteur appelle ainsi les médecins qui ne seraient pas salariés, mais qui auraient concouru et été admis au nombre de cinq pour aider, suppléer les médecins cliniques et qui leur succéderaient de droit. Je ne dois pas passer sous silence une des innovations de ce plan qui m'a paru singulière, et cependant raisonnable, c'est que les jeunes médecins devraient être instruits dans la médecine

vétérinaire ; que les auxiliaires seraient chargés de la santé des divers animaux, et c'est ainsi qu'ils se disposeraient à exercer sur les hommes : cette idée est assez originale.

Enfin, pour rattacher tous ces établissemens à un centre général, il y aurait dans la capitale, outre les écoles de médecine, auxquelles l'auteur ne touche pas, un conseil médical de justice. Ce conseil serait formé par un certain nombre d'émérites de la capitale, et aurait pour fonctions de donner les instructions nécessaires aux divers départemens dans les maladies épidémiques ou nouvelles ; d'examiner les observations et les registres qui leur sont envoyés des départemens, avec les notes des juges locaux ; de publier les noms des médecins cliniques qui méritent des éloges, et de les récompenser par une augmentation de traitement ; de reprimander et même de punir ceux qui n'auraient pas rempli leurs fonctions avec zèle, exactitude et humanité, etc.

Il y aurait dans la capitale un second établissement appellé le collége d'instruction. Ce collége, composé de médecins cliniques et de professeurs, s'occuperait d'extraire des registres médicaux les observations les plus précieuses et de les publier.

Lorsque quelques médecins auraient

à se plaindre des jugemens portés contre eux, ils en appelleraient au tribunal d'appel médical, qui serait formé de la réunion des deux colléges dont nous venons de parler, et dont les jugemens seraient sans appel.

J'ai dit que les médecins cliniques qui auraient exercé pendant trente ans, seraient appellés émérites, et rempliraient les diverses places de magistrature; cela suppose qu'ils seraient encore dans le cas de travailler. Si le contraire arrivait, ils seraient simplement pensionnés, et libres de vivre où bon leur semblerait. Si, avant trente ans, les médecins cliniques se trouvaient attaqués de maladies qui les missent dans l'impossibilité de continuer leur service, il leur serait accordé une pension de retraite.

Le vaste plan d'organisation que je viens de décrire, contient une infinité de détails que je ne puis faire entrer dans un extrait; mais il en est cependant que je ne peux passer sous silence, parce qu'ils mettent à même de juger tout le plan : ces détails sont ceux de la partie financière du projet.

On a vu qu'il y aurait une quantité considérable de médecins à salarier, ou plutôt que tous seraient payés; car quoique dans le plan de l'auteur les médecins auxiliaires ne soient pas tous payés, je pense que c'est un défaut, et que tous

les auxiliaires, comme les cliniques, devraient être salariés, seulement avec une grande différence dans la somme du traitement.

Notre auteur veut que les médecins des villes aient une voiture, et ceux des campagnes un cheval de selle. Par conséquent il faut que les appointemens soient suffisans. Il veut de plus que chaque année il y ait une augmentation pour le médecin qui a rempli exactement ses fonctions; cette augmentation il la propose de 200 francs, ce qui, au bout de trente ans, fournirait un supplément de 6000 francs.

D'après ces bases qui, au reste, peuvent être changées et doivent l'être selon les localités; d'après la nécessité, je crois, de payer les auxiliaires, on peut estimer environ à 4000 fr. les appointemens de chacun des médecins pris ensemble.

Un département médical aurait cinq médecins cliniques et cinq auxiliaires, ci.	40,000 fr.
Un chirurgien.	4,000
Environ quatre émérites .	16,000
Secrétaires de chancellerie et autres frais.	6,000
Total.	66,000 fr.

Notre auteur veut que, pour subvenir à cette dépense, les habitans soient imposés par tête ou par habitation.

Il suppose que 20,000 habitans forment environ mille maisons, calcul trop faible pour les grandes villes et trop fort pour les campagnes et les petites villes; sur ces mille maisons, il en défalque deux cents comme ne pouvant rien payer par indigence : c'est certainement beaucoup. Les huit cents autres se trouveraient payer chacune environ 82 fr. 50 cent., qui, à raison de vingt habitans, ne ferait pas 5 francs par tête.

Pour une si modique contribution, tous les habitans seraient assurés d'être bien traités, d'avoir de bons médecins; l'art ferait beaucoup de progrès; les charlatans seraient démasqués; il y aurait une bonne police médicale; le gouvernement serait certain de la responsabilité de ceux qui ont entre leurs mains la vie des hommes, puisque toutes leurs actions, leurs prescriptions passeraient sous les yeux du juge local et du conseil de justice dans la capitale; enfin, les médecins seraient affranchis de l'humiliation de demander leur salaire, et les malades de la cruelle nécessité de payer le médecin après une maladie qui souvent les a ruinés.

Tel est le plan d'organisation du docteur Vordoni.

Le gouvernement seul, à qui il est

soumis, peut l'approuver ou le désapprouver; mais il nous est permis de faire quelques réflexions sur cet ouvrage, comme ouvrage imprimé.

Je pense donc que, de tous les plans qui ont été faits sur l'organisation de l'exercice de la médecine, c'est le plus vaste et le mieux conçu qui ait paru; que son auteur a beaucoup réfléchi sur cette matière épineuse, et je ne doute pas que l'adoption de cette organisation ne fût un très-grand bonheur pour l'art de guérir.

On pourrait faire beaucoup d'objections et contre le plan en général, et contre diverses parties de ce plan; mais ces observations ne tendraient probablement qu'à en faire sentir la beauté et à le perfectionner.

S.

Charles Barimore. Avec cette épigraphe :

De desseins en regrets et d'erreurs en désirs,
Les mortels insensés promènent leur folie.
Dans des malheurs présens, dans l'espoir des plaisirs,
Nous ne vivons jamais, nous attendons la vie.

Un volume in-8°., grand raisin, figures. — Prix, 4 fr. 50 c., et 5 fr. franc de port. — A Paris, chez Renard, libraire, rue Caumartin, n°. 12.

On a tant fait et refait de romans, qu'il semble qu'en ce genre il n'y ait plus rien à faire ; cependant la manufacture va toujours, et avec une activité qui confond tous les calculs. Ce n'est pas que les lecteurs n'aient souvent été trompés dans leur espoir, les écrivains encore plus ; mais enfin des deux côtés personne ne se décourage, et l'on juge aisément que si les uns ne se lassent point de lire, les autres se lasseront encore moins d'écrire ; car, dieu merci, jamais courtisan n'a eu autant d'envie de plaire à son prince qu'un auteur à son lecteur. Il faut convenir, en même-temps, que l'entreprise offre, au premier apperçu, toutes les facilités désirables : le champ est libre, vous pouvez à votre gré l'étendre

ou le circonscrire; vous pouvez dans votre vol (si toutefois vous avez des ailes) percer les nues ou raser la terre. Depuis les palais jusqu'aux cabanes, toutes les portes vous sont ouvertes; vous êtes maître de votre temps comme de votre terrain; vos héros peuvent être mis en nourrice à la première page et mourir de vieillesse à la dernière; rien ne vous maîtrise, rien ne vous gêne, ni rhétorique, ni poétique, ni règles, ni usage, ni convention; vous pouvez passer partout, excepté où vous verrez des traces, elles ne sont bonnes qu'à éviter. Ne consultez donc point ici le code pédantesque des lois littéraires; il n'en existe qu'une pour les romanciers, c'est d'amuser. Ne craignez pas même d'être pris en mensonge, le mensonge est votre premier devoir; mais ce qui paraît si commode à tant de gens dans tant d'occasions, l'est beaucoup moins dans celle-ci : il y a loin de mentir en imposteur ordinaire ou en poëte; autant l'un se ravale, autant l'autre s'élève au-dessus de la nature humaine; car mentir en poëte, c'est créer; et créer, c'est l'action d'un dieu. Cependant ne vous contentez pas d'une création informe et inanimée, tâchez que vos êtres fantastiques offrent les apparences d'une existence réelle : que, s'il est possible, ils fassent une illusion complette, et qu'ils s'emparent de l'esprit comme

ces rêves dont on a peine à se détromper. Quand vous nous racontez ce que vous n'avez pas vu, faites en sorte qu'on voie ce que vous racontez; tâchez que tout se lie, tout s'enchaîne, et se serve de preuve entre soi; qu'une juste convenance entre les caractères de vos personnages, leurs discours et leurs actions, prête je ne sais quelle probabilité aux aventures les plus extraordinaires, et qu'une simplicité maligne dans le ton du récit, donne au conteur, comme au bon Arioste, l'accent de la persuasion; en un mot, mentez avec vérité; ou, si les choses que vous avez à nous dire étaient assez étranges pour que la crédulité la plus accommodante ne pût s'y prêter, fascinez comme l'Arioste la sévérité même, et que l'étrange disparaisse sous le gracieux. Qu'une grande pensée morale vous serve toujours comme d'étoile dans votre route : les hommes aiment que l'instruction naisse de l'amusement, comme les fruits des fleurs. Montrez-nous donc, sous les formes qu'il vous plaira, les passions tyrannisant les hommes, chacune à sa manière, toujours divisées entre elles, toujours réunies contre la raison, leur ennemie commune; peignez-nous l'ivresse de l'orgueil, les fureurs de la haine, les tortures de l'envie, la pauvreté de l'avarice; mais peignez-nous aussi la vertu, *virtutem videant.* Peignez

la probité au-dessus de la tentation, la sagesse méprisant également les offres et les menaces de la fortune ; peignez, en couleurs célestes, les délices de la bienfaisance, l'enthousiasme de l'honneur, la magnanimité de l'amitié ; surtout n'oubliez pas l'amour dans vos tableaux ; l'amour, ce délicieux assaisonnement de la vie ; l'amour, dont on a fait tant de portraits, et dont il restera toujours tant de portraits à faire ; peignez-le de manière que notre cœur le reconnaisse à ses charmes, notre raison à ses dangers ; qu'à chaque page les ames sensibles répètent involontairement : *O troppo dura legge*, et les ames fortes : *O troppo imperfetta natura*. Enfin, si votre héros ou votre héroïne en triomphent, qu'on les admire sans les aimer moins ; s'ils succombent, qu'en les admirant moins, si l'on veut, on les aime davantage.

Une partie de ce que nous avons osé mettre en conseils, l'auteur du roman que nous avons sous les yeux a su le mettre en exemples ; et quoique ce joli morceau ne soit, en effet, qu'un morceau d'un plus grand ouvrage où nous aimerons à le retrouver, il suffit de reste pour donner l'idée qu'on doit prendre du style agréable, de la sensibilité communicative et des nobles affections de l'écrivain.

Le héros de la pièce, le jeune Bari-

more, est un de ces êtres privilégiés que les bons romanciers, à l'exemple des poëtes et des fées, se plaisent à douer de ce qu'ils trouvent de plus précieux dans leur trésor, et qui apparaissent tout-à-coup dans l'imagination du lecteur comme Roscius ou Talma sur la scène, pour tout effacer.

A une haute naissance, à une grande fortune, à une charmante figure, le jeune sir Charles Barimore joint une ame sensible, un caractère aimable, un esprit orné, des talens cultivés, une raison précoce; mais ce qui ajoute encore à tant d'avantages, c'est que déjà l'honnête homme perce au travers d'une aussi brillante enveloppe, qu'il a des principes arrêtés dans l'âge qui n'annonce encore que des inclinations, et que son premier abord en inspirant l'intérêt commande l'estime et la confiance. Cependant le cœur de sir Charles ne s'est encore ouvert qu'à l'amitié; mais je ne sais quoi lui dit, sans amour point de bonheur; il est donc triste comme beaucoup d'autres Anglais, et comme eux il prend le parti de voyager.

Il s'embarque pour la France avec un jeune Français, son compagnon d'études et son premier ami; Moléar (c'était son nom), était aimable, léger, impétueux, inconsidéré comme son âge, et si l'on en croit les Anglais, comme son pays le comporte. On ne savait pas trop bien en

Angleterre qui était ce Moléar : lui-même ignore, à vrai dire, ses parens ; mais qu'importe à Barimore ? Un ami n'est-il pas toujours assez bonne compagnie ? Le jeune homme était mandé auprès de la duchesse de B., très-digne et très-grande dame, et mère d'une personne accomplie, nommée Mme. de Saverande. Moléar leur est présenté : la dame, malgré sa réputation de sécheresse et de froideur, le reçoit à bras ouverts ; elle s'écrie à plusieurs reprises qu'elle revoit les traits de son amie la plus tendre et la plus chère, et demande à sa fille de consentir qu'elle l'adopte et qu'elle le traite comme son propre fils. On pense aisément que l'ami de Moléar est d'abord traité comme ami de la maison, et d'après son caractère aussi aimant qu'aimable, il ne tarde pas à le devenir.

Paris en était alors au premier crépuscule de la révolution, et déjà c'en était assez pour déterminer Mme. la duchesse et compagnie à sortir de France. Barimore les suit, et se lie particulièrement avec un personnage très-remarquable qui se trouvait dans la caravane. C'était un brave et galant homme, d'une très belle figure, et d'un esprit encore plus distingué ; autrefois l'homme d'affaire, et devenu l'ami de la maison ; mais une fatale différence d'opinion sur les matières qui troublaient alors tous les cerveaux,

le

le rendait de jour en jour moins agréable à la duchesse. Toute la société, par la même raison, lui avait tourné le dos; jusqu'à Moléar sur l'attachement duquel il croyait avoir, plus que personne, droit de compter, mais à qui sa frivolité naturelle d'une part, et de l'autre son amour insensé pour Mme. de Saverande, avait fait oublier tout ce qu'il devait à ses amis; en sorte que ce digne M. Ferrand, attristé de sa position, songeait à retourner en France, vers laquelle d'ailleurs ses idées ou, si l'on veut, ses rêves patriotiques le rappellaient. Cependant, avant de partir, il veut se débarrasser d'un secret qui lui pèse, et que, pour des raisons à lui connues, il ne doit confier à personne de la société, pas même à Mme. de Saverande, la seule pourtant dont il ait toujours à se louer. Il choisit donc pour confident ce jeune anglais qui lui a inspiré autant d'estime que d'affection. Hélas! cette affection devait peu durer. Aussi-tôt après la confidence faite, le malheureux part et va chercher à Paris le sort des députés de la Gironde.

Ennuyé de son invincible indifférence, attristé des mécomptes de l'amitié, et plurant l'homme intéressant qu'il ne reverra plus, sir Charles prend congé d'une compagnie qui essaie en vain de le re-

tenir, et va promener sa mélancolie dans le pays le plus fait pour la dissiper. Son projet est de parcourir l'Italie, non en voyageur ordinaire, mais en contemplateur sensible de la nature, en admirateur savant de l'antiquité, en amateur plus qu'amateur des arts, en véritable artiste : il jouira de ce climat ami de l'esprit; il dessinera les points de vue les plus attrayans; il admirera les chef-d'œuvres, il visitera les monumens, il méditera sur les ruines, et conversera, s'il le peut, avec les hommes fameux dans les sciences ou dans les arts. C'est ainsi que voyage Barimore, toujours occupé sur sa route, autant que sa mélancolie le permet, s'arrêtant, s'écartant, se détournant, revenant quelquefois sur ses pas, prenant, comme Inachus, plaisir à prolonger son cours, et par-tout recueillant au fond de sa pensée la double moisson que l'Italie ancienne et l'Italie moderne ne cesseront jamais d'offrir à l'observateur.

Qui est-ce qui n'ambitionnerait pas une place à côté d'un tel voyageur ? Elle était remplie, et certes par celui qu'on y aurait le moins cherché, par un homme que l'étrange bizarrerie des conjonctures pouvait seule rapprocher de notre jeune Anglais; c'était, (qui le croirait ?) M. l'abbé de Septfonds, qui, obligé de fuir, avait annoncé, en passant par

Lausanne, la mort de M. Ferrand; et comme il projettait de se rendre à Rome auprès du chef de l'église, il avait accepté la compagnie de sir Charles, bien persuadé qu'entre un saint et un honnête homme il ne saurait y avoir de mésalliance. Les hautes vertus, le profond jugement, la résignation touchante, la tolérance exemplaire du cénobite fugitif, jointes à beaucoup de connaissances qui lui restaient d'un monde auquel il avait renoncé, avaient attiré la vénération sincère du jeune sir Charles, et cette vénération le saint personnage la payait d'une tendre amitié. Ils ont donc voyagé, ou plutôt ils se sont promenés ensemble jusqu'à la capitale du monde; ensemble ils ont payé le tribut qu'elle semble commander à tous ceux qui respirent, pour la première fois, l'air natal de tant de héros, à ceux qui, pour la première fois, impriment leurs pas sur cette terre où un peuple de grandes ombres semble toujours respirer, dans des bronzes, des marbres, des porphyres, à qui des mains immortelles ont donné l'immortalité.

Mais quand on a tout vu et revu à Rome, quand on s'y est familiarisé avec tout ce qui vous y étonnait, et que jusqu'à l'antiquité tout y a perdu pour vous le charme de la nouveauté, il faut chercher vos plaisirs ailleurs; et Rome elle même vous dit dans son langage majestueux que

vous serez plus heureux à Naples. Barrymore cède comme un autre, plus qu'un autre peut-être, à la tentation commune, car les mélancoliques espèrent toujours laisser leur mélancolie derrière eux. Il part donc après avoir fait des efforts inutiles pour emmener avec lui son pieux compagnon, devenu son ami pour le reste de ses jours, mais que de puissantes raisons tiennent enchaîné dans la métropole chétienne; et c'est une peine de plus que le malheureux Barimore emporte avec lui. Le voilà donc condamné à courir le monde, seul, absorbé, suivant sa triste coutume, dans ses tristes réflexions jusqu'à cette ville plus aimable que le Vésuve n'est terrible. Ecoutons ce qu'il en dit, afin de juger, au moins par quelques lignes, du talent de sir Charles pour montrer à ses lecteurs ce qu'il a vu, et leur faire éprouver ce qu'il a senti.

« A peine est-on à Naples que déjà on y est naturalisé; une langueur paresseuse s'insinue dans vos veines. Arrêté où l'on se trouve, on ne pense pas que le mieux puisse être plus loin. Mollement couché au pied d'un pin, d'un citronnier en fleur, les yeux et la pensée errent doucement sur cette plage fortunée.

» Le soir, la scène devenait plus animée; une gerbe enflammée vomie par le

Vésuve s'élevait dans les airs, et retombait en pluie ardente sur Portici et Torre del Greco; le peuple de Naples répondait par des cris de plaisir aux détonations redoublées du volcan. Des fusées, le son de la guitare et la danse de la Tarentelle égayaient le rivage : des barques chargées de musiciens voguaient légèrement sur cette mer sillonnée de feux, et la lumière de la lune était voilée par le reflet rougeâtre de ce vaste incendie ».

Au reste, sir Charles prouve mieux que personne, par son exemple, qu'on oublie tout à Naples, qu'on s'y oublie soi-même, et qu'on n'y pense pas même à penser; car, de son propre aveu, il y reste près d'un an dans une sorte d'assoupissement d'esprit et d'insensibilité qu'il compare aux calmes précurseurs des grands orages. Une promenade solitaire, sans autre but que le changement de place, le conduit par hasard à Procita, petite île à trois milles de Naples, peuplée jadis par une colonie grecque, dont les habitans offrent encore quelques vestiges dans leurs traits, leur langage et leur costume. Notre mélancolique s'oublie, selon sa coutume, dans ses vagues rêveries; le mauvais temps le surprend; impossibilité absolue de se rembarquer, difficulté presque égale de gagner le bourg qui ne laisse pas que d'être

assez éloigné : une humble maison de pêcheur est seule à portée ; Charles s'y réfugie ; la pauvreté est hospitalière. Il y voit de jeunes et belles filles, et une entre autres.... La voilà trouvée celle qui devait lui faire payer ce tribut si long temps refusé aux plus aimables dames d'Angleterre, de France et d'Italie. C'était la fille d'un pêcheur, c'était Niziéda que son cœur attendait ; ils se voient ; ils se fixent ; une même commotion électrique les a frappés ; ils aiment, ils aimeront toujours ; rien ne les séparera, mais qui pourra les rapprocher ? Demandez au premier des entremetteurs, à l'amour.

Barimore, déjà tout autre, n'a pas tardé à s'insinuer dans la confiance de l'humble famille des Andora : il apprend que ces bonnes gens ne sont pas absolument ce qu'ils paraissent ; comme beaucoup de pauvres, ils ont été riches ; comme beaucoup de riches, ils sont devenus pauvres. Si c'était là tout le mal, le remède serait bientôt trouvé. Il y a plus, c'est qu'ils tiennent de très-près (à la vérité par une mésalliance) à une famille noble, qui leur fait quelque bien ; mais à la condition expresse que tous leurs enfans embrasseront l'état monastique aussitôt qu'ils seront en âge de prononcer des vœux, et les malheureux père et mère y avaient consenti. Que

n'ose point l'orgueil, et que n'accepte point la misère? ils y avaient consenti, et leur belle Niziéda, comme une autre Andromède, allait être la première victime de cette loi sacrilége qui ne leur permettait de vivre qu'en immolant leurs enfans, et qui les nourrissait en quelque sorte de leur postérité. Niziéda en était instruite; elle s'était soumise; elle avait promis, mais c'était avant d'avoir vu le beau sir Charles Barimore. Cependant le couvent est désigné, la jeune fille y est attendue; elle devrait déjà y être, et c'est par une faveur singulière que ces pauvres parens avaient obtenu pour leur enfant chéri un répit de deux ans; mais le terme fatal approche, et l'abbesse réclame sa proie. Que ne fait point le désolé sir Charles pour persuader à la victime de se dérober au sacrifice! Inutiles efforts, la trop vertueuse fille a promis, et c'est comme si la promesse était écrite au ciel. Déjà il ne reste plus qu'un mois; Niziéda languissante, accablée, trop faible contre ses combats intérieurs, tombe malade; une fièvre brûlante se joint à la fièvre d'amour; son état devient de jour en jour plus inquiétant. Charles, heureux au moins de la servir, a gagné sa maladie; bientôt le médecin déclare que la malade est dans le plus pressant danger, et que Charles

risque d'y être lui-même, s'il s'obstine à rester auprès d'elle; mais il sent qu'il risque encore plus à s'en éloigner. Déjà tous les deux, comme deux colombes percées de la même flèche, sont étendus sans connaissance l'un à côté de l'autre, prêts de mourir ensemble, faute de pouvoir y vivre...., quand tout à coup une voix inattendue réveille Barimore de sa léthargie; il reconnaît le vénérable et sensible abbé de Septfonds, qui, au milieu des tumultes politiques, avait suivi son jeune ami de la pensée : rien ne lui avait échappé; il savait l'amour de Barimore, et il le pardonnait; il savait ces terribles engagemens qui, semblables à des bandelettes sacrées, liaient la tendre Niziéda; il savait que l'un et l'autre touchaient à leurs derniers momens. Que ne peut la sagesse encouragée par l'amitié! Il est parti; il a obtenu dans sa route le désistement de l'orgueilleuse famille; il a fait entendre raison à l'abbesse; il a levé les scrupules des bons et simples parens, et arrivé à temps pour placer la main mourante de Charles dans la main mourante de Niziéda; il les guérit l'un par l'autre.

Reposons-nous ici, et laissons respirer nos deux convalescens; laissons-les jouir d'un bonheur que l'auteur peint si bien, mais qui durera si peu! et détournons, si nous pouvons, les yeux des tableaux

rembrunis qui vont succéder à ces agréables peintures; car plus nous nous intéressons à Charles et à Niziéda, plus il nous en coûterait de nous arrêter sur le récit de leurs malheurs. On se ressouviendra seulement que Charles, avant de quitter Lausanne, a reçu une confidence importante, et ce n'est pas la peine de dire qu'il devait garder le secret jusqu'au moment d'en faire usage. Or, le moment est venu. Voici le secret. Molear et Mme. de Saverande sont frère et sœur, et l'ignorent. La duchesse et son ancien homme d'affaires le savaient aussi bien l'un que l'autre, mais ils sont morts sans l'avoir dit aux parties intéressées. Maintenant le jeune homme est passionnément amoureux de la jeune dame; et cet amour date, comme bien d'autres, du premier regard; elle en est embarrassée; elle pourrait lui défendre de le voir; mais il lui a été si vivement, si tendrement recommandé par la duchesse, qu'elle ne se résoudra point à rompre avec lui. Enfin, tant que M. de Saverande a vécu, il n'y avait rien à craindre; aujourd'hui elle est veuve; elle n'a point, il est vrai, d'amour pour Molear, mais, en même temps, elle n'en a pour personne, et il en a tant pour elle, tant, qu'elle a peut-être besoin qu'on l'aide à lui résister. Au surplus, le frère et la sœur sont à Rome, et l'un

et l'autre y attendent Barimore, qui sent qu'il n'y a pas un moment à perdre.

Revenons à présent à Niziéda ; elle nous a d'abord semblé parfaite, elle ne l'est point. Son mari, quoique tous les jours plus épris, lui a reconnu une défiance que rien ne rassure, une jalousie incurable, une inquiétude vague attachée peut-être à l'excès de la félicité même, lorsqu'elle passe la mesure du cœur.

Nous la verrons donc cette belle et trop intéressante créature en proie aux plus horribles chagrins, quand son mari lui annoncera la courte absence qu'il médite ; en vain essaie-t elle de le retenir, l'honneur parle, et Barimore n'écoute que l'honneur ; en vain demande-t-elle à le suivre, elle est grosse de huit mois, elle est languissante, elle est malade, les chemins ne sont pas sûrs, son mari l'aime trop pour y consentir. Malheureux! L'honneur lui défend de rester auprès d'elle, l'amour lui défend de l'emmener avec lui. Bref, il saisit un moment où il la voit tombée dans une sorte d'assoupissement, à la suite des plus horribles agitations, et il part. Il lui a fallu pour cela toute la force que donne la probité ; mais qu'aurait-il fait s'il avait prévu tout ce qui s'en est suivi? et ce départ insensé de Niziéda, et cette arrivée sous un autre nom à l'hôtel garni de sir Charles, et ce coup de foudre qu'elle reçoit à cette porte

fatale qu'elle n'entrouve que ce qu'il faut pour voir Charles avec Mme. de Saverande, et qu'elle referme sans avoir été vue, et ce déplorable enfant tombé mort sur l'escalier de l'hôtel, et tous ces signes de la plus effrayante folie, et cette fuite précipitée, dans un pareil état, dans de pareil momens! Et cette retraite impénétrable, indevinable, où elle va chercher un tombeau, que ne connaîtra jamais celui qui serait trop heureux de le partager !

Au reste, tous les romans sont pleins de ces infortunes-là ; c'est à qui s'y prendra le mieux pour nous les rendre d'une manière plus frappante, et peu s'y prennent aussi bien que notre auteur; mais plus les objets sont bien peints, comme ici, plus l'effet qu'ils produisent dans notre pensée doit être douloureux. Quelle idée un écrivain a-t-il donc de ses lecteurs, s'il pense, en leur offrant de telles images, les servir à leur goût? Et qu'est-ce que les hommes, si ce sont là les plaisirs qu'il leur faut? Et ces dames sensibles et délicates qui en font leur plus doux passetemps, ne ressemblent-elles pas à ces douces vestales qui, dans les combats de gladiateurs, trouvaient leurs innocentes délices à voir couler le sang, et faisaient ordinairement signe au vainqueur d'égorger le vaincu ?

S'il était possible qu'il parût aujour-

d'hui, dans nos sociétés, un homme de bon sens qui, sans être dépourvu de connaissances, fût absolument étranger à ces sortes de compositions, et qu'on lui en fît lire une pour la première fois.... Eh quoi! dirait-il; on vous a fabriqué à plaisir des êtres plus parfaits, plus aimables que tout ce que le monde a jamais produits! On vous les présente sous le plus beau jour! Il n'y a point de pères, point de mères qui ne fussent glorieux d'avoir donné le jour à de tels fils et à de telles filles; point d'amans et de maîtresses qui pour eux ne fissent de bon cœur infidélité à leurs maîtresses ou à leurs amans. Enfin, on n'a rien oublié de ce qui pouvait vous passionner pour eux, et c'est pour mieux vous amuser de leurs infortunes. N'est-ce point renouveller aux yeux de l'esprit les horribles spectacles des arènes de Rome, excepté que là c'était des hommes condamnés ou diffamés, au lieu qu'ici c'est l'élite des deux sexes qu'on immole pour vos plaisirs? Allez, vous n'êtes pas si bons que vous essayez de le paraître. Et que dirait-il ce même censeur sauvage, à tous nos faiseurs de drames et de romans qui, après avoir, comme autant de Jupiters, produit ces êtres tout parfaits du creux de leurs cerveaux, leur préparent, dans leurs ténébreuses méditations, toutes les traverses, tous les chagrins, toutes les

embûches que la malice humaine puisse inventer ? On en voit même qui s'ingénient pour les vexer, les tourmenter, les torturer jusqu'à ce que mort s'ensuive. Ah ! Les anciens romans de nos bons et gais ancêtres finissaient mieux que cela. Cette triste passion du moment, pour ces sortes de sacrifices humains, nous vient d'un autre peuple; laissons lui en tout le plaisir ; mais nous, écartons, s'il se peut, de nos riantes imaginations, tous ces tableaux funèbres, et quand le bonheur serait, dans la réalité, aussi rare qu'on se plait à le dire, essayons du moins de le montrer quelquefois en peinture.

Boufflers.

SCIENCES ET ARTS.

Sur les phénomènes atmosphériques. Extrait d'une lettre de M. Van Mons, membre des instituts de France et de Hollande, à M. Nicholson. Journal de Nicholson (1).

MONSIEUR,

DANS un mémoire présenté à la société de physique expérimentale à Rotterdam, j'ai montré que les orages électriques accompagnés de tonnerre se forment en totalité et spontanément dans l'atmosphère. La diminution de l'attraction sidérale, et de celle de la lune en particulier, permet à l'air de se refouler sur lui-même,

(1) Les progrès que la chimie ordinaire doit aux heureuses applications de l'électricité, font désirer que la chimie atmosphérique, encore si obscure, puisse en retirer les mêmes avantages. Peu de physiciens s'en sont occupés avec succès; et il serait temps que cette branche des sciences naturelles prît un développement proportionné aux progrès des autres et à l'intérêt qu'elle mérite. La lettre dont nous donnons la traduction nous a semblé propre à faire méditer utilement sur cet objet, par le nombre d'idées neuves qu'elle renferme. (R.)

en le privant de l'élasticité additionnelle que cette attraction lui procurait ; cette modification diminue l'union qui existait entre l'air et l'eau ; la température s'élève par la séparation du calorique, qui servait d'intermède à cette union, et l'eau paraît quelque part dans l'atmosphère sous la forme de nuage. Ce nuage ne tarde pas à s'agrandir par la continuation de la cause qui lui a donné la première existence ; le calorique continue à s'en séparer en grande abondance ; et comme l'air est un très-mauvais conducteur de chaleur, celle ci ne peut ni se répandre promptement par simple diffusion, ni se dissiper sous forme de lumière, modification du calorique sous laquelle la chaleur n'est pas assez concentrée pour se transformer ; elle revêt la forme de fluide électrique, et décompose l'eau du nuage.

Il est probable que cet effet n'a lieu que pour une quantité de calorique très-peu considérable ; et que la portion de ce principe, qui, combinée avec l'air, sert à convertir l'eau en un gaz permanent se trouve dans ce composé, à l'état de fluide électrique, ou au moins sous une modification intermédiaire entre celle de chaleur, et d'électricité, ou entre l'état de fluide électrique et de lumière. Cette dernière modification ne pouvant exister qu'à l'état de combinaisons, nous ne

pourrons jamais l'obtenir séparément, ni la connaître autrement que par ses effets. Cet état particulier est l'agent qui donne aux gaz l'état d'élasticité permanente; il s'unit chimiquement aux bases de ces gaz, et on ne peut détruire cette union que par une affinité chimique supérieure.

Le calorique seul ne peut pas convertir ces bases en gaz avant d'être assez concentré pour prendre le degré d'élasticité requis; et alors, il est à l'état de lumière. La lumière, quoique peu concentrée, produit cet effet, parce qu'elle n'a qu'à perdre un peu de son élasticité pour devenir fluide électrique ou *sous-électrique*, la quatrième des modifications du calorique; mais elle transmet cet excès d'élasticité au calorique déjà uni aux bases dont on a parlé, et qui n'a pas perdu dans cette union beaucoup de son élasticité naturelle. Ainsi, plus ou moins d'élasticité constitue toute la différence qui peut exister entre la lumière, le fluide électrique, les fluides *sous-lumineux*, et *sous électriques* (s'ils existent) et la chaleur. On ne peut faire un pas en physique et en chimie sans s'appercevoir de la facilité avec laquelle ces agens sont transformés les uns dans les autres, métamorphoses qui expliquent un grand nombre de phénomènes.

C'est la chaleur seule, se séparant en grande abondance, et dans une partie

distincte de l'atmosphère, qui peut ainsi se transformer elle-même en fluide électrique. Cette portion de chaleur, qui se manifeste par le relâchement général de l'air ou une certaine décomposition de ce fluide dans sa combinaison aqueuse, et qui réchauffe l'atmosphère, n'a point d'occasion de se dégager, étant en général séparée ou libre, et elle demeure chaleur. Toute augmentation ou diminution dans la température de l'air est spontanée, et non communiquée ou conduite par les vents, qui sont eux-mêmes les effets, et non les causes des changemens de température et des autres modifications qui ont lieu dans l'atmosphère.

Toutes les fois que la température de l'air s'élève, le baromètre descend, parce que la précipitation de l'eau diminue l'élasticité de ce fluide. De même, toute diminution de température, qui résulte toujours de la combinaison de l'eau avec l'air, accompagnée d'une fixation de calorique et d'une transformation de chaleur en électricité, fait monter le baromètre par l'effet de l'augmentation d'élasticité qui en résulte dans l'air. Ce dernier effet a souvent lieu pendant la pluie, lorsque cette pluie est l'excès de l'eau que l'air dépose pour être en état de reprendre, toujours sous l'influence de quelque cause sidérale, cet état de sérénité qui constitue le beau temps. Cette

pluie, ou celle qui tombe lorsque le baromètre monte, et que le thermomètre descend, est une pluie de recomposition de l'air dans sa combinaison aqueuse; et celle qui tombe lorsque le baromètre descend, et que le thermomètre monte, est une pluie de décomposition de l'air, sous le rapport de cette combinaison.

J'ai peine à concevoir pourquoi l'on continue à attribuer au poids de l'air la pression que ce fluide exerce sur le mercure dans le baromètre, tandis que nous voyons presque toujours cette pression s'accroître, à mesure que l'air perd une partie de la matière gravitante qu'il contenait; et diminuer lorsque l'air approche du maximum de saturation aqueuse, c'est-à-dire, immédiatement avant la pluie, et lorsque le manomètre à boule, ou la véritable balance aërostatique, indique le plus grand degré de densité dans l'air; tandis enfin, que tant de phénomènes, soit naturels, soit résultant des expériences pneumatiques, prouvent jusques à la démonstration, que l'air presse surtout par sa force élastique; qui est augmentée, par la condensation, et par l'addition du calorique, la quantité de matière restant la même dans un espace donné; et diminuée par la raréfaction, et la soustraction du calorique dans un même espace renfermé; mais qui n'est jamais augmentée ou diminuée, à l'air

libre, que par l'association plus ou moins élastique, plus ou moins intime ou solide, de l'eau avec l'air.

Ces considérations montrent qu'il y a loin des phénomènes atmosphériques aux résultats que nous obtenons dans nos récipiens, où l'air ne jouit plus de la liberté de ses mouvemens, et où ce fluide est soustrait aux effets de raréfaction et de condensation produits par les influences sidérales; effets qui, ajoutés à la gazification plus ou moins permanente ou solide de l'eau, et à la transformation de la lumière et de la chaleur en fluide électrique, produisent tous les phénomènes météoriques et donnent lieu par leurs fréquentes variations à la grande mobilité qu'on remarque dans les modifications de l'air.

Tandis que la première portion d'eau décomposée en gaz change la composition de l'air et augmente la densité de ce fluide dans la région où cette décomposition a lieu, elle détermine la formation d'autres nuages, qui déposent aussi le fluide électrique, et sont en partie décomposés; et ainsi de proche en proche, dans un volume d'air donné. Le fluide électrique qui ne se combine pas pour gazifier les principes de l'eau, charge ces nuages de couches ou zônes alternantes d'électricité opposée, comme il charge en général les semi-conducteurs, en-

vironnés de non conducteurs, ou isolés : et les gaz de l'eau, malgré la légéreté spécifique de l'un d'eux, se dissolvent dans l'air comme l'alcohol dans l'eau, et demeurent suspendus dans la masse du nuage qui s'en trouve imprégnée. Bientôt, par la condensation du fluide, ou par l'intensité de la charge, cet état se détruit de lui-même : le fluide s'élance de couche en couche, et l'eau est recomposée par l'inflammation simultanée de ses gaz. La simple fulguration, c'est-à-dire, les éclairs qui ont lieu sans bruit, ou à-peu-près, et dont la lueur ressemble parfaitement à celle de l'étincelle électrique, sont les effets de l'explosion du fluide de cette étincelle; mais ceux qui sont accompagnés de tonnerre, c'est à-dire, la foudre véritable, qui donne une lumière semblable à celle que produit la combustion des gaz oxigène et hydrogène, proviennent de la combustion des gaz de l'eau. Ces deux sortes d'éclairs alternent entr'elles parce que la décomposition et la récomposition de l'eau ont lieu alternativement. Le roulement du tonnerre peut être attribué à une succession d'inflammations partielles, qui varient à mesure que les couches en état d'électricité opposée se confondent. On peut remarquer même une différence dans les sons ; celui des fulgurations est aigu, prompt, sec ; celui des fulminations est

un roulement lourd et prolongé; et on peut, par analogie avec les sons produits par l'étincelle électrique, et par la combustion des gaz oxigène et hydrogène dans nos expériences, rapporter les résultats à la classe particulière de phénomènes à laquelle ils appartiennent.

Le bruit de la combustion est plus intense, parce que cette combustion occasionne un vide qui est rempli, et même plus que rempli par la vapeur de l'eau qui entre en expansion considérable. Lorsque la pluie a une fois commencé de tomber, et que le jeu de la tempête s'avance, il se continue de lui-même, et il n'est plus besoin de nouveaux nuages pour l'entretenir, le calorique qui se dégage des gaz combinés se transformant en électricité, laquelle, à son tour décompose une portion de l'eau; de manière que le travail des décompositions et compositions successives continue par l'effet de ces changemens, et s'entretient de lui-même jusqu'à ce que toute l'eau répandue par évaporation dans l'air ambiant se condense-là, et se résolve en pluie, ou jusqu'à ce que, par la séparation du fluide et son retour à la terre, en conséquence de sa grande condensation, comme aussi parce que l'eau du nuage se redissout dans l'air, la tempête cesse. Cette dissolution de l'eau dans l'air produit un refroidissement et annonce que la constitution ora-

geuse va finir; tandis qu'au contraire si l'air se réchauffe, ou s'il conserve sa température élevée, cette circonstance annonce que la décomposition continuera, et elle est toujours suivie d'un retour de l'orage.

La grèle est due à la fixation d'une quantité considérable de calorique, qui se transforme en électricité pour gazifier les principes de l'eau; elle provient aussi quelquefois d'une combinaison trop copieuse de ce même calorique converti en fluide électrique pour réunir l'eau avec l'air; ou enfin de la même conversion de calorique en électricité qui fait partie des explosions foudroyantes sur la terre. Ces explosions ont lieu, ou après une récomposition considérable de l'eau, ou lorsque, la plus grande partie de l'eau de la tempête étant dispersée, le fluide électrique restant ne trouve plus à quoi s'attacher; alors il se concentre sur un point, et acquiert assez d'élasticité pour vaincre la résistance de l'air, et s'élancer sur la terre partout où quelques saillies décident sa chûte. Comme cette explosion vers la terre n'est pas sollicitée par un état négatif dans la couche électrique inférieure, la route que suit la foudre n'est ni directe, ni la plus courte possible, ni déterminée vers un point donné; mais elle est incertaine, irrégulière, et comme vague, elle éclate d'une substance à l'au-

tre, et frappe le sol, ou remonte du sol en haut, sans autre cause que la difficulté qu'elle éprouve à se répandre, ou à se décomposer spontanément.

C'est à la difficulté de reprendre un état d'équilibre lorsque cet équilibre n'est rompu nulle part dans la sphère d'activité du fluide accumulé, ou de se répandre lorsqu'il n'y a pas de vide prêt à la recevoir, que sont dus les effets extraordinaires de l'explosion du tonnerre et les moyens de destruction incalculables dont nous le voyons investi. C'est ainsi que, lors même qu'il a déjà atteint le sol où il devrait trouver de quoi se répandre, il vaporise encore l'eau avec grande force, il fend les pierres en éclats, etc. C'est encore la même cause qui le fait procéder quelquefois si lentement, et conserver si long-temps son état de concentration au degré étincellant, et fondre et enflammer si facilement les substances dans chaque point desquelles il séjourne pendant un temps sensible, et se tranforme aisément en lumière et en chaleur. Une portion du fluide électrique séparé dans un orage se change en lumière, et se dissipe dans l'espace à chaque explosion d'une étincelle, ou à chaque fulmination due à une combustion. Le bruit du tonnerre qui éclate sur la terre est très-différent de celui du tonnerre roulant, et ressemble parfaitement

à celui de la décharge de nos batteries électriques. Le peuple distingue ces deux phénomènes sans hésiter, et ne se méprend point sur le bruit du tonnerre qui tombe. Les vents qui soufflent souvent dans des directions opposées pendant un orage électrique, sont l'effet des condensations considérables et irrégulières de la partie aqueuse de l'atmosphère.

Ainsi donc, une tempête électrique ne provient pas d'une accumulation de gaz hydrogène qui sortirait de la terre (laquelle n'en fournit point) et qui s'éleverait aux régions supérieures de l'air (dans lesquelles on n'en a jamais découvert.) Ce gaz ne se dégage point à l'état pur; et celui qui se montre en combinaison avec un combustible, tel que le phosphore, le soufre ou le charbon, se trouvant brûlé par l'effet du concours de l'action de ces combustibles dès qu'il arrive en contact avec l'air, il ne peut paraître de l'hydrogène dans les couches supérieures de l'atmosphère, où effectivement on n'en a pas trouvé le moindre indice jusqu'aux plus grandes hauteurs. D'ailleurs, le gaz hydrogène qu'on dégage dans l'air commun, ne s'y élève pas en conséquence de sa plus grande légéreté spécifique, mais il s'incorpore avec l'air qu'il traverse, et lui demeure attaché par affinité de pénétration ou d'adhésion. Il faut même, lorsque l'air

est

est en repos, un certain temps pour que cet effet puisse avoir lieu. Je dis plus; j'ai de fortes raisons de croire, qu'à l'époque des grandes assimilations d'eau, l'affinité de l'air pour ce fluide détermine la combustion directe du gaz hydrogène par l'air, sans l'intervention d'aucune autre substance inflammable.

La pluie aussi n'est pas la conséquence de la condensation de la vapeur aqueuse par le froid, puisque cette même pluie précède toujours le rafraîchissement de l'air ; tandis qu'au contraire elle est constamment précédée par un accroissement dans la température. L'eau est alors dissoute par l'air, ou pour mieux dire, associée avec la composition de l'air par l'intervention du calorique à l'état d'électricité; l'eau entre alors en quantité considérable, c'est-à-dire, pour près d'un quart, dans le poids de l'atmosphère. J'ai donné dans le mémoire cité, les faits et les expériences qui fondent ce calcul. Mais ces faits ne sont pas très-nombreux, et presque tous appartiennent à la synthèse, c'est-à-dire, à l'addition ou à la composition. Il y en a peu d'analytiques, ou qui soient l'effet d'une soustraction ou décomposition; l'air étant de tous les corps connus celui qui a la plus grande affinité avec l'eau, à un certain point de saturation, condition qui présente plusieurs degrés, très distincts par la nature

de l'affinité qui les limite. Ensorte qu'on peut à peine en séparer l'eau sans le décomposer, sans doute à cause de la forme de l'air, qu'il conserve opiniâtrement, et qui nous empêche de le retenir pour opérer la séparation. Et la difficulté des expériences synthétiques dépend de cette circonstance particulière, savoir, qu'en séparant l'eau par sa décomposition, nous ne pouvons empêcher que l'air ne se décompose aussi sous le rapport de son oxigène, puisque tous les procédés que nous employons sont désoxigénans, sans excepter le fluide électrique, qui détermine la condensation de l'oxigène par l'azote. Il n'y a donc rien de plus difficile que d'obtenir pour des expériences synthétiques, de l'air privé de son eau jusqu'à un certain point; le procédé qui a le mieux réussi pour se procurer cette condition, est le dégagement du gaz muriatique tiré d'un muriate très-sec, au moyen de l'acide sulfurique très-concentré, en opérant en vases clos.

Je n'ai pas besoin de remarquer à combien d'équivoques on a dû être exposé, en déterminant les proportions de l'oxigène dans les substances brûlées, à raison de la grande quantité d'eau qui faisait partie de l'air fixé dans ces substances, et qui sert d'intermède indispensable à la combinaison de l'oxigène avec les corps qu'il brûle. C'est à cette pro-

portion d'eau considérable qu'on doit ces pluies à verse spontanées qui se forment souvent dans une atmosphère qui était tranquille et sereine peu de momens auparavant.

Le calorique qui, sous ses diverses formes s'élève constamment dans l'air, sans jamais retourner à la terre, appartenant à l'atmosphère du soleil et étant étranger à celle de la terre et des autres planètes, auxquelles il n'arrive qu'en vertu de la grande élasticité dont il jouit à l'état de lumière, et où il n'est retenu que par son adhésion aux substances qui appartiennent à ces planètes ; le calorique, dis-je, doit repasser à l'état de lumière au moment où après avoir atteint les dernières limites de ces atmosphères, et s'être dégagé des substances qui ne peuvent plus le suivre, il retourne à celle qui lui est propre, et prend là un mouvement centripète, ou d'approximation vers le soleil, qui formé d'une substance parfaitement élastique et transparente, lui fait prendre une direction opposée avec la même vîtesse ; ce qui doit occasionner une circulation perpétuelle de lumière entre le soleil et les globes qui appartiennent à son système.

Si les choses ne se passaient pas ainsi, le calorique éprouverait une accumulation continuelle, qui changerait bientôt la face de ces globes ; tandis qu'au con-

traire, dans cette hypothèse, l'équilibre n'est presque jamais interrompu. Alors ces globes ne seraient visibles que des limites extrêmes de leurs atmosphères, et là où le calorique, séparé de ses combinaisons, est transformé en lumière; et l'opacité d'un globe n'empêcherait pas du tout cet effet, dans lequel le globe lui-même n'intervient pas : ce qui doit, pour le dire en passant, produire de grandes différences dans les résultats des calculs, d'après lesquels on a cherché à déterminer les grandeurs apparentes des corps célestes; car, dans ce cas, on a dû estimer leur grandeur d'après l'étendue de leurs atmosphères, et nullement d'après le diamètre réel de ces globes; et la lumière qui rend ces corps visibles pour nous ne serait pas de la lumière réfléchie, mais de la lumière dégagée de ces corps, et retournant vers le soleil. Il est bien entendu que ce dégagement ne peut avoir lieu que dans la portion de cette atmosphère, qui fait face au soleil, et qui est sous l'influence directe de sa force attractive; autrement, la lumière dégagée se répandrait dans l'espace; elle prendrait une route différente de celle du soleil, et elle n'atteindrait pas l'atmosphère de ce corps céleste, seule région où elle puisse reprendre son caractère de lumière. Rien n'empêche, dans ce retour, que la lumière ne tra-

verse d'autres atmosphères : c'est au moyen de la lumière réfractée dans ce passage, que nous appercevons les globes dont elle émane.

Je suis, etc. J. B. Van Mons.

Rapport sur un instrument nommé organo-lyricon. — *Extrait du procès-verbal de la séance de l'institut du* 10 *Septembre* 1810.

Cet instrument, nommé *Organo-Lyricon* par son auteur, réunit divers instrumens à vent, associés avec un piano-forté.

Le système total se présente, au premier aspect, sous la forme d'un très-beau secrétaire à cylindre en acajou, orné de bronzes dorés.

Sa hauteur est d'environ deux mètres et demi.

Sa largeur deux mètres, et sa profondeur un mètre un tiers.

A l'ouverture du cylindre s'offrent deux claviers, dont chacun a ses fonctions. Tous deux se coordonnent avec les différens instrumens à vent qu'ils font résonner ensemble ou séparément.

Le clavier inférieur est primitivement partie constituante d'un piano-forté; mais par un mécanisme très-industrieux,

il peut, sous les doigts de l'artiste, et à son gré, par la variété de la dépression, faire entendre isolément ou le piano-forté, ou tel jeu de flûte, ou hautbois, ou enfin mêler ensemble leurs voix réunies.

Une douzaine d'instrumens à vent se trouvent rassemblés autour du piano-forté, et toujours prêts à converser avec lui, dès que le musicien les appelle. On y remarque trois espèces de flûtes, parmi lesquelles la traversière se distingue par sa belle qualité de son. On y reconnaît le hautbois, la clarinette, le basson, les cors, la trompette et le fifre. Les combinaisons de toutes ces voix offrent à un artiste habile des ressources fécondes.

Au bas de l'instrument sont disposées plusieurs sortes de pédales.

A gauche est le petit clavier de contre-basse, dont les touches se pressent avec le pied. Viennent ensuite les pédales correspondantes aux différens jeux qu'on veut substituer, ou mêler l'un à l'autre. Alternativement foulées par l'un et l'autre pied, elles amènent fidellement sous le clavier toutes les voix dont le musicien a besoin pour réciter ses chants et en varier les expressions.

Le clavier supérieur est isolé du piano, et n'a point d'action sur lui; mais, ainsi que l'autre, il a une organisation si

précise et si délicate, que, par la seule différence de la pression, il fait parler à volonté ou la flûte traversière, ou le hautbois, et produit des *rinforzando* par la réunion graduelle de plusieurs jeux qui semblent se fondre en un seul.

Indépendamment de ces fonctions, ce clavier est destiné à un grand orgue de chapelle, établi au-dessus de lui.

La correspondance entre les deux claviers est telle, qu'ils peuvent à volonté agir ensemble ou séparément, et même partiellement. Ainsi, tandis que le clavier supérieur fait parler tous les instrumens qui lui sont subordonnés, l'autre clavier a la même action sur eux; de sorte que les deux mains alternant sur les deux claviers, y trouvent aussitôt les sons les plus convenables aux chants et aux sentimens que l'artiste cherche à rendre ou à inspirer. Ainsi, d'abord, le basson occupait la région basse du clavier, et la flûte la moitié supérieure : dans la phrase suivante, le hautbois succède à la flûte, qui s'est substituée au basson. Ces commutations rapides s'opèrent avec précision par le jeu des pédales; et dans la vélocité de l'exécution, les doigts du musicien ont seulement à coordonner leur action avec la rentrée et la sortie de toutes ces voix fugitives qui s'élèvent, s'abaissent, soupirent et disparaissent à sa seule volonté.

Malgré l'intensité variée de leurs fonctions, les touches des claviers ont une singulière souplesse, même dans le *maximum* de leur dépression : bien différente en cela des touches des grandes orgues, dont la rudesse est connue des praticiens, et fatigue bientôt les doigts seulement habitués à la touche légère des piano-forté.

Dans l'instrument de M. de Saint-Pern ; il y a un clavier commun aux piano-forté et aux jeux de flûte et de anche. En pressant graduellement la touche, on remarque déjà que les tuyaux résonnent, tandis que le piano ne se fait entendre que lorsque la pression est plus grande. Ce n'est même qu'aux *maximum* de la percussion que le piano devient forte. Donc le jeu du clavier d'orgue est ici beaucoup plus doux que celui du piano-forte. Pour obtenir cet effet, il était nécessaire que les tuyaux résonnassent à un *minimum* de l'ouverture des soupapes du sommier qui communiquent aux gravures.

Ces gravures sont faites avec des soins et une correction rares, que des facteurs, même habiles, n'ont jamais pu mettre dans aucun de leurs instrumens.

Toutes ces communications nombreuses établies entre les touches et les tuyaux à travers les distances, soit vides, soit solides qui les séparent, cette correspon-

dance intime et instantanée entre tous les mouvemens qui ouvrent et ferment la porte à cette forêt de tuyaux implantés et pressés sur leurs sommiers communs, etc., tous ces effets sont bien connus et mis en pratique depuis longtemps par les facteurs d'orgue ; mais dans ces vastes compositions, le facteur est à son aise, et dispose à son gré de l'étendue.

Dans l'instrument de M. de Saint-Pern, la difficulté n'était pas de cumuler toute cette famille de sons ; mais en les resserrant dans un si petit espace, il s'agissait de les faire bien vivre ensemble et sans se nuire dans leurs fonctions multipliées.

L'auteur a dû sans doute éprouver bien des difficultés, et il les a heureusement vaincues. Ce n'est pas seulement un grand orgue qu'il avait à copier en miniature, il lui eût suffi d'une simple réduction. C'est une composition neuve sous plusieurs rapports, et elle a sollicité des moyens d'emploi nouveaux.

Nous avons examiné intérieurement tous les détails mécaniques qui concourent à la perfection de l'instrument et à l'harmonie de ses résultats.

Nous avons vu des conceptions justes, des moyens simples, qui vont directement à leur but, et par-tout l'exécution la plus soignée.

Les sommiers sont volumineux, et d'une capacité telle, que le vent des soufflets qui s'y abouche ne puisse y produire des renflemens nuisibles à la pureté du timbre et à la justesse de l'intonation. Cette justesse dépend de la constance sensible de l'inspiration, qui est difficilement égale dans les soufflets de médiocre dimension, dont le poids et la pression diminuent rapidement par leur abaissement. De là souvent ces désinences cacophoniques que font entendre des soufflets épuisés, lorsqu'on les laisse traîner leurs derniers soupirs dans des tuyaux qu'ils ne peuvent plus insuffler.

M. de Saint-Pern a soigneusement évité les inconvéniens de l'inégalité de l'inspiration. Deux porte-vents alternatifs remplissent le soufflet, et la dépense en est réglée par des diaphragmes qui rendent les effusions d'air sensiblement régulières dans leur pression, malgré l'extrême variété des volumes dépensés dans des temps semblables.

Une double pédale, établie au pied droit, sert au musicien à remplir lui-même le soufflet lorsqu'il est seul. La pédale voisine, tournée en sens contraire, peut admettre un service étranger.

L'auteur a adapté à ce soufflet une mécanique particulière, propre à le débarasser de ce service.

Un gros rouage d'horlogerie, mis en mouvement par un poids de cinquante livres établi dans une chambre voisine, remplace le souffleur : et le musicien n'a plus auprès de lui qu'un mécanisme de renvoi qui, par un encliquetage, laisse au poids faire sa course, ou l'arrête à volonté.

Maintenant il nous resterait à donner une idée de tous les effets variés et séduisans que produit cet agréable instrument ; mais comment peindre des sons mélodieux avec de simples paroles ? Nous nous contenterons de dire que le conservatoire de musique a été chargé de l'examiner, de l'entendre et d'en faire un rapport. Le rapporteur, membre de la classe des beaux-arts (M. Méhul), charmé, ainsi que nous, de ses effets, en a fait un éloge auquel nous nous empressons de joindre ici le nôtre.

En considérant cet instrument dans son ensemble et ses détails, on voit qu'il a été le résultat heureux de longues méditations, et de cette prédilection particulière qui porte quelquefois toutes nos affections et toutes nos pensées vers un seul objet. L'auteur y a dépensé dix ans de soins et de recherches, beaucoup d'argent, et plus encore d'intelligence et de sagacité.

Nous pensons que l'Organo-Lyricon

de M. de Saint-Pern, mérite l'approbation de la classe.

Signé HAUY, *le comte* DE LACÉPÈDE,
CHARLES, *rapporteur.*

La classe a approuvé le rapport et en a adopté l'impression.

Essais des substances indigènes servant à la teinture, et propres à remplacer l'indigo.

La commission nommée pour juger les essais des substances indigènes servant à la teinture, et propres à remplacer l'indigo, a fait à S. Exc. le ministre de l'intérieur le rapport suivant :

MONSEIGNEUR,

Le décret de S. M. I., du 4 Juillet dernier, relatif aux recherches à faire pour remplacer l'indigo dans les teintures par des produits de notre sol et de notre industrie, a excité dans toute la France le plus vif enthousiasme. Quatre mois sont à peine écoulés depuis sa publication, et déjà un grand nombre de concurrens ont envoyé à V. Exc. des essais que nous avons examinés avec soin, et qui nous font concevoir les plus heureuses espérances.

Pour répondre au désir que vous avez bien voulu nous témoigner, nous nous empressons de vous faire connaître, dans ce rapport provisoire, les résultats qui ont été obtenus, soit pour remplacer l'indigo dans les teintures, ou pour en diminuer la consommation, soit pour faire avec le bleu de Prusse, par des moyens faciles, une couleur intense bien égale et bien brillante.

1°. Le département du Tarn qui, par sa position et le genre de culture qu'il possédait, et à qui il a dû pendant si long-temps toute son opulence, était plus particulièrement intéressé à la solution du problême sur le pastel; aussi a-t-il été le premier qui se soit occupé avec un si grand zèle des moyens d'en séparer les matières étrangères et inutiles qui, jusqu'à présent en ont empêché l'emploi dans les teintures. Une commission nommée par M. le préfet du département, et dont les travaux ont été constamment stimulés par sa présence, a fait un grand nombre de recherches sur cette intéressante question. Deux de ses membres, MM. Lamothe-Limousin, pharmacien à Alby, et Rouques, teinturier de cette ville, ont envoyé à V. Exc., avec des descriptions assez précises des procédés qu'ils emploient, des échantillons de très-bel indigo extrait du pastel, ayant tous les caractères de l'in-

digo, et plusieurs mètres de drap bleu teints avec cette fécule indigène, et qui présentent une très-belle couleur, qui a la solidité de la couleur des draps teints avec de l'indigo.

2°. La commission regrette beaucoup de ne pouvoir vous présenter quelque chose de positif sur les moyens dont plusieurs teinturiers assurent se servir avec succès, pour diminuer d'un quart ou de moitié la quantité d'indigo employée dans les teintures; elle se serait empressée de vous faire connaître ce qu'on peut attendre de leurs méthodes, si, dans la crainte d'en perdre la propriété, ils n'avaient pas négligé d'en donner communication. Il serait cependant à désirer, pour nous mettre à même de prononcer sur cet objet, que V. Exc. voulut bien les rassurer complettement à cet égard, en les prévenant, par une circulaire adressée à MM. les préfets, que les paquets contenant la description de leurs procédés ne seront ouverts que par les membres de votre commission, et ne seront jamais publiés sans l'assentiment de leurs auteurs.

3°. Si les recherches qui ont été faites sur le bleu de Prusse pour le combiner d'une manière solide avec la laine et la soie, n'ont point encore été complettes sur ces deux matières, elles ont au moins conduit pour la soie à des résultats nou-

veaux et intéressans, et qui peuvent recevoir de très-utiles applications.

M. Raymond, professeur très-distingué de chimie de la ville de Lyon, est parvenu à donner à la soie, avec le bleu de Prusse, une très-belle couleur. Ce savant ne s'est pas contenté d'envoyer une description claire et précise de ses procédés; il s'est encore rendu à Paris, où il les a exécutés sous les yeux d'un des membres de la commission; et il a constamment obtenu une couleur égale, brillante, inaltérable par l'eau et le frottement, et qui remplit toutes les conditions proposées par le titre III du décret de S. M. sur les teintures.

M. Roard, directeur des teinrures des manufactures impériales, qui s'occupait aussi de ce travail, a obtenu les mêmes succès que M. Raymond, en suivant une méthode un peu différente, mais qui n'en donne pas moins des résultats aussi agréables et aussi avantageux.

Nous ne vous entretiendrons pas, monseigneur, de plusieurs procédés qui ont été envoyés à la commission, et qui ne présentent aucun intérêt, ou ne méritent aucune confiance; mais en terminant notre rapport, nous ne pouvons vous laisser ignorer que nous espérons que notre pastel remplacera d'une manière avantageuse les indigos des colonies, et que d'ici à très-peu de temps nous aurons vu

s'élever sur notre sol des établissemens considérables d'indigo français, qui réaliseront les grandes et heureuses conceptions de S. M., et répondront d'une manière complette à l'appel si honorable qu'elle a bien voulu faire à nos arts et à notre industrie. Nous nous proposons de vous faire d'ici à peu de temps, sur cet objet, un rapport définitif, lorsque les personnes qui se livrent avec tant de zèle à ces recherches auront donné à leurs travaux tout le degré de précision qu'ils doivent recevoir, et lorsque nous aurons pu répéter avec le plus grand soin tous les procédés dont nous ne connaissons encore que la description ou les résultats.

Veuillez agréer, monseigneur, l'hommage de nos sentimens les plus distingués.

Signé Chaptal, Thenard, G. L. Ternaux, Gay-Lussac.

Sur le sucre d'érable et sur les avantages qu'on en retire dans certaines parties des Etats-Unis.

Les états du nord et de l'est de l'Amérique-Unie ont, depuis plusieurs années, généralement adopté la méthode

aussi facile que profitable de faire du sucre de la sève de l'érable. Les produits avantageux et si facilement obtenus de cette agréable branche d'économie rurale, n'ont réveillé que bien lentement et bien tard l'attention des habitans de la Pensylvanie. Un petit nombre d'entr'eux était dans l'usage de fabriquer pour leur consommation une médiocre quantité de ce sucre. Ce ne fut que vers 1790, qu'on commença à savoir assez généralement en Pensylvanie, que les habitans de l'est et du nord des Etats-Unis, fabriquaient depuis long-temps le sucre d'érable, en quantité considérable, à l'aide de leurs ustensiles domestiques, et sans secours étrangers; qu'on peut, avec les précautions nécessaire, extraire, pendant plusieurs années successives, la sève d'un même arbre, sans qu'il en souffre; que le procédé à suivre est simple et facile, et ne demande au fermier que son temps de loisir, depuis le milieu de Février jusqu'à la fin de Mars; et qu'enfin une très-forte portion des terrains non défrichés possède en abondance cet arbre si précieux.

Parmi les pièces publiées pour éclaircir cet intéressant sujet, je trouve l'état suivant, fondé sur les meilleurs documens qu'on ait pu se procurer à l'époque de sa confection. (Coxe, *Tableau des Etats-Unis.*)

Etat nominatif des plantations d'érables à sucre qui se trouvent dans les états de Pensylvanie et de New-Yorck, propres à approvisionner les Etats-Unis en sucre et mélasse.

Consommation. — D'après un relevé exact fait à la douane de Philadelphie, il paraît,

Que l'importation moyenne du sucre brut, depuis 1785 jusqu'en 1789, s'élève, pour chaque année, à	5,692,848
Celle de sucre en pains, à. .	4,480
Celle de mélasse, à 543,900 galons, du poids de 10 livres, donnant 5,439,000 livres pesant, lesquelles converties en sucre, sont réduites à la moitié de leur poids, et répondent à 543,900 galons de mélasse, ci.	2,719,500
Total de la consommation.	8,416,828

M. Dumont de Crouset compte, dans son *Botaniste cultivateur*, treize espèces d'érables : on en trouve de vingt espèces dans la nouvelle édition du Dictionnaire de Miller, publiée en 1795, par Martin. — Le premier définit, comme il suit, l'érable à sucre, *acer saccharinum :*

« Arbre de la première grandeur ; feuilles palmées, à cinq lobes acuminés et dentés ; pâles en-dessous, d'un vert foncé

et un peu ridées en-dessus, les pétioles rougeâtres. Ces feuilles deviennent rouges avant de tomber; elles ne sont pas planes, leurs lobes pendent et se recourbent. Fleurs herbacées, en grappes lâches et peu garnies. Cet arbre est originaire de Pensylvanie. Il fleurit en Mai.

» L'érable se cultive en pleine terre, en toutes situations, et toute espèce de terrain, excepté les sols glaiseux ou tenaces, ou trop difficiles à pénétrer. Il se multiplie de graines semées en plate bande, exposée à l'est, aussitôt après leur maturité, ou en planches à la volée, ou mieux, pour les étrangères, en petites caisses un peu profondes, afin de les préserver des limaces et autres insectes. En les mettant en terre en automne, elles lèvent toutes au printemps. On peut laisser deux ans les jeunes érables dans leur semis, à moins qu'ils ne soient trop drus, et on les plantera, au bout de ce temps, en pépinière.

» On propage aussi les espèces étrangères par la greffe en fente ou en buisson sur le sycomore, sur le plâne ou sur l'érable des bois; mais ces individus ne valent jamais ceux provenant de semence. L'érable des bois est le meilleur sujet. Il vaut mieux planter ces arbres jeunes que plus forts.

» L'érable, dit Miller, se multiplie aisément de semence aussitôt après leur

maturité : on les sème en plate-bande de terrain ordinaire ; on les recouvre d'un demi-pouce de terre au printemps ; et si l'on a soin de bien sarcler et d'arroser en temps sec, quelques espèces d'érables s'élèveront de plus d'un pied avant la fin de l'été. L'automne ou le printemps suivant, si le semis des jeunes érables est dru, on devra les planter en pépinière, en rangées de trois pieds de distance, et à deux pieds l'un de l'autre. On peut les laisser en pépinière pendant trois ou quatre ans ; ils seront alors assez forts pour être transplantés ».

Miller recommande de tenir les semences recouvertes de terre ou de sable, et de ne pas les laisser exposées à l'air quand on doit les transporter à une distance quelconque.

« Les jeunes érables à sucre ne supportent point la chaleur : il faut les semer dans un endroit ombragé, dans des pots ou dans des caisses qui peuvent être transportées à l'ombre.

» L'érable ordinaire, l'érable à sucre, celui de Norwège et l'érable à feuilles de frênes sont de la première grandeur. Leur tige droite s'élève jusqu'à 40 pieds et au-dessus. Les autres espèces sont de la seconde et de la troisième grandeur.

» On trouve l'érable de Norwège dans les contrées du nord de l'Europe, en Allemagne, en Suisse, en Savoie, en

Styrie, en Carniole. On le cultive en Angleterre depuis 1724. Linnée recommande d'en orner les promenades et les plantations : il observe qu'on peut faire du sucre avec la sève de cette espèce en y faisant des incisions en hiver ».

Le grand érable, *acer pseudoplatanus*, croît naturellement dans les montagnes de la Suisse, de l'Allemagne, de l'Autriche, de l'Italie; on le nomme vulgairement *sycomore*. Au moyen d'une incision qu'on fait à sa tige, on obtient de cette espèce, comme du bouleau, au printemps et en automne, une grande abondance de sève sucrée, dont on fait un vin fort agréable.

Les Canadiens font encore du sucre d'une autre espèce nommée *érable rouge*, qui croît également en Virginie et en Pensylvanie. Son écorce donne une teinture bleue foncée : on en fait de l'encre excellente.

On trouve dans la dernière édition du Dictionnaire de Miller, la description suivante des procédés qu'on emploie dans le nord de l'Amérique, pour extraire et fabriquer le sucre d'érable :

« Les habitans du nord de l'Amérique tirent de cet arbre (*acer saccharinum*) une très-bonne espèce de sucre et en grande quantité. Ils font, au commencement du printemps, une incision au corps de l'arbre : c'est ce qu'ils appellent

mettre en perce (tapping). On fait bouillir cette liqueur. Cette espèce n'est pas la seule qui leur fournisse du sucre. J'ai trouvé que l'érable à feuilles de frênes abonde en sève sucrée, autant qu'aucun autre. M. Ray et le docteur Lister ont tiré d'assez bon sucre du grand érable; et j'ai remarqué, en émondant un érable rouge, dans le mois de Février, qu'il s'en est écoulé, pendant plusieurs jours, une grande quantité de sève très-sucrée.

» On trouve dans le nord de l'Amérique d'immenses contrées couvertes d'érables à sucre. Cet arbre fournit en abondance du sucre égal en qualité au meilleur sucre de canne; il n'en coûte que les soins qu'y donnent des femmes et des jeunes filles, qui s'occupent à extraire et à faire bouillir la liqueur. On peut continuer cette opération pendant plusieurs années, sans que l'arbre en souffre, quand on la fait avec ménagement. Le docteur Rusb va plus loin; il assure que bien loin de souffrir par les extractions réitérées, l'arbre fournit d'autant plus qu'on lui demande davantage: il ajoute qu'un érable a subi 42 opérations annuelles, sans en être sensiblement altéré. Aussi est-on fondé à croire que cette exploitation peut fournir non-seulement à l'approvisionnement des Etats-Unis, mais encore à un commerce d'ex-

portation. (Telle est particulièrement l'opinion de M. Thomas Jefferson) ».

Vingt-trois gallons et un quart de sève (environ 92 litres), extraits de deux érables, dans l'espace de 24 heures, ont donné 4 livres et 13 onces de bon sucre. Un érable ordinaire fournit, quand la saison est favorable, depuis 20 jusqu'à 30 gallons de liqueur (le gallon répond à environ 4 litres); on en fabrique de 5 à 6 livres de sucre. On croit qu'on obtiendrait une plus forte proportion de sève et d'une meilleure qualité, si l'on transportait les arbres sur un terrain de bonne exposition : on cite à l'appui de cette opinion un fermier de Pensylvanie, qui, ayant planté depuis 20 ans un certain nombre d'érables dans sa prairie, en tirait une liqueur tellement améliorée, que trois gallons lui donnaient, chaque année, une livre de sucre.

C'est en Février, Mars et Avril qu'on commence les incisions, selon la température de l'atmosphère. Plus elle est chaude pendant le jour et froide pendant la nuit, et plus la sève coule avec abondance. La quantité qu'on obtient d'un érable, en un jour, est d'une pinte à cinq gallons; on a retiré 23 gallons (92 litres) d'un seul arbre, le 12 Avril 1809.

L'incision au corps de l'arbre se fait avec une petite hâche, ou on le perce avec un forêt, ce qui est préférable.

On enfonce d'abord, en remontant le forêt, à la profondeur de 8 lignes; on perce ensuite graduellement jusqu'à 2 pouces. On introduit dans cette ouverture un robinet, qu'on y engage d'environ 6 lignes, et qui projette depuis 3 jusqu'à 12 pouces. On commence à entamer d'abord la partie de l'arbre exposée au midi; on ouvre ensuite celle qui est tournée au nord. La sève coule pendant quatre ou six semaines, selon que le temps est plus ou moins favorable. La liqueur est reçue dans un auget de bois qui communique à un large réservoir, d'où on la porte, après l'avoir passée, dans la chaudière.

On ajoute à la bonne qualité du sucre, en passant la liqueur à travers une étoffe de laine ou de toile, soit avant de la verser dans la chaudière ou après qu'elle a subi la moitié de son évaporation : pour l'empêcher de déborder de la chaudière pendant l'ébullition, on mêle à la liqueur une dose de beurre, de sain-doux ou de suif : on emploie pour la clarifier, de la chaux, des œufs ou du lait nouveau. La proportion est d'une cuillerée de chaux, d'un blanc d'œuf ou d'une demi-pinte de lait pour quinze gallons de liqueur. On préfère l'emploi du lait; mais on peut clarifier sans aucun de ces ingrédiens.

Quand la liqueur est suffisamment évaporée

porée et réduite, on suit, pour en faire du sucre brut, terré et raffiné, à peu-près les procédés usités dans les colonies des Antilles. La sève doit subir, le plus promptement possible, l'ébullition : on ne doit jamais la différer de plus de 24 heures : plus la chaudière présente de surface, et plus on obtient de sucre. Une chaudière de cuivre lui donne une couleur plus blanche que les vaisseaux de fer.

Il y a bien des années que plusieurs centaines de famille des états de New-York et de Philadelphie sont dans l'usage de s'approvisionner abondamment de ce sucre. Plusieurs d'entr'elles en ont fabriqué de deux à quatre cents livres par an : un cultivateur en a vendu six cents livres pesant, le tout fait par lui-même en une seule saison; un autre en a fabriqué six cents quarante livres sans assistance de personne, en moins de quatre semaines, et tout en suivant les occupations journalières de sa ferme; il en a tiré 16 liv. sterl.; une famille composée de trois personnes, le père et ses deux fils, ont fait dix-huit quintaux de sucre en une saison.

La qualité de ce sucre est supérieure à celle qu'on fait du suc de la canne dans les Antilles. Il dépose moins de résidu après sa dissolution dans l'eau. Il est bon pour les rhumes et les maladies de poitrine.

Un particulier de Stockport sur la Delaware, profitant des instructions d'un habile raffineur de sucre de Philadelphie, a établi, depuis plusieurs années, une fabrique de cet article. Il en envoie à Philadelphie; et ce sucre passe pour valoir, au jugement des plus habiles connaisseurs, le meilleur sucre qu'on importe des Antilles. Ce fabricant pense que quatre bons ouvriers, bien pourvus de matières et d'ustensiles nécessaires, peuvent faire dans la saison, qui dure de quatre à six semaines, quarante quintaux de bon sucre.

Les Indiens du Canada ont fabriqué du sucre d'érable de temps immémorial : ils tirent une livre de sucre de huit pintes de sève. Les Français du Canada ont commencé à le raffiner vers la fin du 17ᵉ. siècle. Le docteur Robinson a envoyé de ce sucre raffiné à M. Ray, en 1684.

Moyens d'approvisionnement. — M. Cooper, un des juges de l'état de New-York, assure qu'on extrait ordinairement, de chaque érable, 5 livres pesant de sucre, et qu'un acre de terre contient dans la proportion de 50 érables. Réduisons à 4 livres le produit de chaque arbre, et à 40 le nombre des érables par acre de terrain, nous trouverons que 52 605 acres nous donnent les 8,416,828 livres de sucre, consommation annuelle de la Pensylvanie. Supposons ensuite que

la consommation totale des Etats-Unis demande 42,084,140 livres, ou le quintuple de la quantité importée à Philadelphie, il s'ensuivra que 263,000 acres fourniront à la consommation totale des Etats-Unis. Il n'est pas, je pense, nécessaire de rappeller que chacun des comtés suivans, en particulier, contient bien plus de 263,000 acres plantés d'érables à sucre.

Albany	New-York.
Montgommery. .	
Otsego	
Troga	
Ontario.	
Northampton . .	Pensylvanie.
Luzerne	
Northumberland.	

On doit observer encore que l'érable à sucre se trouve sur d'autres parties du territoire de ces deux états, et dans d'autres encore des Etats-Unis.

On ne peut se dissimuler que le résultat d'un pareil calcul ne ressemble beaucoup à une extravagante exagération; mais comme il est fondé sur des faits appuyés de preuves, et soumis à la discussion la plus rigoureuse de qui voudra le vérifier, on se croit fondé à réclamer la confiance publique, tant qu'on n'aura pas démontré les erreurs ou l'exagération de ce calcul.

Six respectables citoyens de Cooperstown écrivaient, au mois d'Avril 1793, que, dans le district d'Otsego qui était encore un désert en 1786, on a fabriqué, en une seule saison, au moins 160 milliers pesant de sucre d'érable, qui, à neuf pences la livre, valent 15,000 dolars.

Postérieurement à la publication des approximations précédentes, on a trouvé que la proportion moyenne des sucres étrangers, importés et exportés, c'est-à-dire, la consommation de cette denrée dans les Etats-Unis, s'élève à 20,000,000 pesant par an. La quantité de mélasse consommée en nature (indépendamment de la distillation), n'excède pas probablement 1,500,000 gallons, lesquels rendant la moitié de leur poids en sucre, feront 6 millions de livres pesant.

La consommation totale de sucre et de mélasse en nature est donc de 26,000,000 liv. pesant.

Il est certain que chaque fermier, possesseur de cent acres plantés en érables, dans l'état ordinaire de notre culture, c'est-à-dire, un tiers conservant sa juste proportion de bois de chauffage et de charpente, et les deux autres tiers défrichés et cultivés, peut faire avec le secours de sa femme et d'un enfant de dix ans, un millier pesant de sucre, à l'aide des seuls instrumens de sa ferme et de sa cuisine. Il s'ensuit que 26,000 familles,

telles que celles mentionnées ci-dessus, occupant chacune cent acres, et toutes ensemble 2,600,000 acres de pareille terres, pourraient faire, à un millier pesant chacune, la quantité de 26,000,000 pesant de sucre, égale à la consommation annuelle de sucre et mélasse faite dans les Etats-Unis.

Le procédé de la manipulation est des plus faciles, et il n'en coûterait pas plus au fermier de faire son sucre chez lui, que d'y fabriquer son savon et ses fromages, ou d'y brasser sa bierre; et comme des terres plantées en érables qui se trouvent dans les Etats-Unis et dans les latitudes pas trop méridionales, font plus du double de la quantité mentionnée ci-dessus, il ne reste plus, pour remplir le but utile que nous avons en vue, que d'étendre le plus, et le plutôt qu'il sera possible, cette sorte de manufacture qui réunit à si peu de difficultés tant d'agrémens et d'avantages.

MASCLEF, *sous-préfet à Douai.*

INSTRUCTION PUBLIQUE.

Académie de Bruxelles.

L'ÉTABLISSEMENT d'un Lycée de première classe dans la ville de Bruxelles, en promettait un autre qui fût comme le complément de l'éducation libérale que reçoit maintenant la jeunesse dans les grandes écoles de l'Empire français. On ne s'y borne point, comme autrefois, à l'enseignement presqu'exclusif des langues anciennes : seulement ces langues en forment la base, et elles y sont cultivées avec ardeur. Bientôt, sans doute, paralysées pendant quelques années, les bonnes études ne tarderont pas à reprendre leur ancien éclat. La régénération des écoles a été, dès son berceau, marquée par d'heureux succès qui s'accroissent chaque année, et qui sont les garans de succès plus grands encore pour l'avenir. Dans les provinces, comme dans la capitale, les Lycées se sont peuplés avec une rapidité qui justifie le prix que l'on doit attacher au nouveau systême de l'instruction publique. Celui de Bruxelles jouit d'une confiance justement mé-

ritée, et sa population s'est rapidement accrue dans ces derniers temps.

Mais en régénérant les écoles, le gouvernement a voulu étendre le cercle de l'enseignement. En effet, comme l'éducation n'est que l'apprentissage de la vie, la raison demande qu'elle soit dirigée vers un but plus généralement utile qu'elle ne l'était. Parmi les diverses connaissances auxquelles elle doit nous conduire, il n'en est aucune qui n'ait ses avantages particuliers; mais il en est qui portent avec elles un caractère d'utilité plus générale. Telles sont celles dont le privilége est de donner de la rectitude à l'esprit et d'étendre le domaine de la pensée. Les mathématiques surtout, et tout ce qui appartient à l'étude de la nature, sont de ce nombre. On sait tout ce que l'étude approfondie de ces sciences ont valu de gloire et de conquêtes au peuple Français dans la lutte sanglante qu'il a eu à soutenir, pour affermir son indépendance. On ne doit donc pas s'étonner si le gouvernement, dans sa sagesse, en a particulièrement prescrit l'enseignement, surtout dans les premières écoles de l'Empire.

Ainsi, dans un plan sagement conçu et non moins sagement coordonné, il a su marier aux connaissances qui ornent l'imagination, celles qui rectifient et affermissent l'esprit. Mais, quelle que fût

la supériorité de ce plan sur les méthodes anciennes, il fallait remplir le vuide que laissait dans certaines parties de l'instruction, la chute des anciennes universités. Ces universités ont été remplacées par des académies qui répandues sur une surface immense, placées dans les villes principales du grand Empire, et agissant toutes d'après les mêmes lois et les mêmes principes, disputeront de zèle et d'efforts, pour seconder les vues bienfaisantes de leur auguste fondateur.

La population de la ville de Bruxelles et sa situation au centre de plusieurs départemens intéressans, plus encore par l'industrie et le nombre de leurs habitans, que par la fertilité de leur sol, lui faisaient espérer que bientôt elle verrait une académie impériale s'établir dans son sein. Cet espoir n'a point été deçu. Indépendamment du lycée dont nous venons de parler, elle jouissait déjà depuis plusieurs années, d'une faculté de droit composée de professeurs non moins estimables par leurs lumières, que par la sagesse de leurs principes. Telle est au-reste la réputation que cette faculté s'est acquise, depuis l'époque de sa création, qu'elle compte en ce moment près de trois cents élèves. Plusieurs d'entr'eux ont déjà obtenu dans d'honorables concours, et d'après de brillantes épreuves, le grade de docteurs ; et tout annonce

que beaucoup d'autres termineront aussi glorieusement leur cours de jurisprudence. Il manquait à cette institution deux facultés, celle des sciences, et celle des belles-lettres. Elles viennent enfin d'être réunies à celle du droit; et c'est le 5 du mois de Novembre dernier que s'est faite l'installation de ces deux facultés.

Elle a eu lieu en présence d'un nombreux concours de spectateurs qui tous applaudissaient à une institution qui doit avoir des résultats si précieux pour la jeunesse. Deux professeurs de la faculté des lettres, MM. Rouillé et Lesbroussart, ont prononcé à cette occasion, le premier un discours français sur les avantages du nouveau plan d'instruction publique, le second un discours latin sur la richesse et l'harmonie de la langue de Virgile et de Cicéron; et dès le lendemain, tous les cours ont été ouverts.

Ces cours sont, pour la faculté des sciences, le calcul intégral et différentiel, la mécanique et l'astronomie, la physique et la chimie, la minéralogie, la zoologie et la botanique; et pour la faculté des lettres, ce sont l'histoire, la littérature latine, la littérature française, et la philosophie. Cette dernière est partagée en deux cours, dont l'un se fait en latin et l'autre en français.

A côté de ces divers cours, il convient de placer les cours pratiques de médeci-

ne, de chirurgie, de pharmacie et d'histoire naturelle. Chacun d'eux a ses heures particulières ; et tout est distribué de manière que chaque élève peut, selon son goût ou ses besoins, en suivre plusieurs le même jour. Et ce qui doit ajouter à la confiance que méritent les professeurs de cette académie, c'est qu'il n'en est aucun qui ne soit avantageusement connu par de longs services déjà rendus à l'instruction publique.

Le palais qu'occupaient autrefois les gouverneurs généraux des provinces belgiques, est devenu le palais de l'académie. C'est dans ce vaste et superbe local que se trouve réuni tout ce qui peut favoriser le développement des connaissances nécessaires à l'éducation. Peu de villes sans doute peuvent, comme celle de Bruxelles, rassembler, dans la même enceinte, tant de classes diverses, un jardin botanique, riche du nombre et de la rareté de ses plantes exotiques, un cabinet précieux par le choix des instrumens de physique, une collection riche en productions des trois règnes, enfin une bibliothèque composée d'environ cent mille volumes, toujours ouverte à l'activité de la jeunesse studieuse, et dont le soin est confié à M. *de la Serna Santander*, membre correspondant de l'institut, et l'un des plus savans bibliographes de l'Europe.

Observons qu'il n'est pas un de ces cours qui ne soit assiduement fréquenté par un grand nombre d'élèves, parmi lesquels plusieurs suivent à-la-fois deux ou trois cours avec une exactitude et une application tout à fait dignes d'éloges.

Les élèves de la faculté de droit surtout suivent en grand nombre les cours de littérature latine et française, persuadés sans doute que l'étude approfonde de ces deux langues est nécessaire pour parcourir avec gloire la brillante carrière du barreau.

Nous ne terminerons point ces réflexions sans payer un juste hommage au chef de cette académie, M. *Van Hultem*, membre de la légion d'honneur, et correspondant de plusieurs sociétés savantes : on doit cet hommage à ses vastes connaissances bibliographiques; on le doit à son goût pour tous les beaux arts et pour toutes les sciences; mais on le doit sur-tout à son zèle actif, à son ardeur infatigable, pour tout ce qui peut contribuer à la gloire et aux progrès de l'instruction publique, particulièrement confiée à sa vigilance dans ces provinces.

MÉLANGES.

PRIX DÉCENNAUX.

Extrait des rapports de toutes les classes de l'institut de France, sur le rapport du jury (1).

L'intérêt qu'inspirent ces rapports et l'impossibilité où nous sommes de mettre en entier sous les yeux de nos lecteurs le volumineux recueil des diverses pièces de ce grand procès, au moment où il va être irrévocablement jugé, nous ont fait penser qu'il serait utile d'en donner un extrait où l'essentiel s'y trouvât.

Nous ne rappellerons plus tous les prix sur lesquels l'institut s'est trouvé d'accord avec le jury : nous ne parlerons que de ceux sur lesquels l'opinion de ces deux tribunaux de première instance et d'appel a été différente.

Dans la classe des sciences mathématiques et physiques, il y a eu une très-

(1) Voyez ce rapport dans les volumes de ce Journal, Août et Septembre 1810. — Les observations et réclamations auxquelles il a donné lieu, mois d'Octobre suivant.

grande conformité entre les opinions du jury, celles de la commission nommée pour faire des rapports et les sentimens de la classe. On sait généralement, et c'est une remarque que la commission ne pouvait laisser échapper, qu'il existe pour les ouvrages scientifiques des données bien plus sûres que pour les arts de l'imagination; et que si ceux qui les cultivent, ne peuvent avoir qu'un petit nombre de juges, ils sont assurés, en revanche, que l'esprit de parti, le plus ou moins de goût, et tant d'autres causes qui rendent si divers les jugemens littéraires, ne peuvent nuire au succès de leurs productions, et jetter de l'incertitude sur le rang qu'elles doivent obtenir. Ainsi la tâche de la commission, instituée par cette classe, n'a guères consisté qu'à donner aux jugemens du jury des développemens qui en ont fait sentir l'équité La commission avait le rare avantage de parler à des savans dont l'opinion était déjà formée et qui étaient convaincus de ce qu'elle allait dire. Il n'y a donc rien de mieux à faire pour cette partie du travail de l'institut que de renvoyer aux jugemens du jury qui, comme on le sait, n'ont excité que bien peu de réclamations.

Dans la classe de la langue et de la littérature française, dès le premier jugement porté par le jury, la divergence

des opinions s'est fait sentir. Il n'avait trouvé aucun poëme épique digne d'être couronné, et ce n'est pas en cela qu'il a été en opposition avec la classe et le public ; mais il avait indiqué des traductions de poëmes épiques comme pouvant prétendre à ce prix, à défaut d'ouvrages originaux.

La classe n'a pas adopté cette idée quoiqu'appuyée de raisonnemens spécieux : elle a pensé que l'intention du législateur a été d'appeller et de soutenir les efforts du talent dans la vaste carrière de l'épopée, non par des traductions, mais par la création et l'exécution de poëmes français. Elle convient que ce prix ne peut être adjugé cette fois, et propose de le laisser en réserve et s'accroître aux concours suivans jusqu'à celui où il sera remporté. Elle s'occupe donc des droits de quelques poëmes originaux à une mention honorable. La discussion a présenté les résultats suivans :

PAR LE JURY :	
Point de prix ;	*Prix*
Mention honorable.	PAR LA CLASSE :
La traduction de l'*Enéïde*, par M. Delille.	*Les Helvétiens*, poëme, par M. Masson.
— La même, par M. Gaston.	*Point de mention honorable.*
La traduction du *Paradis perdu*, par M. Delille.	

La classe a toutefois observé que les

rimes croisées employées par M. Masson, étaient dans l'épopée une innovation vicieuse.

Pour la tragédie le jugement du jury n'a différé de celui de la classe qu'en ce qu'il a accordé une mention honorable à une pièce dont la classe ne s'est pas occupée et en un changement dans l'ordre des mentions honorables. Ainsi l'ouvrage désigné pour le prix a été des deux parts :

Les Templiers, de M. Raynouard,
Mention honorable.

PAR LE JURY :	PAR LA CLASSE :
La Mort d'Henri IV, par M. Legouvé.	*La Mort d'Henri IV.*
Artaxerce, par M. Delrieux.	*Omasis.*
Omasis, par M. Baour Lormian.	*Artaxerce.*
Pyrrhus, par M. Lehoc.	

La conclusion de cette partie des travaux est remarquable par un grand acte de justice. La classe a voulu honorer le plus célèbre de nos tragiques actuels, qui, de plus, est selon son expression même, le Nestor des poëtes dramatiques. Ne pouvant admettre au concours les nombreux ouvrages de M. Ducis, à cause de l'époque où ils ont paru pour la première fois, elle a pensé que cependant la tragédie d'Hamlet, entièrement re-

fondue par lui dans ces derniers temps, avait en quelque sorte le mérite d'une création ; elle a exprimé tout son regret de ce qu'elle fut exclue par le texte du décret, et avec les expressions les plus affectueuses elle a recommandé au juge suprême des prix décennaux, le poëte qui, après avoir heureusement imité Sophocle, a su faire passer sur la scène française les beautés de Shakespeare avec un talent que le succès a presque toujours couronné.

C'est principalement dans l'examen des comédies que le jury et la classe se sont trouvés le plus souvent en opposition ; en voici la preuve :

Prix donné,

PAR LE JURY :	PAR LA CLASSE :
. . . .	*Le Trésor*, par M. Andrieux.

Mention honorable,

PAR LE JURY :	PAR LA CLASSE :
Le Tyran domestique, par M. Duval.	*Les Maris ambitieux*, par M. Picard.
Duhautcours, par MM. Picard et ***.	*Les Précepteurs*, par M. Fabre d'Eglantine.
Les Marionettes, par M. Picard.	*Les Mœurs du jour*, par M. Collin d'Harleville.

La classe a cru de plus devoir indiquer, comme n'étant pas indigne de la munificence impériale, quelques pièces en trois ou quatre actes, dont le jury ne s'était

pas occupé parce que le décret n'en faisait pas mention. Ces pièces sont :

Pour le prix,

La Petite Ville, par M. Picard.

Pour mention honorable,

La Querelle des deux Frères, par M. Collin d'Harleville.

Plaute, par M. Lemercier.

Même opposition dans les jugemens sur les ouvrages de littérature.

Pour le prix,

PAR LE JURY :	PAR LA CLASSE :
L'Examen critique des historiens d'Alexandre, par M. Ste. Croix.	*Le Lycée du cours de littérature*, par M. La Harpe.

Pour mention honorable,

PAR LE JURY :	PAR LA CLASSE :
L'Histoire et l'influence de la Réformation de Luther, par M. Villers.	. . . .

Même opposition dans les jugemens sur les ouvrages de philosophie en général, soit de morale, soit d'éducation.

Pour le prix,

PAR LE JURY :	PAR LA CLASSE :
Le Catéchisme universel de M. de St. Lambert.	*Le Cours d'instruction d'un sourd-muet de naissance*, par M. Sicard.

Pour mention honorable,

PAR LE JURY :	PAR LA CLASSE :
Essai sur l'emploi du temps, par M. Julien.	*Rapports du physique et du moral de l'homme*, par Cabanis.

Il faut observer ici que la classe n'a point partagé l'opinion de ceux qui ont censuré vivement le Catéchisme. Elle ne l'a exclu du concours qu'avec regret et uniquement parce qu'il avait été publié avant l'époque déterminée.

Pour le prix du poëme en plusieurs chants ont été désignés,

PAR LE JURY :	PAR LA CLASSE :
L'Imagination, par M. Delille.	*L'Homme des Champs; L'Imagination; Les trois Règnes.* -- Ces trois poëmes par M. Delille.

Les mentions honorables sont les mêmes des deux parts.

Prix des poëmes nationaux,

PAR LE JURY :	PAR LA CLASSE :
. . . .	*Belzunce*, par M. Millevoye. *Les Tombeaux de St.-Denis*, par M. de Treneuil.

Mentions honorables,

PAR LE JURY :	PAR LA CLASSE :
La Mort d'Henri IV, par M. V. Fabre.	*Les Poésies nationales*, par M. Davrigny. *La Mort d'Henri IV*, par M. V. Fabre.

Prix du poëme lyrique par le jury et par la classe :

La Vestale, par M. de Jouy.

Mentions honorables,

PAR LE JURY :	PAR LA CLASSE :
Le Triomphe de Trajan, par M. Esmenard.	*Adrien*, par M. Hoffman. *Le Triomphe de Trajan*, par M. Esmenard.

Dans la classe d'histoire et de littérature ancienne, quelques jugemens du jury ont été infirmés.

Prix d'histoire,

PAR LE JURY :	PAR LA CLASSE :
Histoire de l'Anarchie de Pologne, par Rulhières.	*Examen critique des historiens d'Alexandre*, par M. Ste. Croix.

Mentions honorables,

PAR LE JURY :	PAR LA CLASSE :
Histoire des Républiques italiennes du moyen âge, par M. Simonde Sismondi. *Le Tableau historique de l'Europe*, par M. de Ségur. *L'Histoire de France au* 18*me. siècle*, par M. Lacretelle le jeune.	*Histoire de l'Anarchie de Pologne*. Les 3 ouvrages ci-contre. *L'Histoire critique de la République romaine*, par M. Levêsque. La continuation de l'*Histoire du Bas-Empire*, par M. Ameilhon.

Prix pour la meilleure traduction en vers de poëmes grecs ou latins,

PAR LE JURY :	PAR LA CLASSE :
Les Eglogues de Virgile, traduites par Tissot.	La traduction de l'*Enéïde*, par M. Delille. *Les Métamorphoses d'Ovide*, traduites par M. de St. Ange.

Mentions honorables,

PAR LE JURY :	PAR LA CLASSE :
. . . .	La traduction de l'*Enéïde*, par M. Gaston.

Autre prix de 2me. classe,

PAR LE JURY :	PAR LA CLASSE :
. . . .	*Les Eglogues de Virgile*, traduites par M. Tissot.

Mentions honorables,

PAR LE JURY :	PAR LA CLASSE :
. . . .	Les mêmes traduites, par F. Didot.

Dans la classe des beaux arts, comme dans celle des sciences mathématiques et physiques, les jugemens ont été entièrement conformes à ceux du jury, à quelques différences près que voici :

La classe accorde une mention honorable à l'opéra de *Sémiramis*, par M. Catel.

Elle en accorde une également au tableau des *trois Ages*, par M. Gérard.

Même mention honorable pour les trois frontons exécutés dans la cour du Louvre, par MM. Moitte, Roland et Chaudet;

Et au bas-relief de M. Cartellier, représentant *la Gloire distribuant des couronnes, en parcourant un champ couvert de trophées.*

Même mention honorable pour *la Salle d'assemblée du Tribunat*, commencée sur les plans de M. De Blève, mais dont la décoration intérieure est de M. de Beaumont.

Même mention honorable pour l'opéra de *Montano et Stéphanie*, de M. Berton, et celui d'*Ariodant*, de M. Méhul.

Rien n'égale la sagesse, l'analyse lumineuse de la plupart des examens, discussions et rapports qui ont eu lieu dans toutes les classes de l'institut sur les divers ouvrages admis au concours et soumis à son jugement. Voilà ce qui donne un si grand intérêt au volume de l'extrait duquel nous nous occupons, ce qui doit en faire une sorte de code de littérature, dont les observations seront souvent citées à l'appui des éloges ou des critiques qu'on fera des ouvrages qui y sont mentionnés, ou comme modèles de celles qu'on fera des autres.

S'il est quelques discussions où l'on peut trouver à redire, la franchise généreuse et noble que presque tous les

membres de l'institut ont montrée dans leurs déterminations, permet d'espérer qu'ils ne s'offenseront pas de quelques représentations modérées qui n'auront pour objet que la conservation des vrais principes de la littérature.

La première classe a pris le parti de nommer successivement des commissions différentes sur les différentes conclusions du jury. Il en résulte de nouveaux examens, de nouvelles analyses, qui se terminent toujours par l'adoption de toutes les déterminations prises par le jury. Mais ces examens, ces analyses jettent encore de nouvelles lumières sur les divers ouvrages que les commissions ont à examiner, et quoique tout cela n'aboutisse qu'à la confirmation des jugemens du jury, ces jugemens acquièrent une grande force d'opinion par ces rapports profondément raisonnés. Cette partie du receuil doit donc être d'une grande importance pour les savans, et complette le *rapport général sur les progrès de l'esprit humain depuis* 1789, et présenté à S. M. en Février 1808, où se trouvent les analyses et les examens raisonnés, dont les commissions ont jugé l'insertion inutile dans ce rapport.

La deuxième classe a suivi une marche toute différente. Les opinions particulières sont soumises aux opinions particulières : mais les opinions générales ;

celles qui reçoivent leur sanction d'un corps littéraire, dont l'autorité est reconnue, sont d'un autre genre, et exigent un peu plus de ménagement. De ce nombre est très-certainement le procédé adopté par la deuxième classe pour l'examen du rapport de son jury, dont non-seulement elle n'a pas voulu adopter toutes les conclusions, mais dont elle a même souvent improuvé les opinions. Elle a fait plus encore, elle a jugé à propos d'écarter plusieurs des ouvrages admis au concours par le jury, et d'en admettre de nouveaux. Le rapport du jury précède en entier, et sans interruption celui de la deuxième classe qui établit ainsi les principes qu'elle va suivre dans le sien :

« L'examen critique de tant d'ouvrages » déjà jugés, ne semblera-t-il pas quelquefois être celui des jugemens dont » ils ont été l'objet? ..... La différence » ou la conformité des opinions ne peut » tourner qu'au profit de la littérature.... » Le résultat de ces discussions est de » mettre en évidence nos richesses littéraires, d'en déterminer la juste valeur, d'éclairer l'estime publique sur » ce qu'elle doit, quant à cette époque, » soit à la littérature en général, soit » à des littérateurs en particulier...... » C'est d'après les règles d'une saine » littérature que la classe a prononcé

» ses jugemens. Les opinions qu'elle a
» blamées ou louées sont celles qui sont
» blamables ou louables dans tous les
» temps : ce sont les opinions qui se
» trouvent dans les ouvrages et non celles,
» qui indépendamment des ouvrages,
» peuvent appartenir aux auteurs».

La deuxième classe dans ses conclusions, après avoir proposé de fonder un prix pour un recueil de poésies lyriques, un autre prix de première classe qui serait donné, soit à un recueil d'épitres philosophiques, soit à un recueil de contes moraux en vers, soit à un recueil de fables en vers, et enfin un autre de première ou seconde classe, suivant l'importance de l'ouvrage, et qui serait donné au meilleur ouvrage de littérature, appartenant à des genres qui ne sont pas déterminés par le décret, termine en remarquant que pour apprécier l'importance de ces additions, il suffit de faire aux temps antérieurs l'application des dispositions actuelles d'un décret dont l'honorable libéralité ne pourrait s'étendre sur plusieurs hommes d'un mérite éminent et des ouvrages du talent le plus distingué. Il ne peut mieux répondre au reproche qu'on a déjà fait au jury et qu'on pourrait faire encore à la classe, en lui rappellant quelques excellens ouvrages, qui ne paraissent sans doute avoir été oubliés que parce qu'ils n'ont

n'ont pu vraisemblablement trouver place dans la classification actuelle des ouvrages admis au concours. On peut même d'après la justice éclatante et même très-généreusement rendue au Lycée de La Harpe, si pourtant on met à part quelques sévérités qui sont de trop, mais qu'on peut pardonner à ceux qui ont eu quelquefois à se plaindre des sévérités et même des injustices littéraires de La Harpe, car je ne crois pas aux rancunes philosophiques; on peut même d'après tout cela se bien persuader de l'empressement de la deuxième classe à réparer d'autres omissions du même genre.

Ce rapport d'un des membres de la seconde classe sur le cours de littérature de La Harpe, est remarquable par une foule d'idées vives, fortes, bien exprimées, quoiqu'elles ne soient pas toujours aussi justes qu'on le voudrait, ni aussi vraies par exemple que celles qui terminent son rapport d'une manière aussi distinguée que brillante, à propos de la nouveauté même des idées dans les ouvrages de critique. Ce qu'il dit de La Harpe, de Marmontel, de Diderot; l'éloge qu'il fait de Rollin; tout cela est également juste, vrai et bien écrit. L'auteur ajoute; « Voltaire est peut-être le seul qui, en fait de critique, ait su être neuf sans être faux. Toute la portée de

son esprit se retrouve dans son goût : il étend un art lorsqu'il l'examine, et sa littérature est celle du génie.

La classe d'histoire et de littérature ancienne a pris un autre parti pour l'examen du rapport du jury. Dans la séance du 13 Juillet, cinq commissaires ont été nommés et chacun d'eux a été chargé d'ouvrir la discussion sur un des articles dudit rapport, de prendre note des critiques, et des observations qui pourraient être faites par les membres, d'en rédiger le procès-verbal, et d'en présenter le résultat à la classe. De sorte qu'après la lecture de l'article du rapport, venait le discours du commissaire chargé d'ouvrir la discussion : ensuite les autres membres lisaient aussi leurs mémoires ; et l'avantage de ces discussions savantes, méditées et profondément raisonnées est particulièrement remarquable dans celles qui ont eu lieu sur l'ouvrage de Rhuliéres. Les autres articles du rapport ne donnent pas lieu à des discussions aussi longues ; mais toutes offrent un vif intérêt à ceux qui aiment à voir les questions littéraires traitées avec cette gravité, cette sagesse et cette maturité de jugement, d'érudition et de talent. Les savantes discussions de cette classe occupent presque la moitié du volume, mais malgré leur longueur, on les lira non-seulement avec fruit, sur cela il n'y a pas de doute,

mais encore j'ose l'assurer avec beaucoup de plaisir.

La classe des beaux-arts a suivi la même marche que celle des sciences mathématiques et physiques.

Nous avons déjà tant parlé des prix décennaux que nous croyons devoir nous borner à ce que nous venons de dire de cet énorme vol. in-4°., que l'on peut regarder comme un des plus importans ouvrages de ce temps.

Il sera peu lu, mais souvent consulté. Tout n'en sera pas également juste et vrai pour tout le monde : tout n'y paraîtra pas également impartial et calme : on y remarquera quelquefois un ton trop mordant, trop passionné; mais par combien d'avantages qu'on chercherait inutilement dans d'autres livres de critique raisonnée, n'est-on pas dédommagé de quelques défauts peut-être inévitables dans un ouvrage composé comme celui-ci l'a été, et qui est le résultat des travaux de plusieurs auteurs et des opinions d'un grand nombre d'autres, dont les talens très-recommandables, mais très-différens, étaient dans cette circonstance dirigés vers le même but et ne pouvaient y arriver par les mêmes moyens.

Ce livre fera époque : et dans tous les temps on y trouvera des modèles de discussions, de critiques et d'analyses.

Essai sur les sots.

Il faut savoir vivre avec les sots, ou renoncer à la société qu'ils inondent. Si ce dernier parti n'est pas toujours le plus facile à prendre, il est au moins le plus sûr. Grace à mon goût pour la solitude, je me suis, en quelque sorte, affranchi, et je me sers de mon heureuse indépendance pour me tenir aussi éloigné que je le puis de certains individus dont la présence m'importune, et que je n'aime pas même à savoir près de moi.

Il est des sots de plus d'un genre, et il me paraît que si l'on pouvait les définir exactement, il en résulterait un avantage réel pour ceux qui se laissent aisément tromper à l'apparence, et sont sujets à prendre l'ombre pour la réalité.

Il est des sots qui éblouissent, et ce ne sont peut-être pas les moins dangereux. Il est de sots de bonne foi, espèce de niais dont on rit et dont on ne se méfie point, parce qu'ils font rarement du mal, à moins qu'on ne leur en fasse. Les sots à prétention sont les plus à redouter : ils sont le fléau de la société; ils sont surtout celui de l'homme qui pense, qui réfléchit. De quel fonds de modestie et de patience ne faut-il pas

être doué pour les entendre, d'un air doctoral et d'un ton tranchant, prononcer sur les choses mêmes dont ils ont le moins de connaissance, juger une pièce de théâtre, un poëme, un tableau, une sonate? Quelle complaisance il faut avoir pour les écouter! Quelle politesse pour ne pas les contredire! Quelle faiblesse pour les approuver, et surtout quel courage pour se taire lorsqu'ils outragent à-la-fois le bon goût, la raison et le talent!

On n'est guère un sot de l'espèce dont je parle ici sans être un impertinent, et l'on n'est guère un impertinent si l'on ne se croit autorisé à l'être. L'homme riche et puissant qui n'a jamais été qu'un sot, mais qui n'a pas été toujours dans l'opulence, devient plus sot et plus orgueilleux au milieu de la prospérité. On l'entoure, on le flatte, on l'accoutume à prendre la profusion pour le goût et le brillant pour le beau. Le choix qu'il fait est toujours le meilleur; l'estampe qu'il vient d'acheter et qu'il a payée le double de sa valeur, est toujours l'épreuve la plus parfaite. L'in-folio qu'il étale à vos yeux avec emphase, est toujours l'édition la plus soignée et la plus précieuse. Malheur à vous si vous osez dire qu'il en existe une plus belle! Il a dans l'instant cent louis à parier contre vous, et comptez bien, si vous êtes homme à accepter la gageure, qu'il ne

la soutiendra point, et qu'il vous aura invité à dîner pour la dernière fois.

Il est des sots beaux esprits. Ceux-là, avec quelques connaissances superficielles, une idée légère de quelques ouvrages de littérature, dont le journal leur a appris le contenu, avec un fonds inépuisable d'impudence et de vanité, s'imaginent occuper une place dans le monde et paraissent déplacés par-tout. Toujours contens d'eux-mêmes, toujours satisfaits de ce qu'ils ont fait, de ce qu'ils ont dit ou de ce qu'ils vont dire ou faire, ils ne vous abordent que le sourire sur les lèvres et le quolibet à la bouche. L'insipide calembourg, la froide équivoque, les jeux de mots de toute espèce, ce sont là les armes dont ils se servent pour se défendre. On les voit se tourmenter sans cesse pour plaire ou pour briller; enfin ils passent leur vie à poursuivre l'esprit aux dépens du sens commun.

Il existe une autre classe de sots, et ce n'est pas la moins nombreuse. Je veux parler de ces êtres oisifs autant qu'ignorans, qui, aussi à charge à la société qu'à eux-mêmes, portent par-tout l'ennui qui les accable. A leur approche le plaisir fuit, la gaieté cesse, un léger frisson vous saisit, et de longs bâillemens annoncent l'engourdissement et le silence qui vont suivre. Tel est l'effet que produit la présence de cette espèce de sots,

importuns, indiscrets et fâcheux que l'on n'évite ici que pour les retrouver un peu plus loin, et dont on est obsédé comme par ces fantômes de la nuit qui ne s'évanouissent un moment que pour reparaître et nous poursuivre encore. Toujours semblables à eux-mêmes et l'esprit aussi vide que le cœur, ces ennemis de notre repos ne se lassent pas de nous fatiguer. On sait d'avance ce qu'ils vont dire, et l'on est trop heureux quand ils se bornent aux variations du baromètre, et que, grace à leur paresse, ils ne lisent pas les papiers publics. Il est tels de ces êtres-là à qui l'on voudrait n'avoir à pardonner que leur inutilité, leur ineptie et leur sottise, mais qui y joignent encore toute l'arrogance et toute la dureté de l'égoïsme.

Dernièrement, nous nous entretenions, Mme. de... et moi, de la misère publique. Son cœur ne paraît jamais plus rempli que lorsqu'elle s'occupe de cet objet, et qu'elle peut en parler avec ceux qui savent l'entendre. Un de mes plus grands chagrins, me dit-elle, est de ne pouvoir faire tout le bien que je voudrais. Si ma santé n'exigeait pas que je prisse des soins particuliers de ma personne, je me reprocherais le morceau plus délicat dont je me nourris, en pensant au malheureux qui peut à peine se procurer du pain. Pourquoi donc n'ai-je

qu'une fortune si bornée avec une âme si sensible? — Sa cuisinière entra toute éplorée, pour lui demander d'aller recevoir la bénédiction de son pauvre père expirant. — Porte lui donc, lui dit Mme. de..., ma dernière bouteille de vin d'Alicante, et elle joignit à la bouteille un écu de 6 francs. Marianne sortit en bénissant sa bonne maîtresse. — Le beau-frère de Mme. de... parut dans le même instant. Qu'est-ce donc, madame, dit-il? Cette fille est toute en pleurs. Son père est mourant, répondit-elle, il va laisser à la mendicité une femme et dix enfans dont il était presque l'unique soutien. — Tant pis, reprit M. de..., d'un air tranquille et sec. Quant au père, il est bien heureux; il va cesser de souffrir. La vie n'est-elle pas un fardeau pour de pareils êtres? Et puis l'on a beaucoup fait pour ce vieillard; cela devient importun à la fin. Ce propos m'indigna, et je lui demandai s'il avait à se plaindre d'avoir accordé à cette famille quelque secours dont elle eût abusé. Je ne donne rien, me répondit-il durement, et je n'en vis que plus tranquille. Personne ne me demande, et ce sont des ingrats de moins. — Au risque d'en faire quelques-uns, dit Mme. de..., que je voyais s'échauffer par degrés, et dont les joues se couvraient d'une vive rougeur, il me paraît qu'il est toujours bien

doux de donner, et que le plaisir que l'on goûte à soulager l'indigence, dédommage assez de l'idée que le bienfait peut être oublié. A votre place, ajouta-t-elle, j'en ferais l'épreuve, et vous en avez une belle occasion. — Eh bien, dit-il froidement, j'y penserai. J'appris le lendemain qu'il avait envoyé au moribond une pièce de 12 sols. — Sans doute il est permis d'être un sot, et c'est un tort que l'on serait plus disposé à pardonner à M. de..., s'il n'ajoutait l'égoïsme, l'insensibilité, la méfiance et l'avarice.

Il est une espèce de sots incivils, grossiers, maladroits et bourrus, dont on craint la rencontre et l'approche, qui blessent en caressant, offensent quand ils croient obliger, emploient le mot qui insulte au lieu de celui qui pourrait flatter, agissent tout de travers, et vous disent une injure du même ton et du même air dont on dit une politesse. Etres singuliers, gâtés par la fortune et la mauvaise société, également susceptibles d'une bonne et d'une mauvaise action, et n'attachant pas plus d'importance à l'une qu'à l'autre; rebutant la vertu humble et soumise, pour accueillir et favoriser le vice audacieux; humains et durs tour-à-tour; accordant un jour le bienfait qu'ils avaient refusé la veille: êtres indéfinissables, mais toujours dominés

par l'orgueil, ils ne se croient tout permis que parce qu'on leur permet trop. Malheur à la femme timide et modeste qui a fixé leur attention, ou que le hasard place près d'eux! Malheur à celle dont ils ont surpris le secret ou la confiance! Mais, surtout, malheur à celle que le sort ou les circonstances leur ont associée!

Je pourrais parler de plusieurs autres espèces de sots que chaque jour on rencontre sur son chemin, mais je ne fais ici qu'un essai, j'effleure le sujet. Je ne finirai pas cependant sans faire une réflexion.

En fait de choses de goût, j'aime à consulter les personnes dont je crois les lumières supérieures aux miennes, le tact plus délicat et plus sûr. Je m'éclaire de leur avis, je m'applaudis de leur suffrage et cherche rarement à en appeller quand elles ont prononcé; mais je ne puis souffrir qu'un sot, de quelqu'espèce qu'il soit, ose me juger, et que surtout, il ose, au gré de son caprice, et sans m'avoir compris, ou m'élever jusqu'aux nues, ou me traîner dans la fange.

CÉSAR-AUGUSTE.

Des fausses notions en médecine, et du danger de la lecture des ouvrages qui traitent de cette science (1).

Lorsque des hommes solidement instruits, et jouissant des fruits d'une longue pratique, font part au public des résultats de leurs expériences, on doit applaudir à leur zèle bienveillant. Leur réputation s'en accroît, et une fortune méritée est le prix de leurs efforts. D'autres sont là qui observent les succès de l'ouvrage d'un médecin, et se mettent aussi à faire un livre dès qu'ils ont obtenu leur diplôme. Il faut, à toute force, attirer l'attention, et pour cela on met en avant quelque doctrine nouvelle et souvent très-dangereuse. Il faut quelque chose qui marque; et si le nouvel auteur a découvert qu'on puisse employer le poison sans que la mort en soit le résultat immédiat, c'est sur la recommandation de ce nouveau remède qu'il fonde sa réputation. Le temps fait justice sans doute; mais combien d'individus ont été victimes du charlatan!

Si l'on jette un coup-d'œil sur l'histoire des remèdes fameux depuis un demi-

(1) Ce morceau est traduit d'un ouvrage anglais intitulé *Winter lucubrations.*

siècle, et qui sont tombés dans l'oubli; on voit que tous ont été vantés avec exagération, et en appuyant la recommandation sur un nombre infini de faits. Cependant, s'ils ont été une fois efficaces, pourquoi ne le seraient-ils plus ? Le corps humain n'est-il pas constitué aujourd'hui comme il l'était alors ? Or, si les meilleurs juges du mérite des remèdes les condamnent, comme inutiles ou pernicieux, ne faut-il pas en conclure que ces remèdes ont dû leur vogue à l'adresse ou à la réputation de ceux qui les ont vendus ou vantés ? Mais les générations se succèdent; et de nouveaux charlatans viennent tromper les hommes par les mêmes moyens. Il n'y a aucun sujet dans lequel on soit plus aisément induit en erreur que celui de la médecine.

Je sens bien que les expériences un peu hasardées peuvent conduire à des découvertes; mais il y a une témérité cruelle dans un jeu qui compromet la vie des hommes. Un jeune praticien qui recommande trop légèrement un remède violent et dangereux, peut se rendre coupable d'homicide, en ne songeant qu'à avancer sa fortune. Le jeune médecin, qui fait un ouvrage pour vanter un remède nouveau, devrait toujours ajouter un chapitre sur les précautions à apporter dans l'usage de ce qu'il recommande.

Les livres de médecine tombent mal;

heureusement entre les mains de tout le monde. S'ils sont écrits avec clarté et d'une manière agréable, ils font une illusion complète à ceux qui n'entendent rien à la science. Les gens à imagination découvrent en eux mêmes tous les maux dont on leur décrit les symptômes, et il arrive souvent que, sans égard pour la différence de l'âge, des saisons, ou des constitutions, ils s'appliquent un remède dangereux; leur santé se trouve ainsi minée ou sensiblement altérée par ceux-là même qui font profession de l'affermir. C'est assurément un déplorable exemple d'avidité et d'ambition que cette légèreté avec laquelle les médecins compromettent la vie de leurs semblables; mais il est bien à craindre que l'intérêt ne l'emporte sur ces considérations, et je voudrais au moins prévenir les lecteurs qui ne sont pas du métier contre l'abus de la lecture des ouvrages de médecine. Le mieux est de n'en lire aucun; car ceux-là même qui sont réputés excellens, sont toujours plus ou moins dangereux aux ignorans, surtout s'ils ont l'imagination un peu vive. C'est l'effet ordinaire d'une maladie quelconque sur les gens de ce caractère, que de fausser leur jugement quant à l'objet de leurs inquiétudes; ils trouvent une parfaite conformité entre les symptômes qu'ils éprouvent et ceux qu'on leur décrit. Leur inquiétude s'en

augmente; et tous ceux qui ont étudié l'art de guérir savent combien l'imagination et l'inquiétude aggravent les maux.

Lorsqu'on a épuisé tout ce qu'on peut dire en faveur de la médecine, il demeure douteux si cet art a été plus utile que nuisible; entre les mains des hommes les plus expérimentés, c'est encore une science douteuse. Elle est reconnue dangereuse, lorsqu'elle est maniée par un médecin qui manque de prudence; mais que ne sera-t elle pas si chacun l'emploie pour soi-même et sans aucune connaissance préliminaire? Lorsqu'un habile médecin est dangereusement malade, ou a des enfans qui le sont, il ne s'en fie point à sa propre science; il appelle un autre médecin habile, afin qu'il juge du cas avec le sang-froid et la justesse que lui-même ne saurait avoir. C'est une leçon pour ceux qui ne sont pas médecins, et qui, à plus forte raison, ne doivent dans aucun cas s'en fier à eux-mêmes.

C'est un malheur particulier à nos temps modernes que cette multitude de livres qui prétendent renfermer les secrets de chaque science dans quelques formules abrégées, et rendre populaires toutes les connaissances utiles. Au moyen des traités et des dictionnaires qui existent sur toutes les sciences, chacun peut-être son médecin, son avocat consul-

tant, son architecte. Il semble que ce soit aller sur les brisées des professeurs, et faire tort aux gens de l'art ; mais c'est tout le contraire. On gâte tout en voulant tout faire soi-même ; et lorsqu'on a a fait empirer ses maux, le secours des gens de l'art devient indispensable.

Le prix du secret. — Conte.

Le jeune marquis de Luzines venait de faire ses premières armes sous le vicomte de Turenne ; à peine avait-il encore atteint sa dix-huitième année. Une taille élancée, un teint frais, couvert d'un duvet naissant, des couleurs charmantes, des yeux où la tendresse et la vivacité semblaient se disputer l'avantage ; des traits qui annonçaient la force de son sexe et qu'adoucissaient les graces de l'autre : un caractère doux et liant ; un courage intrépide et une affabilité sans bornes, Luzines réunissait tout, et Luzines, avec le cœur le plus aimant, n'avait pas encore aimé.

Quand il parut à la cour, les femmes ambitionnèrent ; chacune en particulier, la gloire de le former. C'était alors l'usage. Un jeune homme ne pouvait faire son chemin dans le monde, qu'autant qu'il savait plaire aux femmes. Cet usage renouvellé des temps de l'ancienne chez

valerie, n'était pas le seul trait de ressemblance qu'eût la cour de Louis XIV avec celles de Philippe et de Charles VIII. C'étaient, comme alors, les dames qui servaient de mentor aux jeunes damoisels, et qui leur donnaient des leçons de cette politesse et de cette urbanité que la jeunesse française ne connaît plus guère.

Hélène de Verdusan venait d'accomplir sa quinzième année. Elle était belle, sans trop se soucier de le paraître : sous des traits qui annonçaient la candeur et la naïveté, elle portait une ame sensible et toute de feu. Dès qu'elle parut à la cour, les jeunes seigneurs qu'aucun choix n'avait encore fixés, cherchèrent à lui plaire, et ceux qui avaient choisi étaient tentés d'être infidèles ; mais quoique le cœur d'Hélène fut formé pour l'amour, elle n'en avait encore distingué aucun.

Madame de Verdusan, sa mère, veuve depuis trois ans, n'était pas encore parvenue à l'âge de vieille fille : à trente-cinq ans, elle conservait toute la fraîcheur de la jeunesse ; elle avait l'ame aussi tendre que celle d'Hélène. Ce fut une des femmes de la cour qui désirèrent le plus vivement d'éclairer l'inexpérience de Luzines. La mère du marquis, morte à la fleur de l'âge, avait été unie avec elle de la plus étroite amitié. Luzines, depuis qu'il était à Paris,

l'avait négligée; mais dès qu'il eût vu, dès qu'il eût entendu parler Hélène, il chercha tous les moyens de s'introduire chez madame de Verdusan, qui se glorifia dans son ame, d'avoir fait une si belle conquête. Elle était trop adroite pour se jetter à la tête d'un jeune homme, et il aimait trop Hélène pour ne pas brusquer les lenteurs de l'étiquette.

Luzines avait vu, pour la première fois, la mère et la fille dans un bal : il en attendit un second pour se déclarer : il y parut dans l'habit le plus galant : il avait eu soin de prendre les couleurs de Mme. de Verdusan; il s'approcha d'elle, s'excusa sur l'absence d'un ami de son père qui devait le lui présenter. Sans rejetter son excuse, on le gronda d'avoir tardé si long-temps sous un aussi faible prétexte. Le fils de madame de Luzines ne devait-il pas s'attendre à être bien reçu dès qu'il se nommerait? Il promit de réparer ses torts, demanda grace et l'obtint. La conversation s'anima; Luzines devint peu-à-peu si vif, si empressé qu'elle fut obligée de l'avertir de se modérer. Luzines promit et redoubla d'attentions. Un coup-d'œil qu'il jetta à la dérobée sur Hélène, remit le calme dans le cœur de cette aimable fille, qui, dès le premier moment qu'elle l'avait vu, l'avait aimé, et qui commençait d'être

inquiette de l'empressement qu'il marquait pour sa mère.

Luzines demanda à madame de Verdusan, la permission de la voir chez elle le lendemain ; elle la lui accorda en le prévenant qu'elle avait des visites à faire et qu'elle ne rentrerait que vers les neuf heures du soir. Il ne manqua pas de s'y rendre à huit, dans l'espérance de rencontrer Hélène. Le suisse avait ordre de le laisser entrer, ainsi point de difficulté. Le marquis trouva en effet Hélène prenant sa leçon de musique. Dès qu'il parut, la voix d'Hélène trembla ; elle ne forma plus aucun ton qui ne fût faux ; elle abrégea sa leçon, et le maître qui commençait à s'impatienter, fut renvoyé.

Deux jeunes gens qui s'aiment véritablement, et qui se trouvent tête à tête pour la première fois, sont plus en sûreté que s'ils étaient surveillés par les duègnes les plus sévères : des discours sans suite, entrecoupés de soupirs ; des reproches, des excuses, quelques mots d'amour hasardés par l'un en tremblant, repoussés par l'autre en rougissant ; tel fut à-peu-près l'entretien de Luzines et d'Hélène, jusques au moment où ils entendirent un carosse entrer dans la cour. — O ciel ! c'est maman, s'écria Hélène ; que dira-t-elle ?

Hélène sonne, Julie arrive, elle était

dans l'antichambre. « Il y a une heure que je vous appelle : ne savez-vous pas que maman veut que vous restiez auprès de moi, quand elle est absente. Julie sourit et ne dit mot. Malgré sa présence, ils se dirent plus de choses dans le peu d'instans que madame de Verdusan mit à donner quelques ordres à ses gens, qu'ils ne s'en étaient dit pendant près de deux heures qu'ils avaient été seuls. Hélène, sous quelque prétexte, alla dans sa chambre.

Madame de Verdusan arriva au moment où sa fille venait de sortir. Luzines ne fut point embarrassé avec elle, comme il l'avait été avec Hélène, dont le retour lui rendit toute sa timidité. Il se passa un mois sans que l'occasion de se retrouver seuls, se représentât. Ils se voyaient, mais en compagnie; ils se parlaient, se disaient des choses très-indifférentes en apparence; mais leurs yeux en disaient de fort tendres, et l'amour ainsi contraint et silencieux n'en faisait pas des progrès moins rapides.

Luzines prit enfin le parti d'écrire. Hélène lut la lettre et n'osa pas répondre : il attendit quelques jours, dans l'idée qu'elle en avait été empêchée, mais la réponse ne venant point, il parut désespéré; il hasarda une seconde lettre; elle était effrayante, il n'y allait pas moins que de la vie. Hélène répondit le lende-

main. Ainsi s'établit, selon l'usage, le commerce de leurs lettres amoureuses. Pour ne mettre personne dans leur confidence, ils se les glissaient dans la main en se séparant. Ils se dédommageaient par écrit, de la gêne où les tenait madame de Verdusan. Les inductions que ses amies tiraient malignement de ses liaisons avec Luzines, étaient favorables aux amans, parce que bien persuadée qu'il ne venait que pour elle, madame de Verdusan n'eût pas été fâchée qu'on crut qu'il recherchait sa fille.

Hélène et Luzines trouvèrent le moyen de se voir en particulier ; mais Julie était chargée de veiller sur Hélène et ne la quittait pas ; elle en avait répondu à sa mère, mais quelque résolution qu'une fille ait faite d'être sage, elle n'en trouve pas moins un tiers insupportable : la vertu même veut être libre. Luzines se hasarda à demander à Hélène un entretien dans son appartement ; sous prétexte ou par la raison qu'ils avaient des batteries à dresser, pour faire consentir madame de Verdusan au mariage qu'ils avaient projetté. Elle s'en défendit long-temps, il insista. Hélène, qui ne prévoyait pas les suites de cette démarche, y consentit à la fin : elle lui indiqua même les moyens de s'y introduire dans le plus grand secret, à l'insu de Julie.

Madame de Verdusan, à qui la vanité

le l'emporter sur quelques femmes de la cour, avait fait désirer de servir de guide à un jeune homme livré à lui-même, et qui d'ailleurs était le fils de son amie, s'attachait à lui de plus en plus. Elle attribua d'abord les sentimens qu'elle éprouva pour le fils au souvenir de la mère : mais un mouvement de jalousie qu'elle sentit en surprenant quelques regards passionnés entre Luzines et sa fille, lui dessilla les yeux. En s'examinant avec plus de soin, elle fut forcée de s'avouer à elle-même qu'elle aimait Luzines pour lui seul. Elle trembla de sa situation et résolut d'en triompher; dès ce moment elle veilla sur elle-même avec une sévérité qui l'eut trahie à des yeux plus clairvoyans que ceux de Luzines.

Dans l'espoir de la rendre plus favorable à ses vues sur la main d'Hélène, le marquis devenait tous les jours plus assidu auprès de madame de Verdusan, plus caressant, plus désireux de plaire, et elle plus indifférente à ses soins, plus attentive à repousser ses caresses. Il paraissait consterné et elle en concluait qu'elle était adorée : alors tout soupçon d'intelligence entre Hélène et Luzines, disparut; elle crut s'être trompée aux regards qu'elle avait cru surprendre; mais elle n'osait parler de Luzines à sa fille; elle serait morte de confusion si elle eut pu soupçonner qu'Hélène l'eut

devinée. Il lui venait souvent dans la pensée de les unir, et elle n'avait la force ni de repousser cette idée, ni de la suivre Ce qu'il y avait d'heureux, c'est que la bonté de son caractère empêcha que cette inquiétude et ces combats n'altérassent sa tendresse pour sa fille.

Cependant Hélène et Luzines n'étaient point tranquilles, ils craignaient que madame de Verdusan n'eut découvert le secret de leurs amours, ils attribuaient ses sollicitudes à cette découverte; mais elle était trop occupée d'elle-même, trop prévenue que Luzines n'aimait qu'elle, pour ne pas les laisser dans la plus parfaite sécurité. Leur première entrevue avait été suivie de plusieurs autres et l'amour avait fait sur leurs cœurs tous les progrès qu'il pouvait faire. Ils s'étaient promis de ne jamais se séparer, et pour que rien ne put les désunir, ils se lièrent par les sermens des époux. Il se passait peu de jours que ce serment ne fut répété, et le secret ajoutait encore à leur bonheur.

Mais l'amour qui se plaît tant à tourmenter les maris véritable, pouvait-il laisser tranquilles deux amans qui s'étaient arrogés les droits de l'hymen? Un jour que Luzines était avec Hélène dans cette familiarité que le mariage autorise, Julie entre. Tous les trois demeurent confondus : Hélène s'élance

de son lit au col de Julie. Luzines est à ses genoux, et lui demande le secret de si bonne grace ; ils la prient tant qu'elle promit tout devant Hélène ; mais lorsqu'elle put parler en particulier à Luzines, elle mit à la discrétion qu'il lui demandait, un prix auquel il ne s'attendait pas.

» Je ne suis pas assez injuste, lui dit-elle, pour exiger de vous le même amour que vous avez pour ma jeune maîtresse ; mais j'espère que vous ne rejetterez pas celui dont je brûle pour vous. Depuis que vous venez chez madame, je ne me connais plus. Jalouse sans pouvoir et sans oser me plaindre ; toujours dans les larmes, toujours forcée de les dévorer, désespérée de ne pouvoir adoucir mon mal par aucun aveu, quel tourment ! Enfin votre sort et celui d'Hélène sont dans mes mains ; mon devoir est d'avertir sa mère ; si je le trahis, je dois, je veux profiter de l'avantage que m'offre la fortune.

Luzines voulut en vain la ramener ; il lui représenta les dangers auxquels sa passion insensée pouvait les exposer tous. — Eh ! pourquoi la même crainte ne vous a-t-elle pas rendu plus sage envers Hélène ? — Hélène et moi sommes de la même condition, nos fortunes sont égales et nous avons lieu d'espérer qu'un jour nos parens légitimeront notre union.

— Eh ! que m'importe la naissance de ma rivale ? L'amour connaît-il ces préjugés. A ses yeux la plus belle est la plus riche, et j'avoue qu'elle l'emporte sur moi de ce côté ; mais il regarde le cœur le plus sensible, comme le plus noble, et à ce titre, je devrais peut-être avoir la préférence. Mais je ne vous demande que le plus faible témoignage de votre amour ; laissez faire le mien, il y attachera un tel prix que ma félicité surpassera peut-être celle d'Hélène. Aimez-la, j'y consens, mais ne dédaignez pas l'infortunée Julie ; je suis bien résolue à ne pas trahir vos secrets ; mais si vous me haissiez, pourrais-je répondre qu'entraînée par mon désespoir, je n'allasse malgré moi tout révéler à la mère de votre maîtresse ; elle vous aime, je m'en suis apperçue ; eh ! qui sait jusques où peut aller la fureur d'une mère jalouse ?

D'une mère jalouse ! S'écria Luzines ; Julie expliquez-vous : — Oui, monsieur, madame de Verdusan a de l'amour pour vous ; eh ! quelle femme peut vous connaître, et ne pas éprouver ce sentiment ? Plus forte ou plus heureuse que moi, elle combat un penchant funeste. — Vous l'a-t-elle confié ? — Non, mais croyez qu'un cœur que l'amour éclaire, pénètre aisément dans ceux qu'il tyrannise. Elle vous a long-temps reçu avec cette liberté

berté que donne l'amitié ; elle croyait alors n'éprouver que ce sentiment : il me paraissait bien tendre pour n'être que cela. Tout à-coup je l'ai vue devenir inquiète, soucieuse, craignant de se trouver seule avec vous, rougissant, vous évitant, vous repoussant même : je n'ai plus douté qu'elle ne vous aimât. Sa persévérance dans ces combats m'a convaincue qu'elle cherchait à se vaincre.

Cet éclaircissement dissipa les craintes que le changement d'humeur de madame de Verdusan avait inspirées à Luzines au sujet de la découverte de ses amours : mais envain essaya-t-il de la proposer pour exemple à Julie. Il eut beau faire : elle lui protesta qu'elle ferait par vengeance, ce qu'elle eut dû avoir peut-être déjà fait par devoir. Il fallut capituler et promettre qu'il acquitterait deux fois la semaine, le paiement de sa discrétion. A ce prix elle lui promit que non-seulement elle ne dévoilerait jamais le mystère de ses liaisons avec Hélène ; mais qu'elle empêcherait qu'il ne transpirât jamais.

Julie fut fidèle à sa parole : il y a lieu de croire que Luzines ne fut pas moins exact à remplir la sienne. Souvent Hélène faisait à son amant, l'éloge du zèle avec lequel Julie servait leur amour et veillait à leur tranquilité ; mais elle ignorait quel en était le salaire.

Trois mois s'étaient passés depuis la conclusion de ce marché, lorsqu'un jour Luzines sortant de chez Julie, fut apperçu par une ancienne femme-de-chambre de madame de Verdusan, vieille invalide, autrefois sa gouvernante, mais que son âge et son humeur rendaient insupportable à toute la maison, toujours grondant, louchant du seul œil qui lui restait, étayant son dos ceintré de deux lourdes béquilles. Le hasard avait conduit Sara devant la chambre de Julie, au moment où Luzines en sortait dans le plus grand désordre, accompagné de Julie même, qui sans avoir apperçu la vieille, ferma la porte après lui. — Ah! Ah! Je vous y prends, beau chevalier, lui dit Sara en soulevant de côté sa tête branlante. C'est donc afin de cacher vos amours pour Julie que vous feignez des tendres sentimens pour madame. Je vais, je vais de ce pas, l'avertir de ce qui se passe chez elle. — Ah! Chère Sara, ce n'est pas ce que vous croyez; gardez-vous de dévoiler un mystère....— Fort bien, fort bien, ce n'est pas ce que je crois, et tu me demandes grace! Eh bien! Soit, je te l'accorde : je suis bonne; mais que me donneras-tu?—Sara, tenez, prenez ma montre, ma bourse, mes bijoux. — Oh! Que non, ce n'est pas là mon compte. Où as-tu trouvé que c'est avec ce billon là, qu'on achète le secret des

femmes? — Eh! Que vous faut-il encore? Parlez, tout est à vous; je vous laisse la maîtresse du prix que vous mettrez à votre discrétion. — Vraiment, vraiment ce qu'il me faut; c'est bien peu de chose, pour toi s'entend; mais ce que je veux est pour moi, au-dessus de tout ce que tu m'offres; il faut m'aimer, et surtout me prouver que tu m'aimes; car je t'adore. — Mais, ma pauvre Sara, y songez vous? A votre âge! — Mon fils, j'ai songé à tout. Tu as promis de payer mon silence; tu en laisses le prix à mon choix, je demande celui-là, ou aucun, et je cours à madame. Mon âge! Mon âge! Belle défaite pour un chevalier! Ah! Dans ma jeunesse on était bien plus galant. — Parbleu je le crois bien. — Oh! Du persiflage. Ecoute, ne nous fâchons pas: je ne veux pas t'empêcher de voir ta Julie, puisque tu es assez fou pour l'aimer; mais je prétends aussi que tu viennes me voir à mon tour. Tiens voilà une double clef de ma chambre; je t'attends demain à la même heure: il en est huit, si tu y manques, à neuf, ta Julie sera congédiée et toi honni avec toute l'ignominie d'un chevalier discourtois: choisis, mon enfant, à demain. Prends-tu la clef, la refuses-tu? Décide toi vîte.

Luzines était désespéré. Consentir aux désirs de la vieille, ou s'exposer à un éclat qui pouvait compromettre Hélène, quelle

alternative ! Il hésite, soupire ; frémit et finit par accepter la clef fatale. Sara saute de joie et s'embarrasse dans ses béquilles. Il fut assez bon pour l'aider à se relever : elle sourit, et le rire qui chez les graces, prête des charmes à la beauté, rendit la laideur de Sara encore plus hideuse.

Luzines remplit ses engagemens comme il pût : il passait successivement de l'appartement d'Hélène, dans la chambre de Julie et dans le taudis infect de Sara. Amour ! Amour ! A quelles épreuves soumets-tu ceux-même que tu protéges ! La première pouvait être équivoque pour Hélène. Julie était fraîche, jeune et jolie ; mais la seconde, quel sacrifice !

Hélène ignorait tout. Luzines avait cru devoir cacher à Julie, de crainte d'un éclat, ce qui s'était passé. Le troisième jour des visites de Luzines à Sara, un jeune laquais de madame de Verdusan, que Sara avait voulu faire chasser, La Rose entendit en passant devant l'antre de la sibylle, des rugissemens qui ressemblaient à des soupirs. Il prête une oreille plus attentive et distingue des plaintes, des reproches, mêlés de transports. Il entend la voix d'un homme et ne doute pas que Sara ne soit avec un amant. Fier de cette découverte, il court en faire part à ses camarades. Malgré l'invraisemblance de son rapport, deux sont députés pour s'assurer du fait : ils écoutent, confirment

le récit de La Rose, et courent avertir madame, après avoir mis une sentinelle devant la porte de Sara, de peur que le galant ne s'échappe.

Madame de Verdusan refuse de les croire ; ils insistent et l'engagent enfin de venir au plus vîte, elle y consent, plutôt dans le dessein de confondre la calomnie, que de s'assurer d'une chose incroyable. A peine madame de Verdusan est-elle arrivée suivie de toute sa maison, que la porte de Sara s'ouvre : elle en sort avec Luzines qu'elle tient encore embrassé. Madame de Verdusan demeure immobile ; l'étonnement et la confusion sont égaux de part et d'autre ; les domestiques se regardaient et n'y concevaient rien. Enfin madame de Verdusan interrompit ce silence par un éclat de rire qui fut un coup de foudre pour Luzines. Elle fit retirer ses gens, railla amèrement le jeune homme sur la bizarrerie de son goût, et prenant un autre ton avec Sara, elle lui ordonna de sortir tout de suite de la maison.

« Si vous me chassez, lui dit Sara, parce que je l'aime et qu'il a été sensible à mes feux, je ne suis pas la seule à sortir. Julie est ma rivale, et les assiduités de monsieur le marquis auprès de moi, sont peut-être moins l'effet de mes charmes, que le prix du secret qu'il m'a demandé et que je lui ai promis sur ses amours ; mais

puisque tout est découvert, je ne suis plus tenue à rien.

Ciel ! S'écria madame de Verdusan, qui jamais eut pu le soupçonner d'avoir des sentimens si bas ? Quoi, Luzines vous ne dites pas un mot pour vous justifier? — Ah ! madame, il est très-vrai que je n'aime point Julie et que j'abhorre cette maudite vieille; et cependant je l'avoue, forcé par la nécessité, j'en ai agi avec l'une et l'autre, comme si je les aimais.

Sara écumait de rage. « Tu m'abhorres, perfide! Et tu n'aimes pas Julie! Pourquoi donc?.... Madame de Verdusan lui imposa silence et la fit sortir : puis jettant un regard d'indignation sur Luzines, que cette scène couvrait de honte, elle fit appeller Julie. Julie arrive en tremblant. — Je sais tout, lui dit madame de Verdusan d'un ton sévère. Luzines a tout avoué, ainsi gardez-vous de recourir au mensonge. Je puis vous faire grace, ou vous faire enfermer sur l'heure; parlez-moi franchement, votre aveu me décidera. Depuis quel temps durent ces infames amours ?

Luzines effrayé sentait que Julie, qui n'était préparée sur rien, et qui croyait sa maitresse instruite de tout, allait tout révéler. Il voulut prendre la parole; mais madame de Verdusan l'obligea de se taire.

Julie raconta naïvement l'histoire des amours du marquis et d'Hélène. Elle

avoua qu'il avait fait sur elle la même impression que sur sa jeune maîtresse. Elle dit comment elle les avait surpris, et comment prenant avantage du secret qu'il lui avait demandé, elle avait forcé monsieur le marquis à feindre un peu d'amour pour elle, qui en avait infiniment pour lui. Enfin tombant à ses pieds, elle demanda grace pour Hélène et pour elle-même.

Madame de Verdusan était déchirée à la fois par un reste de jalousie, par la honte d'avoir été trompée et par celle dont sa fille s'était couverte. Quelques mots de perfidie, de vengeance et de couvent qu'elle proféra dans sa colère, firent sortir Luzines de l'espèce d'anéantissement, où il était plongé. Il osa lever les yeux sur elle. — Jugez madame, lui dit-il, de la violence et de la sincérité de mon amour pour Hélène, par les sacrifices que je lui ai faits et qu'elle ignore. Si elle m'est enlevée, celui de ma vie me coûtera moins que les autres. Le plus grand crime d'Hélène est d'avoir disposé de son cœur sans votre aveu, et c'est moins son crime que le mien. Je tombe à vos pieds, je vous demande pardon pour elle, ne punissez que son séducteur. Ma mère était votre amie : si elle vivait encore, elle vous demanderait la main d'Hélène pour son fils, et

vous voudriez nous perdre ! Ah ! madame soyez notre mère.

Luzines pleurait de la meilleure foi du monde, il pressait les genoux de madame de Verdusan qui, cédant enfin à la tendresse qu'elle avait pour sa fille, au souvenir de son amie, et à la gloire de rompre des liens qui l'attachaient encore à Luzines, le fit relever, le prit par la main et le conduisit à l'appartement d'Hélène.

Tranquille dans son lit Hélène ignorait tout; elle crut toucher au dernier de ses jours, lorsqu'elle vit entrer sa mère et son amant, dont le visage était encore inondé de larmes; mais quelle fut sa surprise, lorsque prévenant ses excuses, elle lui annonça qu'il fallait se disposer à épouser Luzines au plus tard dans huit jours ! Elle reprocha cependant à sa fille avec tendresse, mais avec fermeté, son manque de confiance à l'égard d'une mère qui lui avait toujours donné les plus grandes preuves de la sienne. Quel est ajouta-t-elle l'effet de cette ingratitude ? L'opprobre et la honte que vous me faites partager avec vous.

Hélène fondait en larmes, elle couvrait son visage de ses deux mains, elle tomba évanouie sur son lit. Tout est pardonné, ma fille, lui dit Mme. de Verdusan en l'embrassant, il ne s'agit que de réparer le mal, et j'espère d'y

réussir. Il me faut le consentement du père de Luzines : je vais le lui demander.

Hélène appella Julie pour l'aider à s'habiller. Julie, lui dit sa mère, a reçu la récompense des soins qu'elle a pris de veiller sur vous ; je l'ai chassée. Une autre femme parut à la place de Julie.

Madame de Verdusan avait fait mettre les chevaux à sa voiture, et après avoir exigé de Luzines qu'il ne paraîtrait dans sa maison que lorsque tout serait arrangé, elle partit.

Cette femme sensible s'était privée de voir le comte de Luzines, depuis la mort de son épouse : c'était un militaire estimé, d'un caractère franc et sincère. Il parut étonné de cette visite. Vous allez être surpris, lui dit-elle, de la singularité de ma demande. Etes-vous dans le dessein de marier votre fils? — Il est bien jeune encore. — Mais si l'on vous offrait un parti sortable, une demoiselle jeune, jolie, d'une naissance égale à la sienne, d'un caractère heureux, remplie de talens, avec cinquante mille écus de rente, ne l'accepteriez-vous pas? — Oui, sans doute, si mon fils n'avait aucune répugnance pour elle : car j'aimais ma femme, comme vous savez, et j'entends que mon fils aime la sienne. — Quant à cet article, je connais l'un et l'autre, vous n'aurez rien à désirer, il

l'aimera, il en sera aimé, c'est moi qui vous en réponds.

Le comte n'hésita pas à donner son consentement à ces conditions : c'est, je crois, ajouta-t-il, vous marquer une assez grande confiance, que de vous livrer mon fils avant de savoir avec qui vous voulez le marier. — Le parti que je vous propose, est ma fille. — Qui? la petite Hélène? Vous me comblez. Elle n'avait que sept à huit ans lorsque j'eus le malheur de perdre ma femme : elle était déjà charmante. Comme les années s'écoulent! Mais, madame, ces enfans sont bien jeunes. Qui sait s'ils se conviendront? — Eh! mon dieu, soyez tranquille, c'est parce qu'ils se conviennent que je suis accourue.

Alors madame de Verdusan lui raconta tout ce qu'elle venait de découvrir. Le comte fut d'abord indisposé contre son fils, dont il blâma la conduite. — Eh bien! lui dit-elle, quand nous nous fâcherions contre ces pauvres enfans, qu'y gagnerions-nous? Empêcherions-nous le mal qui est fait? Ils s'aiment sincèrement : ils ont été entraînés par leur inexpérience : peut-être y a-t-il de ma faute de ne les avoir pas assez surveillés. Pensez-vous que lorsque j'ai découvert leurs arrangemens, je n'aie pas été furieuse? Mais, je vous l'avoue, la naïveté, l'innocence de leurs sentimens, m'ont

désarmée. Votre fils, surtout, en m'assurant que si sa mère vivait, elle me demanderait pour lui la main d'Hélène. — Allons, madame, partons. — Ah ça, monsieur le comte, promettez-moi surtout de ne rien témoigner à votre fils. — Quoi, pas la moindre petite plaisanterie au sujet du prix dont il a payé la discrétion de Julie et de Sara? — Tant que vous voudrez, pourvu que ce ne soit pas en présence de ma fille, qui doit ignorer tout cela.

Le comte ramena Mme. de Verdusan chez elle. On fit venir le notaire; et huit jours après Hélène et Luzines furent mariés. On fit une pension à Julie, qui garda le secret sur son aventure : on persuada aux domestiques qui avaient été témoins de la scène de Luzines et de Sara, que c'était une gageure. Mais la maison fut toujours interdite à l'une et à l'autre.

LITTÉRATURE.

LA SENSITIVE.

Emma, j'ai vu tes jolis doigts
S'incliner vers la sensitive,
Qui, toujours fidelle à ses lois,
Retira sa feuille craintive;
Toi qui la sentis à regret
Echapper à ta main charmante,
Tu veux pénétrer ce secret,
Et ton jeune esprit se tourmente;
Aimable enfant, le dieu d'amour
Réveillant mon luth qui repose,
Va de ce prodige, en ce jour,
T'apprendre la secrette cause;
Mais permets-lui de déposer
Pour récompense, un seul baiser,
Un seul, sur tes lèvres de rose.

Belle et timide comme toi,
Evitant tout regard profane;
Eucharis observait la loi
Qui règne à la cour de Diane;
Et dans cet âge où la beauté
Au tendre amour est si facile,
Au vœu de la virginité
Pliait sans peine un cœur docile.

Sur son front paré de candeur,
Symbole heureux de sa belle ame,
Brillait, en légers traits de flamme,
Ce fard que pétrit la pudeur;
D'une longue et noire paupière
Le voile à demi-transparent
S'abaissait sur l'azur charmant
De son œil qui, doux et sévère,
N'eût pas, même furtivement,
Flatté d'un regard un amant;
Et sa bouche, digne de Flore,
Au sourire plein de douceur,
N'avait osé répondre encore
Qu'au baiser d'une chaste sœur.

Rattachant par une ceinture
De sa robe les plis mouvans,
Tandis qu'elle abandonne aux vents
Les nœuds d'or de sa chevelure;
La jeune nymphe, sur les pas
De la déesse qu'elle adore,
Courbe l'arc à la voix sonore,
Et donne aux daims un prompt trépas.
Mais un jour que dans sa carrière
Apollon, plus étincelant,
Versait des torrens de lumière
Du haut de l'Olympe brûlant,
Eucharis, loin de ses compagnes,
Blesse, et poursuit de tous ses traits
Un faon qui fuit sur les montagnes,
Et l'emporte dans les forêts.
Lasse de sa course rapide,

Sentant son ardeur l'égarer,
Elle cherche une onde limpide
Qui puisse la désaltérer :
Une pente insensible et douce
Bientôt l'amène au bas d'un mont,
Où sur un vert tapis de mousse
Courait un ruisseau peu profond;
Elle avance à la source pure,
D'où la naïade, en se jouant
Autour d'une molle verdure,
Entraîne un sable bouillonnant,
Qui se relève, tombe, s'épure
Et se relève au même instant;
Le jouet du flot qui murmure,
Et l'image de l'inconstant.

Sur l'herbe où Zéphire folâtre,
Eucharis s'incline, et sa main
Arrondie en coupe d'albâtre
Plonge dans ce riant bassin;
Puis répand sur sa bouche avide
L'onde, dont la goutte rapide
S'échappe et glisse dans son sein,
Comme on voit la rosée humide
Rouler sur les lys au matin.

Tandis qu'Eucharis, sans alarmes
Sur le mouvant miroir des eaux
Se penche, sourit à ses charmes,
Courbe ses cheveux en anneaux,
Ou cueille la fleur passagère
Eclose au bord de ce bassin,
Et sous une gaze légère,

Aux lys naturels d'un beau sein
Unit une rose étrangère :
Un des joyeux fils de Faunus,
Qui s'en allait sur la fougère
Guider la danse bocagère,
La prend pour Diane ou Vénus.

Echauffé du double breuvage
Du dieu Bacchus et de l'Amour,
Il tressaille, sous le feuillage
Se glisse, évite l'œil du jour ;
Et, sans bruit, d'une main discrète,
Ecarte un peu ce verd rideau,
Puis regarde, avance la tête,
L'éloigne, avance de nouveau,
Et dévorant de tant de charmes
Tout ce qu'il voit et ne voit pas,
Il se hasarde à faire un pas,
Recule et sent couler ses larmes.
« Non, non ; je n'oserai jamais :
C'est Diane, voilà ses traits,
C'est elle, dit-il en lui-même;
Ah ! jurons par le roi suprême
D'éviter ses chastes attraits ».
Il en fait le serment terrible ;
Mais l'ombre de ce bord paisible,
De sa Diane l'abandon,
L'espoir de la rendre sensible,
Ou bien d'obtenir son pardon ;
Que sais-je ! Un charme irrésistible ;
La soif du cœur, les feux du jour,
Et les feux plus vifs de l'amour,

Après une lutte pénible,
Triomphant de lui sans retour :
Et Zéphire qui, sous l'ombrage,
Rit des promesses des amans,
Sur son aile, au fond du bocage,
Emporte encore ses vains sermens!

Le faune sort de sa retraite,
Fait un pas, puis deux, puis s'arrête;
Et puis hasarde un nouveau pas,
Approche et ne se trahit pas.
Déjà son triomphe s'apprête,
Et l'espace à franchir est court,
(C'est celui que le trait parcourt).
Mais d'une bruyère indiscrette
Le perfide frémissement
Vient tout détruire en un moment :
Eucharis détourne la tête,
Le voit, pâlit, se lève et fuit,
Et son ennemi la poursuit.
La colombe rasant la nue,
Le vautour qui sur elle fond,
La biche que la flèche aiguë
Poursuit dans le taillis profond,
N'ont point l'essor qui les entraîne;
L'un à peine effleure l'arène,
L'autre semble nager dans l'air
Que son corps fend comme l'éclair.
Mais en vain Eucharis l'évite,
Et fuit de détours en détours;
Porté sur l'aile des amours,
Toujours le dieu vole plus vîte!

Déjà ses pas pressent ses pas,
Déjà son haleine brûlante
Rougit de pudiques appas;
Déjà, déjà sa main tremblante
Et d'espérance et de désir,
S'ouvre, s'étend pour la saisir;
Sauve-moi, sauve-moi, Diane!
S'écrie Eucharis: venge-toi!
Diane que charme sa foi,
L'entend, l'exauce, et le profane
Soudain, immobile d'effroi,
A vu la nymphe fugitive,
Changeant de forme et de couleur,
Transformée en cette humble fleur
Au nom touchant de Sensitive:
Fleur qui, toujours chaste et craintive,
Garde une légère pâleur,
Et sous le doigt qui la captive
D'un faune redoutant l'ardeur,
Sent encor une crainte vive,
S'éloigne, et frémit de douleur.

Par M. MOLLEVAUT.

Epître à M. Raynouard, de l'académie française; ouvrage qui a remporté le prix de la violette aux Jeux Floraux, le 3 Mai 1810.

Adhuc sub judice lis est.

Si mon goût, Raynouard, n'a trompé ma raison,
Parmi tous les Français estimés d'Apollon,
Racine, au premier rang élevé sans partage,
Doit des siècles futurs emporter le suffrage.

Ce début te surprend. Je sais qu'un autre choix
Signala dans Paris ton éloquente voix,
Et qu'on t'a vu, pressé d'un nombreux auditoire,
A l'auteur de Cinna décerner la victoire.
Mais je ne prétend pas, m'érigeant en frondeur,
D'un parti contre toi réveiller la fureur;
Et d'un schisme nouveau désolant le Parnasse,
Préparer à ma muse une haute disgrace.
Amoureux de la paix, craignant de m'égarer,
Avec toi, Raynouard, je cherche à m'éclairer.
Corneille, j'en conviens, est un rare génie.
J'admire en tressaillant cette touche hardie;
Soit qu'il peigne le Cid par l'honneur combattu,
Et de Chimène en pleurs la cruelle vertu;
Que dans ses vers romains le fils du vieil Horace
Repousse en furieux le tendre Curiace;
Soit que, de Nicomède étalant les mépris,
Ce même auteur insulte à ses Romains chéris;
Qu'avec Sertorius, dans les champs de l'Ibère,
D'un sénat méprisable il brave la colère;
Soit qu'enfin, sous le joug pliant la liberté,
Et d'Auguste vieilli célébrant la bonté,
Il me fasse oublier tous les crimes d'Octave,
Et pardonner à Rome alors qu'elle est esclave:
Mon ame s'agrandit à ses mâles accens.
Il impose, il étonne, il subjugue mes sens;
Et lorsque, remontant à ces jours d'ignorance,
Où, brut et menacé d'une éternelle enfance,
Le théâtre français languissait ignoré,
Je verrai tout-à-coup cet astre inespéré,
Ouvrant comme un soleil sa brillante carrière,
Jeter dans ce chaos une vive lumière;

Aux pieds du grand Corneille humiliant mon front,
Comme toi, jusqu'aux cieux j'éleverai son nom.

De quelque éclat pourtant que ce nom resplendisse,
Près de lui ne crois pas que Racine pâlisse.
Du théâtre à son tour fondateur et soutien,
Au talent d'un rival son talent ne doit rien;
Et dans l'art dont tous deux ont enrichi Lutèce,
Corneille n'a sur lui qu'un faible droit d'aînesse.
Par le dieu de Délos l'un et l'autre inspirés
Prirent vers l'hélicon des chemins séparés.
Mais l'un, trompé d'abord par d'infidèles guides,
Surpassa vainement ses modèles perfides,
Le goût en l'admirant avait trop à blâmer;
Trop de vices encor restaient à réformer;
Melpomène hésitait, et le nouvel athlète
N'arrachait point aux Grecs l'aveu de leur défaite.

Racine seul, Racine, à leur école instruit,
De ses heureux travaux obtint ce digne fruit.
Les limites de l'art devant lui reculèrent.
De Corneille en sa fleur les amis s'alarmèrent.
Pour venger, soutenir ce génie immortel,
On crut avoir besoin de cabale et de fiel.
Racine, réprimant sa muse trop féconde,
Faisant du cœur humain une étude profonde
Apprécia son siècle, et de ses auditeurs
Sut par les passions rapprocher ses acteurs;
Des héros de son choix conserva la figure;
Peignit en traits de feu l'homme de la nature;
Emprunta de l'amour le charme tout-puissant,
Et de la vérité le langage et l'accent.
L'action fut restreinte et remplit mieux la scène,

Se noua sans effort, se dénoua sans peine;
Avec plus de richesse et de simplicité
Montra dans ses détails plus d'ordre et de clarté.

Notre langue enhardie, à son faîte montée,
Souple, mélodieuse, à l'oreille enchantée
Déploya des trésors jusqu'alors inconnus,
Et des charmes secrets qu'on ne retrouve plus.
Mais ne comptons pour rien cette grace ineffable,
Ce style harmonieux, rapide, inimitable,
Qui peut-être sera pour la postérité
Du premier des beaux-arts la première beauté.
L'auteur des Templiers est digne de l'entendre.
De louer ces beaux vers tu n'as pu te défendre;
Et dans ce grand procès où j'ose m'engager,
Ce n'est point, Raynouard, ce qu'il reste à juger.
Voyons si la vigueur manque à ce beau génie,
Ou si la force en lui se joint à l'harmonie.
Mais par où commencer? Comment peindre à-la-fois
Ce groupe de héros, cette foule de rois
Qui viennent à l'envi s'offrir à ma mémoire,
Et fiers de leur poëte en publier la gloire?

Entends-tu ce visir, qui, d'Amurat vainqueur,
Osant donner le trône et jurant le malheur,
Maudit de deux amans le funeste caprice;
Se plaint qu'à leurs destins la fortune l'unisse;
Reste seul sous la foudre; et loin de reculer,
Court au-devant des coups qui viennent l'accabler?
Ecoute ce Burrhus, modèle des ministres,
Qui combattant Néron dans ses projets sinistres,
Des soupçons qu'il partage excusant l'empereur,
Souffre la calomnie, et va droit à l'honneur;

Cet Hébreu, qui d'Esther ranime la constance,
Et, du Dieu d'Israël proclamant la puissance,
Aux pieds du fier Aman refuse de tomber;
Ce roi, que sous le joug Rome n'a pu courber,
Dévoilant, sans rougir d'une horrible disgrace,
Les projets qu'en fuyant a conçu son audace,
Expirant en vainqueur sur ses derniers confins,
Et de ses yeux mourans insultant aux Romains.

Ne tressailles-tu point quand la tendre Monime
Immole à la vertu sa flamme illégitime,
L'hymen d'un roi jaloux qui surprend cet amour,
Et va sans murmurer s'immoler à son tour;
Lorsque dans Bajazet la sultane indignée,
Etouffant dans son cœur une ardeur dédaignée,
Et vengeant sur l'ingrat ses complots avortés,
Prononce froidement le terrible : *sortez*?
Lorsque dans son espoir Hermione déçue,
Par l'amour et l'orgueil tour à tour combattue,
D'Oreste chancelant arme le bras vengeur,
Le retient, le renvoie, accuse sa lenteur;
Et de Pyrrhus bientôt redemandant la vie,
Outrage en ses regrets le bras qui l'a servie?
Quand ce monstre embelli, dont nos yeux délicats,
Sans craindre pour les mœurs, souffrent les attentats,
Phèdre, par les remords loin du crime entraînée,
Par un transport jaloux au crime ramenée,
Au nom de ses aïeux rougissant de son cœur,
Maudit l'affreuse OEnone et se prend en horreur?

Mais tout cède et se tait devant Iphigénie,
Monument immortel, chef-d'œuvre du génie,
Plus durable cent fois que le marbre et l'airain,

Et que la faulx du temps attaquerait en vain ;
Où les scènes toujours, l'une à l'autre enchaînées,
Sont par nos sentimens, par nos pleurs devinées ;
Où chaque personnage avec soin retracé,
Et pour un même objet sans cesse intéressé,
Me parle son langage, et passe sans contrainte
De la joie à l'horreur, de l'espoir à la crainte.

Athalie, il est vrai, partageant les esprits,
Long-temps à ce chef-d'œuvre a disputé le prix.
J'admire, Raynouard, cette pompe magique,
Ce spectacle imposant, ce luxe poétique ;
Cet enfant, digne objet de tant de soins divers,
Tige auguste d'un Dieu promis à l'univers ;
D'Achab, de Jésabel la sanguinaire fille,
En haine de David reniant sa famille ;
Ce pontife tranquille au milieu du danger,
Se confiant au Dieu qu'il aspire à venger,
De sa sainte fureur foudroyant un infâme,
Conspirant sans détours, sans déguiser sa trame,
Aux yeux d'un peuple entier qu'il ne veut point gagner ;
Instruisant son élève au grand art de régner,
Excitant au combat sa phalange sacrée,
Et voyant sans remords sa reine massacrée.

J'admire ; cependant soit que le grand Joad
De tout ce qui l'entoure affaiblisse l'éclat,
Soit qu'enfin par mon cœur ma raison se décide,
Un penchant plus heureux m'attire vers l'Aulide.
Le cœur de l'homme ici se montre tout entier,
Modeste, ambitieux, noble, jaloux, altier,
Plein d'amour, d'intérêt, de tendresse, de haine ;
L'Aulide est le tableau de la nature humaine.

Tout m'y plaît, tout m'y charme ; à force de grandeur,
D'un sacrifice horrible on m'y cache l'horreur.
Si d'une trahison Eriphile est noircie,
Son Ilion l'excuse et son trépas l'expie.
Que j'aime Clytemnestre, et ce noble courroux
Qu'oppose cette mère à l'orgueil d'un époux,
Quand les dieux de ses bras arrachent la victime !
Camille en ses fureurs est-elle plus sublime ?
Quel monarque ou héros, par Corneille chanté,
Egale en sentimens, surpasse en majesté
Ce père, roi des rois, qui, domptant sa tendresse,
Va payer de son sang le sceptre de la Grèce ;
Cet Achille qu'à tort un envieux parti
En chevalier français a cru voir travesti ?
On a trop répété cette sentence inique.
Je reconnais par-tout cet OEacide antique,
Qui s'en va, pour venger son amour et ses droits,
Bouleverser un camp à l'aspect de vingt rois ;
De gloire insatiable, impatient, colère,
Tel que le veut Horace ou que l'a fait Homère.
D'orgueil en l'écoutant mes sens sont transportés :
Et ces traits ravissans, ces austères beautés
Ne sont point des éclairs dans une nuit obscure ;
C'est un astre sans tache, une lumière pure,
Qui croissant par degrés son éclat radieux,
Aux rayons les plus vifs accoutume nos yeux.

Oui, Raynouard, tel est le poëte que j'aime,
Que je voudrais te rendre aussi cher qu'à moi-même.
Lui seul peut aujourd'hui, sur le Pinde français :
Arrêter du faux goût les rapides succès.
Ramenons à son culte un public infidèle ;

Faisons de ses écrits une étude éternelle.
Si jamais de l'atteindre on ne doit espérer ;
Sur ses traces du moins on ne peut s'égarer.
Honorons ses rivaux ; mais quand l'art dégénère,
Quand César veut le rendre à sa splendeur première,
N'offrons à nos auteurs qu'un modèle achevé.
Que Racine triomphe, et le goût est sauvé.

Toi-même, tu l'as dit, et j'aime à le redire :
« Racine dans Paris doit prétendre à l'empire ».
Et tu veux aussitôt, par un choix inégal,
Sur le trône du monde élever son rival !
Quels peuples, Raynouard, prends-tu donc pour arbitres ?
Des Grecs et des Romains je reconnais les titres :
Eux seuls aux lois du goût ayant voulu céder,
Ils ont seuls avec nous le droit de décider,
Et je les vois, instruits par le fils de Latone,
Au vainqueur d'Euripide adjuger la couronne.
Que nous importe après que des peuples nouveaux
Du Parnasse et de nous se déclarent rivaux ?
Faut-il qu'un peuple né pour servir de modèle,
Des lois de Melpomène observateur fidèle,
Suive dans leurs erreurs des esprits égarés,
Qui, dans cet art divin loin de nous demeurés,
Prodiguant leur hommage à des monstres bizarres,
Soutiennent par orgueil leurs spectacles barbares ?
Non, non, puisqu'un Français leur doit faire la loi,
Du théâtre français qu'ils adoptent le roi.
Sur des titres certains notre estime se fonde ;
L'idole de Paris le doit être du monde ;
Le temps fera sa gloire, et la postérité
S'étonnera qu'un jour le monde ait hésité.

Mais

Mais que dis-je? Est-ce ainsi que le doute s'annonce?
Ma muse veut plaider et ma muse prononce.
Pardonne, à mon amour je me laisse emporter.
D'un tribut, d'un devoir j'avais à m'acquitter.
Racine, m'enflammant de la plus noble audace;
M'entraîna le premier aux bosquets du Parnasse:
Dans mes travaux obscurs lui seul est mon soutien.
Que de jours fortunés m'a faits son entretien!
Que d'ennuis m'a charmés sa lyre enchanteresse!
Ma mémoire en est pleine, et j'y reviens sans cesse;
Depuis vingt ans enfin, *chaque jour je le vois*,
Et crois toujours le voir pour la première fois.

J. P. G. Viennet.

SPECTACLES.

Théatre de l'Opéra-Comique.

Cagliostro, ou *la Séduction*, *opéra comique en trois actes.*

L'ouvrage est d'un genre neuf et singulier à ce théâtre : ce n'est pas qu'on n'ait souvent mis même sur la scène française des imposteurs et des scélérats célèbres. M. Devisé fit représenter avec succès la Devineresse, ou Mme. Jobin, fameuse intrigante qui, après avoir trompé tout Paris, fut condamnée à être brûlée vive. Legrand attira la foule lorsqu'il donna son Cartouche, dans le temps même où ce brigand, après avoir long-temps mis en défaut tous les limiers de la justice, fut enfin pris et roué vif. Ces personnages, il est vrai, sont peu comiques, mais ils excitent la curiosité presqu'aussi puissamment qu'une exécution en place de Grève.

Cagliostro ne peut avoir le même intérêt ; c'est une vieille histoire. Ce fourbe est mort à Rome dans les prisons du Saint-Office en 1795, au milieu de la

révolution française : sa vie et sa mort sont aujourd'hui également obscures et oubliées. Beaucoup de gens ignorent que Cagliostro, quelques années avant la révolution, vint à Paris se moquer de nous et narguer nos arts, nos sciences, notre philosophie. Combien d'esprits forts, qui méditaient la réforme du genre humain, se laissèrent duper par les forfanteries de ce jongleur! Combien de sages, qui ne croyaient pas à notre Evangile, crurent aux mystères de Cagliostro! Jamais les charlatans n'eurent plus beau jeu qu'à cette époque : jamais la bonne compagnie ne fut plus crédule, plus frivole, plus superstitieuse. On vantait les miracles de Mesmer, on allait chercher des crispations à son baquet, on s'extasiait aux accens de son harmonica; les somnambules, les prophètes, les visionnaires, jouissaient du plus grand crédit. Cagliostro, qu'on appellait *le grand copte*, célébrait, à la barbe de l'académie française, les mystères égyptiens; il ne faisait pas moins de dupes que les imposteurs politiques : il procurait à l'un un entretien avec Cicéron; à l'autre un tête-à-tête avec Cléopâtre; à celui-ci un souper avec Aspasie; à celui-là une nuit de Phryné. Ses prestiges renversèrent plusieurs têtes, qui pour être plus illustres, n'en étaient pas plus fortes; cependant grace à la philosophie du siècle, on ne

le brûla point, mais on le mit à la Bastille. A Rome, où l'on était bien moins philosophe qu'à Paris, on le mit à l'inquisition; et par une modération très-exemplaire, on ne le condamna qu'à une prison perpétuelle.

C'était un Sicilien, né à Palerme; son véritable nom était Joseph Balsamo; il avait beaucoup voyagé dans l'Orient, où il n'avait guère exercé d'autre imposture que celle de la médecine, et d'autre métier que celui de marchand de pillules; mais dans le nord de l'Allemagne, où la philosophie lui avait préparé les voies en détruisant les anciennes croyances, il répandit avec succès sa doctrine et ses mystères. L'homme est fait pour croire quelque chose; et quand on lui ôte ses vieux principes, ses vieux préjugés, on ouvre toutes les portes de son imagination aux plus grossières fourberies du premier charlatan qui se présente. Si nous n'avons que le choix des erreurs, la vraie philosophie consiste à nous en tenir aux erreurs les moins nuisibles à la société et à l'humanité.

Le principal mérite de la pièce nouvelle est en prestiges, en décorations, en machines, en spectacles, en illusions de toute espèce; ce qui inspire au plus grand nombre une certaine terreur. Les esprits froids et calmes n'éprouvent que de l'ennui et de la fatigue; les gens de

goût aimeraient mieux de bonnes scènes, des caractères plaisans, des situations comiques, un dialogue vif et naturel.

Cagliostro habite un vaste château où il a préparé divers enchantemens pour étonner les sots : les secrets de la chimie, de la physique, font la plus grande partie de cette diablerie ; mais l'emploi que fait la méchanceté humaine de ces sciences innocentes n'est pas moins criminel. Le fourbe récèle dans ses souterrains Lydia, jeune dame polonaise, enlevée à ses parens par un comte qui en est éperduement amoureux ; mais comme on ne s'avise jamais de tout, il a laissé s'introduire dans le château un autre jeune seigneur nommé Ernest, amant aimé de Lydia. Cet amant, après avoir couru les plus grands dangers, parvient enfin à délivrer sa maîtresse par le secours d'un petit page de Cagliostro. La pièce a été fort applaudie, à l'exception du dénouement, qu'on a mal reçu.

Mme. Belmont joue Lydia avec une grace charmante ; elle serait plus propre à jouer d'excellentes scènes de comédie, qu'à se prêter à des illusions et à des prestiges ; sa beauté et son talent sont des moyens de séduction plus puissans que tous ceux de Cagliostro. Mme. Haubert Lesage est très-agréable dans le petit page ; et Lesage est tout-à-fait comique

dans le rôle de Lumino, concierge des illuminés. Huet joue le comte; Paul, Ernest; tous les deux avec beaucoup de chaleur et de sensibilité. Le grand enchanteur, que j'ai réservé pour la fin, c'est Martin, qui enchante réellement tous les auditeurs par la mélodie de son chant et l'agrément de sa voix.

Théatre du Vaudeville.

Le Tarif des Prix, ou *la Cendrillon des Ecoles*.

Chaque théâtre veut avoir une *Cendrillon*. C'est maintenant le nom à la mode, et c'est probablement aussi la seule raison qui ait déterminé l'auteur de cette nouveauté à donner ce second titre à sa pièce. A la rigueur, elle pouvait s'en passer, et le premier indiquait le sujet d'une manière assez positive. Mais on fait toujours bien à la scène, comme dans le monde, de s'étayer d'une bonne recommandation; un nom puissant en impose, prévient quelquefois une catastrophe et quand il ne servirait, comme celui de Cendrillon, qu'à attirer la foule, ne serait-ce pas déjà une assez bonne raison pour l'adopter? Laissons donc l'auteur s'applaudir du choix de son titre, et bornons-nous à examiner sa pièce, qui est bien moins un exemple des caprices de la fortune en faveur d'une petite fille re-

jetée, ainsi que Cendrillon, dans les derniers rangs de la société, qu'une leçon vigoureuse et sévère donnée à ces maîtres intéressés qui trafiquent de l'éducation de leurs élèves. On sait qu'il est généralement en usage, dans nos maisons d'éducation, de distribuer des prix tous les ans, et cette époque importante est, par parenthèse, assez ordinairement consacrée, dans les institutions des deux sexes, à des fêtes, bals et comédies, qui détruisent souvent, en accoutumant la jeunesse à la distraction et aux plaisirs, le fruit des leçons de l'année entière. Mais ce n'est pas cet abus que l'auteur a voulu attaquer; il en est un autre non moins pernicieux, et c'est lui qui fournit la morale de la pièce. Ces prix, si pompeusement décernés dans une représentation publique, devraient être uniquement accordés au mérite; mais comme l'amour propre des parens est peut-être encore plus vivement flatté de ces succès que celui des enfans mêmes, il arrive que la justice est sacrifiée quelquefois à des considérations particulières; le respect pour un nom puissant, et surtout la vénération profonde pour une grande fortune, l'espoir d'une marque de satisfaction, un présent fait à propos, l'emportent souvent, dans la balance, sur le talent sans appui, sur la vertu dans la pauvreté, et l'intérêt ad-

juge les couronnes et distribue les récompenses :

Auro pulsa fides, auro venalia jura.

(PROPERCE).

« L'or qui bannit la bonne foi, l'or qui rend la justice vénale », porte sa funeste influence jusque dans ces premiers tribunaux où l'enfance apprend à connaître l'injustice. Voyons comment l'auteur de la pièce nouvelle a traduit ce vice sur la scène.

M. et Mme. de St.-Géran tiennent un pensionnat de jeunes personnes, séparé d'une pension de garçons par un mur peu élevé; un semblable voisinage est rarement sans conséquence, et M. Emile d'Olban n'a pas manqué d'en profiter pour faire connaissance avec Mlle. Annette, orpheline des plus intéressantes, élevée par charité dans le pensionnat de Mme. de St.-Géran, mais qui, n'ayant ni protecteur, ni fortune, est considérée comme une servante par ses compagnes, dont elle a même reçu le surnom de *Cendrillon.* Annette n'en est pas moins laborieuse, ni moins intelligente; elle est toujours la première de sa classe; mais cela ne suffit pas auprès de madame pour obtenir un prix.

Cependant l'époque marquée pour la distribution approche, la liste des pensionnaires à couronner est déjà faite, et

la pauvre Annette n'est pas même désignée pour un *accessit*. Emile, qui, l'année d'auparavant, avait été témoin de la même injustice, songe à la prévenir cette fois-ci. Ses petites économies et la générosité de son père l'ont rendu propriétaire de vingt-cinq louis. Il met cette somme dans sa poche, avec une lettre pour Mme. de Saint-Géran, dans laquelle il la prévient qu'un inconnu se charge désormais de la pension d'Annette, et lui en fait passer la première année. Il franchit ensuite le mur mitoyen, et trouve, avec le secours d'un jardinier, le moyen de faire remettre à leur adresse la lettre et l'argent. On se doute bien que Mme. de Saint-Géran commence à regarder l'orpheline d'un œil plus favorable. En ce moment M. de Saint-Olban arrive pour voir sa fille, qui est aussi dans cette pension; il est passablement étonné d'y rencontrer son fils, déguisé en garçon jardinier; mais il apprend que cette métamorphose était destinée à cacher une bonne action, et se charge lui-même du rôle de bienfaiteur. Mme. de Saint-Géran ne manque pas alors d'inscrire Annette sur une seconde liste pour un premier prix; mais, malheureusement, l'ancienne est tombée entre les mains de M. de Saint-Olban, qui la présente à cette avide institutrice, et

la fait rougir de sa méprisable conduite. Cependant, il consent à oublier ses torts, à la prière d'Annette, et promet d'unir un jour Emile à la nouvelle Cendrillon.

Cette pièce est, comme on voit, d'une grande simplicité; mais elle n'en est pas moins intéressante. Le style est pur, le dialogue est facile et sans prétention; ce qui est rare à ce théâtre. La critique est sans amertume. Il y a des couplets fort agréables, et des scènes qui produisent beaucoup d'effet. Ce vaudeville a été écouté favorablement jusqu'à la fin, et des applaudissemens unanimes ont constaté son succès.

Hippolyte, Vertpré, Mmes. Bodin, Hervey et Deville, ont joué avec leur intelligence ordinaire.

L'auteur a été demandé, et l'on est venu nommer M. de Saint-Remi. Tout nous fait croire que le vœu que l'auteur exprime dans son couplet d'annonce sera rempli :

« Momus voudrait, en chansons,
» Donner des preuves frappantes
» Que ces *Ecoles* brillantes
» Ont aussi leurs *Cendrillons*;
» La nôtre avec confiance
» S'adresse à votre indulgence;
» Surtout point de pénitence,

» Encor moins de châtiment :
» La punir serait dommage ;
» Par égard pour son jeune âge ;
» Laissez-là *jouer souvent* ».

S. . . . . .

Deux pour Un.

Enfin le règne des *Cendrillons* commence à passer, et quoique ces belles demoiselles jouissent encore de toute leur gloire, elles veulent bien cependant permettre à des étrangers de se montrer à leur tour sur la scène. Le Vaudeville est le premier à rouvrir la carrière, et c'est probablement parce que la *Cendrillon* à laquelle il a accordé l'hospitalité s'est montrée plus modeste et a fait moins de bruit que ses sœurs. Quoiqu'il en soit, les auteurs qui ont osé se risquer après tant de succès multipliés, ont mis heureusement à fin cette périlleuse aventure ; mais le succès qu'ils ont obtenu pouvait seul faire excuser leur témérité.

Le couplet d'annonce, redemandé suivant l'usage, m'avait fait craindre d'abord quelque petit roman bien langoureux et bien sentimental, et l'on va juger si j'avais pris l'alarme mal à propos.

Le Vaudeville est un enfant,
Dans cet âge à qui l'on fait grace.
Vous savez qu'aisément on passe
De la folie au sentiment.

Si l'enfant dont l'humeur varie,
Ce soir un peu s'attendrissait,
Ah ! n'allez pas, je vous en prie,
Le faire pleurer tout-à-fait.

Qui ne se serait attendu, après une semblable précaution oratoire, à voir un petit drame bien tendre, bien larmoyant, bien triste, et par conséquent bien ennuyeux ? Heureusement j'en ai été quitte pour la peur, et n'en ai pas été fâché. J'en conviens, les larmes, comme les jeux, appartiennent à l'enfance, mais je n'en redoute pas moins de voir ces petites figures décomposées par la douleur ; en pareil cas, le Vaudeville ne me semble pas plus aimable qu'un autre, et je suis toujours tenté de lui dire comme Arlequin afficheur, à Gilles : *Ah ! que vous êtes laid quand vous pleurez !*

Heureusement il n'en a pas eu, pour cette fois, la moindre envie, et il a prouvé qu'il savait, sans se défigurer, allier le sentiment aux graces, l'intérêt à la gaieté. Le petit roman rejetté dans l'avant-scène n'est peut-être pas des plus vraisemblables. Il est assez peu naturel qu'un militaire plein d'honneur et de droiture ait pour fils deux grands garçons dont il s'embarrasse si peu que, depuis plus de quinze ans, il n'a pas eu de leurs nouvelles. Qu'il ait abandonné l'aîné, cela se conçoit encore. Fruit de

l'amour, l'hymen n'avait pas encore légitimé la naissance de Charles, lorsque sa mère, condamnée sur des fausses apparences, avait été forcée de fuir le comte de Wolmar, et était, bientôt après, morte de désespoir. Mais pour Amédée, fruit d'un mariage légitime, rien n'obligeait son père à le tenir si long-temps éloigné de lui, et cette insouciance n'est pas trop excusable. Il est assez extraordinaire encore que les deux frères servent précisément dans le même régiment. On ne sait pas même qui a pourvu à l'éducation de Charles, et comment la tache de sa naissance n'a pas nui à son avancement; car la scène est en Allemagne. Quoiqu'il en soit de ces petites invraisemblances et de quelques autres encore qui ont rendu l'exposition un peu embarrassée, il faut convenir que les auteurs ont pris leur revanche par la manière heureuse dont ils ont dénoué le fil de leur petite intrigue. M. de Wolmar, qui semble avoir oublié presqu'entièrement l'existence de ses enfans, se souvient enfin que l'un des deux est légitime; sa tendresse paternelle se réchauffe, il rappelle Amédée près de lui; mais ce généreux jeune homme, qui a retrouvé son frère dans son camarade et son meilleur ami, veut que Charles soit du voyage. Il sait que Charles possède des papiers qui doivent prouver l'inno-

cence de sa mère, et il se propose de forcer M. de Wolmar à reconnaître et à réparer son erreur. La chose n'est pas facile; car le comte, une fois éclairé sur l'injustice de ses soupçons, ne manquera sûrement pas de vouloir assurer un sort brillant à son fils naturel, et c'est la première chose qu'il propose en effet; mais ce n'est pas là que se borne le projet d'Amédée; il lui faut, pour son frère, non-seulement la moitié de la fortune, mais encore le nom du comte de Wolmar; et c'est à quoi celui-ci ne veut pas absolument se déterminer. Pour l'y contraindre, voici le moyen que prennent nos deux jeunes gens : ils se présentent devant leur père commun, qui ne peut les distinguer, refusent de se nommer, et lui proposent l'alternative de reconnaître ses deux fils ou de n'en pas retrouver un seul. M. de Wolmar est ici dans la même situation que Phocas, avec cette différence que ses deux enfans ne se disputent pas l'honneur de mourir, et qu'au lieu d'un trône, l'appât qu'on leur présente est un régiment. Enfin, comme on peut s'en douter, après quelques scènes de tendresse et de générosité, le préjugé cède à la tendresse paternelle. M. de Wolmar serre ses deux fils entre ses bras, et donne Charles à une certaine jeune baronne qui n'a pas mal contribué, pour sa part, à amener

cet heureux dénouement. Il y a dans ce vaudeville des situations touchantes, des scènes fort bien filées, et la simplicité du style, la grace du dialogue, l'esprit et la fraîcheur des couplets laissent à peine le temps d'entrevoir quelques légères invraisemblances. Les auteurs, pour répandre plus de gaieté dans leur pièce, y ont introduit un valet gascon fort comique, que Joly fait très-bien valoir. Les autres rôles sont d'ailleurs également bien joués, et les suffrages unanimes du public ont tout-à-la-fois récompensé les acteurs et les auteurs, qui sont MM. Pain et.....

S.....

Une Visite à Saint-Cyr.

On sait bien que le théâtre du Vaudeville n'est pas une chaire d'histoire, et que toutes les fois qu'il y paraît un personnage célèbre, il faut s'attendre d'avance à lui entendre chanter toute autre chose que ce qu'il a dit pendant sa vie. Depuis long-temps, en effet, nos troubadours se sont mis fort à l'aise sur le chapitre de la vérité, et à la manière dont ils la brodent, je ne doute pas qu'ils ne finissent par faire changer le proverbe, et qu'on ne dise bientôt : *Menteur comme un auteur de Vaudevilles*; mais, quelque privilége que ces messieurs aient obtenus sur ce point, il serait louable à eux de

n'en pas abuser comme ils viennent de le faire dans la pièce dont il est ici question, et si la fureur de composer un petit acte en prose, mêlé de couplets, n'exclut pas tout-à-fait la conscience, c'était bien le cas de nous en donner la preuve. J'en tombe d'accord : *le Vaudeville a ses licences, mais.....* il est aussi certaines bornes qu'il devrait respecter, et il n'est pas bien, sous prétexte d'ajuster l'histoire sur des *Pont-Neuf*, de bouleverser la petite masse de notions positives qui peut circuler parmi ses habitués.

Si je plaide en faveur de l'exactitude historique, avec tant de véhémence, c'est que je suis persuadé que nos chansonniers, malins comme des démons, se font un jeu de renvoyer leurs auditeurs avec un air de plus et une connaissance de moins dans la tête. A Dieu ne plaise que je veuille ici leur supposer de la bonne foi, et les accuser de pêcher par ignorance! Et quand bien même j'oserais former cet impertinent soupçon, la politesse seule ne m'obligerait-elle pas à les déclarer coupables avec préméditation? Je déclare donc que c'est bien sciemment qu'ils ont violé les domaines de l'histoire, et il ne me reste plus qu'à récapituler rapidement les petits outrages qu'ils se sont permis.

On avait cru jusqu'à présent que Mme.

de Maintenon, avertie de la visite que le czar Pierre se proposait de lui faire à Saint-Cyr, s'était décidée, pour éviter les embarras du cérémonial, à se mettre au lit, et à recevoir le prince dans un appartement hermétiquement fermé. On croyait encore que le czar, en entrant, avait tiré lui-même les rideaux de la fenêtre, puis ceux du lit, avait attentivement considéré la fondatrice de Saint-Cyr, et s'était ensuite éloigné sans lui dire un seul mot, ni lui faire la moindre politesse; mais les choses se sont passées bien autrement, comme il est aisé de le voir, au Vaudeville. D'abord, Pierre-le-Grand entre *incognito* dans les jardins de Saint-Cyr; il se fait ensuite présenter sous le titre d'académicien à Mme. de Maintenon, qui consent à le prendre pour tel, malgré le costume russe, qui n'était pas, à coup sûr, celui des membres de l'académie. Le czar examine les institutions de l'établissement, interroge les élèves sur la Russie et sur son monarque : on lui dit des vérités; il se fâche, et Mme. de Maintenon observe, judicieusement, que, tant de vivacité, tant de chaleur ne sont pas communes aux académiciens. C'était le cas d'une petite distinction; mais on a fort bien compris que Mme. de Maintenon ne voulait pas parler de leur caractère. Quoi qu'il en soit, pour calmer la co-

lère du czar, on lui fait une petite galanterie, et il se décèle. A partir de ce moment, ce n'est plus entre lui et Mme. de Maintenon qu'un échange de fadeurs et de complimens; et il ne manque à tant de politesse que d'être un peu plus historique.

Je ne sais pas trop non plus pourquoi on s'est avisé de nous dire qu'*Athalie* n'a jamais été représentée à Saint-Cyr. En dépit de l'âge et de la haute piété qui ne permettaient plus guère à Mme. de Maintenon de s'occuper de théâtre, il est prouvé, par les registres du Vaudeville, qu'*Athalie* a été représentée à Saint-Cyr peu de jours avant la visite du czar. Le jardinier Ambroise nous donne même quelques détails sur les acteurs; ce sont, dit-il, de jeunes demoiselles qui remplissent tous les rôles :

Notre Abner et notre Joas,
Par ma foi sont assez gentilles;
On encourage Azarias
Avec du sucre et des pastilles.
Rien n'est encore décidé
Pour notre premier personnage.
Un mousquetaire a demandé
Notre grand-prêtre en mariage.

De bonne foi, un pareil couplet ne nous dédommage-t-il pas bien d'un léger défaut d'exactitude? Les acteurs n'ont

pas voulu, d'ailleurs, demeurer en reste avec les auteurs à cet égard; si le czar du Vaudeville s'était donné la peine de faire quelques recherches, il aurait appris que le czar de Russie, lors de son voyage à Paris, ne portait point le costume polonais, mais se montra constamment vêtu d'un habit brun uni, à boutons d'or, décoré de l'étoile de son ordre, une perruque ronde et brune, jamais de chapeau sur la tête. Au lieu de la couleur bleue, Mme. de Maintenon ne devrait-elle pas aussi porter cette couleur *feuille-morte*, qu'elle affectionnait tant, et qu'elle croyait plus conforme à son âge et sa situation, avant d'habiter le Vaudeville? Ce sont là, sans doute, des remarques bien minutieuses; aussi ne veux-je pas leur donner plus d'importance qu'elles n'en méritent; mais il est un point sur lequel je ne saurais me taire : je veux croire que Mme. de Maintenon conserva des reste de beauté dans un âge très-avancé; mais est-il possible de retrouver quatre-vingts ans et plus sur le visage de Mme. Hervey? Cet anachronisme passe aussi la permission, et je ne puis accorder autant de fraîcheur à la respectable directrice de Saint-Cyr.

Je n'ai rien dit d'une petite amourette qui se lie, tant bien que mal, à la visite de Pierre-le-Grand. Je n'ai point

parlé non plus d'un brave officier qui se croit noble comme le roi, et qui est fort surpris, lorsqu'il faut en venir aux preuves, d'apprendre qu'il n'est le fils de personne, en dépit de Bride-Oison, qui prétend qu'on est toujours le fils de quelqu'un. C'est s'y prendre un peu tard que d'attendre jusqu'à plus de quarante ans pour prendre des informations sur son père. Malheureusement toutes ces petites gentillesses sont peu amusantes; ce mélange de la fiction et de l'histoire offre très-peu d'intérêt, et l'imagination des auteurs a eu beau s'évertuer, leur pièce n'en est pas moins froide. Ils ont néanmoins été applaudis jusqu'à la fin, demandés, suivant l'usage, et le czar de toutes les Russies, daignant s'humaniser un moment, est venu nommer MM. Moreau et Lafortelle, dont quelques sifflets, bien timides, ont à peine osé troubler le triomphe.

A......e.

Théatre des Variétés.

La Petite Cendrillon, ou *la Chatte Merveilleuse.*

Voici encore une *Cendrillon*, et probablement la dernière. Quel auteur assez téméraire oserait traiter le même sujet après un succès si brillant et si mérité? Cette fois, au moins, nous avons vu

une véritable Cendrillon, et celle de toute cette nombreuse famille qui, certainement, ressemble le plus à sa patrone. C'est le conte de Perrault mis en scène avec toute l'exactitude possible. Une fée bonne et puissante, un prince tout aimable, un beau-père et deux sœurs fort ridicules, une Cendrillon bien naïve, et pour qu'il n'y manque rien, une citrouille changée en carosse, un gros rat et deux souris métamorphosés en laquais et en cocher. Si les auteurs n'ont pas eu de grands frais d'imagination à faire pour inventer tous ces détails heureux dont on a bercé notre enfance, ils n'en ont pas moins le mérite de les avoir arrangés pour la scène avec une adresse admirable; et pour ajouter encore à l'effet des changemens de costumes à vue, à la fraîcheur et à la variété des décorations, en un mot à tous les prestiges de la féerie, ils ont fait choix d'une Cendrillon qui ne le cède à aucune de ses sœurs en innocence, en graces et en tournure, et qui l'emporte évidemment sur elles par le double avantage de briller alternativement sous les habits des deux sexes. Brunet est une autre Cénis dont on peut dire encore avec plus de vérité que de la première :

. . . . *Et juvenis quondam, nunc fœmina, Cœnis;*
Rursus et in veterem fato revoluta figuram.

(VIRGILE).

Cénis enfin, Cénis, tour-à-tour homme et femme,
Et tour-à-tour changeant et de sexe et de flamme.
(Delille).

On comptait d'avance sur cette aimable *Cendrillon - Brunet*; aussi l'impatience du public était-elle à son comble, et le pauvre *Chanteur Eternel*, qui commençait le spectacle, a failli en être la victime. Ce n'est pas sans peine qu'il est arrivé jusqu'au bout de sa longue litanie de couplets, et sa poitrine a dû souffrir un peu de l'accompagnement imprévu qu'on lui avait ménagé au parterre. Il a fallu dévorer encore une autre pièce, mais celle-là, du moins, était semée de couplets pétillant d'esprit et de gaieté, et on l'a écoutée avec plus d'indulgence. Enfin le rideau s'est levé pour la troisième fois, et *Cendrillon* a paru, au bruit des applaudissemens, entre un pot-au-feu et *la Chatte Merveilleuse*, *écumant* de colère des duretés de ses sœurs, et tirant des marrons du feu avec la patte de sa protectrice. Je ne chercherai point à donner l'analyse de cet ouvrage, elle est déjà connue de tout le monde; car ceux qui, par hasard, n'auraient jamais entendu parler du conte, ont vu sans doute la *première Cendrillon*, et l'intrigue et absolument la même dans les deux pièces. Mais il faut convenir que la fée Minette est bien plus intéressante que le

précepteur magicien. Sous sa forme de chatte, elle joue mille tours à M. de la Canardière, beau-père de Cendrillon, et elle vient tout récemment encore de lui déchirer une superbe paire de manchettes; aussi le vieux gentilhomme, qui n'est pas endurant, s'est-il mis à sa poursuite avec une longue rapière; mais la bonne Cendrillon sauve la vie à Minette, et celle-ci ne tarde pas à lui en témoigner sa reconnaissance. Je ne raconterai ni l'histoire du bal, ni celle des prétentions de M.lles Madelon et Javotte de la Canardière sur le prince Mirliflore, ni l'apparition subite de Cendrillon, vêtue en princesse; on se doute de l'effet qu'elle doit produire sous ce nouveau costume, puisque, dès le matin, elle avait, en soufflant le feu, allumé un incendie dans le cœur du prince. Les deux sœurs voient d'assez mauvais œil l'arrivée de cette redoutable rivale, et n'en veulent pas moins soutenir leurs prétentions par leurs talens. Madelon s'avance pour disputer le prix du chant; elle entonne même, d'une voix perçante, une ariette qui commence par le mot *quoi*; mais, ô disgrace imprévue! La voix lui manque tout-à-coup, elle ne peut prononcer une seule syllabe; M. de la Canardière a beau s'écrier: *Quoi de plus pur que ce quoi?* Le prince ne veut pas s'en contenter, et touché du trouble

de Madelon, l'engage de se remettre.... à sa place. Javotte lui succède ; c'est au prix de la danse qu'elle aspire ; mais elle a beau faire des battemens de la jambe droite, la gauche reste impitoyablement immobile, et le prince observe fort judicieusement que cette malheureuse jambe gauche ne lui semble pas assez exercée. On se doute bien qu'il y a du sortilége là-dessous, et que ces petits accidens sont l'ouvrage de la fée. Peut-être serait-il à souhaiter que cette fée charitable exerçât plus souvent son influence secrette sur toutes celles qui, en dépit de la nature et de l'art, ont, comme M.lles de la Canardière, des prétentions aux entrechats. Cendrillon paraît à son tour ; elle chante et danse tout-à-la-fois avec cette perfection et ces graces qui ont déjà valu tant d'applaudissemens à Brunet. Le prince Mirliflore ne peut résister à tant de charmes ; il donne sa main à Cendrillon, qui, auparavant, ne manque pas de perdre et de retrouver sa pantoufle, de la manière que chacun sait. Je n'essayerai pas de décrire l'enthousiasme du public, et, franchement, la rapidité de l'action, la gaieté du dialogue et des couplets méritaient à cet ouvrage une réception favorable. Les caricatures des deux sœurs ont paru très-comiques ; le jeu plaisant de Potier, dans le rôle du prince Mirliflore, et de

Tiercelin

Tiercelin dans celui de M. de la Canardière, n'a rien laissé à désirer; mais Brunet sur-tout a réuni tous les suffrages, et on l'a applaudi avec transport après ce dernier couplet, qu'on lui a fait répéter :

Je n'ai pas de ma voisine
L'œil perçant, le jeu malin;
Ce je n'sais quoi qui lutine.
La grace et l'air enfantin;
Mais entre nous j'imagine
Qu'on peut aimer la voisine
Sans délaisser le voisin.

Le public a prouvé jusqu'à l'évidence sa faiblesse pour les *Cendrillons ;* mais celle-ci peut se passer d'indulgence, et ne réclamer que la justice. Et sans craindre d'être faux prophète, on peut assurer d'avance *au voisin* qu'il n'aura probablement rien à envier à sa voisine.

Les auteurs de cette ingénieuse parodie sont MM. Désaugiers et Gentil.

S....s.

THÉATRE DE BRUXELLES.

Mois de Décembre.

L'administration vient de monter la comédie des *Deux Gendres*, de M. Etienne,

avec beaucoup de soin; les rôles ont été bien distribués et la pièce a eu le plus grand succès. Nous en avons donné une analyse assez étendue dans le volume de Septembre dernier. Comme nous en donnons encore un extrait très-détaillé au commencement de ce volume, nous ne parlerons plus ici que des acteurs qui tous ont contribué par leur zèle et de tous leurs efforts au succès de cette excellente comédie.

M. Dubreuil dans le rôle de Dervière; M. Bourson dans celui de l'ambitieux Dalainville; M. Massin dans celui de Frémont; M. Folleville dans celui du père; M. Paulin dans celui de son valet; mesdames Chapus et Morland dans ceux de madame Dalainville et d'Amélie, méritent tous des éloges; mais on en doit surtout à M. Dubreuil. Cet excellent acteur donne à tous les rôles nouveaux qu'il est chargé d'établir, une expression tellement vraie, tellement juste et naturelle, qu'ils semblent avoir été faits exprès pour que son talent en ressorte davantage.

Peut être pourrait-on reprocher à M. Folleville un peu trop de tendance à l'effet, c'est un faible dont il ne peut pas se corriger. On ne peut d'ailleurs mieux prendre la physionomie de son rôle.

Si M. Massin savait retenir les éclats de sa voix, il serait excellent dans le rôle de Frémont, dans lequel il déploie d'ailleurs beaucoup de chaleur et de finesse.

On pourrait encore désirer que l'acteur chargé du rôle de Charles fut plus jeune.

A cela près, je le répète avec plaisir, cette comédie est très-bien jouée.

ANNONCES LITTÉRAIRES.

Traité complet des droits des époux, l'un envers l'autre, et à l'égard de leurs enfans; de la puissance maritale et paternelle, de la minorité et des tutelles, conforme à la législation nouvelle, à ses motifs publiés par les législateurs eux-mêmes, et à la jurisprudence suprême des arrêts de la cour de cassation, par A. G. Daubanton, auteur du Traité Pratique des conventions, avec formules de tous les actes qu'on peut passer sous seing-privé. Un vol. in-8°. de 688 pag., caractères petit-romain, avec beaucoup de notes en petit-texte. Prix, 6 fr. pour Paris, et franc de port par la poste, 8 fr. A Paris, chez Crapart, libraire, rue du Battoir, n°. 19, et au bureau de ce journal.

M. Daubanton, en nous donnant la connaissance exacte des droits des époux l'un envers l'autre, désire sans doute que les femmes lisent son livre, autant pour connaître les justes limites de la puissance maritale, que pour connaître leurs droits particuliers; car il avertit que sans cette instruction il n'existe que peu ou point de tranquillité dans les familles, peu de mariages se contractant par amour : il dit que l'intérêt prenant sa place, fait que cet état ne constitue entre deux époux que deux concurrens au pouvoir absolu de l'un sur l'autre; et il ajoute que les femmes l'usurpent, assez ordinairement, presque tout entier dans leur jeunesse; qu'elles ne prévoient pas le temps où l'enchantement qu'elles produisent, cessera.

Les maris ont été dans leur esclavage : s'ils veulent s'en affranchir, à quelque époque que ce soit, elles crient à la tyrannie ; la faiblesse naturelle lutte alors à son tour contre la force ; habituées à commander ou à exiger, elles ne savent rien céder.

Alors les maris, honteux de s'être laissés trop dominer, réclament sans aucun ménagement l'appui de la loi ; l'intérieur de la famille ne présente plus que celui d'un enfer anticipé ; tous sentimens d'affection disparaissent, et les enfans sont victimes de leur division.

Si les époux avaient l'instruction nécessaire dès les premiers momens de leur union, chacun se mettrait à sa place.

Les personnes qui approuveront cette conclusion, et qui ne croiront point que dans ce cas l'amour-propre, les passions, les mauvais conseils égarent autant que l'ignorance, peuvent se procurer le livre de M. Daubauton, dont la science et le style lui ont mérité la réputation d'un grand jurisconsulte et d'un bon écrivain.

SECONDE ANALYSE.

Cet ouvrage, ainsi que tous ceux de cet auteur, qui semble s'être voué particulièrement à l'étude et au développement exact de notre nouvelle législation, pour toutes les classes de citoyens, est rédigé d'après le plan inusité, ou trop négligé jusqu'à ce jour, le moins susceptible d'erreurs quant à l'observation et à l'application simple et juste de chaque article de la loi, quant à tous les intérêts journaliers des époux, de leurs enfans, des tuteurs et de leurs pupilles.

Les dispositions de la loi ne peuvent, en effet, être mieux expliquées ou justifiées pour tous, que par les motifs qui ont déterminé le législateur à les porter, et dont il les a lui-même publiquement appuyés.

Les arrêts de la cour de cassation sont la seule, réelle et invariable jurisprudence qui puisse les corroborer ; toute autre n'a rien de stable : les recueils des arrêts des autres cours ne sont et n'ont toujours été que des dédales où la raison se perd, et l'intérêt s'égare. *Les arrêts sont pour ceux qui les obtiennent*, a dit un grand magistrat, la justice pour tous, et c'est la cour de cassation qui peut seule maintenir cette justice égale.

Personne n'ignore que l'intérêt privé mal entendu de chaque membre d'une même famille, est le plus souvent la cause de toutes les dissentions qui en troublent la tranquillité, qui y provoquent et quelquefois y éternisent les haines les plus funestes.

L'ouvrage de M. Daubanton, aussi utile aux pères et mères qu'à leurs enfans, et aux tuteurs qu'à leurs pupilles, pour prévenir ou calmer ces dissentions et ces haines, est un des plus grands services qu'on puisse rendre à tous.

Sa clarté, sa précision, qui ne sont que celles du législateur lui-même et de la cour suprême de cassation, doivent le faire également rechercher de tous les hommes de loi.

Il n'est qu'un vœu à former, c'est que l'on donne successivement, et d'après le même plan, tous les traités particuliers que peut encore fournir le Code Napoléon.

Histoire des Wahabis depuis leur origine jusqu'à la fin de 1809, *par L. A****, 1 vol. in-8°. de 230 pages. Prix pour Paris, 2 fr. 50 c., et franc de port par la poste, 3 fr. A Paris, chez Crapert, libraire, rue du Battoir, n°. 19, et au bureau de ce journal.

Le nom des Wahabis (ou Wekabites, suivant les journaux), est assez connu en Europe, pour que l'on puisse juger du degré d'intérêt de l'ouvrage que nous publions. Ces Arabes paraissent destinés à jouer un grand rôle dans l'histoire. S'ils remplissent cette attente, il est d'autant plus important de les faire connaître que c'est dans le commencement d'une nation, qu'on peut trouver les élémens de sa grandeur future. L'histoire de ces commencemens mêmes, en est donc la partie la plus précieuse.

Tels sont les motifs qui ont déterminé le travail de l'auteur. Pendant un séjour de huit années à Alep, il n'a rien négligé pour atteindre ce but, et plusieurs morceaux de son travail, publiés dans le *Moniteur*, dès l'année 1804, prouvent qu'il a complettement réussi.

La formation, au centre de l'Arabie, d'une secte de *Déistes*, ou de musulmans *réformés*, sous le nom de *Wahabis* ; l'acharnement que cette secte met à la destruction de l'empire et de la religion de Mahomet ; les détails dans lesquels l'auteur est entré sur les principes religieux et sur les mœurs de cette nouvelle secte ; l'opposition qui existe entre ces mêmes principes religieux et ceux des Turcs ; les guerres sanglantes que cette opposition ramène, sans cesse, en-

tre ces deux nations, tel est le tableau piquant que l'auteur présente à la curiosité de ses lecteurs, avec un style digue de la majesté de l'histoire.

Mais le chapitre 15, intitulé : *Considérations générales sur les mœurs des Orientaux*, renferme des choses si neuves pour un Européen, que nous ne pouvons résister au plaisir d'en transcrire plusieurs morceaux, principalement ceux qui concernent les femmes.

« Les femmes, dit l'auteur, ne sont pas moins extraordinaires par la forme et le nombre de leurs vêtemens. Mais ici, la différence ne s'arrête pas aux ornemens extérieurs, et la beauté des femmes en Orient, serait en Europe une difformité. On sait que la pleine lune est l'objet favori auquel les Turcs comparent leurs maîtresses. Les poëtes vantent sans cesse les formes épaisses et chargées de graisse, les hanches larges et molles, sur lesquelles l'amour repose comme sur des coussins. Aussi les femmes, estimant la beauté par le poids, cherchent-elles à doubler leur masse pour augmenter leurs attraits.

» Le mariage en Orient est un lieu qui laisse au mari l'autorité la plus absolue. La femme y est réduite à une passive obéissance. Dès qu'un Turc entre dans son harem, sa femme n'y est plus que la première des esclaves. A son approche, elle se lève, elle se tient debout devant lui, les mains humblement croisées sur la poitrine. Si elle lève les yeux, c'est pour épier ses moindres mouvemens. Au premier geste, elle s'empresse de lui porter sa pipe, de lui offrir le café. Cependant le maître nonchalamment couché sur son divan, l'éloigne ou l'appelle par

signes, et semble dédaigner avec elle l'usage de la parole.

» Une femme n'a aux yeux d'un Turc d'autre mérite que celui de pouvoir remplir le devoir conjugal. Ce devoir une fois rempli, elle est renvoyée parmi les esclaves, qui souvent partagent avec elle les faveurs de leur maître.

Les femmes elles-mêmes sont persuadées de l'oubli dans lequel elles doivent rester ensevelies (pour tout autre que pour leurs maîtres). Leur plus grand soin est de se voiler la figure. En Egypte, où la chaleur est extrême, les femmes du peuple se cachent soigneusement le visage, tandis que leurs larges chemises bleues, qui sont leur unique vêtement, laissent leur corps presque nu Si on surprend une femme sans voile, elle lève précipitamment ce seul vêtement pour se cacher le visage. Cet effet d'une pudeur si contraire à nos idées, tient à un préjugé général en Orient : c'est que la conscience du regard d'un homme déshonore la femme qui en est l'objet ».

Cet ouvrage, déjà si intéressant par son objet, est encore enrichi de quarante-quatre notes interprétatives du texte, ainsi que de certains usages des Turcs.

L'exécution de cet ouvrage est belle, puisqu'elle sort des presses du célèbre Crapelet.

Ces ouvrages se trouvent chez Weissenbruch, imprimeur-libraire, place de la Cour, n°. 1085.

TABLE DES MATIÈRES

Contenues dans ce volume.

Bibliographie.

Sciences et Arts.

Fin du premier volume.

ESPRIT
DES
JOURNAUX,
FRANÇAIS ET ÉTRANGERS,

PAR

UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES.

FÉVRIER 1811.

PREMIER TRIMESTRE.

TOME II.

A BRUXELLES,

DE L'IMPRIMERIE

DE WEISSENBRUCH, PROPRIÉTAIRE.

AVIS.

Il paraît chaque mois un volume de ce Journal. La souscription est ouverte pour 3, 6, 9 et 12 mois ; elle est de 24 francs pris à Bruxelles, de 27 francs pris à Paris, de 31 francs 50 centimes, franc de port, pour les autres départemens, et de 39 fr. pour l'étranger.

On s'abonne chez tous les directeurs de poste, et libraires des principales villes de l'Empire français et de l'Europe; et principalement à Paris, chez D. Colas, imprimeur-libraire, rue du Vieux-Colombier, n°. 26, et à Bruxelles, chez Weissenbruch, imprimeur-libraire, édit[illegible] marchand de musique, propriétaire et di[illegible]ournal, place de la Cour, n°.

ESPRIT
DES
JOURNAUX.

BIBLIOGRAPHIE.

An account of the Empire of Marocco, etc., ou *Description de l'Empire de Maroc et du district de Suze* (1), *rédigée d'après diverses observations*, *etc.*; *par J. G. Jackson*, *avec gravures.* Londres, 1810.

Il n'est point de partie du globe qui, malgré le zèle et la constance des voyageurs, nous soit aussi peu connue que l'intérieur de l'Afrique. Le plus intrépide de tous, Mungo-Park, a pénétré jusqu'au Niger, en 1796; mais à peine nous est-il parvenu quelques détails du second voyage qu'il a entrepris également par le Sénégal; son existence même est encore problématique. Tout concourt donc à je-

(1) Suze est la partie la plus méridionale de l'état de Maroc; la rivière de ce nom forme sa limite vers le désert de Sahra.

ter le vif intérêt sur l'ouvrage récemment publié par M. Jackson. Ce négociant a résidé long-temps à Mogadore (1); de là il a entretenu de vastes relations de commerce avec l'intérieur de l'Afrique, et notamment avec la Nigritie; enfin il a parcouru lui-même les pays qu'il s'est plu à décrire avec une grande variété de détails.

Selon M. Jackson, la population totale de l'empire de Maroc s'élève à quatorze millions huit cent quatre-vingt-six mille individus. Cette évaluation pourra paraître exagérée à la plupart des géographes européens; mais l'auteur affirme tenir ses renseignemens des archives mêmes de l'empereur, et il fait son compte scrupuleusement district par district. Il comprend, en outre, dans les états marocains, la province de Tafilet, dont la population et même l'étendue sont presque absolument inconnues en Europe. La forme du gouvernement est un despotisme illimité; l'empereur, il est vrai, rend en personne la justice la plus exacte à toutes les classes de ses sujets, dans de fréquentes audiences appellées *m'shoïre*. Le peuple des provinces, privé de ce recours immédiat au souverain, est livré sans défense aux vexations multipliées

(1) Mogadore, ou Mogodor, ville maritime située à l'ouest de Maroc.

des gouverneurs qui, dans cet empire, prennent le titre de Califes.

Il est facile de juger quelle est l'influence d'un tel gouvernement sur le peuple : il est soupçonneux, fourbe et cruel. La terreur brise tous les liens de la société, et ceux même de la nature. Croirait-on, cependant, qu'au sein d'une pareille oppression, cette nation est altière et arrogante ? Jamais peut être les Grecs n'eurent un si profond mépris pour les étrangers, que les Maures osent en faire paraître envers les nations les plus civilisées et les plus puissantes de l'Europe. Le mot *agein*, par lequel ils désignent tout Européen, est synonyme de *barbare*. Qui croirait, néanmoins, qu'il règne parmi eux une sorte de tolérance ? On compte plusieurs églises catholiques à Maroc, à Méquinez, à Tanger et à Mogadore.

En qualité de négociant, M. Jackson a consacré ses premiers chapitres à tout ce qui concerne le commerce. Les principaux articles d'exportation des états marocains, consistent en gommes, fruits secs, cire, ivoire, poudre d'or, etc. Les Européens y importent des produits de leurs manufactures et des denrées coloniales. Ceuta et Tanger approvisionnent Gibraltar de vivres ; l'auteur observe cependant que l'empereur actuel a défendu la sortie des grains, et il attribue cette

mesure si contraire aux intérêts de la Grande-Bretagne, à l'insouciance et à l'ignorance des consuls anglais. Ne voulant point se donner la peine d'apprendre l'arabe, qui est la langue en usage à la cour, ils sont obligés d'employer des truchemens juifs qui les trompent, ou qui souvent ne les entendent pas eux-mêmes. Croirait-on enfin qu'une lettre de l'empereur de Maroc au roi d'Angleterre, resta long-temps sans réponse dans les bureaux des affaires étrangères? Ce ne fut qu'au bout de plusieurs mois qu'elle fut envoyée à l'auteur lui-même, pour qu'il la traduisît.

Les équipages des vaisseaux qui ont le malheur d'échouer sur la côte de Maroc, sont aussitôt saisis et emmenés par les Arabes dans l'intérieur de l'Afrique, où ils les vendent comme esclaves. M. Jackson fait une peinture touchante des maux qu'eurent à souffrir plusieurs de ses compatriotes, qui étaient tombés entre les mains de ces impitoyables brigands.

Comme ils ne portent qu'un léger morceau d'étoffe en guise de tablier, et qu'ils vont toujours nu-pieds, ils ne veulent laisser aucune espèce de vêtement ni de chaussure aux Européens dont ils s'emparent. On ne peut se figurer quel supplice endurent ces malheureux, lorsqu'avec des pieds déchirés et sanglans, il

leur faut suivre leurs maîtres dans les sables brûlans qu'ils traversent. Les Arabes ne font pas moins de cinquante milles anglais (dix-huit à vingt lieues par jour), sans prendre aucune nourriture. Ils se contentent, le soir, d'un peu de farine d'orge délayée dans de l'eau ; triste soutien, dit l'auteur, pour le marin anglais accoutumé à *manger de la viande tous les jours ;* expression qui, chez les Arabes, est synonyme de l'extrême opulence.

Les esclaves européens ayant beaucoup moins de réputation que les esclaves noirs qui viennent de Tombouctou, ce n'est quelquefois qu'après avoir erré long-tems de marché en marché, que ces malheureuses victimes peuvent obtenir quelque repos. Ce sont ordinairement des marchands juifs de Wedinoun qui les achètent, ou plutôt qui les échangent contre du tabac, du sel, ou de vieilles étoffes. Ces juifs ont des correspondans à Mogadore, et, par leur entremise, ils font savoir aux consuls européens qu'ils ont dans leurs chaînes des esclaves de leur nation ; mais comme la plupart de ces consuls n'ont pas de fonds affectés au rachat des captifs, il n'est pas rare de voir ces infortunés languir pendant plusieurs années dans le plus cruel esclavage, et y trouver enfin le terme de leur existence.

Depuis plusieurs siècles, les Européens

qui fréquentaient les états de Maroc, entendaient vanter la grande et riche ville de Tombouctou, comme l'entrepôt de tout le commerce de l'intérieur ; on en parlait de même à Tunis, à Alger, et sur les côtes de Sénégal et de Guinée ; mais il n'avait réussi à aucun de ces Européens de pénétrer jusqu'à cette distance. L'Anglais Mungo-Park en avait approché en 1796, de douze jours de marche ; la fatigue et la maladie le forcèrent de rétrograder. Cet intrépide voyageur a réitéré son entreprise, et il parvint enfin à gagner Tombouctou en 1807 ; mais comme l'on n'a point encore, en Europe, le moindre détail de son expédition, les récits de M. Jackson doivent avoir pour ses lecteurs tout le mérite de la nouveauté (1). Ils sont d'ailleurs puisés aux meilleures sources, l'auteur ayant entretenu pendant long-temps une correspon-

(1) Les nouvelles les plus récentes concernant Mungo-Park, sont contenues dans une lettre écrite le 9 Juillet 1810, par le colonel Maxwel, gouverneur du Sénégal. Il mande que selon des renseignemens parvenus à un M. Laporte, habitant de Gorée, Mungo-Parck, après avoir perdu tous ses compagnons, se disposait à revenir sur la rive méridionale du Sénégal, par Galam (*), parce que ce point était plus près que la Gambie du lieu où il se trouvait alors. Si donc ce voyageur effectue son retour

(*) Galam est situé à plus de trente jours de marche de l'embouchure du Sénégal, où les Anglais ont des comptoirs.

dance fort active avec un cadi de Tombouctou.

Cette ville, qu'il regarde comme l'entrepôt général de l'immense continent de l'Afrique, est en relations commerciales réglées avec les états maritimes du nord et de l'ouest. Les caravanes particulières ou *cafila*, expédiées par les divers négocians, se réunissent communément entre les mois de Septembre et d'Avril dans un lieu fixé ; alors elles prennent le nom d'*Akkabaah*, et se mettent en route pour traverser le grand désert de Sahra. Elles ont soin de se diriger sur les Oasis, où elles trouvent de l'eau, des vivres, et prennent quelque repos : mais pour parvenir de l'une à l'autre de ces espèces d'îles, elles ont à surmonter d'effroyables difficultés. Le vent dévorant (le *shum* ou *samum*), qui enlève les sables ardens par nuées épaisses, menace à tout instant les voyageurs de les engloutir : l'eau se dessèche promptement dans les outres, et, dans cette affreuse détresse, on a vu des marchands donner jusqu'à 500 piastres pour satisfaire ou plutôt pour calmer leur soif; il arrive même, lorsque l'ouragan est trop long ou trop vio-

par cette route, tout ce que nous pourrons recueillir de ce second essai, hors quelques détails plus précis sur Tombouctou et la contrée adjacente, c'est qu'il est à peu-près impossible à un Européen de pénétrer, de ce côté, dans l'intérieur de l'Afrique.

lent, que les sources tarissent dans les Oasis où l'on espérait faire une nouvelle provision d'eau, et une mort inévitable se présente avec toutes ses horreurs. C'est ainsi que périt toute entière, en 1805, une caravane de 2000 hommes et de 1800 chameaux qui se rendait de Tombouctou à Tafilet : un énorme tas d'ossemens indique encore la place où elle cessa d'exister.

Quant aux dangers résultant du pillage, on les évite plus facilement en composant avec les Arabes mêmes que l'on aurait le plus de raison de redouter. Deux cavaliers de cette nation escortent la caravane, et si elle était attaquée malgré ce sauf-conduit, toute la tribu s'armerait pour tirer vengeance de cet outrage.

La grande caravane qui part de la barbarie occidentale s'assemble à Fez, et se dirige sur Akka qu'elle atteint en dix-huit jours ; les journées sont de sept heures de marche, et sur le pied de trois milles et demi anglais (environ cinq quarts de lieue) par heure. On fait à Akka un séjour d'un mois, tant pour se reposer que pour y attendre les autres caravanes, et former une *akkabaah*. En seize jours de marche on franchit la distance d'Akka à Togassa, où l'on séjourne encore deux ou trois semaines. Sept jours suffisent ensuite pour gagner l'Oasis de Taudeny ; on s'y repose et s'y rafraîchit pendant

une quinzaine, et après sept autres jours de marche on trouve une autre Oasis, celle d'Aravan, où l'on fait encore un séjour de même durée que le précédent. Enfin, après une dernière marche de sept jours, la caravane arrive à Tombouctou (1) terme de ce long voyage. Il demande, comme on l'a vu, près de cinq mois, dont il faut compter, à la vérité, plus de la moitié en jours de repos.

Il y a d'autres caravanes qui, prenant à l'ouest de Tagassa, longent la côte, font un détour à la montagne blanche près le Cap-Blanc, passent par Agadir (vulgairement nommé Arguin), et se dirigent ensuite droit à l'est vers Tombouctou. Cette route est moins difficile que l'autre, mais on y a moins de jours de repos, et elle exige près de six mois. Cependant M. Jackson rapporte que se trouvant lui-même à Arguin et à Santa-Cruz (2) pour ses affaires de commerce, il lui arriva une caravane chargée de gomme *soudan*, qui avait fait le voyage en quatre-vingt-deux jours.

Un Européen a peine à concevoir le peu de précautions que prennent les marchands de l'Afrique pour supporter ces

(1) Tombouctou sur les meilleures cartes est placée sous le 20e. degré de latitude-nord, et à 17° 30' de longitude de l'île de Fer.

(2) Santa-Cruz, autrefois à l'Espagne, est situés au sud de Mogador, et sur la même côte.

trajets, dont l'imagination seule s'épouvante. L'usage du vin et de toutes les liqueurs spiritueuses leur étant interdit par la religion, l'eau et les dattes sont leurs seules ressources pour réparer leurs forces; ils s'estiment heureux quand ils peuvent y ajouter un peu de farine délayée. Leurs chameaux semblent leur donner l'exemple du courage nécessaire pour supporter tant de privations et de fatigues. Lorsqu'ils commencent à faire paraître quelque lassitude, leurs conducteurs les raniment par des chants à trois parties d'une mélodie fort douce. La marche cesse à quatre heures du soir; depuis ce moment, que l'on appelle le *Lasâh*, jusqu'au coucher du soleil, on dresse les tentes, on fait la prière, et on se met en cercle pour manger des dattes et causer, jusqu'à ce que le sommeil s'empare successivement de tous les voyageurs. Au point du jour on se remet en marche.

Des toiles d'Irlande et de Silésie, de la soie des Indes écrue, du sucre raffiné, du corail, du sel, des épices et des étoffes fabriquées à Maroc et à Tafilet sont les articles principaux importés à Tombouctou, par les caravanes venant des états barbaresques. Elles en rapportent de la poudre d'or, des lingots et des anneaux de ce métal, de l'ivoire, de la gomme, et des nègres que l'on achette à

Tombouctou des marchands d'esclaves venant de Ouangara, Houssa (1), et autres parties de l'intérieur. Ces nègres se paient ordinairement, en Barbarie, environ 18 livres sterling ; mais on a vu donner jusqu'à 70 et 80 guinées pour de jeunes et belles filles amenées d'Houssa. Au total, ces esclaves sont traités avec beaucoup d'humanité ; ils apprennent assez facilement à parler arabe, et même à le lire et l'écrire. La plupart embrassent la religion musulmane, et se montrent très-contens de leur sort.

Il résulte de l'exposé de M. Jackson que ce commerce de Tombouctou mérite d'attirer toute l'attention des Européens. Il faut considérer, en effet, que cette ville communique non-seulement avec Maroc, mais au nord avec Tunis, au nord-est avec le Caire et conséquemment avec l'Asie, et à l'ouest avec Benowm et les autres états arabes du Sénégal, qui sont eux-mêmes en relation avec les comptoirs anglais de cette partie. Au sud, est une autre communication ouverte entre Tombouctou et la riche côte de Guinée si fréquentée par les nations européennes. Mais de toutes ces voies de trafic, il n'en est point de plus remarquable que celle qui existe à l'est ;

(1) Houssa est une très-grande ville sur le Niger, au-dessous de Tombouctou.

si l'on doit ajouter foi aux rapports unanimes des marchands maures. Ils affirment que des caravanes se rendent, d'Oasis en Oasis, de Tombouctou à Kaschna et à Ouangara sur le Niger, et qu'en suivant cette route de plus de 300 milles de longueur, elles parviennent jusqu'à Bournou, ou, en tirant au nord, jusqu'au Fezzan (1). Ce dernier pays a d'étroites relations politiques avec Tripoli, et Bournou trafique ave l'Egypte. Tous deux ont été visités par des Européens (Hornemann et Bruce). Si donc des négocians habiles du Mogadore ou du Sénégal parvenaient à convaincre les marchands de Tombouctou, et sur-tout le gouvernement arabe de cette contrée, des avantages qu'offrirait réciproquement un commerce immédiat avec l'Europe, on ne peut nier qu'il n'en résultât une espèce de découverte, dont les suites seraient incalculables. Ayant la possibilité de prendre Tombouctou pour point de départ, l'on éprouverait infiniment moins d'obstacles pour pénétrer dans l'intérieur de l'Afrique, ou du moins pour acquérir des connaissances positives sur la Nigritie. Jusqu'à ce jour, les Arabes sont seuls en

(1) Il ne faut pas confondre ce pays avec le royaume de Fez. Le Fezzan en est éloigné d'environ 15 degrés, au sud de Tripoli dont il est tributaire. C'est l'ancien pays des *Garamantes*.

possession de ce commerce, et ils paraissent même en être fort jaloux.

En attendant que la société africaine de Londres obtienne quelque résultat de toutes les entreprises qu'elle dirige, l'on ne peut disconvenir que l'ouvrage de M. Jackson ne soit celui qui offre le plus grand nombre de détails authentiques sur des contrées, dont les noms sont à peine connus en Europe. L. S.

Notices sur Corelli, Tartini, Gaviniez, Pugnani et Viotti; par Fr. Fayolle. Brochure in-8°., ornée de 5 jolis portraits. Prix, 3 fr., et 3 fr. 50 cent. franc de port. A Paris, à l'imprimerie musicale, rue Croix-des Petits Champs, n°. 33.

J'ai été agréablement surpris en lisant ces notices. Le nom de l'auteur m'avait d'abord épouvanté; je craignais de trouver dans cette dernière production de M. Fayolle tous les défauts qui lui ont mérité de si justes reproches. Ces craintes heureusement se sont bientôt évanouies. Cette fois l'auteur n'a pas couru après l'esprit; son style, exempt de recherche et d'affectation, a la simplicité qui convient au sujet; et ses cinq no-

tioes, dans lesquelles on ne trouve pas une seule phrase à la Mascarille, se font lire avec intérêt. Puisqu'il est enfin rentré dans la bonne route, je l'invite à ne plus s'en écarter ; et je me féliciterai si les éloges que je viens de lui donner peuvent contribuer à l'y affermir.

L'auteur remonte d'abord à l'origine du violon. Il croit, avec raison, que cet instrument a été inconnu aux anciens, et que son invention ne date que du neuvième ou du dixième siècle ; ce n'est même que vers le milieu du quatorzième qu'il a commencé d'être à quatre cordes. En 1370, les jongleurs et les ménétriers s'associèrent à Paris et formèrent une confrérie, sous le nom de St.-Julien et de St.-Genest. La rue dans laquelle ils se retirèrent a long-temps porté et porte peut-être encore le nom de Saint-Julien-des-Ménétriers. Dans le sceau de la confrérie, on voyait Saint-Genest tout droit, jouant de la vielle. A cet instrument succéda le rebec ou violon à trois cordes ; et bientôt le violon à quatre cordes abolit le rebec.

Vers la fin du quatorzième siècle, les jongleurs ou ménétriers se partagèrent en deux bandes. Les uns amusèrent le peuple par des tours de force ; les autres s'instituèrent *ménestrels*, dénomination que confirma Charles VII.

On créa une charge de *roi des violons*. Le premier qui l'obtint fut Constantin; il eut pour successeur Dumanoir, en 1630, qui prit le titre de Guillaume 1.er; son fils lui succéda, sous le nom de Guillaume II. Mais bientôt, fatigué de sa grandeur, il s'immortalisa par une noble et volontaire abdication, en 1685. Les violons furent constitués en république, jusqu'en 1741. Guignon devint alors le quatrième roi; et suivant l'exemple généreux qu'avait donné Guillaume II, il abdiqua aussi volontairement quelques années après. Enfin, en 1773, le parlement, qui ne voulait pas apparemment qu'il y eût deux rois en France, à cause des graves inconvéniens qui pouvaient en résulter, supprima, par un arrêt, la charge de roi des violons.

Ce récit historique n'est point du tout déplacé dans un ouvrage consacré à la gloire de cinq illustres violonistes. Actuellement je vais analyser les cinq notices de M. Fayolle.

Corelli naquit, en 1658, à Fusignano, près d'Imola, sur le territoire de Bologne, et reçut les premières leçons de violon de J.-B. Bassani. Il s'acquit par son talent une si grande réputation, qu'on le demandait dans toute l'Europe : les uns l'appellaient le *Prince des musiciens*, et les autres lui donnaient le titre de *Vir-*

tuosissimo di violino e vero Orfeo. Ce grand violoniste reçut à Rome des témoignages éclatans de bienveillance. Le cardinal Ottoboni, protecteur éclairé des arts, le nomma premier violon et directeur de sa musique, et lui donna un logement dans son palais, où il resta jusqu'à sa mort.

Son caractère était doux et aimable. Un jour qu'il jouait du violon dans une assemblée nombreuse, il s'apperçut que chacun se mettait à causer. Il posa doucement son violon, en disant qu'il craignait d'interrompre la conversation. Ce fut une leçon pour ses auditeurs, qui le supplièrent de reprendre son violon, et lui prêtèrent toute l'attention due à son talent.

Une autre fois il jouait devant Hændel l'ouverture de l'opéra *Il triompho del Tempo*, de ce compositeur. Hændel, furieux de ce que Corelli ne la jouait pas dans sa manière, lui arracha le violon et se mit à jouer lui-même. Corelli, sans s'émouvoir, se contenta de lui dire : *Ma caro Sassone questa musica è nel stile francese di ch' io non m' intendo.*

Corelli mourut en 1713. Une statue lui a été érigée dans le Vatican, avec cette inscription :

CORELLI PRINCEPS MUSICORUM.

Tartini naquit à Pirano (Istrie) en 1692.

Ce fut au collége des *Padri delle scuole*, à Capo d'Istria, qu'il reçut les premières leçons de musique et de violon. L'art de l'escrime lui devint également si familier, que bientôt il surpassa son maître.

Ses parens eurent d'abord le projet d'en faire un franciscain ; mais le jeune Tartini ayant des dispositions tout-à-fait contraires à ce genre de vie, ils l'envoyèrent à Padoue pour y faire son droit. L'étude de la jurisprudence ne l'empêcha pas de se perfectionner dans l'escrime ; il se signala même par plusieurs duels, et prit la résolution d'aller à Paris ou à Naples, pour y devenir *maître en fait d'armes*. Il aurait exécuté ce projet, s'il ne s'était enflammé pour une demoiselle à laquelle il donnait des leçons de musique, et qu'il épousa en secret. Ce mariage lui attira la colère de ses parens, qui l'abandonnèrent à sa mauvaise fortune. Tartini se trouva d'autant plus embarrassé, que sa femme était de la famille de l'évêque de Padoue, le cardinal George Cornaro ; il avait à craindre les poursuites de ce prélat. Il laissa sa femme à Padoue, et partit pour Rome, déguisé en pélerin. Ne trouvant de sûreté nulle part, il erra long-temps de ville en ville. Enfin le gardien du couvent des Minorites d'Assise lui offrit un asile. Il demeura deux ans dans ce monastère, et s'appliqua à l'étude du violon, qu'il avait beaucoup né-

gligée. Les leçons de l'organiste du couvent achevèrent de l'initier dans l'art de la musique. Il retira un autre avantage de son séjour dans ce couvent : de violent et d'emporté qu'il était, il devint doux et modeste, et perdit pour toujours, par cette vie tranquille et laborieuse, les défauts qui avaient causé son malheur.

Sa retraite était resté long-temps inconnue, lorsqu'un accident imprévu la fit découvrir. Jouant du violon dans le chœur de l'église, un coup de vent emporta le rideau qui le dérobait à la vue des assistans, et il fut reconnu par un habitant de Padoue. Tartini se crut perdu ; mais il apprit bientôt que le cardinal lui avait pardonné, et le cherchait pour le conduire dans les bras de son épouse.

De retour à Padoue, il fut appellé à Venise. Mais ayant eu occasion d'y entendre le célèbre violoniste Veracini, de Florence, il fut si étonné de son jeu hardi et nouveau, qu'il aima mieux quitter Venise que d'entrer en concurrence avec lui. En 1721, il fut mis à la tête de l'orchestre de Saint-Antoine de Padoue. Deux ans après, il fut appellé à Prague pour le couronnement de l'empereur Charles VI.

De Prague il revint à Padoue; et depuis cette époque, rien ne put l'engager à accepter un service étranger. Cepen-

dant la place qu'il occupa pendant trente ans ne lui rapportait que 400 ducats. Il n'était tenu de jouer qu'aux grandes fêtes, néanmoins il ne laissait passer aucune semaine sans jouer plusieurs fois.

Avec ses faibles honoraires, il nourrissait plusieurs familles indigentes et faisait élever plusieurs orphelins à ses frais. Il donnait aussi des leçons gratuites à ceux qui n'avaient pas les moyens de payer.

A la nouvelle de sa dernière maladie, Nardini, son élève favori, partit de Livourne et lui prodigua ses soins jusqu'au dernier moment. Tartini mourut le 15 Janvier 1770. L'un de ses ouvrages les plus connus est la *sonate du diable.* Il a raconté lui-même à M. de Lalande l'anecdote qui lui a donné lieu.

« Une nuit (en 1713), lui dit-il, je rêvais que j'avais fait un pacte et que le diable était à mon service. Tout me réussissait au gré de mes désirs, et mes volontés étaient toujours prévenues par mon nouveau domestique. J'imaginai de lui donner mon violon pour voir s'il parviendrait à me jouer quelques beaux airs. Mais quel fut mon étonnement, lorsque j'entendis une sonate si singulière et si belle, exécutée avec tant de supériorité et d'intelligence, que je n'avais même rien conçu qui dût entrer en parallèle. J'éprouvai tant de surprise,

de ravissement, de plaisir, que j'en perdais la respiration. Je fus réveillé par cette violente sensation. Je pris à l'instant mon violon, dans l'espoir de retrouver une partie de ce que je venais d'entendre; ce fut en vain. La pièce que je composai alors est, à la vérité, la meilleure que j'aie jamais faite, et je l'appelle encore la *sonate du diable*. Mais elle est tellement au-dessous de celle qui m'avait si fortement ému, que j'eusse brisé mon violon et abandonné pour toujours la musique, s'il m'eût été possible de me priver des jouissances qu'elle me procurait ».

Gaviniez naquit à Bordeaux en 1725. Son père, luthier de profession, prit chez lui un maître de violon, et le fils profita tellement des leçons qu'il en recevait, qu'à l'âge de treize ans il pouvait déjà s'en passer. A quatorze, il fut conduit à Paris, et débuta au concert spirituel : c'était en 1741; il joua dans trois concerts de suite, et jeta les fondemens de sa célébrité.

Bientôt il quitta Paris secrettement, et une intrigue d'amour, mêlée à sa fuite, la rendit plus grave; il fut arrêté, et resta un an en prison. C'est alors qu'il composa la fameuse romance qui porte son nom, et qui eut une vogue prodigieuse. Il la chantait avec un charme inimitable, et en improvisait des varia-

tions qui ne l'étaient pas moins. On sait que peu de temps avant sa mort il l'exécuta dans un concert public, et tira des larmes de tous ses auditeurs. Il était alors dans sa soixante-treizième année.

A l'exemple de Tartini, il ne voulait recevoir aucun paiement des élèves peu favorisés par la fortune. Il faisait plus; quand l'un de ces élèves montrait peu de dispositions pour le violon, il lui procurait, à ses frais, un maître pour un autre instrument, et voulait encore pourvoir à sa subsistance.

Au génie de son art, Gaviniez joignait un jugement solide et un esprit très-cultivé. Il fut lié avec J. J. Rousseau; ce qui n'est pas un mince éloge.

En 1794, le conservatoire de musique l'appella à remplir une place de professeur de violon, et il s'en acquitta avec tout le zèle et l'exactitude qu'on aurait pu attendre d'un jeune homme de trente ans.

Dans sa dernière maladie, voulant donner à M. Imbault, son élève favori, une marque de son amitié, il lui fit présent de son portrait, dessiné d'après nature par Guérin; il mourut en 1800.

Gaetano Pugnani, virtuose et premier violoniste du roi de Sardaigne, naquit à Turin en 1728. Dès l'enfance, il reçut des leçons de Giambattista Somis, son compatriote, et l'un des meilleurs élèves

de Corelli. Quand il fut en état de jouer le concerto, il vint à Paris, et se fit entendre en 1754 au concert spirituel; il parcourut ensuite plusieurs parties de l'Europe, et s'arrêta long-temps en Angleterre. Déjà très-fort sur le violon, il alla voir Tartini à Padoue, et le supplia de lui donner des leçons; c'est ce qui a fait croire qu'il avait été son élève.

Un jour que Pugnani se trouvait aux Délices, Voltaire récita une pièce de vers que le violoniste écouta avec le plus vif intérêt. Mme. Denis pria ensuite Pugnani de jouer un morceau sur son violon; ce dernier, impatienté d'entendre Voltaire parler haut et troubler son exécution, s'écria, en remettant son violon dans l'étui : « M. de Voltaire fait très-bien les vers; mais quant à la musique, il n'y entend pas le diable ».

Pugnani jouait un concerto dans une société très-nombreuse; au point d'orgue, il se crut seul dans sa chambre, et parcourut tout le milieu de la salle sans s'en appercevoir, jusqu'à ce qu'il eut fini la *cadenza*.

Une autre fois sa tête s'étant égarée dans un point d'orgue, il disait tout bas à un artiste placé à côté de lui : « Mon ami, dis un *ave* afin que je me retrouve ».

On a remarqué que ses élèves étaient très-habiles à diriger des orchestres :

c'était le talent principal de ce maître, et il avait l'art de le transmettre à d'autres. « Il dominait dans l'orchestre, dit Rangoni, comme un général au milieu de ses soldats : son archet était le bâton de commandant que chacun observait avec le plus grand soin. Par un seul coup donné à propos, il renforçait l'orchestre, le rallentissait, ou le ranimait à son gré ».

Pugnani est mort à Turin, âgé de 70 ans ; on a fait son éloge en deux mots : *Il fut le maître de Viotti.*

Jean-Baptiste Viotti, né en Piémont en 1745, est, sans contredit, le premier violoniste du siècle. Après avoir parcouru les cours du Nord, il vint à Paris, précédé d'une grande réputation sur le violon, et la surpassa même à son début au concert spirituel, qui eut lieu en Mars 1782. Son jeu savant excita un enthousiasme universel.

La reine voulut l'entendre à Versailles. Le jour est pris pour un concert. Toutes les personnes de la cour arrivent. Déjà les premières mesures du *solo* commandent la plus grande attention ; lorsque tout-à-coup l'on entend crier dans une chambre voisine : *Place à monseigneur le comte d'Artois :* au milieu du tumulte, Viotti met son violon sous son bras, et sort laissant là toute la cour, au grand scandale des spectateurs.

C'est peu de temps après que ce virtuose se détermina à ne plus jouer en public; mais ses amis eurent du moins le privilége de l'entendre dans des concerts particuliers.

En 1792, logeait à un cinquième étage un député à l'assemblée constituante, intime ami de Viotti. Ce dernier consentit à donner un concert chez lui. Des princes et de grandes dames y furent invités. *Assez long-temps*, *dit Viotti*, *nous sommes descendus jusqu'à eux : il faut aujourd'hui qu'ils montent jusqu'à nous.*

On voit que Viotti ne manquait pas de causticité. Aussi, quand il se trouvait avec M. Puppo, dont il prisait le talent sur le violon, il était encore plus malin que lui : il savait que ce Lucquois se vantait par-tout d'être élève de Tartini et qu'il n'en était rien. Il priait alors M. de la Houssaie, véritable élève de Tartini, de jouer dans la manière de son maître, en présence de M. Puppo, et il disait à celui-ci : « Mon ami, écoute bien la Houssaie, et tu auras une idée du jeu de Tartini ».

L'on doit à M. Eymar la connaissance du *ranz des vaches*, que Viotti jouait avec passion les jours qui avaient été consacrés à la musique. A sa prière, Viotti le nota et écrivit les lignes suivantes :

« Ce *ranz des vaches* n'est ni celui que notre ami J.-J. Rousseau nous a fait connaître dans ses ouvrages, ni celui dont parle M. de Laborde dans son livre sur la musique.

» Je ne sais s'il est connu de beaucoup de gens ; tout ce que je sais, c'est que je l'ai entendu en Suisse, et que je l'ai appris pour ne jamais plus l'oublier. Je me promenais seul vers le déclin du jour, dans ces lieux sombres où l'on n'a jamais envie de parler. Le temps était beau, le vent que je déteste était en repos, tout était calme, tout était analogue à mes sensations, et je portais dans moi cette mélancolie qui, tous les jours à cette même heure, concentre mon ame depuis que j'existe.

» J'allais, je venais, je montais, je descendais sur ces rochers imposans ; le hasard me conduisit dans un vallon auquel je ne fis d'abord aucune attention. Ce ne fut que quelque temps après que je m'apperçus qu'il était délicieux, et tel que j'en avais souvent lu la peinture dans Gessner. Fleurs, gazons, ruisseaux, tout faisait tableau et formait une harmonie parfaite.

» Là, je m'assis machinalement sur une pierre sans être fatigué, et je me livrais à cette rêverie profonde que j'ai éprouvée fréquemment dans ma vie ; cette rêverie où mes idées divaguent, se mêlent

et se confondent tellement entre elles, que j'oublie que je suis sur la terre....

» J'étais donc là sur cette pierre, lorsque tout-à-coup mon oreille, ou plutôt mon existence, fut frappée par des sons, tantôt précipités, tantôt prolongés et soutenus, qui partaient d'une montagne et s'enfuyaient à l'autre sans être répétés par les échos. C'était une longue trompe: une voix de femme se mêlait à ces sons tristes, doux et sensibles, et formait un unisson parfait. Frappé comme par enchantement, je me réveille soudain; je sors de ma léthargie, je répands quelques larmes, et j'apprends, ou plutôt je grave dans ma mémoire le *ranz des vaches* que je vous transmets ici ».

Cette lettre est du mois de Juin 1792. Vers la fin de cette même année Viotti quitta la France, et se rendit à Londres, où depuis il a renoncé à l'art musical pour se livrer au commerce.

Les cinq notices que je viens d'analyser sont tirées d'un ouvrage inédit intitulé *l'Histoire du Violon*, dans lequel la notice biographique de chaque violoniste est accompagnée de son portrait.

Mélanges inédits de littérature de J. F. de La Harpe, recueillis par J. B. Salgues, pouvant servir de suite au Cours de littérature. Un vol. in-8°. A Paris, chez Chaumerot, libraire, Palais-Royal, galerie de bois, n°. 168.

La littérature est, comme les empires, sujette aux révolutions. Lorsqu'on n'avait rien à faire pour sa fortune, et peu de choses à dire sur les événemens, on lisait beaucoup, on recherchait les gens de lettres : les gens de lettres s'occupaient à faire de bons livres et des ouvrages de quelqu'étendue.

Aujourd'hui, c'est autre chose. On n'écrit plus, on ne lit guères que des dictionnaires et des journaux. Les journaux et les dictionnaires sont devenus la source de toute instruction, les oracles de la littérature, et la science exclusive des gens du monde.

Aujourd'hui les jeunes gens qui savent tout, même avant que d'entrer au collége, n'ont plus besoin, quand ils en sont sortis, que d'un dictionnaire et d'un journal, pour savoir dans quel pays Voltaire est venu au monde, et quel jour Talma paraîtra sur la scène française.

Les gens d'affaires, trop occupés de

leurs plaisirs, n'ont ni le temps, ni la volonté de lire de gros volumes. Pourvu qu'ils sachent par leur journal si le cours est haut, si la nouvelle pièce est tombée, si la débutante est jolie, que leur importe ?

Les gens de lettres ont vu ces dispositions du public, et ont dû s'y conformer. Tantôt ils font des journaux avec des livres, et tantôt ils s'amusent à refaire des livres avec leurs journaux.

Chaque jour fournit au journaliste la matière ou le sujet de son travail; et chaque sujet offre à ses lecteurs le moyen d'épuiser leur curiosité, sans jamais fatiguer leur attention.

Pour peu qu'il ait de temps de reste, notre journaliste voudra recueillir, un jour ou l'autre, les élémens de ses travaux; il réunira en un ou plusieurs volumes ses feuilles légères qui étaient devenues le jouet des vents; et il revendra en gros aux enfans la science éphémère que les pères avaient achetée en détail.

Et voilà comme, dit notre ami Sancho, *l'on peut tirer d'un sac deux moutures.*

C'est ainsi qu'en 1755, Clément de Genève recueillit, en 4 volumes in-12, et publia sous le titre des *cinq Années littéraires*, les lettres spirituelles et frivoles qu'il avait adressées à un Anglais sur l'état des sciences et des lettres en France, pendant les années 1748, 49, 50, 51 et 52.

C'est ainsi qu'on a recueilli, en un seul corps d'ouvrage, et qu'on a rétabli dans les bibliothèques, les feuilles de Fréron, celles de Linguet, celles de Mallet du Pan, etc. etc.

C'est ainsi que M. La Harpe, l'exemple de beaucoup d'autres, mais avec un succès qui lui est propre, recueillit en 12 gros volumes in-8°. les extraits d'ouvrages et les jugemens sur les pièces de théâtre, qu'il avait répandus dans plusieurs centaines de feuilles périodiques.

Quelqu'étendue que soit une compilation en 12 gros volumes in-8°., elle ne l'était pas assez pour les OEuvres de M. de La Harpe ; elle ne contenait pas tout ce qu'il avait publié précédemment, ni tout ce qu'il avait laissé dans son portefeuille ; ses héritiers ou ses éditeurs ont trouvé moyen de la grossir, ou de l'allonger d'un quart, et de la porter à 16 volumes. Ce n'était pas encore tout.

M. Salgues, ayant remarqué le succès de cette hardiesse, crut, en habile calculateur, qu'après une si ample moisson, on pouvait encore glaner quelques épis. Il s'est mis en conséquence à l'ouvrage, a feuilleté et refeuilleté les *Mercures*, mine inépuisable, quoique souvent exploitée, et a été assez heureux pour y trouver de quoi composer un 17e. volume, lequel servira de suite au *Cours de Littérature de M. de La Harpe*.

C'est une bonne fortune pour les compilateurs que d'avoir à travailler sur un plan fait d'avance, de pouvoir offrir, sous un nom célèbre, l'œuvre facile de leurs loisirs, et de faire un volume que cinq à six mille personnes seront dans la presqu'indispensable obligation d'acheter, par la raison qu'ils ont acheté tous ceux dont il est la suite et le complément.

On aurait toutefois tort de croire que celui-ci n'a d'autre mérite que de faire suite à un ouvrage justement célèbre. Nous devons nous empresser de dire au contraire qu'il ne le dépare en aucune manière, qu'on le lira avec le même intérêt, et qu'on ne se repentirait pas de l'avoir acheté, fût-il *seul* et indépendant de tous ceux qui l'ont précédé.

Dans le grand nombre *d'extraits* dont il se compose, il y en a plusieurs qui complètent les jugemens que M. de La Harpe avait déjà portés sur des auteurs dramatiques, tels que Fabre d'Eglantine, Dorat et Collin d'Harleville; il y en a d'autres qui contredisent ouvertement les opinions anti-philosophiques que M. de La Harpe a manifestées, ou cherche à manifester dans son grand ouvrage; et c'était peut-être une raison de ne pas les tirer de l'oubli où il avait désiré qu'ils restassent; mais l'éditeur qui a prévu cette objection, n'a pas manqué d'y répondre, en disant que ces mêmes arti-

cles, ayant fourni à M. de La Harpe une occasion de discuter des points littéraires *avec une sagacité et une profondeur qu'on ne trouverait nulle part ailleurs*, il avait cru pouvoir les publier sans blesser la mémoire de l'auteur.

Sans examiner jusqu'à quel point cette réponse peut paraître bonne ou mauvaise dans le sens de ce qu'on appelle *bienséances littéraires*, et aux yeux de ceux qui font encore de la conversion de M. de La Harpe une affaire de parti, nous qui tâchons toujours de ne prendre parti que pour la raison, nous ne craindrons pas de dire que, dans cinquante ans d'ici, on s'embarrassera peu de savoir si M. de La Harpe fut philosophe ou chrétien, mais bien de connaître l'opinion qu'il s'était formée de Condorcet, de d'Alembert, de Mirabeau, de Gilbert, de Destouches, de M. Garat, de Mme. de Genlis, et de leurs ouvrages. Dans cinquante ans d'ici, tout le monde lira sans prévention, et par conséquent avec plaisir et profit, l'analyse judicieuse du *Philinte de Molière*, ou la *suite du Misanthrope*, par Fabre d'Eglantine; celles de l'*Inconstant*, de l'*Optimiste* et des *Châteaux en Espagne*, par Collin d'Harleville; celle du *Réveil d'Epiménide*, par Flins-des-Oliviers; les extraits raisonnés des *Eloges lus par M. d'Alembert dans les séances publiques de l'académie française*, de l'*Eloge*

de M. de Buffon, prononcé dans l'académie des sciences par M. le marquis de Condorcet ; de *celui de l'abbé Suger*, discours qui remporta le prix, au jugement de l'académie française, par M. Garat ; de *celui de Franklin*, prononcé le 21 Juillet 1790, dans la rotonde, au nom de la commune de Paris, par M. l'abbé Fauchet ; les divers jugemens portés sur les ouvrages de Mirabeau, sur ses *Lettres originales écrites du donjon de Vincennes*, sur ses *Discours à l'assemblée constituante*, sur l'ouvrage intitulé : *Essai sur le despotisme*...... Il n'y a pas un de ces articles qui ne rappelle, à beaucoup d'égards, l'auteur du *Cours de Littérature*, le vengeur du goût, le Quintilien français, le modèle des écrivains périodiques, *qui jamais ne fit la satire d'un bon ouvrage, ni l'apologie d'un mauvais.*

Nous voudrions bien pouvoir appuyer notre jugement d'un assez grand nombre de citations pour ne laisser aucun doute à nos lecteurs ; mais outre qu'une telle méthode nous ferait sortir des bornes d'un extrait, nous ne devons pas oublier que l'extrait d'un bon ouvrage doit moins tendre à en donner une idée complète, qu'à inspirer le désir d'y suppléer en lisant l'ouvrage entier.

C'est ainsi qu'en rendant compte des Eloges de M. d'Alembert, M. de La Harpe donne envie de les lire tous, en citant

avec complaisance un ou deux passages de l'Eloge de Massillon.

« Ceux qui s'occupent de l'éloquence de la chaire, dit-il, trouveront sans doute que celle de ce grand modèle est ici très-bien saisie et très-bien peinte ».

« Massillon était persuadé (c'est d'Alembert qui parle) que si le ministre de la parole divine se dégrade, en annonçant d'une manière triviale des vérités communes, il manque aussi son but en croyant subjuguer par des raisonnemens profonds des auditeurs qui, pour la plupart, ne sont guères à portée de le suivre; que si tous ceux qui l'écoutent n'ont pas le bonheur d'avoir des lumières, tous ont un cœur où le prédicateur doit aller chercher ses armes; qu'il faut, dans la chaire, montrer l'homme à lui-même, moins pour le révolter par l'horreur du portrait, que pour l'affliger par la ressemblance; et qu'enfin s'il est quelquefois utile de l'effrayer et de le troubler, il l'est encore plus de faire couler ces larmes douces, bien plus efficaces que celles du désespoir. Tel fut le plan que Massillon se proposa, et qu'il remplit en homme supérieur ».

En parlant de l'*Eloge de l'abbé Suger*, par M. Garat, M. de La Harpe commence par en faire une critique générale que voici :

« Les connaisseurs, dit-il, s'apperçoi-

vent aisément que la marche de ce discours n'est point assez oratoire, que le plan n'est pas assez attachant, que l'auteur manque de ces mouvemens qui excitent l'intérêt, et soutiennent l'attention, que le style de l'auteur n'est pas encore assez formé, qu'il pèche souvent par l'embarras des constructions et le défaut d'harmonie, qu'il est quelquefois au-dessous de la dignité du genre. Il est vrai qu'avec les principes accrédités aujourd'hui chez une classe nombreuse de littérateurs, rien n'est si facile que d'excuser ces fautes contre la langue, contre l'oreille et le bon goût; ces inégalités, ces disparates, et même d'en faire un mérite; on a répondu à tout, lorsqu'on a dit que *Bossuet était inégal.* Mais M. Garat n'est pas du nombre de ceux qui feignent de se croire justifiés par cette logique de l'impuissance de la mauvaise foi. Il a assez de mérite et d'esprit, pour sentir qu'on a dû naturellement excuser quelque chose dans ces grands hommes qui créaient tout; mais que cent ans après eux, lorsqu'il est si rare et si difficile d'égaler leurs beautés, il n'est plus permis de s'autoriser de leurs défauts. Il est trop intéressé lui-même à ne point se dispenser d'un travail qui est le chemin de la perfection, et un homme de talent doit savoir qu'il n'est permis qu'aux mauvais écri-

vains de regarder les fautes du génie comme les excuses de la médiocrité ».

Après ces considérations générales, M. de La Harpe examine le discours en détail : il trouve dans l'exorde des choses bien pensées, mais le début un peu sec... Il trouve dans la suite quelques phrases obscures et amphibologiques, et il les fait remarquer; mais il fait remarquer aussi, et il loue avec toute la franchise de son talent, les beautés oratoires qu'on y trouve en grand nombre; tel est, par exemple, le portrait de St. Bernard, *qui seul*, dit M. de La Harpe, *aurait mérité le prix.* Tel est un autre morceau sur le luxe des modernes, comparé à celui des anciens. Tel est encore ce passage sur l'abbaye de St.-Denis que nous transcrirons, parce qu'il est court.

« L'abbaye de St.-Denis, où reposaient déjà les cendres de nos rois, était alors l'école où l'on élevait les héritiers du trône. On les instruisait de leurs devoirs près des tombeaux de leurs ancêtres. On sentait donc le besoin de rabaisser l'orgueil du rang suprême, dans ce siècle même, où la majesté royale était si fort humiliée. Mais les demeures de ces ombres souveraines parlent trop encore de leurs grandeurs. Leurs superbes mausolées séparent trop leur poussière de celle du reste des hommes, et les tombeaux même ont appris à flatter les rois....

» Voilà, continue M. de La Harpe, le vrai style du genre; et si tout ne peut pas être de cette même force, tout doit au moins s'en ressentir, et rien ne doit en être indigne »....

C'est ainsi qu'entremêlant judicieusement l'éloge et la critique dans les ouvrages de quelqu'importance, M. de La Harpe savait toujours verser un baume salutaire sur les blessures qu'il était contraint de faire à l'amour propre des auteurs; comme il savait toujours donner d'utiles leçons, et tracer des règles de goût, lors même qu'il condamnait à l'oubli les ouvrages qu'il examinait.

De tout ce que nous venons de dire, il s'en suit que M. Salgues, éditeur de ce 17me. vol, a fait, sans beaucoup de peine, un livre utile, où les jeunes gens retrouveront plus d'une fois les préceptes d'un grand maître, et un livre agréable, que les gens du monde liront avec autant de plaisir et aussi peu de fatigue que leur journal : et n'est-ce pas là ce qu'on appelle *une bonne fortune?* M. Salgues a cru devoir joindre des notes et une préface à son travail. Nous n'en avons rien dit; mais nous eussions mieux aimé lire l'ouvrage sans préface et sans notes. G....

Le Cabinet du jeune naturaliste, traduit de l'anglais de Thomas Smith. Six vol. in-12. Prix, 25 fr., et 30 fr. par la poste. On en a tiré quelques exemplaires sur papier vélin satiné, cartonné, papier maroquin, par Bradel. Prix, 81 fr. A Paris, chez Maradan, libraire, rue des Grands Augustins, n°. 9.

L'ouvrage que j'annonce n'est pas, il s'en faut de beaucoup, un ouvrage de circonstance; mais je dois convenir cependant que la circonstance est bien propre à mettre au grand jour et à faire valoir tout son mérite. Dans un moment où chacun de nous se dispose à déposer son offrande sur les autels de la déesse que les Romains ont nommée *Strenia*, et qui, chez eux comme chez nous, présidait aux étrennes, on ne saurait trop se presser d'éclairer le goût de cette multitude d'acheteurs qui se prépare, tout en maudissant peut-être l'usage, à se courber sous sa loi. Dans ces jours mémorables, attendus avec tant d'impatience par les enfans de tous les âges, les marchands de bijoux, de poupées et de diablotins n'ont pas seuls des

droits à la faveur publique ; que les adorateurs de la frivolité se précipitent dans les galeries brillantes du Palais-Royal et dans les boutiques des Berthelemot ; qu'ils se procurent à grand prix des colifichets charmans, dont la mode condamnera bientôt la forme ; ou des bonbons délicieux dont la jouissance est plus passagère encore ; il est inutile de disputer des goûts, et il serait sur-tout imprudent de l'essayer lorsque l'on a contre soi le plus grand nombre ; mais il est permis sans doute de servir de guide à ces esprits sains et judicieux, qui, fidèles à la devise d'Horace, *utile dulci*, laquelle vaut bien, à coup sûr, toutes celles de la rue des Lombards, savent se proposer un but utile, même en satisfaisant aux usages les plus frivoles: C'est donc pour eux que je vais entrer dans quelques détails sur un ouvrage destiné particulièrement à la jeunesse, et qui ne pouvait lui être présenté dans un moment plus favorable.

Parmi cette foule de livres qui grossit chaque jour, et dont les auteurs se sont tous proposés pour but l'instruction ou l'amusement des jeunes gens des deux sexes, il est déjà passablement difficile d'en trouver un seul qui réponde à son titre, et le plus souvent rien n'est moins propre à la jeunesse que la plupart de ces ouvrages élémentaires. La morale

de ceux qui ne cherchent qu'à plaire, ne convient pas toujours dans un âge qui ne reçoit que trop facilement les mauvaises impressions, et le fond offre alors d'autant plus de dangers, que la forme est plus séduisante. Si par hasard quelqu'un d'entr'eux se recommande par des principes purs, une instruction solide, des connaissances positives, il est à craindre que tout cela ne se présente sous des dehors un peu arides; et dans ce cas l'on conviendra que le choix n'en serait pas heureux pour des étrennes; car il vaut encore mieux donner une bagatelle agréable qu'un livre ennuyeux. Cette double condition, d'amuser et d'instruire, forme donc une sorte de problême que bien des auteurs s'efforcent de résoudre, tandis qu'un petit nombre en vient effectivement à bout. Aussi plus la rencontre d'un ouvrage, également recommandable sous ces deux rapports, est une bonne fortune rare pour un libraire, plus le soin d'en prévenir le public doit être pour nous autres journalistes un devoir indispensable. C'est donc avec un véritable plaisir que je m'empresse de signaler aux amateurs de nouveautés celle que M. Maradan vient de mettre en vente sous le titre du *Cabinet du Jeune Naturaliste*. Nul ouvrage ne peut être placé dans les mains de la jeunesse avec plus de fruit

que celui-ci, et je garantis qu'il en est bien peu qui parviennent, en l'instruisant, à l'intéresser davantage. Le spectacle de l'univers, et principalement de cette multitude d'êtres vivans qui l'habitent, réclame également l'attention et excite l'admiration et l'intérêt de tous les âges.

En débarrassant ce magnifique tableau de tout ce qui tient à la métaphysique ou à l'esprit de système, en s'arrêtant aux faits, en ne présentant que des esquisses rapides, mais exactes, en dégageant la science de ce qu'elle peut avoir de mystérieux, d'abstrait, ou de problématique, en donnant, pour ainsi dire, une forme dramatique à l'histoire naturelle, on ne peut manquer de frapper vivement des jeunes imaginations et d'éveiller fortement la curiosité d'un âge presque toujours avide d'agrandir le cercle de ses petites connaissances; tel est le plan de l'ouvrage dont j'annonce aujourd'hui la traduction : l'auteur a parfaitement senti que l'histoire naturelle, cette science d'un intérêt si général et par la magnificence de l'ensemble et par la richesse des détails, ne pouvait être offerte aux jeunes gens des deux sexes, que dépouillée de tout attirail scientifique, et sagement voilée dans certaines parties, qui ne doivent paraître à découvert qu'aux yeux des observateurs ou des savans de profession.

Je répéterai donc, d'après ma propre expérience, cette phrase de l'introduction : « Qu'il n'est pas dans ce livre une seule expression dont la délicatesse la plus scrupuleuse doive s'allarmer ». Et le sacrifice nécessaire des détails sur lesquels la modestie n'aurait pu s'arrêter, loin d'appauvrir cet ouvrage, lui donne un nouveau prix, non-seulement pour les jeunes lecteurs auxquels il a d'abord été destiné, mais pour beaucoup d'autres encore, et principalement pour les femmes qui ne s'exposent guères ordinairement à ouvrir la plupart de nos traités d'histoire naturelle. L'auteur de celui-ci a cru devoir en écarter aussi toute apparence de système, et cependant, pour assujettir son ouvrage à une espèce d'ordre qui en rendît la lecture plus profitable et plus satisfaisante, il a tout simplement admis ces grandes divisions si faciles à saisir, et que la nature semble indiquer elle-même aux yeux les moins attentifs. Les quadrupèdes, les oiseaux, les poissons et les animaux amphibies, les reptiles et les insectes, telle est la seule classification que l'on présente ici au jeune naturaliste, et c'est aussi la seule dont il convient de faire l'objet de ses premières études. Tout ce qui se rattache à la description des animaux, les notions sur leurs formes, leur taille, leur couleur, sont exposées dans

cette histoire d'une manière abrégée; et l'auteur s'est contenté d'éclairer sur leurs mœurs, leurs habitudes, et leur caractère par des relations exactes, des faits positifs, des expériences curieuses qui en apprennent beaucoup plus sur ces différens points que de longues dissertations. Je m'apperçois, de mon côté, que pour offrir une idée plus juste encore de ce recueil, le meilleur moyen est d'en citer quelques fragmens, et c'est le parti que je vais prendre. Voici un trait puisé dans l'histoire du lion, qui donnera beau jeu, sans doute, à certains philosophes pour vanter les avantages de l'état de nature, et verser le mépris sur les vices inséparables de l'état de la société :

« Un lion privé, appartenant à M. Bruce, gouverneur des établissemens de la compagnie du Sénégal, se trouva près de lui lorsque l'on conduisait dans sa maison un troupeau de chèvres, dont il avait fait l'acquisition. La vue du lion les effraya à un tel point, que toutes prirent la fuite à l'exception d'un seul bouc. Ce dernier, regardant le lion d'un air hardi, se mit à frapper du pied d'une manière menaçante; puis, reculant de quelques pas, il fondit sur lui, et le frappa d'un coup de corne si violent sur la tête, que l'animal en fut étonné. Le bouc répéta cette attaque plusieurs fois sans que son

adversaire eut le temps de se reconnaître ; et le lion se trouva tellement intimidé qu'il fut obligé de se retirer derrière son maître pour se soustraire à de nouvelles atteintes ».

Probablement le lion, loin du joug et dans le sein des forêts, eût montré plus de courage, mais le bouc en toute liberté ne pouvait pas, à coup sûr, déployer un plus beau caractère.

Je citerai un second trait, qui prouverait, si la chose était nécessaire, que l'homme, excité par de nobles sentimens, ne le cède point en courage aux animaux, qui, d'ailleurs, réservent presque tous leur valeur pour leur propre défense.

« Hughes rapporte que plusieurs hommes de l'équipage d'un vaisseau marchand, arrivé d'Angleterre à la Barbade, sous le règne de la reine Anne, se jetèrent dans la mer pour se baigner, lorsqu'un grand requin parut et s'élança droit sur eux. Quelqu'un leur cria d'en haut du vaisseau de se sauver ; sur quoi ils gagnèrent tous le bâtiment, sains et saufs, un seul excepté, que le requin mit en deux près des rames. A cet horrible spectacle, le camarade et intime ami de cet infortuné, entra dans une telle fureur, qu'ayant vu le requin parcourir la surface ensanglantée de l'eau pour chercher les restes de sa proie, ce brave jeune

homme se jetta dans la mer, résolu d'égorger le monstre ou de périr comme son ami. Il était armé d'un poignard long et très-pointu : le requin s'élança aussitôt sur lui ; il s'était jetté sur le côté et ouvrit sa gueule énorme pour le saisir, lorsque le jeune homme plongea adroitement, l'atteignit avec la main gauche un peu au-dessous des nageoires supérieures, et lui enfonça plusieurs fois le poignard dans le ventre. Le requin que la douleur rendait furieux et qui perdait beaucoup de sang, se retourna de tous les côtés pour se délivrer de son ennemi ; mais tous les deux furent poussés par les flots vers le rivage, où le vainqueur, redoublant d'ardeur, acheva le monstre, et à l'aide de la marée montante le traîna sur la plage. Là, il lui arracha les boyaux, en tira les tristes restes de son ami, qu'il déposa ensuite avec le cadavre du requin dans le même tombeau ».

J'ai choisi au hasard ces deux citations parmi une foule d'autres qui ne sont pas d'un moindre intérêt ; mais c'est dans l'ouvrage même, qu'il faut les aller chercher ; on pourrait quelquefois, en les isolant, leur faire perdre une partie de leur mérite. Ce recueil, fruit d'un sage discernement et d'une immense lecture, est d'ailleurs enrichi d'une grande quantité de gravures exécutées avec beaucoup de soin ; on voit que l'éditeur,

en le publiant dans la circonstance présente, n'a rien oublié de tout ce qui pouvait le faire paraître avec avantage, et le rendre agréable aux jeunes personnes auxquelles il semble, je le répète, spécialement destiné ; aussi je ne doute pas que de tous les présens qu'on pourra leur faire en livres, au commencement de la nouvelle année, celui-ci ne fixe particulièrement leur attention et n'obtienne généralement leurs suffrages. Cet ouvrage est, au reste, d'une assez grande importance, pour être bien accueilli à toute autre époque de l'année, et peut-être le ramenerai-je une seconde fois sous les yeux de mes lecteurs.

S.....s.

Horace éclairci par la ponctuatiou. Un vol. in-12. A Paris, chez Ant. Aug. Renouard.

M. le chevalier Croft, Anglais, vient de publier, *en très-bon français*, une brochure intitulée : *Horace éclairci par la ponctuation.* Mais il ne faut pas s'y tromper ; ce ne sont que six des cent vingt-deux odes de ce poëte, que l'auteur examine avec l'attention la plus scrupuleuse, qu'il explique par le moyen d'une critique nouvelle, souvent lumineuse,

et toujours ingénieuse, qu'il commente enfin avec un art que n'ont point connu les anciens commentateurs, trop esclaves de la lettre, trop érudits, très-savans, et rarement hommes du monde. M. le chevalier Croft a connu le monde, sa mémoire est enrichie d'une foule d'anecdotes curieuses, que son goût sait entremêler à propos dans ses discussions littéraires, ce qui les fait valoir l'une par l'autre, et fait regretter que son travail sur Horace se soit borné à six odes.

La ponctuation est une invention moderne, les anciens ne mettaient dans leurs écrits ni points, ni virgules; et c'est ce qui explique et la difficulté qu'on éprouve à leurs premières leçons, et la différence qu'on trouve dans leurs premières éditions. Des deux cent vingt-six éditions qu'ont obtenues les *OEuvres d'Horace*, depuis l'invention de l'imprimerie, il n'y en a pas deux dont le texte soit également ponctué, et par conséquent uniformément expliqué.

M. Croft en déduit l'importance de la ponctuation, soit pour l'intelligence du texte dans les anciens auteurs, soit pour la clarté de la pensée dans les ouvrages modernes. Il s'élève contre l'abbé Girard qui, dans le tome II, de *ses vrais principes, etc.*, avait dit que « *la ponctuation était d'un mince mérite*, pour ce qui regarde la pureté du langage, la dé-

licatesse

licatesse et la solidité de la pensée. » Il l'oppose à lui-même, en citant ce qu'il dit plus bas, que « la ponctuation contribuait à l'honneur de l'intelligence, en dirigeant la lecture de manière que le stupide paraisse, comme l'homme d'esprit, comprendre ce qu'il lit; qu'elle tient en règle l'attention de ceux qui écoutent, et *remédie aux obscurités qui viennent du style* ».

Il cite encore l'autorité du *Dictionnaire de l'Académie*, qui, au mot *ponctué*, dit : « Quand un livre n'est pas bien ponctué, on a quelquefois de la peine à en bien entendre le sens ».

Pour faire sentir les avantages d'une savante ponctuation, l'auteur la compare aux signes suspensifs dans la musique, et aux pauses dans la danse et dans la déclamation, qui en font souvent la partie la plus expressive. Et il soumet son opinion au jugement de tous les artistes....

« Boyle, dit-il, avait si bien étudié les merveilles de la nature, qu'il ne prononçait jamais le nom de son divin auteur sans une longue et sublime pause. Je me souviens d'avoir entendu le fameux lord Chatam, en 1778, dans sa dernière harangue, à la fin de laquelle il fut saisi de la mort, dire aux ministres de ce temps, dont l'insuffisance fondait alors l'indépendance de l'Amérique, comme celle des ministres de nos jours affermit

la puissance de la France : « Faites ce que je vous conseille, et la plus faible de ces pauvres béquilles (l'orateur goutteux fit ici une pause ou volontaire, ou forcée par la douleur, qui produisit un effet prodigieux dans l'assemblée), et la plus faible de ces pauvres béquilles suffira pour ramener paisiblement à la mère-patrie ses treize colonies égarée ».

Les quatre signes connus de la ponctuation sont souvent insuffisans dans la déclamation. L'orateur ne s'astreint jamais servilement aux repos que lui indique la partie technique de son art. C'est ce que voulait dire Garrick, en invitant un grammairien, qui lui parlait de ces quatre signes, à venir l'entendre le soir même dans le monologue d'*Hamlet* : « Je m'arrêterai, dit-il, à une virgule, pendant que votre arithmétique comptera trente-huit ».

Saterne, qui reconnaissait le besoin d'autres signes que ceux que nous employons dans la ponctuation ordinaire, avait inventé les moins —, que Marmontel et beaucoup d'autres lui ont empruntés.

« Je ne propose cependant pas, dit le chevalier Croft, de faire un trop fréquent usage de ces traits, parce que je suis persuadé que portés à l'excès où Sterne les a portés, ils ne nuisent pas moins à leur effet, que l'habitude si com-

mune et si ridicule de faire des *alinéa* à chaque phrase, ou de mettre plusieurs points d'admiration à la suite les uns des autres.

» En examinant l'ode seconde *ad Augustum Cesarem.*

Jam satis, terris, nivis atque diras
Grandinis misit pater et, rubente
Dexterâ, etc..

» Ode dans laquelle Horace a si bien exprimé la crainte qu'éprouvent les mortels de voir finir le monde, M. Croft cite un ouvrage très-moderne, mais très-peu connu, qui a, dit-il, beaucoup de rapports avec les idées que cette ode fait naître.

» Cet ouvrage, écrit en prose poétique, forme deux petits volumes, et a pour titre : *Le dernier homme*, ouvrage posthume par M. de Grainville, homme de lettres. Paris, an 14, chez Déterville.

» Si jamais, dit notre auteur, le monde voit une épopée plus faite que celles d'Homère ou de Milton, pour vivre jusqu'à la fin des siècles, j'ose dire que son auteur la calquera sur le plan de ce petit ouvrage, qui n'est, après tout, que la sublime ébauche d'une grande conception, et qu'on ne doit pas plus considérer comme la mesure des forces

de son auteur, qu'on n'a regardé *les Pensées de Pascal*, comme l'ouvrage dont elles n'étaient que les matériaux.

» J'en parle sans intérêt, continua M. Croft; car l'auteur, redoutant les outrages et la persécution, se noya dans la rivière qui baigne les murs d'Amiens, peu de jours avant mon arrivée en cette ville; et je n'ai pas eu le bonheur de connaître cet homme de génie, que j'aurais peut-être sauvé du désespoir avec quelques misérables guinées, auxquelles je ne donnerais pas, en pareil cas, l'épithète d'Horace : *improbæ divitiæ.* Heureux au moins si j'obtiens, en parlant de lui, que ses compatriotes rendent quelque justice à sa mémoire. Je conviens que je serais plus fier de réussir en cela, que d'avoir éclairci par la ponctuation tout ce qu'on peut trouver de louche et d'obscur dans Horace ».

Ce sentiment est si touchant, que nous avons cru qu'en sa faveur nos lecteurs nous pardonneraient la longueur de cette citation.

Nous avons dit, en commençant cet article, que M. Croft avait écrit son livre *en bon français ;* le sens de cette expression ne se borne pas seulement au style de son ouvrage, il doit s'étendre jusqu'aux opinions politiques de l'auteur ; il en fournit plusieurs preuves dans le cours de ses discussions : nous n'en citerons qu'une,

dans le vœu pacifique qui termine son livre.

« Encore moins est-il possible, pour un Anglais philantrope, de quitter ce passage solennel du *Carmen sæculare* sans exprimer le ravissement qu'il éprouverait à voir bientôt deux grands peuples saluer le moment de leur bonheur commun, et répéter en chœur, avec l'Europe pacifiée, ce chant digne de consacrer l'hymenée du plus grand des monarques :

Jam fides, et pax, et honor, pudorque
Priscus, et neglecta redire virtus
Audet; apparetque beata pleno
Copia cornu.

Quel est le Français qui ne s'unit pas aujourd'hui de bon cœur, aux vœux de cet honnête Anglais !

---

*Coup-d'œil sur l'état des lumières et de l'instruction publique en Hollande, depuis les temps les plus anciens jusqu'à nos jours; par H. A. L. P***.* Brochure in-8°. A Paris, chez Gabriel Dufour, libraire, rue des Mathurins-Saint-Jacques.

Les peuples qui occupent ce qu'on a appellé la Hollande, du nom de la plus considérable des sept Provinces Unies,

paraissent tirer leur origine des Germains et des anciens Ménapiens; du moins est-ce l'opinion la plus généralement établie, et le peu de faits historiques qui nous restent de ces époques, tendent à la confirmer. Il paraît encore que les Bataves, qui étaient les plus considérables d'entre ces peuples, s'établirent dans la région entre les bras du Rhin, lequel, comme on sait, va se jetter dans la mer du Nord, après s'être divisé avant son entrée sur le territoire hollandais. Les Cattes, nation allemande comme les Bataves, ont vraisemblablement occupé une partie de l'intérieur du pays, ou peut-être que les noms de villes qui les rappellent, telles que Catwyck, Catten-Polder, Catzand, etc., ne leur ont été donnés par les Bataves que pour conserver chez eux la mémoire de la nation Catte, dont ils faisaient partie avant l'émigration qui les amena dans ce nouveau pays.

Toutes ces origines sont fort obscures, parce que César n'ayant rien dit de satisfaisant sur la Batavie, et les écrivains qui l'ont suivi n'ayant point jetté de nouvelles lumières sur ce sujet, on reste sans connaissance bien claire dans cette partie de l'histoire. On sait seulement, sur l'autorité de César et d'autres auteurs, que les Bataves habitaient dans des îles formées par le Rhin, et quoique ce fleuve

ait éprouvé des changemens dans la direction de ses branches et la position de leurs embouchures en divers temps, on retrouve très-bien dans la position actuelle de la Hollande ce que César, Tacite, Pline, Pomponius Méla ont dit de cette contrée.

Quant aux Frisons qui habitaient le Nord de la Batavie, et qui ont donné leur nom au pays qu'ils occupent, une égale obscurité règne sur l'époque où ils s'établirent en-deça de Lems; mais on ne peut douter que ce ne soit une nation de Germains, à prendre ce dernier mot dans l'acception étendue que lui donnaient les anciens.

Nous ne parlerons point ici du roi Battos, dont les chroniques font descendre les Bataves; sa généalogie, fabuleuse comme son règne, ne nous instruirait point de l'état des peuples de ce pays à ces anciennes époques, et c'est ce qui intéresse peut-être davantage dans l'étude que l'on doit faire de l'histoire, parce qu'on y apprend à connaître ce qui a pu nuire ou contribuer aux progrès de la civilisation et des arts, objets qu'on se propose ici.

Il est certain qu'avant la conquête des Gaules, cinquante-quatre ans environ, avant l'ère vulgaire, la Batavie, quoique grossière, nourrissait des hommes distingués par des qualités guerrières et des

habitudes estimables qui les firent rechercher et estimer des Romains; plusieurs monumens anciens constatent qu'ils portaient le titre de leurs alliés et amis, *gens Batavorum amici et fratres Romani imperii.* Ces vainqueurs du monde eurent chez les Bataves des établissemens dont plusieurs inscriptions trouvées en diverses villes attestent la nature et l'ancienne existence; elles ont été recueillies par de savans écrivains, et nous ne nous en occuperons pas ici; nous passerons également sous silence ce que nous pourrions dire de l'état où se trouva la Batavie après la conquête; tous ces détails quelqu'intéressans qu'ils soient, ont besoin d'être étudiés dans les écrivains qui en ont parlé, et sont peu susceptibles d'un extrait de la nature de celui-ci.

Nous resserrant donc dans le cadre choisi par l'auteur du *Coup-d'œil*, nous ne saisirons dans la suite des faits que ceux qui se rapportent principalement aux progrès des connaissances et à l'instruction publique en Hollande.

Peut-être l'auteur aurait-il dû partager en quatre époques le tableau qu'il s'est proposé d'en faire chez les anciens et les modernes Bataves; cette marche lui eût donné la facilité de mieux présenter les objets, et au lecteur celle de retenir les traits caractéristiques des diverses époques.

On aurait donc pu considérer l'état des connaissances de ces peuples, 1°. pendant le temps que les Romains furent maîtres de la Gaule; car avant cette époque il serait impossible, avec le peu de renseignemens qu'on en a, de rien apprendre d'intéressant sur cette contrée; 2°. depuis l'invasion des Francs dans les Gaules et l'expulsion des Romains, jusqu'au moment où les sept provinces des Pays-Bas furent avec la Belgique réunies aux domaines de la maison de Bourgogne et ensuite de ceux d'Autriche, ce qui comprend tout le moyen âge et offre d'utiles considérations à présenter; 3°. la troisième époque commencerait à l'établissement de la confédération d'Utrecht de 1579 et irait jusqu'à celle où nous sommes. La dernière et quatrième époque, où la Hollande est devenue une des contrées les plus puissantes et des plus illustres dans les guerres, les arts et la politique.

L'auteur n'a point suivi cette méthode, on peut même dire qu'il ne s'est assujetti à aucune, et que, ne voulant que présenter un coup-d'œil, il s'est borné à choisir, dans l'étendue de ces quatre époques, les événemens, les établissemens et les faits en général, qui pouvaient donner une idée des sciences et de l'instruction publique dans les Provinces-Unies avant leur réunion à l'empire.

Cette partie de l'ouvrage est précédée de quelques détails historiques sur les révolutions que le gouvernement a éprouvées par l'effet des factions, des intrigues et des guerres que les divers seigneurs, souverains des villes et des provinces ont excitées entr'eux ou entre les habitans des provinces. On y expose comment les peuples se sont armés plusieurs fois pour des intérêts mal entendus, et comment se sont accrues les forces des principales maisons qui ont fini par envahir toute l'autorité. Les assassinats, les violences, les guerres civiles ont ici, comme dans le reste de l'Europe, caractérisé cette longue époque.

La littérature et les sciences n'étaient pas cependant sans considération pendant la période qui a précédé l'époque de la liberté hollandaise; l'impulsion donnée au reste de l'Europe s'était communiquée aux provinces belgiques, et de là à celles de la Batavie, et jusques chez les Frisons.

« Ce fut, dit M. P., du temps de Charles-Quint et Philippe II (de 1516 à 1598), que les lettres reprirent naissance dans la plupart des états de l'Europe; c'est aussi à cette époque que l'on voit paraître des écrivains en Hollande. Durant ce qu'on appelle le moyen âge, elle avait partagé les goûts, les sentimens, les préjugés des autres pays; les connaissances

et la littérature s'y étaient donc trouvées au même point; elles y furent même moins communes encore et moins brillantes qu'en quelques autres contrées : c'est que ce pays ne formant qu'un petit état et n'obéissant qu'à un petit prince. le déploiement des lumières ne pouvait guère naturellement y être favorisé, et par conséquent s'effectuer. D'ailleurs les dissensions continuelles enlevaient le calme dont les Muses ont besoin. Cependant les Hollandais eurent aussi enfin leurs troubadours dans les *Rederykers* (riches en éloquence), à-la-fois poëtes, jongleurs et historiens; mais il paraît qu'ils furent très postérieurs aux nôtres, surtout à ceux de nos provinces méridionales. On avait bien vu, depuis les temps qui suivirent le règne de Charlemagne, quelques chroniqueurs et légendaires, dont plusieurs rimèrent leurs productions; mais ils ne furent qu'en fort petit nombre, et ne parurent que par intervalles; et puis le climat ne les enflammant point, ils ne s'élevèrent, dans leurs plus beaux jours, qu'à composer des *mystères*; l'amour ne trouva point parmi eux de chantre digne de lui. Au reste, la langue n'étant pas encore formée ni même née, tout devait faire du teuton ou du tudesque que parlaient les Hollandais, dans ces temps, un langage rude et grossier. Si la renaissance des

lettres fut chez eux, comme ailleurs, la cause primitive des premiers efforts que l'on fit pour le polir, en secouant la barbarie, il dut ceux qui suivirent et furent couronnés de plus de succès, à l'avantage que le pays eut alors d'obéir à un monarque puissant qui aimait le grand (Charles-Quint), sinon par véritable sentiment, au moins par ostentation. On aspira donc au grand pour lui plaire; pour en obtenir un regard. On parut vouloir même, dans ce but, lutter contre l'Italie et l'Espagne, auxquelles il donnait aussi des lois. Ce fut particulièrement cette dernière que l'on sembla s'attacher à imiter. Ce goût qui se répandit bientôt par-tout, principalement en France, devint donc général parmi les écrivains hollandais que la nature et leurs mœurs avaient pourtant faits si différens des Espagnols, et il le devint à tel point qu'il en reste encore des traces remarquables de nos jours. Ainsi la Hollande compte, de même que l'Espagne, plusieurs poëmes épiques et une grande quantité de productions poétiques dans tous les genres, qui réunissent le grand, et quelquefois le sublime, au pathos, au gigantesque, au défaut le plus absolu de goût et de convenances.... Plusieurs écrivains hollandais du 16e. siècle, tels que Hooft, Huyghens, Poot, Cats, Erasme, Grotius, etc., mérite-

raient par-tout d'être placés au premier rang, de même qu'un grand nombre de ceux qui les suivirent; comme Hoogwliet, Feitama, etc. On y remarque encore MM. Bilderdik et Feith, qui font aujourd'hui la gloire de leurs compatriotes. Les beautés de tous genres dont les ouvrages de ces grands écrivains sont remplis, restent inconnues aux étrangers, parce que, hors de la Hollande, on n'en étudie point la langue. Elle est pourtant riche, majestueuse, pleine d'harmonie; mais si elle manque avec tous ces avantages, qui sont certains, de la douceur et de la mélodie que lon trouve dans celles du midi, et même à quelques égards, dans l'allemand, ce n'est point ce défaut qui fait que les étrangers l'étudient moins que d'autres. Il en est une raison bien sûre, ce me semble. Pour la faire connaître, j'observerai d'abord que rien ne contribue plus à polir une langue que le gouvernement monarchique. Si l'on m'objecte les républiques de Grèce et de Rome, je répondrai que je trouve là, non moins qu'ailleurs, de quoi confirmer mon opinion, puisque le grec et le latin se sont polis précisément aux époques où des hommes, tels que Pisistrate, Périclès, Alcibiade, César, Auguste, y ont possédé le pouvoir suprême. Ainsi les cours de Suède, de Danemarck, d'Angleterre et des divers

états de l'Allemagne, ont servi puissamment à polir les langues de ces pays. Si la rivalité qui existe entre la France et la Grande-Bretagne a été favorable à l'anglais, sur-tout lorsque Charles II voulut imiter Louis XIV, l'allemand n'a pas moins profité des prétentions que les différens souverains de la Germanie ont formées à la gloire ou à l'éclatant, et par là à avoir aussi une cour non seulement brillante, mais polie ; à commander aussi à des peuples éclairés ; enfin à favoriser, dans ce dessein, les lettres et les sciences. C'est aussi, peut-être, une des raisons qui, en produisant cet effet en Allemagne, ont fait que les Suédois et les Danois, tout en ayant des cours qui ont tâché aussi de suivre les pas des autres, sont restés derrière les Allemands, faute d'avoir eu le même véhicule. Partant de ces principes, ou si l'on veut de ces suppositions, je trouve que, de même que les langues de nos provinces méridionales, qui ont tout perdu par la réunion de ces contrées à la couronne, le flamand a dû rester, à très-peu de chose près, au point où il se trouvait, lorsque la maison d'Autriche vint à posséder les Pays-Bas. Il n'y eut plus de cour dans aucune de ces provinces ; elles furent administrées par des gouverneurs-généraux qui n'avaient ni cour, ni un intérêt durable à ce qui pouvait contribuer

à l'illustration du pays, puisqu'ils étaient étrangers. La Hollande, au contraire, forma alors un état particulier; elle eut une sorte de cour, celle des Stathouders, qui aspirèrent toujours à la puissance suprême, et par conséquent à ce qui a de l'éclat ou en procure. Enfin, elle jouit de l'avantage d'avoir un gouvernement propre dont les membres, ou gens-de-lettres quelquefois, ou plus ou moins adonnés au commerce, ne pouvaient regarder avec indifférence la gloire que les lettres font rejaillir sur un état. Ainsi, en se poliçant, la langue flamande devint le hollandais dans les Provinces-Unies.... Lorsque Guillaume I[er]. de Nasseau, prince d'Orange, qui poussa les Hollandais à secouer le joug de l'Espagne, fonda l'université de Leyde par plusieurs motifs de politique, on accueillit aussi par politique, en même-temps que par esprit de charité religieuse, les savans qui sortirent de plusieurs pays pour cause de religion. Depuis cette époque, on en a souvent appellé de diverses contrées, principalement de l'Allemagne, pour occuper des chaires publiques. Il a été tout naturel que, ne sachant pas le hollandais, ou le parlant et l'écrivant mal, ils aient préféré de composer leurs ouvrages en latin, d'autant qu'il a été si long-temps la langue commune du monde littéraire,

et qu'ils n'auraient pu se flatter d'être lus autant, s'ils avaient écrit, même bien, en hollandais, puisqu'on ne l'étudie pas ailleurs. Ces considérations ont dû être senties par les savans nés dans le pays, et l'idiôme national n'a pu qu'en souffrir, malgré les efforts des littérateurs pour l'illustrer. Ainsi l'on a vu qu'ils ne font pas seuls la destinée d'une langue. Ceux qui ont cultivé les sciences dans la Hollande ont donc été plus heureux, et sont parvenus à acquérir beaucoup de gloire chez les étrangers, en faisant celle de leur patrie. Cette dernière en est sur-tout redevable aux savans qui se sont formés à l'université de Leyde, ou qui y ont donné des leçons. Fondée pendant la guerre de la révolution hollandaise (en 1575), l'université de Leyde dut son existence à Guillaume de Nassau, si célèbre par son adresse, sa politique, et sa mort due au crime de Balthasar Gerard, qui l'assassina en 1584. En formant cet établissement, Guillaume et les états de Hollande n'eurent pas seulement en vue de récompenser les habitans de Leyde qui montrèrent une résistance courageuse dans le siége qu'ils soutinrent contre les troupes espagnoles, ils voulurent encore établir un corps savant pour l'opposer à celui qui était sous la dépendance de la cour d'Espagne. L'université de Leyde

devait rivaliser avec celles des Catholiques, avec Louvain en particulier, et s'enrichir de tout ce que la nouvelle religion ferait perdre aux autres. C'était la première grande institution de cette sorte. Les Protestans de tous les pays ne pouvaient manquer d'y accourir, pour y étudier ou y remplir des chaires; le succès répondit pleinement aux espérances. On le dut en particulier aux hommes qui, généralement estimés par leurs connaissances, furent chargés, sous le nom de *curateurs*, de veiller à tout ce qui pouvait servir à maintenir et à illustrer cette institution. En conséquence on leur commit entr'autres le soin de chercher et de présenter au stathouder ou aux états-généraux les sujets qu'ils jugeaient les plus convenables à occuper les différentes chaires. Leurs choix furent toujours heureux. Il suffit pour s'en convaincre, de rappeller les noms des principaux savans ou hommes de lettres qui ont illustré l'université de Leyde. On compte parmi eux, Jean van der Does, plus connu sous le nom latinisé de Dousa; Juste Lipse, Joseph Scaliger, Daniel Heinsius, Dominique Baudius, Cl. Salmasius ou Saumaise, Vossius, les deux Gronovius, père et fils; Perisonius, P. Burman, Oudendorp, F. Hemsterhuys, G. L. Valkenaer, Runkenius, critiques célèbres, dont la perte

excite moins de regrets depuis que M. Wittenbach siége à leur place ; Boerhaave, Albinus (il était Prussien et latinisa son nom de Weiss), Gaubius, van Doever, Hahne (allemand), van Royen, qui ont rendu de grands services à la médecine, à l'anatomie, à la botanique, et dont les efforts pour acquérir de la gloire à l'université sont dignement soutenus par MM. Sandifort, Brugmans, Oosterdyk, Paradys et Dupuy, qui occupent maintenant leurs chaires. Tels furent encore dans la jurisprudence Hugo Donellus, émule de Cujas, Pierre Cunœus, Vinnius, Voet, Boekelman, tandis que Noodt, Schulting, Westenberg, Rucker et Bavius Voorda joignirent à cette étude celle des lettres anciennes et de l'antiquité. MM. van der Keessel et Smallenburg remplacent aujourd'hui avec distinction ces hommes célèbres, pour l'enseignement du droit romain, comme le font, pour le droit public et la statistique, MM. Hageman et Kemper, qui ont eu pour prédécesseurs les deux Vitrarius père et fils, André Weiss, J. Valkenaer, F. G. Pestel, et pour collégues MM. Luzac et Kluit, qui enseignaient l'histoire, la diplomatie et la statistique de leur patrie, et ont péri dans la catastrophe de Leyde, en 1807.

» L'université de cette ville dispute encore le prix à toutes celles de l'Eu-

rope pour l'étude des langues orientales. Outre Gaubius dont nous avons déjà parlé, elle se glorifie des trois Schultens, Albert l'aïeul, Jean le fils et Henri Albert, ainsi que M. Rau, prédicateur très-suivi, auquel a succédé le savant M. van der Palm.

» L'université de Leyde n'a guère été moins illustrée dans la philosophie, la physique et les mathématiques, que dans les lettres et l'érudition; elle compte au nombre de ses membres, S'Gravesand, P. de Muschenbroeck, J. Luloffs van der Wynperse, P. Niewland, dont les successeurs MM. de Winperse et Speierl van de Cyck se distinguent, le premier dans la philosophie proprement dite; l'autre dans les sciences physiques. Enfin, les chaires de théologie, où brillèrent autrefois Arminius et Gomarus, qui y professèrent autrefois les langues orientales, sont remplies aujourd'hui dignement par MM. Boers, van Voorts et Tewater, dont le dernier est particulièrement connu en Europe par ses notes sur les ouvrages de Jablonski, et par plusieurs autres d'une grande érudition.

» Comme l'un des principaux buts que l'on se proposa d'atteindre en établissant l'université de Leyde, fut d'y attirer des étrangers, on jugea que rien n'y était plus propre, après la réputation des professeurs, que de donner à ceux qui

venaient y étudier des avantages particuliers. C'est dans cette vue que l'on forma un tribunal particulier, pour juger souverainement des causes des étudians, des membres et des suppôts de l'université. Cet établissement, au reste, était conforme à l'ancienne loi commune des nations du Nord, de ne pouvoir être jugé que par ses pairs. On assujettit dans la suite ce tribunal à la cour de Hollande et de Zélande. Il est composé de quatre professeurs et de six échevins de la ville, présidés par le recteur. L'université a pour son administration un conseil ou bureau supérieur, appellé *sénat*; il est composé du recteur et de tous les professeurs ordinaires.

» Tous les étudians, à quelque faculté qu'ils se consacrent spécialement, sont admis à écouter les diverses leçons des différens professeurs : ainsi, par exemple, le théologien peut suivre, s'il lui plaît, celles de chimie, de physique, et celles qui regardent sa vocation. . . . On confère rarement, en Hollande, le degré de licencié; on n'y donne jamais celui de bachelier; quiconque aspire au doctorat, subit deux examens de rigueur de la part de la faculté à laquelle il s'est consacré. En sort-il avec honneur, il est reconnu candidat. Il peut alors continuer ses études aussi longtemps qu'il lui plaît, et demander le ti-

tre de docteur, quand cela lui convient. Pour l'obtenir, il faut l'approbation de tout le sénat. A cet effet, on doit subir un troisième examen en présence des membres qui le composent, et défendre des thèses, soit dans le sénat, soit en public. Dans le dernier cas, on prononce préalablement un discours que l'on fait imprimer et répandre, parmi le public, ce qui d'ailleurs se pratique pour les thèses, de quelque manière qu'on soit nommé docteur. On sent qu'il est naturellement plus honorable de prendre ce grade publiquement; mais l'augmentation de frais et diverses circonstances sont cause que souvent l'on se contente d'être promu dans le sénat, et on n'est pas considéré pour cela, en général, comme moins instruit. Enfin on fait quelquefois la cérémonie de donner publiquement le bonnet, ce qui ne se pratique pas dans les promotions publiques ordinaires.

» On peut compter dans ce moment environ quatre cents étudians à l'université de Leyde; mais ce n'est pas le seul établissement de ce genre qu'on trouve en Hollande : on y compte cinq autres universités, des gymnases et des chaires particulières dans quelques villes. Les établissemens de ce genre à Amsterdam sont naturellement les plus distingués. Viennent ensuite ceux de Rotterdam ;

on y voit aussi des jardins de botanique ; celui d'Amsterdam, confié depuis long-temps aux soins de M. Urolick, docteur en médecine, est très-bien entretenu et possède une riche collection de plantes ; il y a beaucoup de cabinets de physique et d'anatomie, ainsi que de très-belles bibliothèques publiques ; mais aucune n'est comparable à celle de Leyde, surtout pour le nombre, la beauté et la rareté des manuscrits que l'on y conserve, sans compter beaucoup de livres arabes ou écrits dans les différentes langues orientales.

» Les langues grecque et latine sont enseignées en Hollande dans des colléges nommés simplement écoles latines. Elles sont, comme les universités, sous la direction de curateurs, qui nomment pour chacune un recteur, un co-recteur et un précepteur. Ce dernier est chargé d'enseigner les premiers élémens du latin. Les deux autres se partagent les élèves, dont les plus avancés sont instruits par le recteur. Le nombre borné d'écoliers ne demande pas qu'on les distribue en plus de classes. On a souvent pris parmi ces recteurs, comme parmi les professeurs des gymnases des villes et ceux des universités des provinces, des hommes du premier mérite pour leur donner une chaire à l'université de Leyde. M. Ten Brinck, professeur à Fra-

neker, et qui possède beaucoup d'érudition, avec un talent distingué pour écrire en sa langue, avait été recteur d'une école latine. M. Bosse, qui l'est actuellement de celle de Leyde, joint à un grand fond d'érudition, beaucoup de talent pour l'enseignement. La manière dont cette partie est traitée, en général, dans toutes ces écoles latines, ne laisse presque rien à désirer.

» Il y a environ vingt-six ans qu'un ministre de la religion mennonite (secte d'anabaptistes) en Nord-Hollande, s'unit à un de ses confrères d'une autre ville de cette contrée et à un pasteur luthérien, pour établir des écoles inférieures, où l'on donnerait de l'instruction gratuitement aux pauvres, tout en y admettant des enfans qui payeraient une somme modique. L'entreprise s'exécuta et s'est soutenue par souscriptions. Ces écoles, qui prirent le nom de *Nut van het algemeen* (utilité générale), se distinguèrent bientôt de celles tenues par des maîtres particuliers, qui alors n'étaient point à l'abri de censures plus ou moins fondées, mais qui ont gagné depuis, par l'effet de la rivalité. Des fauteurs des écoles de *Nut van het algemeen*, qui acquirent, par la révolution, de l'influence dans le gouvernement, les rendirent propres à l'état, et on les appella Ecoles départementales. Chaque

année, les curateurs et les maîtres examinent les enfans en public sur leurs progrès, et y distribuent des prix.

» Les maîtres qui enseignent dans ces écoles, sont nommés d'après un examen rigoureux que fait une commission établie depuis quelques années, pour chaque province, et qui examine de même toutes les personnes des deux sexes qui se destinent, soit à tenir des écoles particulières ou des pensions, soit à donner des leçons chez des particuliers. Il y a trois classes de maîtres, suivant les genres et les degrés d'instruction qu'on leur trouve : cette institution à laquelle on trouve quelques inconvéniens, a pourtant fait plus de bien encore.

» La Hollande possédant des établissemens aussi distingués et en aussi grand nombre pour l'instruction publique, et renfermant tant d'hommes qui consacrent leur vie aux sciences et aux beaux-arts, ou qui dérobent, pour les offrir aux Muses, les momens que des occupations différentes peuvent leur laisser, il est naturel qu'il s'y trouve des sociétés littéraires. On en voit en effet dans plusieurs villes. Leyde a ainsi une société qui s'adonne particulièrement à la littérature hollandaise; mais celle des sciences et des arts établie à Haarlem, s'est plus fait connaître des étrangers qu'aucune autre, par le mérite de ses membres,

membres, et en publiant ses actes, qui sont justement appréciés par les savans. A la tête de ces sociétés, on compte un institut qui se rassemble à Amsterdam, et dont les membres sont bien au-dessus de mes éloges.

» Les Hollandais ne peuvent pas entrer en rivalité avec les autres nations pour les beaux-arts, comme pour les sciences et la littérature. A Dieu ne plaise que j'aie dessein d'atténuer la gloire que les peintres hollandais se sont acquise; mais, en rendant avec les amis des arts le tribut d'admiration que l'on doit à l'école hollandaise, je crois pouvoir me permettre des observations générales, sans lesquelles mon esquisse ne serait ni complette, ni fidelle. On a dit que les arts sont frères, comme les Muses reconnaissent toutes devoir l'existence à Jupiter; cependant la Hollande qui compte tant de peintres et des peintres si grands, n'a pas d'architecte ni de sculpteur illustre; cela vient probablement, entr'autres causes, de même que la pénurie de peintres d'histoire, de ce que le gouvernement a toujours affecté, comme les particuliers, la simplicité à l'extérieur, tandis qu'il n'y a pas eu, depuis la renaissance des arts, ce qu'on pût appeller une cour, et que les princes d'Orange qui d'ailleurs n'ont jamais fait que protéger les arts et les sciences,

sans s'y adonner beaucoup eux-mêmes, n'avaient ni la puissance, ni la fortune nécessaires pour construire de grands monumens de luxe. Aussi l'on n'en trouve pas. Le bâtiment qu'on peut citer comme le plus beau, l'hôtel-de-ville d'Amsterdam, n'a d'imposant que sa masse qui étonne, sur-tout dans un pays qui ne produit pas une pierre; mais on y chercherait en vain l'élégance, ni même le goût. D'un autre côté, les Hollandais qui ont vu les dissensions politiques et religieuses déchirer leurs familles pendant des siècles, qui d'ailleurs sont sans cesse en rivalité pour le commerce, vivent bien moins qu'aucun autre peuple dans ce qu'on appelle ailleurs la société. Concentrés presque toujours dans un comptoir, ou au milieu de leurs enfans, ou ne sortant guères que pour aller se renfermer dans une maison de campagne, dans un jardin, dans une auberge, avec eux et un petit nombre d'amis, le portrait d'un père, d'une épouse, d'un fils, a naturellement un fort grand prix pour eux. Un trait d'histoire pourrait-il jamais leur présenter le même intérêt »?

Malgré cette réflexion de l'auteur, qui semble conforme aux mœurs domestiques de la Hollande, ne pourrait-on pas dire cependant, en s'appuyant même des faits rapportés au commencement de cet article, que si les beaux-

arts, la littérature légère n'ont point eu chez cette nation la célébrité qu'on trouve ailleurs, l'étude de l'antiquité, l'érudition des professeurs, le nombre d'établissemens formés pour l'instruction, attestent l'estime qu'on y fait des lettres, de l'histoire, des connaissances, et surtout de celles qui ont trait à l'histoire ? La Hollande n'a subsisté long-temps que par un miracle continuel d'industrie, d'efforts et de combinaisons mercantiles; il n'est pas étonnant que les familles aient tourné de ce côté leurs vues et l'éducation de leurs enfans. Néanmoins le peuple y est en général instruit, et, proportion gardée, des voyageurs éclairés assurent que la bourgeoisie y est plus au courant de l'histoire nationale et des connaissances qui s'y rattachent, que dans telle autre grande nation où les fortunes territoriales laissent bien plus de loisir pour vaquer à la lecture et à l'étude.

Mais à qui comparer la Hollande dans les travaux d'art et d'industrie ? Tout prouve dans ce pays une intelligence particulière dans cette partie importante. Le judicieux auteur de l'opuscule que nous faisons connaître rend aux Hollandais une pleine justice à cet égard, et montre que leurs fabriques ont encore conservé une supériorité et une activité que l'on ne croirait pas. Leurs manufac-

tures de lainage, de Leyde, ne le cèdent en rien pour la qualité, réunie au bon marché, à celles d'Angleterre; leurs fabriques de soieries, de Haarlem, peuvent le disputer, pour quelques étoffes, à celles de Lyon.

« Au milieu des malheurs et des embarras de la révolution et de la guerre, dit l'auteur, les Hollandais ont exécuté deux ouvrages qui feraient honneur à leurs plus beaux jours, à une nation plus puissante et plus riche, aux Romains eux-mêmes. Le premier est un magnifique bassin couvert, pour la construction et la réparation des vaisseaux, près de Rotterdam. Le second est un canal, avec des écluses de distance en distance, entrepris pour mener dans l'Océan le fleuve du Rhin, qui auparavant se perdait dans les sables, à environ une demi-lieue de la mer, et pour recevoir de plus haut les eaux qui, venant des contrées supérieures, compromettaient fréquemment l'existence d'une partie de la Hollande. Cet ouvrage frappe sur-tout quand on considère que tout ce qui a servi à l'exécuter n'a pu être apporté là que de loin et à très-grands frais ».

Cette perfection, cette hardiesse des grands travaux nous rappellent ces vers si justement appliqués aux anciens comme aux nouveaux habitans de ce pays.

Tellurem fecere Dii, sua littora Belgi,
Immensæque patet molis uterque labor.
Dii vacuo sparsas glomerarunt æthere terras;
Nihil ibi quod cœptis possit obesse, fuit.
At Belgis maria et terræ naturaque rerum
Obfuit. Obstantes hi domuere Deos (1).

Nous ne terminerons pas cet article que l'intérêt du sujet nous a entraîné à étendre trop peut-être, sans remarquer qu'on regrette que l'auteur qui paraît bien connaître le pays, qui y a passé plusieurs années, qui en sait la langue, n'ait pas donné à son cadre plus d'étendue, n'y ait pas fait entrer plus de détails sur les découvertes dues aux Hollandais, sur leur génie maritime, leur système de commerce, les principes qu'ils ont observés dans leurs lois nautiques, tous objets peu connus, et qui doivent nous intéresser aujourd'hui d'autant plus que cet intéressant pays fait partie de l'empire. Mais à cet oubli près, ce petit ouvrage n'en est pas moins digne d'être lu et par l'instruction qu'on y peut trouver, et par le bon esprit dans lequel il est écrit.

PEUCHET.

---

(1) *Chrysostom. Neapol. de Hollandis*, pag. 129.

Almanach des Dames pour l'an 1811. Prix, 5 francs, et 5 fr. 60 c. par la poste. A Paris, chez Treuttel et Würtz, libraires, rue de Lille.

Si parmi nos lecteurs il en est un grand nombre accoutumés à ne jetter les yeux que sur les articles de haute littérature, de sciences ou de philosophie, et peu disposés à perdre quelques minutes en faveur de ces articles frivoles, qui réclament un moment d'attention pour des ouvrages souvent plus frivoles encore, nous les engageons de bonne foi à ne pas s'engager dans une lecture, qui n'offrirait à leurs méditations qu'une pâture peu substantielle; il n'est ici question que d'almanachs. Il est vrai que s'il faut en juger par la multitude de recueils de ce genre que chaque année voit naître, cette branche de littérature doit acquérir de plus en plus une nouvelle importance. Les almanachs ne sont plus seulement comme au temps de M. Jourdain, destinés à apprendre quand il y a de la lune et quand il n'y en a pas. L'accroissement de leur nombre a singulièrement influé sur leur forme. Peut-être même en viendra-t-on bientôt jusqu'à chercher vainement un calendrier au

milieu des chansons ; et les accessoires, qui l'emportent déjà tellement sur le principal, pourront bien finir par l'exproprier tout-à-fait. Nous avions depuis longtemps, en fait d'almanachs, deux recueils complets, dont la réputation n'est pas à faire. L'un est l'*Almanach de Liége*, l'autre, le *Messager Boîteux* : le premier, célèbre par ses infaillibles prédictions; l'autre non moins connu par la prodigieuse quantité de choses bonnes et utiles qu'il renferme.

« Chaque jour de la lune, a dit Voltaire, à l'occasion de ce précieux livre, vous enseigne quand il faut prendre du baume de vie du sieur *Le Lièvre*, ou des pillules du sieur *Kayser*, ou vous pendre au col un sachet de l'apothicaire *Arnould*, vous faire saigner, vous faire couper les ongles, sevrer vos enfans, planter, semer, aller en voyage, ou chausser des souliers neufs ». Sans doute, depuis Voltaire le nom des débitans de sachets, de pillules et de baume de vie doit être changé, mais le fond de ces excellentes instructions n'a subi aucune altération; aussi nos faiseurs d'almanachs, qui n'ont pas cru pouvoir rien faire de mieux en ce genre que *Mathieu Laensberg* et les continuateurs d'Antoine Souci, astrologue et historien, ont-ils adopté un autre plan, et marchent-ils à la gloire par une autre route !

Heureux, s'il peuvent, ainsi que *le Messager Boîteux*, se voir débiter en huit jours au nombre de vingt mille exemplaires ! Laissant de côté les notions sûres et les recettes infaillibles, qui peuvent diriger dans les soins du corps et de la santé, c'est à l'esprit seul qu'ils s'adressent, et chez eux les noms de nos poëtes du jour remplacent ceux des docteurs, des empyriques et des apothicaires. La beauté du papier, la pureté des caractères, la perfection des vignettes sont encore autant d'avantages qu'on ne saurait leur contester. Il y a loin du papier grossier et des gravures en bois du *Liégeois* ou du *Messager Boîteux*, au papier vélin et aux charmantes gravures en taille douce de la plupart de nos almanachs. Mais ce qui doit surtout prévenir favorablement le lecteur inexpérimenté, c'est la grace et la piquante variété de leurs titres. Que d'étrennes et d'almanachs ont partagé le domaine de *l'Almanach des Muses* et des *Etrennes du Parnasse*, dont un censeur injuste, et chagrin sans doute, disait déjà, alors qu'ils étaient seuls :

Ces almanachs du Pinde, où la presse indignée
Entasse en gémissant tous les vers de l'année !

Nous n'entreprendrons pas de donner ici la liste de ces fruits que l'hiver fait éclore, et qui trop souvent, par mal-

heur, se ressentent de la fâcheuse influence de la saison. D'ailleurs, comme dit Voltaire :

Longuette en est la litanie.

Et nous aimons mieux prévenir les amateurs qui pourraient, au milieu de tant d'abondance, éprouver l'embarras du choix, que par une louable rivalité, qui produit les mêmes effets qu'un heureux accord, les éditeurs semblent s'être donné le mot, comme par le passé, pour puiser aux mêmes sources, et qu'en dernier résultat, dans ces Recueils *nouveaux*, on trouvera peu de chose qu'on n'ait déjà vu partout. Nous ne prétendons pas faire ici le procès de nos fabricans d'Almanachs; et par le temps, qui court, il serait injuste de n'exiger d'eux que des nouveautés. Ce ne sont pas assurément les poëtes qui nous manquent; mais lorsque ces messieurs se hâtent de vider leurs portefeuilles et d'en publier les moindres opuscules pendant le courant de l'année, il faut bien s'attendre à les retrouver encore à la fin dans quelque almanach. C'est, ainsi que l'a fort bien dit un homme de beaucoup d'esprit, *le seul Parnasse où la plupart d'entre eux puissent monter*. Et il y aurait de la barbarie à leur refuser cette petite satisfaction.

D'ailleurs, on ne saurait nier que dans la multitude de vers, qui tous les dans

se font en France, il n'y en ait de temps en temps, de passables, parfois même de fort jolis; on ne doit donc que des remercîmens à l'éditeur, qui nous les remet sous les yeux; car il vaut beaucoup mieux renouer une liaison agréable, que de faire une mauvaise connaissance. A cet égard, le rédacteur de l'*Almanach des Dames* a des droits à notre gratitude, et les noms de MM. Campenon, André Chénier, Esménard, de Jouy, Millevoye, Mollevaut, de Parny, Parseval-Grand-Maison, Vigée, etc., que nous trouvons à la table des matières, sont une meilleure recommandation que tous nos éloges. S'il faut ajouter une considération plus puissante encore, on apprendra sans doute, avec un vif intérêt, que l'éditeur a galamment placé au milieu de ces poëtes aimables, une demi-douzaine de *dixième Muses*; et, en vérité, pouvait-on faire moins dans un *Almanach des Dames?* Que des frondeurs austères, jaloux de ce qu'ils appellent leurs priviléges, défendent aux femmes les sentiers de la double colline; qu'ils répandent le ridicule sur les productions de nos modernes *Sapho*; qu'ils leur contestent même le droit d'avoir des idées et de les exprimer en prose : à tous les beaux raisonnemens qu'ils entassent en faveur de leur système, nous l'avouons franchement, nous ne savons trop que ré-

pondre, et l'évidence est souvent pour eux. Mais de ce que les femmes auteurs ne sont pas rigoureusement nécessaires au bonheur et à la perfectibilité du genre humain, faut-il en conclure qu'on doive les débusquer de tous les postes dont elles se sont emparés dans la république des lettres? Ne pourra-t-on leur y laisser un modeste asile? Et quelques tristes romances, quelques lamentables élégies ne seront-elles pas même en sûreté dans un almanach? Que mesdames Victoire Babois, Desroches, Dufrénoy, d'H...., de Montanclos, de Salm, se rassurent; nous dépouillons ici tout esprit de corps, nous respectons trop le droit des gens pour le violer dans une semblable occasion, et nous ne nous pardonnerions pas d'attaquer ces dames sur leurs terres, ou, ce qui est la même chose, dans un recueil dédié à leur sexe. Loin de céder à la voix de la critique, nous nous plaisons même à distribuer quelques éloges, et nous regrettons que les bornes de cet article ne nous permette pas de citer en entier quelques échantillons, qui pourraient alors se passer de toute autre recommandation. De ce nombre est une élégie de Mme. Desroches, intitulée : l'*Abbaye abandonnée.* De touchans souvenirs exprimés en vers élégans et harmonieux, de la grace, de la fraîcheur, du senti-

ment, des images, méritent de fixer l'attention du lecteur sur ce joli morceau. En voici quelques fragmens, qui bien que dépouillés du charme qui résulte de l'ensemble, donneront cependant une idée de la manière de l'auteur :

Auprès du signe rédempteur,
Qui de pensers profonds saisissait l'ame émue,
Je cherche en vain ce phare, ami du voyageur,
Et qui de loin frappait sa vue,
Tandis qu'errant au gré d'une inquiète ardeur,
Il parcourait des flots l'orgueilleuse étendue.
Au rocher long-temps incertain,
Souvent sa flamme lumineuse
A travers la nuit orageuse,
Apparaissait comme un astre serein ;
Et lorsqu'en ses fureurs la tempête obstinée
Ouvrait sur l'Océan mille gouffres divers,
Au seuil d'un temple saint la vierge prosternée
Offrait ses vœux fervens au souverain des mers.
Ainsi montait aux cieux le cri de la détresse.
Entre la mâle audace et les tendres vertus,
Entre la force et la faiblesse,
Ces rapports touchans ne sont plus.

On voit aisément que le cœur seul a dicté ces vers, comme la plupart de ceux qui composent cette touchante élégie. Nous en citerons encore quelques-uns où l'expression nous paraît parfaitement en harmonie avec la pensée :

Echo! rends-moi ces sons exalés sans retour.

Qué dis-je? tout est mort dans cette enceinte immense!
Et l'Echo se tait à son tour.
Où la paix avait son séjour,
Ne règne plus que le silence.
Semblable à l'étranger qui, dans un saint respect,
Foule de Pompéia les antiques vestiges,
Et croit qu'en tous ces lieux, qui gardent leur aspect,
La vie a seulement suspendu ses prodiges,
Jouet d'une flatteuse erreur,
Je vois autour de moi tout s'animer encore;
Là, je poursuis un fantôme imposteur;
Ici, j'attends que la cloche sonore
Appelle de nouveau les filles du Seigneur.
Cependant de Phébus l'agile avant-courrière
N'éveille plus leur vigilant essaim,
Et de ces anges de la terre
La Nuit, parcourant sa carrière,
N'entend plus le concert divin.
Sous des astres divers un destin inflexible
Entraîne leurs pas éperdus, etc.

Nous nous arrêtons à regret; mais la poésie de Mme. Desroches, malgré quelques petites négligences que nous aurions peut-être à lui reprocher, nous entraînerait trop loin. Déjà même il ne nous reste plus d'espace pour apprécier les travaux des autres muses ses émules, et si c'est un grand malheur pour nous, nous ne pouvons dissimuler que quelques-unes d'entre elles ont à s'en féliciter. Il nous reste d'ailleurs à dire un mot de la prose, qui complette ce

recueil, car toutes les feuilles n'en sont pas consacrées à la poésie. Nous indiquerons donc aux dames, auxquelles il paraît spécialement adressé, une nouvelle fort agréable de Mme. de Montolieu. Cette historiette est déjà connue, mais on ne peut manquer de la relire avec plaisir. Il en sera de même de quelques morceaux spirituels et piquans dérobés aux journaux, et qui ne sont signés que d'une lettre initiale. Dans ce nombre nous désignerons surtout une pièce de vers charmante, intitulée : *le Concert du salon d'Apollon*, dans laquelle on ne peut méconnaître le talent d'un poëte aimable, connu par des productions de plus longue haleine, où règnent la grace la plus piquante et la meilleure plaisanterie.

Avant de finir, nous demandons pardon aux autres auteurs du sexe masculin qui ont aussi contribué à la formation de ce recueil, d'avoir glissé avec tant de légèreté sur leurs productions; il nous semble que la galanterie seule nous en faisait un devoir. Quelques uns d'entr'eux d'ailleurs peuvent se passer de nos éloges, et ceux-là nous les avons nommés. A l'égard des autres, n'aurions-nous pas été coupables d'une cruelle ingratitude en leur adressant de mauvais complimens au moment même où ils ont la bonté de s'occuper de nos étrennes?

Loin de nous une semblable pensée; qu'ils sachent que la reconnaissance est pour le moins égale au bienfait. Nous ne devons pas moins de remercîmens à l'éditeur, pour l'attention qu'il a eue d'orner sa collection de quelques petites gravures qui n'ont pas, il est vrai, beaucoup de rapport avec les occupations des *dames;* mais qui sont exécutées avec beaucoup de soin et accompagnées d'une courte notice. On y trouve encore, ce qui est mieux à sa place, les portraits de mesdames de Maintenon et de Sévigné. Si même le ciel prête vie à l'éditeur, et que *les dames* l'encouragent autrement que par des éloges, il leur promet par la suite une collection de portraits des Françaises les plus célèbres qui ont honoré leur sexe, précédés ou suivis de la relation de leurs faits et gestes. On voit par là que nos almanachs, qui renferment indépendamment du calendrier, des morceaux de littérature dans tous les genres et des dissertations sur les chef-d'œuvres de la peinture, offriront dans peu des recueils de biographie, peut-être même des leçons d'histoire, et dès que la porte sera ouverte aux sciences, il n'y a pas de raisons pour qu'un almanach ne soit un jour à lui seul une Encyclopédie toute entière. S......s.

Notice sur le pastel (Isatis tinctoria); *sur sa culture et les moyens d'en retirer l'indigo, avec cette épigraphe :* Hæc planta meliùs tingit quàm indigo. Ray, Hist. Plantarum, *Londres* 1686. *Par M. de Puymaurin, député au corps législatif, associé correspondant des sociétés d'agriculture et d'encouragement de Paris, des académies des sciences et d'agriculture de Toulouse*, etc. — Prix, 1 fr., et 1 fr. 25 c. franc de port. A Paris, chez Henri Agasse, imprimeur-libraire, rue des Poitevins, n°. 6.

Tant que la prospérité de nos colonies établissait un commerce d'échange dont la balance était constamment en notre faveur, nous avions un très-grand intérêt de chercher à étendre leur culture et la consommation de leurs denrées; mais depuis qu'une nation, que la cupidité et une ambition exclusive isolent de tous les peuples, a usurpé l'empire des mers, et voudrait rendre tributaires de son monopole tous les états de l'Europe et du monde entier; lorsqu'elle a osé s'arroger le privilége de

vendre les denrées coloniales ou d'en affermer en quelque sorte le débit; dès-lors elle a soulevé l'indignation générale. L'excès de sa tyrannie sur les mers, en précipite le terme; ses intrigues, ses spéculations, sont déjouées; frappée d'une espèce d'excommunication politique sur le continent, elle voit ses vaisseaux surchargés de café, de sucre, d'indigo, etc., errer sur les mers, sans espoir de surprendre la vigilance; bientôt, après des courses inutiles et des frais immenses, ils sont contraints de regagner leurs ports, pour encombrer les magasins de marchandises sans valeur. Ainsi, on pourrait dire de l'Angleterre, avec plus de vérité, quoique sous un autre rapport : *Toto divisos orbe Britannos.*

Son but était d'accaparer, à la longue, tout le numéraire de l'Europe, et elle en éprouve en ce moment une rareté dont elle ne peut calculer peut-être ni le terme, ni les suites. Elle regardait les denrées coloniales comme indispensables pour alimenter nos manufactures, ou pour satisfaire des besoins devenus en quelque sorte, pour l'opulence, des objets de première nécessité; mais elle voit que chaque jour le nombre des consommateurs diminue : le haut prix affaiblit insensiblement les habitudes.

Les manufactures prennent de nouvel-

les directions ; les expériences sur les betteraves, dans quelques parties de l'Allemagne, ont prouvé qu'on pouvait remplacer le sucre de cannes ; le suc de raisin, après des essais qui en perfectionnent tous les ans la quantité, offrira un sucre et un sirop qui remplaceront le sucre exotique, ou qui en rendront presque insensible la privation. Naples, la campagne de Rome, d'autres parties de l'Italie voient prospérer le coton. La cupidité et la tyrannie de l'Angleterre nous auront créé des richesses nationales que nous ne soupçonnions pas.

L'indigo était devenu un grand objet de consommation dans nos manufactures, et le monopole, en soutirant notre numéraire, nous le vendait à un prix qui haussait considérablement celui des draps et d'autres produits de nos manufactures.

Le mémorable décret du 4 Juillet dernier, a rappellé aux Français qu'ils avaient sur leur sol une mine précieuse à exploiter dans le pastel; notre auguste souverain a fait un appel au patriotisme, à l'intérêt national et particulier, à l'agriculture, aux arts, au commerce. Dans l'espace de quelques mois, des expériences multipliées offrent non-seulement l'espoir le mieux fondé que la France sera affranchie de la nécessité de payer tous les ans un tribut de plus de vingt

millions pour l'achat de l'indigo étranger, mais même qu'elle pourra en fournir au reste de l'Europe.

. Plusieurs plantes, dont M. de Puymaurin offre le catalogue, renferment des parties colorantes, principalement en bleu. Mais de toutes celles qui sont connues jusqu'à ce moment pour renfermer le plus, en quantité et en qualité, de fécule bleue, c'est l'*anil*, vulgairement appellé *indigo* (*indigo-fera anil*, Linné), arbuste haut d'environ un mètre, originaire des grandes Indes, et naturalisé dans les Antilles et dans les autres parties de l'Amérique, et le *pastel*, *guéde*, *wouede* (*isatis tinctoria*, Linné). Cette plante est indigène d'Europe, et se cultive dans toutes ses parties, avec plus ou moins de succès, du moins pour en extraire la partie colorante; car elle produit par-tout avec une bonne culture, dans un terrain approprié, un excellent fourrage, surtout pour les bêtes à laine, et des graines oléagineuses; mais de tous les pays connus, il n'en est aucun qu'on puisse même comparer au Lauraguais, près de Toulouse, pour produire un pastel qui offre, en aussi *grande quantité et qualité*, *un principe colorant;* ce qui a donné lieu à Dubartas de l'appeller l'*herbe lauraguaise*, et le lieu où on la récoltait, le *pays de Cocagne*. M. de Puymaurin

confirme cette vérité par un passage de notre immortel Olivier de Serres :

« La Calabre, l'Italie, principalement la Marche d'Ancône, abondent en guesde; il y en a même au territoire d'Erfort, en Allemagne; mais, par deçà, en tout ce royaume, ne vient rien de bon qu'en Lauragais »..... Il dit plus bas : « La dépense surpassant le gain, fait laisser le maniement de cette riche herbe au Lauragais. *Naturellement sans moyen, le pastel fait la couleur bleue* (1).... C'est l'utilité de ce riche pastel duquel, à telle cause grand trafic est fait en Europe, même en ce royaume, spécialement ez quartiers de Tolose, là très-bien connu ».

On se fait difficilement une idée du degré d'opulence où était parvenu le Toulousain. Il me suffira de dire que le pastel *seul* de ce pays était employé pour teindre en bleu les draps que portaient les hommes de cour, François Ier.,

---

(1) Margraaf a trouvé sur la plante du pastel un insecte qui le ronge et devient d'un beau bleu. Les excrémens des souris qui mangent sa graine, sont d'un très-beau bleu et sont employés à la teinture. Le père Plumier, herborisant, trouva au terroir de Saint-Vincent, près de Sisteron, une prodigieuse quantité de moucherons qui avaient les ailes et le corps du plus beau bleu d'azur. Les arbres en étaient couverts, et en traversant une forêt, il en écrasa une si grande quantité, que le devant de son chapeau et de son habit était peint d'un très-bel azur.

Henri III et autres souverains qui se distinguaient par leur luxe et leur munificence; qu'il obtenait dans toute l'Europe la préférence sur le pastel même dans les pays où on le cultivait; que Toulouse établissait des facteurs dans toutes les villes de commerce du continent; que ses négocians avaient dans plusieurs ports des vaisseaux armés qui portaient à toutes les places commerçantes le produit de l'agriculture et de l'industrie des habitans du Lauragais; que Henri II leur avait accordé un sauf-conduit, même en temps de guerre, pour transporter son pastel, soit sur ses propres vaisseaux, soit par les vaisseaux espagnols, portugais, anglais, flamands, sterlins (1), pourvu qu'ils ne fussent pas armés, et qu'ils acquittassent les droits établis.

O vicissitude des choses humaines! L'Angleterre réduite alors à venir désarmée nous apporter son numéraire, pour obtenir de quoi alimenter ses manufactures!

Enfin l'opulence de *ce pays de Cocagne* fut telle, qu'il en partait tous les ans, par Bordeaux, deux cent mille balles (2) de pastel, qu'on échangeait avec le numéraire de l'Europe. Il se fit à

(1) Vaisseaux des villes anséatiques.

(2) Chaque balle est de 200 livres pesant.

Toulouse des fortunes tellement colossales, que Charles-Quint agréa pour une des cautions de la rançon de François Ier., *Bernui*, dit *le Riche*, de Toulouse, que le pastel avait enrichi; considération bien attendrissante, lorsqu'on pense que le produit de l'agriculture et des arts contribua à obtenir la liberté de celui qui était leur protecteur, et fut le père des lettres.

Plus d'un siècle après cette époque, s'introduisit dans l'Europe le commerce de l'indigo, si recherché aujourd'hui, et qui eut dans son début une telle défaveur, qu'Henri IV, par un arrêt de son conseil, prononça une peine capitale contre tous ceux qui, dans les teintures, employeraient une drogue *aussi fausse et pernicieuse*, est-il dit dans l'arrêt.

Quoiqu'ils n'eussent pas à beaucoup près un aussi grand intérêt que la France à la prohibition de l'indigo, les gouvernemens de Hollande, d'Angleterre, d'Allemagne firent cause commune avec la France, et la peine de mort était prononcée contre l'ignorance qui ne connaissait pas encore l'art d'obtenir une couleur solide par une fermentation commune de l'indigo avec le pastel. Dès que des expériences réitérées eurent fait sentir que, de cette manière, l'emploi de l'indigo par son alliance avec le pastel était plus aisé, plus productif, et offrait une couleur aussi distinguée que

solide, le pastel, tel qu'on l'employait alors en coque, n'eut qu'un rang secondaire dans l'art de la teinture en bleu. D'ailleurs, comme il ne servait plus que d'excipient pour dégager et donner de la solidité à la couleur de l'indigo, et que toute espèce de pastel pouvait être employé à cet usage, dès-lors le pastel du Lauragais perdit insensiblement de sa vogue. Il n'inspira plus le même intérêt au cultivateur. Les procédés anciens, les utiles leçons de l'expérience de plusieurs siècles furent oubliées, avec ceux qui les pratiquaient. La diminution de son prix n'excita plus cette sollicitude qui avait jusques-là perfectionné les coques; on se permit même des fraudes punissables, et plusieurs milliers de balles si recherchées de pastel, furent réduites à environ trois mille quintaux qu'on mit dans le commerce.

C'est ainsi que nos londrins qui, avant la révolution, apportés dans les Echelles du Levant, faisaient une branche importante de notre commerce dans le ci-devant Languedoc, par les fraudes que se permirent plusieurs fabricans dans la longueur et la largeur, et la solidité de la couleur des pièces, ont été décriés au point, que ce commerce a besoin de nouveaux efforts pour inspirer une confiance qui jusqu'alors n'avait pas été al-

térée, et pour écarter une concurrence préjudiciable.

Il était digne des hautes pensées du souverain, en affranchissant le commerce français du tribut onéreux qui pèse sur lui, par le besoin de se procurer l'indigo, d'inviter par de grandes récompenses et des distinctions plus flatteuses encore, le talent et l'industrie française à rechercher dans le pastel, et en extraire *une fécule propre à remplacer l'indigo, quant au prix, à l'emploi, à l'éclat et à la solidité de la couleur.*

La solution de ce problême est devenue un objet d'émulation générale, et dans un *rapport provisoire*, au ministre de l'intérieur, la commission qu'il a nommée pour cet objet s'exprime ainsi : « Trois mois sont à peine écoulés depuis la publication du décret, et déjà un grand nombre de concurrens ont envoyés à votre excellence des essais que nous avons examinés avec soin, et qui nous font *concevoir les plus heureuses espérances* ».

M. de Puymaurin les avait pressenties et annoncées, en rapportant les expériences comparatives de M. Chevreuil sur l'anil-indigo et le pastel, celles du savant Astruc à Montpellier, de Hellot, de Dambourney, répétées par M. Gréene, qui avait établi en Allemagne une fabrique d'indigo provenant du pastel

en

en herbe dans la proportion de $\frac{3}{100}$. « Il est vrai, dit M. de Puymaurin, que cet indigo n'était pas d'une couleur aussi belle que celui d'Amérique : mais celui qui ne s'est jamais occupé des arts que pour les éclairer par ses expériences, celui qui a si heureusement appliqué la chimie aux arts et à l'agriculture, le sénateur Chaptal, par un procédé particulier, et très-aisé à pratiquer, a donné à cet indigo la couleur la plus brillante et l'apparence la plus flatteuse ».

Quel présage n'offrent pas pour le Lauragais les succès obtenus dans l'Autriche, surtout si l'on compare et la différence des climats et les qualités des pastels ?

C'est surtout de ces qualités que dépend la perfection des fécules contenues dans le pastel ou guesde. Il s'agit de les obtenir par un choix approprié de semences, de terrains, de culture. C'est le premier objet dont s'occupe M. de Puymaurin. Il rend compte de la culture de cette plante dans les diverses parties de l'Europe, afin que, vu la très-grande étendue de l'empire français, chaque cultivateur puisse prendre, après différens essais, celle qu'il croira la plus favorable relativement à l'atmosphère, au climat, au terrain ; et il serait d'autant plus difficile de le suivre dans les procédés divers qu'il indique, que l'ou-

vrage est écrit avec une grande précision. Je suis donc obligé d'y renvoyer le lecteur pour tout ce qui intéresse la pratique de culture, de récolte, de manipulation, etc. Cet ouvrage ne laisse rien à désirer à cet égard, et ne peut qu'être recherché avec empressement par tous les amis des arts et de l'agriculture. Ils y reconnaîtront le zèle de l'inventeur utile du *rouleau à battre le bled*, par lequel on économise beaucoup de temps et des bras dans une saison où les travaux agricoles, par leur multiplication, rendent les ouvriers si rares.

Je crois devoir terminer l'extrait de cet ouvrage en répétant ce que l'auteur dit à ses compatriotes, les agriculteurs des départemens de la Haute-Garonne et du Tarn :

« Qu'une heureuse expérience encourage vos efforts ; qu'une nouvelle culture vous procure une aisance qui vous est presque inconnue ; que l'indigo retiré du pastel, remplace celui que nous achetons à nos éternels ennemis, et que les sommes immenses employées à cet achat, vivifient désormais votre agriculture et votre commerce.... ! Puisse cette notice vous être utile, et vous prouver l'amour et la reconnaissance que je conserverai pour un pays dont les habitans m'ont donné des marques si flatteuses de leur estime et de leur confiance ! » CALVEL.

INSTRUCTION PUBLIQUE.

Programme de la seconde société de Teyler, à Harlem, pour l'année 1811.

La société Teylerienne, suivant l'ordre prescrit par la volonté de son fondateur, propose pour l'année 1811 une question historique, et offre la médaille ordinaire de 400 florins de Hollande, valeur métallique, à celui qui aura envoyé au concours avant le 1er. Avril 1812, la réponse la plus satisfaisante à la question que voici :

« Quelles sont les causes, par lesquelles on puisse expliquer suffisamment la durée constante de l'empire chinois, qui s'étend au-delà de tant de siècles, et qui, d'après les calculs également judicieux et modérés de M. De Guignes, dont le savoir accompli dans cette partie garantit le jugement, offre un phénomène unique dans l'histoire du monde »?

La société réitère ensuite ici sa résolution, qu'elle vient de notifier par les journaux hollandais, en vertu de laquelle elle répète la question déjà proposée pour l'an 1809, et offre pareille-

ment une médaille d'or de 400 florins ; valeur métallique, pour le meilleur mémoire, envoyé au concours avant le 12 Avril 1812.

La connaissance des tubes ou vaisseaux des plantes étant encore à bien des égards incertaine : — et notamment par rapport à leur structure, — la différence qui existe entre eux, — leurs rapports mutuels, — et leurs fonctions : — et les mémoires de la société de Goettingue sur la question proposée en 1804 pour déterminer ces divers points, ayant eu pour résultat l'exposition des opinions très-divergentes, sur ce sujet, tandis que la connaissance des divers points susdits doit servir de base à celle de la physiologie des plantes, la société demande : « que l'on cherche à décider au moyen d'observations nouvelles, autant que par la comparaison de celles qui ont été faites déjà, ce qu'il y a d'incontestable dans ce que l'on a avancé sur l'organisation des plantes, et spécialement sur la structure, la différence, et les fonctions de leurs tubes ou vaisseaux ; en indiquant tout à la fois avec précision ce qu'il y a encore ici d'indéterminé ou de douteux ; et quels procédés ultérieurs on pourrait employer pour acquérir plus de lumières à ces divers égards » ?

Pour remplir le but de la question il faut consulter, outre les ouvrages plus

anciens de Grew, Malpichi, du Hamel, etc., les écrits postérieurs de Hedwig, Mirbel, Sprengel, etc. et principalement ceux de Rudolphi, Link et Treviranus, couronnés par la société de Goettingue. — Il s'agit surtout de faire voir, par rapport aux vaisseaux des plantes, ce qu'il y a de démontré par des observations réitérées et duement attestées, faites suivant la méthode de Reichel et d'autres, au moyen d'infusions colorées ou d'autres matières; afin que l'état des connaissances physiques, concernant cet objet, soit mis en évidence, en distinguant ce qui est suffisamment constaté de ces hypothèses diverses, auxquelles les illusions des sens peuvent avoir donné lieu, ou pour la décision péremptoire desquelles des recherches ultérieures sont indispensables.

La société aimerait à voir les réponses à cette question accompagnées de dessins exacts, servant à éclaircir la structure interne des plantes, autant qu'elle aura paru clairement par des observations réitérées.

La société admet, dans les mémoires qu'elle reçoit, les langues hollandaise, latine, française, anglaise et allemande, (pour la dernière elle exige des caractères italiques). Un billet cacheté, contenant le nom et l'adresse de l'auteur, et portant la devise, qui sert à désigner

le mémoire, (qui ne doit pas être signé) doit s'y trouver joint. L'adresse est *à la fondation Teylerienne à Harlem*, et le terme du concours, qui est de rigueur, le 1er. Avril 1812. La société émet son jugement avant le 1er. Novembre de la même année.

Séance publique du 7 Janvier 1811, de l'institut de France.

La classe des sciences mathématiques et physiques a tenu, le 7 Janvier dernier, sa séance publique annuelle, sous la présidence de M. le comte de Lacépède.

Voici l'ordre des lectures qui ont eu lieu :

Après la proclamation d'un prix, et annonce des sujets proposés au concours pour les années 1813 et 1816, M. Cuvier, secrétaire perpétuel, a lu *l'éloge historique de M. le comte Fourcroy.*

M. de Mirbel a présenté un résumé des découvertes les plus récentes sur la germination.

M. Delambre, secrétaire perpétuel, a prononcé *l'éloge historique de M. Montgolfier.*

PRIX DE MATHÉMATIQUES.

La classe des sciences avait proposé

pour sujet d'un prix double qu'elle devait distribuer dans sa séance du 7 Janvier 1811, « la théorie des planètes dont l'excentricité et l'inclinaison sont trop considérables pour qu'on en puisse calculer les perturbations assez exactement par les méthodes connues ». La classe ne demandait aucune application numérique; elle n'exigeait que des formules analytiques, mais disposées de manière qu'un calculateur intelligent pût les appliquer sûrement et sans s'égarer, soit à la planète Pallas, soit à toute autre déjà découverte, ou qu'on pourrait découvrir par la suite.

La classe a reçu deux mémoires seulement.

L'auteur du premier n'a pas même entrepris de traiter le sujet proposé.

En le traitant d'une manière qui prouve de grandes connaissances dans l'analyse, l'auteur du second mémoire ne s'est pas assez conformé aux intentions exprimées dans le programme; il a laissé trop de développemens analytiques à exécuter par les géomètres qui voudraient se mettre en état de bien comprendre et de juger la solution qu'il donne au problême; il a surtout trop négligé de se mettre à la portée du calculateur qui voudrait former des tables de Pallas ou de toute autre planète. Un supplément

qu'il a depuis envoyé, est loin encore d'applanir toutes les difficultés.

La classe, considérant que le temps a pu manquer à l'auteur pour entrer dans tous les détails nécessaires, et que la même cause a pu écarter du concours d'autres géomètres qui auraient eu la force et la volonté de traiter une question si difficile et si importante, a cru devoir proroger de cinq ans le terme fixé pour le concours, et elle annonce à tous les géomètres qu'elle va tenir en réserve jusqu'au 1er. Janvier 1816, s'il est nécessaire, le prix qu'elle avait proposé pour la théorie générale des perturbations planétaires, et qu'elle adjugera ce prix à la première pièce qui, dans cet intervalle de cinq ans, au plus tard, lui sera envoyée et satisfera pleinement aux conditions ci-dessus énoncées.

Le prix sera double, c'est-à-dire, une médaille de la valeur de 6000 francs.

PRIX FONDÉ PAR M. DE LALANDE.

La médaille fondée par M. de Lalande pour l'observation la plus intéressante ou le mémoire le plus utile à l'astronomie qui aura paru dans l'année, a été décernée à M. Poisson, instituteur de mécanique et d'analyse à l'école impériale polytechnique, auteur de trois beaux mémoires publiés dans le 15me.

et dernier cahier de l'école polytechnique, et qui ont pour objet les inégalités séculaires des moyens mouvemens des planètes, la stabilité du système planétaire, le mouvement de rotation de la terre, le déplacement des pôles à sa surface et les équations dont dépendent les mouvemens de son axe.

Ces ouvrages, qui assurent à leur auteur un rang si distingué parmi les analystes, lui ont également mérité la reconnaissance des astronomes auxquels il a démontré d'une manière plus complette qu'on n'avait fait avant lui, plusieurs points fondamentaux du système du monde, et qui sont la base de tous les calculs astronomiques.

PRIX PROPOSÉ AU CONCOURS POUR L'ANNÉE 1813.

Depuis que Blake a reconnu que tous les corps ne demandent pas la même quantité de chaleur pour acquérir une même élévation de température, on a fait un grand nombre d'expériences pour déterminer les différences que présentent sous ce rapport les diverses substances, et l'on est parvenu, par différentes méthodes, à des résultats satisfaisans pour les solides et les liquides ; mais les tentatives que l'on a faites jusqu'à présent sur le rapport des chaleurs spécifiques des substances gazeuses entr'elles ou avec

l'eau, terme ordinaire de comparaison, ont conduit à des résultats si éloignés les uns des autres, qu'on ne peut leur donner aucune confiance. On se contentera de citer ceux de Crawford et de Lavoisier, sur l'air atmosphérique. Selon le premier, la chaleur spécifique de l'air, en comparant les poids, est à celle de l'eau comme 1.790 est à 1.000; et selon le dernier, elle n'est que de 0.300.

La classe des sciences physiques et mathématiques de l'institut rappelle l'attention des physiciens sur cet objet, dont il est facile de faire sentir l'importance. En effet, tant que la chaleur spécifique des gaz sera indéterminée, on ne pourra faire aucune recherche exacte sur la chaleur dégagée dans diverses combinaisons, ni sur celle que produisent les animaux. On peut espérer que la détermination de la chaleur spécifique des gaz conduira à la solution de la question indécise, s'il existe dans les corps du calorique à l'état de combinaison, ou si toute la chaleur dégagée dans les combinaisons est due au changement de la chaleur spécifique des corps qui se combinent.

La classe des sciences mathématiques et physiques propose pour sujet du prix de physique qu'elle adjugera dans la séance publique du premier lundi de Janvier 1813, la question suivante :

« Déterminer la chaleur spécifique des » gaz, et particulièrement celle de l'oxi- » gène, de l'hydrogène, de l'azote et de » quelques gaz composés, en la compa- » rant à la chaleur spécifique de l'eau ; » déterminer, au moins par approxima- » tion, la différence de chaleur spéci- » fique qui est produite par la dilatation » de ces gaz. Les concurrens sont invités » à indiquer les principales conséquences » de ces nouvelles déterminaisons dans » les théories physiques ».

Le prix sera de la valeur de 3000 fr.

Le terme du concours est fixé au 1er. Octobre 1812.

Le résultat en sera publié le premier lundi de Janvier 1813.

Les mémoires devront être adressés, francs de port, au secrétariat de l'institut, avant le terme prescrit, et porter chacun une épigraphe ou devise qui sera répétée, avec le nom de l'auteur, dans un billet cacheté joint au mémoire.

PRIX PROPOSÉS AU CONCOURS POUR L'ANNÉE 1813.

La classe avait publié, le 2 Janvier 1809, le programme suivant :

« L'histoire naturelle des animaux a reçu dans ces derniers temps, de l'anatomie comparée, des lumières précieuses qui ont singulièrement perfectionné les méthodes zoologiques, sur-tout de

puis que l'on est parvenu à reconnaître et à décrire les principaux organes dans plusieurs familles dont l'économie était presque entièrement ignorée au milieu du dernier siècle. La classe croit donc rendre service à la science, en indiquant aux anatomistes les ordres ou les genres sur lesquels il importerait d'avoir des renseignemens ultérieurs, et elle choisit la question suivante pour le sujet d'un prix de physique :

« Rechercher s'il existe une circulation » dans les animaux connus sous les noms » d'*astéries*, ou étoiles de mer; d'*échi*» *nus*, oursins ou hérissons de mer; et » d'*holothuries*, ou priapes de mer, et » dans le cas où elle existerait, en dé» crire la marche et les organes ».

» Cette description devra être accompagnée d'observations faites sur des animaux vivans, et embrasser les vaisseaux des organes respiratoires, s'il y en a de particuliers, aussi bien que ceux de la circulation.

» Il sera bon aussi d'examiner l'effet chimique de la respiration sur l'eau et sur l'air; mais cette dernière condition n'est pas de rigueur.

» On ne demande que l'examen d'une espèce dans chacune des trois familles; mais on exige qu'il soit approfondi et accompagné de dessins tels que la classe

puisse en faire vérifier facilement les principaux détails ».

Aucun mémoire n'étant parvenu dans le terme prescrit, la classe propose le même sujet pour la seconde fois.

Le prix sera de la valeur de 3000 fr.

Le terme du concours est fixé au 1er. Octobre 1812.

Le résultat en sera publié le premier lundi de Janvier 1813.

Les mémoires devront être adressés, francs de port, au secrétariat de l'institut, avant le terme prescrit, et porter chacun une épigraphe ou devise qui sera répétée, avec le nom de l'auteur, dans un billet cacheté joint au mémoire.

Discours prononcé par M. Esménard, lors de sa réception à l'institut, et réponse du président de la classe.

La classe de la langue et de la littérature française de l'institut a tenu, le 26 Décembre, une séance pour la réception de M. Esmenard, élu à la place vacante par le décès de M. de Bissy.

S. Exc. M. le comte Regnault de Saint-Jean d'Angély, présidait cette séance, qui avait attiré un concours extrêmement nombreux de spectateurs.

M. Esmenard a prononcé le discours de réception suivant :

Messieurs,

Une des plus célèbres régions de la terre, celle d'où l'ancienne Grèce avait reçu des lois et des dieux, celle où les Français modernes sont allés recueillir et semer de si grands souvenirs; l'Egypte, pour graver dans tous les cœurs l'amour de la gloire et le respect de la morale, avait imaginé de juger publiquement la mémoire des morts. C'est par là, qu'au milieu des illusions de la vie, ce peuple, dont les fables nous ont appris tant de vérités, inspirait à la fortune comme à la puissance une crainte salutaire de l'avenir; et qu'il montrait aux talens, au génie, à la vertu, l'immortalité couronnée d'étoiles sortant pour eux du fond des tombeaux.

On aime à retrouver quelques traces de cette antique sagesse dans les honneurs funèbres que l'académie française rend aux membres qu'elle a perdus. En effet, le dernier tribut qu'elle leur offre, quoique toujours accompagné de regrets, n'est-il pas un jugement solennel de leur caractère et de leurs écrits? On a voulu qu'en entrant dans ce temple des arts, celui qui vient y prendre une place, environnée de si beaux exemples, fût chargé d'adresser à son prédécesseur les paroles de la postérité : cet usage n'est-il pas une leçon? Et l'amour

propre, qui la reçoit dans un jour de triomphe, pouvait-il être averti d'une manière plus délicate que si les honneurs littéraires sont quelquefois accordés par l'indulgence (comme j'ai le bonheur d'en faire aujourd'hui la preuve), le temps qui les confirme ou qui les détruit, marche toujours entre la justice et la vérité.

« Heureusement, ce juge sévère en reconnaissant que les ouvrages d'un talent supérieur sont les premiers titres académiques, en admet d'autres qui commandent l'estime sans prétendre à l'admiration. La finesse et la pureté du goût, l'étendue et le choix de l'instruction, le sentiment juste et prompt de ces bienséances qui passent des mœurs dans le langage et du langage dans les écrits, l'amour des lettres, le soin de partager avec elles les hommages qui vont chercher le pouvoir et la grandeur; tous ces titres qu'accompagnent ordinairement quelques productions ingénieuses et faciles, méritent d'être accueillis par une société que le génie seul peut honorer, mais qui peut honorer le génie, en réunissant autour de lui tout ce qui occupe dignement la voix de la renommée. Et qui doute que la réunion de tant d'avantages ne soit plus rare, et surtout plus utile que la faculté d'écrire médiocrement dans une langue perfectionnée par une foule de chef-d'œuvres? S'il est

vrai, comme l'a dit Duclos, que chez un même peuple les différentes conditions forment presqu'autant de dialectes particuliers, n'est-il pas permis de croire que dans un pays où l'agrément rapproche tous les états; chez une nation mobile et passionnée pour les nouveautés, la langue n'eût point conservé sans altération l'élégance, la noblesse, la pureté de ses formes, sans la vigilance de ce corps illustre, où l'élite de la littérature, jointe à l'élite de la société, renouvellait chaque jour l'ancienne alliance des Muses avec les Graces, des lumières avec les dignités? Le temps ajoutait sans cesse à l'autorité de cette alliance honorable, que le plus absolu des ministres avait pourtant fondée sur une égalité sans illusions et sur une liberté sans orages. A l'époque même où toutes nos institutions furent ébranlées, lorsqu'un gouvernement, vieilli dans sa légéreté, chancelait au bord de cette révolution mémorable qui devait engloutir la monarchie pour la régénérer, l'académie, toujours digne de la faveur publique, brillante de la gloire de deux siècles, différemment célèbres, étendait encore quelques parties de ce noble héritage. Elle avait perdu Montesquieu, Buffon, d'Alembert : Voltaire n'y représentait plus l'auteur de *Phèdre* et d'*Athalie* : mais le chantre des *Saisons* et celui des

Jardins, après avoir rétabli dans la versification française l'école de Boileau, enrichissaient la poésie de nouveaux modèles. Laharpe et Marmontel, l'un avec un goût plus sûr, l'autre par des observations plus fines, éclairaient les théories de la littérature et de la critique. Un écrivain que Buffon semblait avoir deviné quand il avait dit, le style est tout l'homme, Thomas, qui par la noblesse de sa pensée et de son expression ne donnait que la mesure de son caractère et de ses sentimens, venait de proclamer, dans l'*Eloge de Marc-Arèle*, le plus magnifique éloge de la philosophie, des lettres et de la vertu. Un autre orateur, que l'éloquence et la doctrine élèvent aujourd'hui sur le premier siége de l'empire, occupait dès-lors à l'académie, une place à jamais illustrée par le grand nom de Bossuet; et dans celles que remplirent autrefois, à côté de Despréaux et de Racine, les La Rochefoucauld, les Lamoignon, les Beauvilliers, on aimait à voir entre le Thompson et le Virgile français, les Beauvau, les Nivernois, les Malherbes, les Montesquieu. Ici, messieurs, je pourrais faire en peu de mots l'éloge de mon prédécesseur; assis pendant quarante années près de ces hommes dont l'esprit avait tant de charme et le caractère tant d'élévation, jamais il n'y parut déplacé.

Et puisque j'ai parlé de l'élévation de caractère, qu'il me soit permis d'en citer deux traits qui me semblent distinguer éminemment M. de Bissy. Dans les circonstances ordinaires, quand la vie s'écoule dans un cercle de devoirs naturels et de vertus faciles, il est rare que la force de l'ame puisse paraître avec éclat. C'est par une multitude de faits qui ne laissent point de trace, par des détails dont l'ensemble échappe aux regards inattentifs qu'elle découvre lentement sa supériorité. Mais dans les jours du péril et du malheur, quand les occasions s'offrent au mérite et que le mérite répond aux occasions, il n'est pas besoin qu'elles se multiplient pour qu'il se montre à tous les yeux ; aussi ne faut-il souvent qu'un seul trait pour caractériser les grands-hommes ; il en faut toujours un grand nombre pour peindre les petits.

Monsieur de Bissy avait passé trente ans à la cour d'un roi dont la mémoire serait plus honorée, s'il avait osé se charger lui-même du soin de sa gloire et de son royaume ; mais ce prince était plus jaloux de son pouvoir que de sa volonté. Un jugement vif et sûr lui révélait souvent, comme par inspiration, le choix des mesures les plus sages, qu'il abandonnait au même instant, pour éviter de combattre des résolutions qu'il désapprouvait. Aussi n'eut-il pendant toute la

durée de son règne, que des intentions de courage et des commencemens de succès. L'attachement de son peuple, exalté jusqu'au délire par une circonstance imprévue, avait paru d'abord lui causer une profonde émotion ; bientôt les Français passèrent de l'enthousiasme à l'indifférence, et leur prince vit leur changement sans effroi, comme si la garde du trône pouvait lui tenir lieu de respect et d'amour : sensible à l'honneur de la nation dont il était le chef, il se contenta de le venger quelquefois par des mots ingénieux, et le laissa trop souvent compromettre par un gouvernement sans énergie et sans dignité. Né brave, il n'eut presque aucune part à ses victoires, et ne s'indigna point assez de la honte de ses défaites ; né pacifique, il dégoûta ses sujets du premier bienfait des rois, et rendit la paix plus onéreuse que la guerre, en lui sacrifiant la considération de l'état. Ainsi, toutes les espérances qu'il avait fait naître furent trompées, parce que sa volonté manqua toujours à ses lumières, et qu'il n'eût dans son caractère, si j'ose m'exprimer ainsi, rien de complet que sa faiblesse. Un tel prince n'était point à l'abri des favoris ; on croit que sa timidité naturelle l'en préserva par la crainte d'avoir à les soutenir : mais on a peine à comprendre comment, endurci par l'égoïsme, énervé par la molesse, où

le retenaient tour-à-tour un esprit fatigué de prévoir, un caractère incapable de vouloir, il pouvait encore ouvrir son ame au sentiment généreux de l'amitié. Tout semble prouver néanmoins que des hommes d'un vrai mérite parvinrent à lui inspirer cette bienveillance éclairée, qui repose sur l'estime et sur un attrait particulier : le comte de Bissy fut de ce nombre, et se distingua par la franchise de son attachement au roi : sans rechercher la faveur, peut-être même sans la désirer, il vécut à la cour uniquement occupé des lettres ; et quand le monarque ferma les yeux, M. de Bissy n'ayant rien à redouter du nouveau règne, et n'en voulant rien espérer, satisfait de trouver son indépendance dans sa fidélité, s'éloigna pour toujours de ce théâtre pompeux qui convenait si mal à la simplicité de ses goûts, et courut dans une retraite presque ignorée pleurer la mort... et la vie du prince que déjà ses courtisans avaient oublié.

La révolution vint le surprendre, au bout de vingt années, dans cet asyle où sa vieillesse s'était affermie par ses études, où ses études s'étaient ennoblies par ses bienfaits. Le goût qu'il avait eu, presqu'au sortir de l'enfance, pour la littérature anglaise, l'avait familiarisé de bonne heure avec les idées qui servaient de prétexte à cette révolution. Il eut

peine à les reconnaître dans l'abus absurde qu'en firent souvent l'ignorance et la férocité. Mais il n'accusa point du malheur des temps et de la dégradation des hommes la liberté qui élève l'ame, et la philosophie qui doit la consoler. Vainement on l'invita plusieurs fois à s'éloigner d'une patrie qui dévorait ses enfans : sa confiance fut inaltérable, comme l'avaient été ses premières affections. L'espérance et les plaisirs qui peuplent les palais d'une nouvelle cour, n'avaient pu le rendre infidèle à la mémoire du roi qu'il avait aimé; le spectacle des fureurs populaires déchaînées contre tous ceux qui avaient approché du trône, ne put le rendre infidèle à la reconnaissance de ses concitoyens.

Ces fureurs cependant arrivèrent jusqu'à M. de Bissy, et le frappèrent dans un autre lui-même. Son frère, héritier comme lui de cette finesse d'esprit, de cet amour des lettres, ancien appanage de sa maison ; son frère qui, disait-on, le représentait à la cour, pendant que M. de Bissy représentait son frère à l'académie, périt victime de cette guerre implacable déclarée à la naissance, à la richesse, aux talens et à la vertu. Les affaires et les dignités n'avaient point affaibli son goût pour les arts de l'esprit et de l'imagination ; il avait donné les plus doux momens de sa vie aux muses ;

les muses le pleurèrent dans un temps où la pitié même n'avait plus de larmes pour l'infortune : et ce fut à l'un de vous, messieurs, qui, chargé d'un demi-siècle de travaux et de gloire, regrette sans doute de n'avoir pu donner l'intérêt de sa présence à ce faible éloge de ses amis ; c'est au chantre de la nature, de l'imagination et du malheur, qu'elles inspirèrent ces vers touchans et mélodieux :

Et toi que j'aimai tant, et dont je fus chéri,
Dont le cœur fut si bon, l'esprit si plein de charmes ;
Pour qui mes tristes yeux ont épuisé leurs larmes,
O Thyard, tu n'est plus ! Mais du moins, avant toi,
Ton amie avait fui de ce séjour d'effroi :
D'incroyables douleurs terminèrent sa vie;
Par la main des bourreaux la tienne fut ravie :
Mais l'amitié vous pleure, et doute, de vous deux
Qui fut le plus aimable et le plus malheureux !

Tels étaient ces hommes, choisis dans les premiers rangs de la société, qu'adoptait avec empressement le premier corps littéraire de l'état, heureux de remplir à-la-fois le vœu de l'opinion publique et le but de son institution particulière. En effet, le privilége sublime de créer une langue n'appartient sans doute qu'aux grands écrivains : mais le soin de l'épurer sans l'appauvrir et de l'enrichir sans la corrompre, sera toujours le principal objet de ces réunions académiques,

où l'esprit du monde, en pénétrant la littérature, se pénètre à son tour des principes du goût et de la raison du temps. Je ne crains pas d'exagérer l'utilité de ces réunions, en assurant que, sans elles, la langue de Bossuet et de Racine, de Corneille et de Fénélon, de Pascal et de La Fontaine, de Molière et de Montesquieu, des deux Rousseau, de Buffon et de La Bruyère, de Voltaire et de Boileau, malgré l'étonnante variété de formes qu'elle a reçue de ces génies si diversement féconds, accusée de stérilité par l'impuissance, tourmentée par les recherches de la satiété dédaigneuse, ne pourrait se préserver, même aujourd'hui, des richesses perfides qu'on lui présente de tous côtés. En matière de langage, un critique isolé, quelque judicieux qu'il soit, n'exerce qu'une influence passagère et bornée : l'autorité d'un corps où les talens se renouvellent sans cesse pour défendre des principes qui ne varient point, est étendue comme la lumière, immuable comme la vérité. Mais il faut en convenir, les droits que donnent à l'académie ses travaux, ses recherches, ses discussions, les ouvrages mêmes de ses plus grands écrivains, ne suffiraient point pour établir cette unité de doctrine qui, seule, peut conserver la pureté de la langue; si plusieurs de ses membres n'étaient occupés à répandre, pour ainsi dire,

la sagesse de ses jugemens. C'est au sein d'une cour brillante et polie, au milieu de cette ville immense où s'est perfectionné l'art de vivre en société, où l'élégance des mœurs, la pompe des spectacles, la variété des plaisirs de l'esprit, le charme des conversations ingénieuses, réunissent tour-à-tour ce qu'il y a de plus distingué chez toutes les nations; c'est dans ce *salon de l'Europe*, dont un héros conquérant et législateur a fait la capitale du monde, qu'il fut nécessaire dans tous les temps, et qu'il importe plus que jamais de ne laisser porter aucune atteinte au caractère d'une langue, devenue celle de la politique, des lois et de la victoire. A qui cet honorable soin doit il être confié, si ce n'est à des hommes qui, joignant aux honneurs académiques des titres plus imposans, peuvent éclairer de leurs lumières les esprits les plus difficiles à convaincre, et contenir par la dignité de leur caractère les révoltes de l'ignorance et de la vanité?

Ainsi, messieurs, comme l'a remarqué l'interprète ordinaire de vos décisions, envers qui les suffrages de l'institut ont acquitté la reconnaissance de l'ancienne académie, « les langues doivent être constamment rappellées aux principes dont elles émanent. La nôtre doit aux ouvrages du génie sa force et son abondance; elle doit à la grande sociabilité

ciabilité de la nation une partie de ses graces ; mais c'est à la communication réciproque des gens du monde et des gens de lettres qu'elle doit son véritable caractère, et ce n'est qu'à leur association qu'elle devra de conserver tous ses avantages ». (M. Suard, *Disc. acad.*)

La littérature ne devra pas moins que la langue elle-même à cette alliance des talens et de la grandeur. On ne connaît que trop les inimitiés ardentes qu'excite souvent l'ambition de la même gloire dans la carrière des lettres. Là des hommes dont le génie avait honoré leur siècle, ont déshonoré leur génie en se livrant aux fureurs de la haine contre des rivaux qu'ils estimaient. Ici la satire et l'injure, l'art si cruel et si facile de parodier les plus nobles productions des beaux-arts, portent le découragement et l'effroi dans une ame qui s'ouvrait aux premières inspirations du talent. Ce n'est que dans les temps fabuleux que Thémis a rendu ses oracles sur le Parnasse ; le serpent Python, première image de l'Envie, naquit au pied du Mont-Sacré, sur des bords ombragés de lauriers. Mais les vapeurs de la terre se dissipent en montant vers les lieux élevés ; les Muses, assises en cercle sur le sommet du Pinde, y respirent un air toujours pur, et les tempêtes n'approchent pas de cette cour immortelle où règne le dieu des arts et

du jour. Ainsi les passions, qui s'irritent en se communiquant, se taisent devant ceux qui ne peuvent les partager : ainsi, les intérêts personnels, les concurrences jalouses, perdent une grande partie de leur activité près des hommes qui, placés hors de la sphère de ces prétentions opposées, ne peuvent favoriser que l'inté êt général des lettres et la généreuse émulation des esprits les plus distingués; enfin, la seule espérance, tant de fois réalisée, de trouver dans la composition même de l'académie tous les genres d'appui dont il a besoin, soutient le courage de ce jeune amant des arts, poursuivi, dès son entrée dans la carrière, par tout ce qui semble s'attacher à rallentir l'essor du talent, l'injustice des préventions, l'amertume de la critique, les outrages de la calomnie, et trop souvent encore les caprices du sort et le poids de l'adversité Qu'on ne demande donc plus quels sont les titres de ces hommes qui, sans avoir élevé de monument littéraire, furent admis dans le temple des Muses près de nos plus illustres écrivains. Ces hommes érigèrent en dignités toutes les facultés de l'esprit; ils sollicitèrent pour la puissance le privilége de s'asseoir à côté du génie, et leur empressement à lui rendre cet hommage, l'empêcha plus d'une fois d'être méconnu par ses contemporains. Plusieurs de ces hommes,

dont une orgueilleuse médiocrité dédaigne les titres académiques, joignaient au goût des belles-lettres la gloire des armes, la science des lois, les honneurs de l'administration; ils voulurent partager avec le talent la splendeur de leur existence politique, et n'attendirent pas le dernier jour du Tasse pour le faire monter au Capitole. C'est dans leur intimité que la littérature française puisa ce mélange singulier d'indépendance et d'urbanité qui la distingue de toutes les autres. La fierté du caractère ne fut point altérée; mais l'austérité des études fut adoucie: l'aménité des mœurs passa dans les livres; les amours propres rivaux apprirent la science des ménagemens mutuels qui s'allie si bien avec la délicatesse des procédés; et la noble profession des lettres, environnée d'un éclat nouveau, jouit alors par elle-même de tous les avantages qu'avait à peine obtenus, dans les siècles les plus favorables aux beaux-arts, un petit nombre d'écrivains privilégiés.

Quelques inconvéniens, je dois l'avouer, se mêlent à ces avantages: l'élite des gens du monde, appellée à ces discussions qui font les délices des esprits cultivés, unie avec les gens de lettres par les liens de l'égalité académique, a dû naturellement attirer ces derniers dans le monde par les douceurs séduisantes de

la société. Plusieurs y sont tombés dans des piéges couverts de fleurs. Agités par des intérêts toujours fugitifs, égarés par des distractions renaissantes, ils ont senti s'affaiblir en eux le goût de la retraite, le besoin de la solitude, où le génie enfante ses plus belles productions. Ils ont oublié que l'inspiration poétique habite souvent les forêts et le désert, qu'elle s'enflamme à l'aspect d'un ciel orageux et d'une mer menaçante. D'autres, en voyant de trop près un monde frivole qui ne cherche dans les plus beaux ouvrages qu'un amusement de quelques heures, et qui se fait un jeu de calomnier ses amusemens, ont sacrifié son estime secrette au vain plaisir de le flatter par les sarcasmes d'une critique dédaigneuse. De-là, ces jugemens si peu littéraires, donnés pourtant, et reçus comme les oracles de la littérature et du goût, sur la foi de quelques détracteurs sans esprit, ordinairement si fiers de colporter quelques épigrammes sans finesse. Et je ne parle point ici de ces satires clandestines, productions de la haine en démence, que repoussent avec un égal mépris la littérature et la société. Pour distraire le talent de ses nobles travaux, n'est-ce point assez de ce murmure importun qu'excite autour de lui la sottise envieuse? N'est-il pas à craindre surtout que témoin, et quelquefois victime de ces injustices qui

déchirent l'ame, de ces préventions qui flétrissent la vie, l'homme de lettres, après avoir perdu dans le monde l'enthousiasme qui soutient le génie, ne se dégoûte enfin d'une gloire qui lui vend si cher ses brillantes illusions?

Ces dangers sont réels, sans doute, mais il est possible de les éviter. S'il est trop commun de tomber dans ces réunions équivoques, où dominent les intrigues de la médiocrité, il existe aussi des maisons amies des lettres, où le talent le plus pur trouve encore des modèles de grace et des leçons de goût.

Là se taisent ces folles rumeurs que la malveillance affecte souvent d'écouter comme la voix de l'opinion publique. Là, s'ouvre dans tous les temps, à l'homme de lettres digne de ce nom, un asyle honorable contre les passions jalouses qui le poursuivent. Il y respire, également éloigné du bruit qui fatigue et du silence qui décourage. Plus d'un écrivain doit même y chercher le genre d'instruction qui convient le mieux à son talent. L'historien des modernes y recueillera ces traditions fugitives qui s'altèrent en s'éloignant de leur source, et qui peut-être n'arriveraient jusqu'à lui qu'après avoir été corrompues par tous les caprices de la renommée. Le moraliste y suivra, d'un regard observateur, ces mouvemens involontaires et rapides qui soulèvent à demi

le voile de la conscience, et qui lui découvriront quelques secrets du cœur humain échappés à Labruyère, à La Rochefoucauld, à Duclos, à Vauvenargues, à Molière même, le premier de tous les moralistes. Et le poëte qui veut, après ce grand homme, montrer sur la scène de Thalie la peinture vivante des mœurs, ne faut-il pas qu'il étudie long-temps ses modèles, et qu'il apprenne d'eux-mêmes l'art si difficile de leur conserver au théâtre le langage de leurs habitudes et de leur éducation? Enfin, n'est-ce pas auprès de ces hommes dont la justice littéraire, naturellement facile et désintéressée, s'exprime toujours avec une impartialité polie, que le critique le plus sévère, inflexible sur les fautes, mais plus vivement ému par les beautés, adoucira la forme de ses jugemens, sans en affaiblir l'autorité? Il me semble qu'au milieu de ces réunions élevées, dont le suffrage libre et fidèle console de tant d'opinions bizarres, tout homme de lettres connaîtra mieux le prix d'une censure décente et modérée, d'un éloge ingénieux et délicat; et qu'il y puisera les forces dont le courage même a besoin pour braver les périls que l'envie sème, depuis trente siècles, sur la route du talent supérieur.

C'est dans ce genre de sociétés, si digne de partager les honneurs de la littérature, que M. de Bissy passa ses pre-

mières années, et qu'il eut le bonheur de former son goût et sa raison. Dans aucun temps sa famille n'avait dédaigné l'illustration des lettres : Ponthus de Thyard de Bissy, qui fut évêque de Châlons sous Henri III, et qui, dans les états-généraux de 1588, ne craignait pas d'opposer aux fureurs d'un clergé fanatique l'inviolable fidélité qu'il avait jurée à son roi, avait été dans sa jeunesse le contemporain et l'émule de Ronsard : égaré par la faveur de son siècle et par le succès de son rival, il abusa péniblement des dispositions heureuses qu'il avait reçues de la nature, et ne retira de ses longs efforts que la gloire, aussi douteuse que futile, d'avoir dérobé le sonnet à l'Italie moderne pour l'introduire dans les vers français. Ici, messieurs, je dois remarquer en passant l'influence des règles et des modèles antiques dans la culture des beaux-arts. Les mêmes fautes, la même bizarrerie, signalent celui qui les ignore et celui qui les méprise : les ouvrages qu'on applaudit quand la langue et le goût commencent à se corrompre, rappellent les ouvrages qu'on admirait quand la langue et le goût commençaient à se former ; et l'histoire littéraire a deux époques où l'imagination et le talent même ne suffisent pas pour échapper au ridicule. Que sont devenus les honneurs de Ronsard, surnommé de son temps *le*

poëte des princes et le prince des poëtes?— Ponthus de Bissy, qui marcha presque son égal sur le Parnasse, n'a pas mieux conservé sa renommée. On sait qu'un de ses neveux fut revêtu de la pourpre romaine au commencement du dernier siècle ; les écrits théologiques de celui-ci sont oubliés ; on se souvient davantage du zèle extraordinaire qui les dicta. Heureusement, son exemple ne dirigea point le comte de Bissy dans le choix de ses études. Loin d'emprisonner sa raison dans le cercle de ces doctrines ultramontaines que le cardinal avait si constamment défendues, il osa suivre les traces encore récentes de quelques penseurs anglais, sans crainte de s'égarer avec eux. La langue, la littérature, la philosophie de ces hardis insulaires, étaient alors très-peu connues en France. Malgré l'atteinte profonde que la régence avait portée aux mœurs nationales, l'esprit du siècle de Louis XIV, qui dominait encore dans les systêmes politiques et littéraires, repoussait les arts et les livres de nos rivaux, comme leurs modes et leur industrie. Le seul Rollin, en cherchant parmi les anciens et les modernes un poëte qui rappellât quelquefois le génie d'Homère, avait osé prononcer le nom de Milton ; et Voltaire, qui commençait à prendre une influence marquée sur les opinions de ses contemporains ;

confirmait ce suffrage illustre : il empruntait même au théâtre de Londres quelques caractères d'une vigueur sauvage, qu'il était forcé d'affaiblir pour les soumettre aux lois que notre scène a reçues du goût et de la raison. Mais en donnant à la muse gigantesque de Shakespear les proportions de l'Apollon du Belvédère, il l'avait, pour ainsi dire, naturalisée en France, et cette littérature étrangère, si fière de son indépendance et de ses caprices, n'en était pas plus accréditée parmi nous. Enfin, l'attrait de la nouveauté, joint aux progrès de l'esprit philosophique, triomphant de l'indifférence générale, M. de Bissy fut un des premiers à nous faire connaître l'audace de pensée et la liberté d'expression qui caractérisent un grand nombre d'écrivains anglais. Il traduisit d'abord, avec une élégante fidélité, *le Roi patriote*, de mylord Bolyngbrocke, et quelques unes de ses *Lettres sur l'histoire*. Quelque temps après, il nous fit entendre la voix de ce chantre de la douleur, qui trouve l'inspiration poétique dans les ténèbres de la nuit et sur la tombe de ses enfans. Mais un goût sévère avait averti M. de Bissy que le sombre et monotone Young ne devait être traduit que par fragmens. Ceux qu'il nous a laissés sont empreints des couleurs de l'original, et conservent à son style cette harmonie lugubre qui res-

semble au son de la cloche du trépas. Ici, du moins, le traducteur s'exerçait sur des productions sans reproches du côté de la morale et de la politique : il n'en est pas toujours de même des ouvrages de mylord Bolyngbrocke. Les compatriotes de cet homme célèbre, en rendant justice à l'étendue de ses connaissances, à la sagacité de son esprit, à la chaleur féconde de son imagination et de son éloquence, l'accusent de n'avoir point assez respecté les bases de toutes les religions et de tous les gouvernemens. Eh! comment les Anglais pourraient-ils lui pardonner d'avoir écrit que cette constitution, qui fait leur force et leur orgueil, établit *un roi sans éclat, des nobles sans indépendance et des communes sans liberté!* Mais ce jugement de mylord Bolyngbrocke, ne fût-il que l'expression de ses ressentimens particuliers, ne pouvait déplaire à M. de Bissy : peut-être même l'attachement que cet Anglais illustre témoignait à la France, les services qu'il avait rendus à la vieillesse de Louis XIV en éloignant des conseils britanniques la faction victorieuse qui voulait l'accabler, les fruits amers qu'il recueillit de ce triomphe, sa disgrace, son exil, son séjour parmi nous, son mariage avec une nièce de Mme. de Maintenon, tous ces souvenirs encore si récens quand M. de Bissy commençait sa carrière, appellè-

rent-ils ses premiers regards sur les ouvrages de mylord Bolyngbrocke, et décidèrent-ils plus que les éloges de Pope et de Swif, la préférence qu'il leur donna. Je m'attache d'autant plus à cette opinion, qu'elle s'accorde mieux avec le noble respect qu'un Français doit à sa patrie, sentiment dont M. de Bissy lui-même a donné l'exemple dans des temps malheureux. Sans doute, il était loin de prévoir en se livrant à l'étude de la littérature anglaise, qu'un jour ces nouveaux rapports entre deux nations éclairées, cet échange des trésors de la pensée si favorable aux progrès des lumières générales, nous ferait oublier notre propre dignité; qu'un enthousiasme sans frein et sans honneur oserait abaisser la France devant la vanité jalouse de l'Angleterre; que nous descendrions jusques à payer volontairement aux arts de l'étranger ces tributs serviles dont le génie de Colbert nous avait affranchi; que l'imitation bizarre des modes insulaires laisserait à peine reconnaître, même dans Paris, les graces du dernier siècle et la politesse élégante de ses mœurs; et qu'enfin, jusqu'aux pieds des statues de Louis XVI, des courtisans ingrats et frivoles feraient publiquement l'éloge d'un peuple, détracteur de son règne et de ses travaux. Ah! si l'ombre de ce grand monarque avait pu s'élever tout-à-coup au milieu

de ces palais qui, seuls, conservaient alors le souvenir de sa gloire, combien son indignation majestueuse aurait humilié ses imprudens successeurs ! Heureux encore dans leur abaissement, s'ils avaient su lire sur ce front décoloré qui commanda trente ans aux rois de l'Europe, les dangers dont nos folies menaçaient déjà le trône, et les maux inévitables dont la chûte du trône accabla toujours l'état !

Mais il semble qu'il soit dans l'éternelle destinée de cet empire, que les jours en apparence marqués pour sa ruine deviennent les époques de sa grandeur. Ainsi quand l'anarchie féodale dévorait l'héritage de Clovis, et ne laissait aux enfans dégénérés du premier roi chrétien qu'un titre à peine reconnu dans leur capitale, Dieu suscita le bras de Charlemagne, et, du Tibre jusqu'à l'Elbe, tout subit la loi du monarque français. Le même prodige s'est renouvellé sous nos yeux: l'anarchie populaire allait engloutir les institutions, le sceptre, la gloire même de Louis XIV; tout-à-coup ce pouvoir suprême, qui se joue également des fureurs et de la prudence des hommes, relève ce trône antique où soixante rois furent assis, et les Français proclament un empereur qui leur rend à-la-fois Charlemagne, son père et son ayeul. Que dis-je, messieurs ! parmi ceux de nos souve-

rains dont les noms sont immortels, en est-il un dont le héros qui leur succède n'ait effacé les victoires par de nouvelles victoires, et ne perfectionne les travaux par de plus vastes travaux? Notre histoire a-t-elle conservé le souvenir de quelque grand prince, dont les projets pour la gloire et le bonheur de l'état ne reçoivent aujourd'hui leur accomplissement? Tout ce que la puissance du temps et des rois avait commencé, la volonté de Napoléon l'achève; tout ce que les rois et le temps semblaient avoir achevé, son génie le décore et l'agrandit. Il a été donné à un seul homme de surpasser en dix ans les triomphes de vingt siècles, à un seul monarque de changer en monumens de son règne toutes les grandes pensées de ses prédécesseurs! Et pour ne plus sortir de cette enceinte, où son image préside aux progrès de l'esprit humain, quel est le bienfaiteur des sciences, des arts et des lettres qui leur rendit d'aussi fréquens hommages, qui leur décerna d'aussi riches couronnes, qui fournit à toutes les muses tant de sujets de reconnaissance et d'admiration? L'académie française, quelque temps ensevelie sous les ruines du trône, s'est ranimée à la voix du héros devant qui toutes les ruines ont disparu. Désormais, attachée par des rapports intimes aux différentes académies qu'elle avait vu naître, elle

forme avec elles une institution plus imposante et plus utile, en conservant ses formes, ses usages, son but particulier. Elle n'a point renoncé à cette heureuse alliance des gens du monde et des gens de lettres, si favorable au perfectionnement de la langue et du goût : et ne doit-on pas toujours désirer que les talens trouvent dans son sein quelques-uns de ces protecteurs sans orgueil, dont l'estime éclairée suffit pour faire placer un bel ouvrage à côté d'une belle action ? C'est un vœu que l'expérience peut dicter au courage le plus ferme, et qui sans doute ne sera point trompé. Qu'Horace et Virgile renaissent, Mécène et Pollion les conduiront encore dans le palais d'Auguste, et siégeront avec eux à l'académie ; car elle ne se borne point à choisir dans les premiers rangs de la société les auteurs de quelques productions légères, remarquables par l'élégance et la pureté du style ; elle va chercher jusque dans les conseils du prince, la science de la législation, l'éloquence politique ; et lorsqu'elle y trouve, avec l'amour et le sentiment des arts, cette heureuse facilité du talent qui s'élève sans effort et descend avec noblesse, peut-elle accueillir avec trop d'empressement la réunion de ces rares qualités ! Le public en voit ici des exemples justement célèbres : il les désigne lui-même par son impatience d'applaudir

l'orateur qui préside cette séance, et par ses regrets de n'y pas entendre celui dont la voix dirige la jeunesse dans l'étude des lettres après avoir soutenu la dignité des lettres dans le temple des lois. Pour moi, messieurs, que votre indulgence appelle aujourd'hui dans cette enceinte, j'y viens étudier, auprès de mes modèles, l'art trop peu connu de proportionner le style au sujet, de soumettre l'expression à la pensée, de créer l'image pour le sentiment, et de trouver dans les ressources naturelles de notre langue tout ce que peuvent lui demander l'imagination la plus audacieuse et l'esprit le plus difficile. Je viens surtout y prononcer le serment de consacrer les forces que donnent votre exemple et vos suffrages, à la patrie, qui, malgré les erreurs passagères de l'opinion, finit toujours par protéger avec éclat les ouvrages entrepris pour sa gloire; au prince qui, non content de réparer nos malheurs, de couvrir nos fautes de ses triomphes, d'effacer jusqu'aux traces de nos discordes publiques, se plaît à réunir les talens rivaux sous les mêmes lauriers; aux Muses, qui dans leur sanctuaire, ne doivent inspirer que des pensées dignes d'elles, et dignes, s'il se peut, de ce bienfaiteur auguste, qui, dès l'aurore de sa vie, leur avait déjà fourni des sujets inépuisables dans ses travaux immortels.

Réponse de S. Ex. M. le comte Regnaud de Saint Jean-d'Angely, président, au discours de réception de M. Esménard.

MONSIEUR,

Lorsque le choix de l'académie française, honoré de l'approbation du souverain, a rempli la place qui était demeurée vide au milieu de nous, le jour qui la voit occupée de nouveau est pour les lettres une fête à laquelle tous leurs amis s'empressent de prendre part.

Mais cette fête n'est pas uniquement consacrée à celui qui se présente dans cette enceinte pour la première fois, elle l'est encore à celui qui ne doit plus y paraître : et la solennité de nos inaugurations littéraires prend je ne sais quoi du caractère d'une cérémonie funèbre.

Dans cette occasion nous ne sommes pas moins occupés du collaborateur et souvent de l'ami que nous avons perdu, que de la personne qui le remplace, et nous nous associons d'autant plus à sa joie, qu'elle s'associe d'avantage à nos regrets, qu'elle nous apporte plus de consolations et d'espérances.

Ainsi aux jours de nos plus heureuses acquisitions nous rappellons les pertes qui les ont précédées. Ainsi naguères, quand la main puissante qui a relevé tant

de ruines rassembla quelques débris encore épars de l'ancien sanctuaire des lettres, quand l'institut, riche dès sa naissance de tant de talens et de souvenirs, fut recomposé en quatre classes ou académies, la joie de cette réunion désirée ne fut pas sans mélange.

Les anciens amis se retrouvèrent avec émotion; mais bientôt en promenant leurs regards autour d'eux, ils ne purent se défendre d'un sentiment de tristesse en voyant leurs rangs éclaircis, où manquaient tant d'illustres personnages, les uns atteints par le temps dans sa marche ordinaire, les autres frappés prématurément par les orages.

Fidèle, alors comme aujourd'hui, à ses antiques usages, l'académie n'a point laissé ces mânes respectés errer sans honneurs autour du foyer qui jadis les rassembla tous. Déjà des voix éloquentes, organes de nos sentimens et de l'opinion publique, ont adressé à la mémoire de plusieurs des regrets sans fard et des éloges sans flatterie: quelques-uns, tels que Vicq-d'Azir, Florian, Lemière, et ce Bailly qui put se tromper puisqu'il fut homme, mais qui pensa en philosophe, vécut en sage, souffrit en martyr et mourut en héros, n'ont pas encore reçu ce juste hommage: retard heureux pour vous, monsieur, et qui vous permettra de vous joindre à nous dans l'accomplis-

sement de ces pieux devoirs, tributs tardivement, mais par cela même plus unanimement rendus au savoir, à l'éloquence, à la vertu.

Reçu à l'académie française dès l'année 1750, M. de Bissy auquel vous succédez ne fut du nombre ni de ceux que nous revîmes, ni de ceux que nous avions à regretter à l'époque de la réunion.

Eloigné dès long-temps et de la cour et de la capitale, l'âge et les infirmités dont il charge la vie, ne lui permirent pas de venir exprimer lui-même sa reconnaissance à son souverain, sa satisfaction à ses amis.

Il resta dans la solitude à laquelle il s'était voué depuis plus de trente ans, et à laquelle il avait dû ce repos qui est presque le bonheur.

Il n'est donné, je crois, qu'à une ame pure et contente d'elle-même, qu'à un esprit cultivé et ami des lettres, qu'à un caractère sage et capable de constance de se fixer, de se plaire loin des villes, après avoir vécu long-temps dans une cour brillante, dans des sociétés éclairées, dans des cercles polis.

Combien peu de gens sont capables de supporter la solitude, et pourtant que d'événemens peuvent y conduire.

L'homme du monde qui s'y trouve réduit, est transporté, pour ainsi dire, dans un nouvel univers.

Il lui faut combler le vuide que laisse dans ses journées le temps qu'il consacrait à ces devoirs de société imposés par les convenances, et qu'on exige sans y mettre de prix. Il lui faut renoncer à ces habitudes de représentation par lesquelles on se fait illusion sur sa propre valeur, et on se flatte de l'exagérer aux autres. Il lui faut enfin substituer une occupation à ces travaux dont on fait parade, dans l'espoir de relever l'importance de la place et d'en donner à celui qui l'exerce.

Et cependant que reste-t-il dans sa retraite à cet homme, borné désormais à l'obscure fréquentation des habitans de la campagne? Il faut aller chercher ou attendre qu'ils apportent ces vues saines, mais routinières, ces pensées utiles, mais communes, ces sentimens bienveillans dans leur rudesse qui caractérisent l'homme des champs. Il ne faut pas dédaigner d'accorder des soins, des conseils, des vœux, aux travaux qu'ils font pour nous ou pour eux-mêmes. Il faut s'associer à ces chances, à ces hasards rustiques qui font la joie ou le chagrin des laboureurs. Il faut sur-tout prendre un intérêt de bienveillance, d'affection même, à tout ce qui, dans ces familles villageoises, fait événement comme chez les grands, porte le contentement ou la peine dans les chaumières comme dans les palais.

C'est ce que fit M. de Bissy ; et dire qu'il sut ainsi se trouver plus heureux qu'il ne l'avait encore été, c'est déjà avoir fait son éloge.

A la vérité il portait à la campagne, quand il s'y retira, une raison déjà fortifiée par la réflexion et mûrie par l'âge, et qui avait pu apprécier à leur juste valeur les succès de l'ambition, de la faveur, et même les succès plus réels de l'esprit et du goût. Il avait couru heureusement la double carrière des lettres et des dignités, et il avait pu trouver entre le Parnasse et la cour plus de ressemblance qu'on ne le croirait au premier coup-d'œil.

En effet au milieu de la cour comme au pied du Parnasse l'envie prodigue avec empressement ses hypocrites éloges, et colporte non moins diligemment ses imputations mensongères. Elle se venge des félicitations qu'elle ne peut refuser par toutes les détractions qu'elle peut se permettre ; si elle est forcée de rendre justice au mérite qui est évident, elle accuse le caractère qu'elle tâche de rendre équivoque : et la bonté active du meilleur cœur, ne suffit pas à désarmer la jalousie qui voit également d'un œil malveillant et sombre tous les succès ; et que n'irritent pas moins les faveurs des muses que celles du prince, les dons de l'esprit que ceux de la for-

tune, la supériorité du rang que celle des talens.

Echappé à tous ces périls, désabusé de toutes ces illusions, M. de Bissy aimait chèrement sa solitude; il sut s'y créer des plaisirs; il les dut sur-tout à l'amour de ses semblables, auxquels il fit du bien comme un sage, sans compter sur leur reconnaissance.

Il eût pu sortir avec éclat de ce long et volontaire exil. Une occasion favorable vint tenter sa philosophie sans ébranler sa résolution.

Les états-généraux se formaient en 1789. La faveur populaire était briguée avec ardeur, et les courtisans toujours ambitieux, toujours légers, plus fidèles à leur caractère qu'à leur souverain, désertaient la cour pour le *forum*.

Ces suffrages si vivement ambitionnés, M. de Bissy pouvait y aspirer sans présomption et les obtenir sans effort. L'honorable patronage qu'il avait généreusement exercé dans sa province lui avait assuré de nombreux clients dont les voix lui étaient acquises. Il les refusa. Constant dans sa détermination, il ne voulut pas reparaître sur le théâtre dont il avait eu la sagesse de s'éloigner; et tandis que son frère, nommé chevalier des ordres, se rattachait à la cour par des graces méritées, M. de Bissy,

inspiré par un heureux pressentiment, se rattachait à sa solitude.

Il y a trouvé son salut. Elle l'a préservé de la mort sans pourtant le préserver de la douleur. La foudre qui a frappé son frère ne l'a pas atteint. Il a été le témoin sans être la victime de l'anarchie.

Spectateur de tant de fureurs populaires, amenées par tant d'erreurs politiques, le traducteur de Bolingbroke put reconnaître la vanité de ces théories que dément sans cesse l'expérience : présent funeste dont l'Angleterre empoisonna trop long-temps notre triste patrie. Il put, en relisant sa traduction du *Roi citoyen et patriote*, et des *Lettres sur l'Histoire*, reconnaître de grandes méprises au milieu de grandes vérités.

On les trouve confondues dans cet ouvrage, où, pour instruire, le petit fils de lord Clarendon et pair de la Grande-Bretagne, membre des communes sous deux règnes, ministre sous deux factions, persécuté vingt ans, exilé toute sa vie, trace sur l'histoire des vues souvent justes et toujours profondes, parle en sage des avantages de la monarchie, en sujet fidèle du respect des souverains, en philosophe des vicissitudes des empires, en homme d'état des moyens de les prévenir.

Rendu à la sécurité avec toute la France sous le règne de Napoléon, rendu peu

après à l'académie où il regrettait de ne pouvoir siéger toujours, et où il ne parut que quelques instans, M. de Bissy garda jusqu'à la fin son amour pour les lettres. Il garda aussi sa prédilection pour le poëte anglais dont il avait essayé la traduction, pour cet auteur dont la profonde mélancolie, la morale pure, la résignation touchante plaisent au premier comme au dernier âge.

Young, détracteur éloquent plutôt qu'appréciateur équitable de la vie humaine, doit être en effet l'écrivain favori de l'époque où elle commence, et de celle où elle finit.

A la première, on ne tient pas encore à l'existence ; à la seconde, on a cessé d'y tenir. Dans la jeunesse, les liens qui attachent à la société, ne sont pas encore, ou sont à peine formés ; dans la vieillesse, ils sont ou relâchés par l'inquiétude, ou rompus par le malheur.

Alors on aime à se rappeller ces chants aussi sombres que les nuits silencieuses qui les inspirèrent ; ces chants si propres à détacher d'un monde qui, à quelque prix qu'on l'ait estimé, n'en a plus pour l'homme de quatre-vingts ans, à moins que la providence ne lui ait laissé un ami.

Ainsi vécut, ainsi cessa de vivre, fidèle à son souverain, à sa patrie, à l'hon-

neur et aux lettres l'académicien que vous remplacez.

Un de vos titres au choix dont vous avez été l'objet, est celui qui vous attache à un corps dont la création fut une des plus grandes pensées, un des plus signalés services de Napoléon.

Nos vieux établissemens d'instruction publique, fondés successivement par tant de monarques sans être pour cela mieux appropriés à la monarchie, s'écroulèrent cependant avec elle.

Quelques sages, restés debout durant la tempête, s'unirent, quand elle cessa de gronder, pour réchauffer les cendres et ranimer les étincelles de ce feu sacré, auquel le flambeau des sciences et des lettres devait se rallumer.

Mais il était réservé au successeur de Charlemagne de créer une institution dont l'autorité vigilante embrassât, d'un bout de l'empire à l'autre, tous les genres, tous les degrés, tous les lieux d'enseignement. Magistrature puissante qui prépare l'avenir des empires, et que n'usurperont plus désormais les sociétés ambitieuses qui s'attachaient les hommes dans l'âge de la faiblesse, pour les employer dans l'âge de la force à établir leur domination sur les rois et sur les peuples.

Dans cette université sur laquelle le génie d'un grand-homme et la confiance d'un

d'un grand peuple ont fondé de hautes espérances, vous occupez une place honorable près de cet écrivain qu'on ne désigne plus que par le nom qu'il a rendu français, près du Virgile moderne que les contemporains, justes au moins une fois, jugent déjà comme le jugera la postérité.

Vous vous instruisiez à son école, lorsqu'éloignés tous deux de votre patrie, il payait au plus haut prix l'hospitalité que lui accordait une nation voisine, en doublant par une traduction, rivale de l'original, la célébrité du poëte dont elle est si fière.

A son exemple et presque sur ses traces, vous entreprîtes ces voyages instructifs et consolateurs, qui adoucissent les regrets des exilés.

Et comme si vous eussiez prévu les devoirs auxquels vous avez depuis été appellés, vous vous êtes préparés à les remplir honorablement pour vous, utilement pour votre pays. Vous avez étudié l'histoire des lettres et de la poésie, dont vous devez dévoiler l'origine, enseigner les règles, décrire les merveilles. Vous l'avez étudiée dans la moderne Italie, où les lettres et la poésie refleurirent, et jusques dans cette Grèce antique qui fut leur berceau. Vous avez bravé, pour vous éclairer et vous rendre capable d'instruire les autres, les dangers qui

menacent le voyageur sur cette terre aujourd'hui inhospitalière, où les cendres des héros sont sans honneur, les champs sans culture; le brigandage sans répression, le pauvre même sans sécurité.

Après avoir visité ensuite la ville de Constantin et une partie de cette vieille Asie, qui attend désormais de l'Europe la civilisation et les arts, dont l'Europe lui fut autrefois redevable, vous revîntes prêt à peindre les hommes et à dessiner les lieux que vous aviez parcourus. Mais l'amitié, plus encore que le désir d'ajouter aux connaissances dont vous vous étiez enrichi, vous entraîna sur d'autres mers, vous conduisit vers d'autres climats.

Là de nouvelles terres, de nouveaux habitans, de nouvelles mœurs, ont éveillé chez vous d'autres pensées, retracé de nouveaux souvenirs.

De retour enfin dans votre patrie, vous avez voulu mettre en œuvre une partie des trésors que vous aviez amassés. Vous avez publié le poëme de la Navigation.

Des hommes éclairés ont blâmé le choix du sujet ou critiqué le genre de votre ouvrage, en rendant toutefois justice au talent avec lequel vous l'avez exécuté. D'autres vous ont donné des conseils qu'eût dédaignés la médiocrité,

et dont vous avez profité avec succès. Vous avez fait avec une courageuse docilité des changemens heureux dans le plan que vous aviez suivi ; et la richesse de votre poésie, la fécondité de votre imagination, la pureté de votre style, l'intérêt de vos épisodes, après vous avoir mis au rang des écrivains distingués qui font l'espoir de la littérature française, viennent de vous placer parmi ceux qui sont destinés à en étendre la gloire.

Je ne parle pas ici de vos ouvrages lyriques : ils ont eu le mérite de peindre sous le voile de l'allégorie, et la grandeur du prince et l'amour de la nation, et la joie de deux augustes époux, et l'espérance de plusieurs peuples. Ils marqueraient parmi les travaux d'un auteur qui n'aurait pas donné, comme vous, le droit d'attendre, d'exiger de lui davantage.

Désormais vous allez partager les travaux et les devoirs de ces corps littéraires, institués pour contribuer à la gloire de leur souverain et de leur patrie, pour recueillir et transmettre les grands événemens, pour consacrer les ères mémorables du monde et des empires.

Heureux les écrivains qui ne resteront point au-dessous de la tâche qui leur est imposée ; heureux les écrivains qui

auront la gloire de décrire dignement cette époque, pour laquelle on a tenté d'infidèles comparaisons : cette époque qui a vu le guerrier le plus grand, le seul législateur, le premier souverain de son siècle, amasser chaque jour de nouveaux matériaux pour l'histoire, écrire lui-même les premières pages de la sienne, en traçant les paroles qu'il adresse à ses soldats, à ses peuples, à ses alliés, à ses ennemis, et noblement prodigue de belles actions, de grandes pensées, de généreuses récompenses, offrir à-la-fois au génie des sujets à traiter, des modèles à suivre, et des couronnes à obtenir.

Programme des prix proposés par l'académie de dessin, peinture, sculpture et architecture de la ville de Gand, pour le concours de 1812 ; *précédé d'une notice sur les artistes couronnés dans le concours de* 1810.

Douze tableaux ont été présentés au concours de 1810, dont le sujet était : *la Bénédiction des enfans de Joseph par Jacob.* Les artistes - juges, après avoir honoré d'une mention particulière cinq tableaux parmi ceux qui étaient exposés, ont unanimement adjugé le prix à celui

qui portait pour épigraphe : *Labor improbus omnia vincit....*

A l'ouverture du billet joint au tableau, on a reconnu que l'auteur était M. A. J. Pallière, de Bordeaux, élève de M. Vincent, et déjà honoré de l'accessit au concours de 1808.

Le prix du paysage a été remporté par M. Coquereau, de Bruxelles.

L'académie avait proposé pour prix de sculpture le buste du graveur *Luc Vorsterman ;* trois bustes ont été présentés au concours ; le prix a été adjugé à M. Huygens, sculpteur à Bruxelles, élève de M. Godescharles.

Celui du dessin, d'après la *Vénus de Médicis*, à M. Charles de Buck, de Gand.

Celui d'architecture, à M. Emmanuel Quaetfalsem, de Termonde.

La direction de l'académie propose pour grand prix de peinture, au concours de 1812, le sujet suivant :

Virgile lisant le VIe. livre de l'Enéïde *à Auguste, en présence d'Octavie, mère de Marcellus et de Julie, veuve de ce jeune Romain* (1).

---

(1) « L'an de Rome 731, Marcellus, âgé d'environ 20 ans, meurt près de Bayes, à la grande douleur d'Auguste et d'Octavie et de tout le peuple romain. Son corps est brûlé avec beaucoup de pompe, dans le Champ de Mars. Peu de temps après, Virgile

1°. Quatre figures principales, celles de *Virgile*, d'*Octavie*, d'*Auguste* et de *Julie* sont de rigueur.

2°. Les figures auront la grandeur de demi nature.

3°. Le prix sera une médaille d'or de la valeur de trente napoléons.

La direction propose pour le prix de sculpture, le buste de *Gaspard Crayer*, peintre flamand (1).

1°. Le buste sera de grandeur naturelle, en terre cuite ou jetté en plâtre.

2°. Il sera donné une médaille d'argent à celui qui remportera le prix.

---

termine le VIe. livre de son *Enéïde*, et l'embellit de très-beaux vers sur la mort et les funérailles de Marcellus. On assure que, comme il récitait ces vers à Auguste, dont la douleur était encore récente, Octavie tomba en défaillance ».

(*Hist. Virg. auct. Ruæo.*)

Quoique ce passage même n'ait qu'un rapport indirect avec le sujet du prix, nous l'indiquons ici aux jeunes artistes ; c'est celui qui commence au vers 860 du VIe. livre :

Atque hic Æneas. . . . .

et qui est terminé par ces quatre vers :

Heu miserande puer! Si qua fata aspera rumpas,
Tu Marcellus eris *Manibus date lilia plenis,*
Purpureos spargam flores, animamque nepotis
His saltem accumulem donis, et fungar inani
Munere. . . . .

(1) Les artistes consulteront le portrait de ce peintre dans l'œuvre gravée des portraits de A. Van Dyck.

Il y aura un troisième concours pour le meilleur tableau de paysage.

1° Le sujet est renfermé dans les conditions suivantes : un nuage épais annonce un orage ; les vents agitent les arbres : une partie des rayons du soleil est interceptée par le nuage, tandis que l'autre partie continue à éclairer une certaine étendue du paysage.

2°. Quelques figures ou animaux semblent presser leurs pas pour se mettre à l'abri de l'orage.

3°. L'article n°. 1, est seul de rigueur ; les figures et le sujet des figures et des fabriques, et généralement tous les accessoires sont au choix du peintre.

4°. La direction verrait avec satisfaction que le sujet des figures fut pris dans la bible, dans l'histoire ou dans la fable.

5°. Le tableau aura au moins 65 centimètres de long sur 50 centimètres de haut, non compris le cadre. Cette condition est aussi de rigueur.

6°. Le prix du tableau de paysage ; consistera en une médaille d'honneur, et une gratification de seize napoléons.

Tous les artistes français sont invités à concourir pour ces trois prix.

La direction donnera une médaille d'argent à celui des élèves de l'académie qui aura fait le meilleur dessin,

d'après la statue connue sous le nom d'*Achille.*

La direction propose aux élèves de l'académie, pour sujet du concours d'architecture.

« Une bourse pour la ville de Gand, avec toutes ses dépendances, à construire sur un terrain isolé ».

1°. La longueur du bâtiment est fixée à 100 mètres, et la profondeur ne peut excéder 60 mètres.

2°. La proportion pour l'échelle sera d'un centimètre. (Il est à observer que les dimensions données sont de rigueur, et que tous avant-corps, marches, et autres saillies quelconques, doivent être compris dans ces bornes).

3°. Chaque projet sera composé d'un plan de rez-de-chaussée, d'un premier étage, d'une façade et d'une coupe ; il sera néanmoins libre aux concurrens de donner plus de développemens, s'ils le jugent convenable.

4°. Outre les établissemens de *commerce* que ce monument doit contenir, il y sera construit un vaste local, pouvant au besoin servir de *salle de concert*, qui cependant ne pourra excéder 450 mètres en superficie.

5°. Le prix consiste en une médaille d'honneur, et une gratification de seize napoléons.

L'ouverture du salon d'exposition se

fera le dernier lundi du mois de Juillet 1812, dans les salles de l'hôtel-de-ville, sous l'agrément de M. le préfet du département et de M. le maire de la ville.

Tous les tableaux, bustes et dessins, doivent être remis, franc de port, dix jours avant l'ouverture du salon, chez M. P. F. de Goesin-Verhaeghe, imprimeur-libraire et professeur de l'académie, rue Hautport, n°. 229.

Aucun artiste ne mettra son nom sur les tableaux, ni sur les bustes et dessins; mais il fera une marque quelconque sur un morceau de papier, collé sur le tableau, qu'il répétera sur un billet cacheté, contenant son nom et sa demeure et joint aux tableaux.

La direction rendra tous les tableaux, bustes et dessins, à l'exception de ceux qui remporteront les prix.

Le salon d'exposition aura lieu sous les conditions déjà connues, et que nos lecteurs retrouveront au besoin dans le volume de Décembre 1808, pag. 162 et suivantes.

MÉLANGES.

Notice (1) *historique sur la vie et les ouvrages de Joseph Haydn, membre associé de l'institut de France et d'un grand nombre d'académies, lue dans la séance publique du 6 Octobre* 1810, *par Joachim Le Breton, secrétaire perpétuel de la classe, etc.*

Il y a des noms tellement consacrés par l'admiration et la reconnaissance, qu'il est presque impossible de les célébrer. Les sentimens qu'ils inspirent, devancent, surpassent toutes les pensées de l'orateur, et il doit craindre qu'on ne lui applique cette réponse, faite dans une ville fameuse de la Grèce, à un rhéteur qui demandait à prononcer en public l'éloge d'un demi-dieu : *Vous ne pourriez pas le rendre plus grand, et personne n'en dit de mal.*

(1) Nous avons déjà donné, dans le volume de Mars 1810, une notice sur J. Haydn, lue dans la classe des beaux-arts, par M. N. E. Framery ; mais nos lecteurs nous pardonneront de retrouver ici quelques faits qu'ils connaissent déjà, en faveur des nouveaux détails qu'ils apprendront : et n'est-ce pas adoucir ses regrets que de penser encore à l'objet qui les cause ?

(*Note du rédacteur.*)

Quoique nous ne soyons pas aussi sévères qu'à Lacédémone, et sur la louange et sur les vains discours, je croirais mériter la censure qu'essuya le rhéteur grec, si j'entreprenais de prouver la prééminence d'Haydn, sa fécondité incomparable, sa grace enchanteresse, et toutes les qualités qui l'ont rendu si recommandable ! Le plaisir toujours nouveau que fait éprouver sa musique, apprend bien mieux à le juger que tous les éloges.

Mais ce grand artiste, ce prince de l'harmonie, s'est créé lui-même ; il s'est élevé d'une obscurité profonde ; peu d'hommes ont eu besoin de plus de courage, d'autant de constance, non-seulement pour surmonter les obstacles qui se trouvent naturellement placés dans tous les chemins de la gloire, où ils servent à distinguer le génie du mérite ordinaire, mais encore pour échapper aux écueils que l'aveugle fortune sème aussi sur la route, et qu'on peut lui reprocher comme une injustice, parce qu'ils ressemblent plutôt à des embuches tendues pour faire échouer les talens supérieurs, qu'à des épreuves propres à les signaler. Ces écueils parmi lesquels Haydn erra pendant près de vingt années sans y trouver d'issue, furent la pauvreté, quelquefois la misère, qui peuvent éteindre la flamme même du génie.

Au lieu donc de vous rendre compte d'une réputation que toute l'Europe proclame immortelle, je vais représenter, avec la fidélité et la simplicité de l'histoire, un être isolé, devenu célèbre, malgré le sort jaloux qui sembla vouloir l'étouffer dès le berceau. C'est dans le Gymnase des beaux arts, le jour même où s'y distribuent les plus brillantes couronnes, au milieu des vainqueurs et des vaincus, qui ambitionnent les uns et les autres l'illustration des talens, qu'il convient de produire les grands succès qui enflamment l'émulation, et les exemples, plus instructifs, qui apprennent à supporter la mauvaise fortune et à la dompter.

Joseph Haydn naquit le dernier jour de Mars 1732 d'un pauvre charron du village de Rohrau en Autriche, vers la frontière de Hongrie, à douze lieues de Vienne.

Sans savoir la musique par principes, le père d'Haydn aimait cet art avec une sorte de passion, et se délassait, le soir, des fatigues de son métier, en pinçant une harpe chétive sur laquelle il accompagnait les airs qu'il chantait de mémoire avec sa femme, et que leur fils Joseph redisait encore dans sa vieillesse. Ce fut sans doute ce qui développa l'instinct musical dans les trois fils du charron de Rohrau, Joseph, Michel et Jean

Haydn, qui ont été plus ou moins distingués comme musiciens de profession (1).

Un maître d'école de la petite ville d'Haimbourg, parent et ami du père, ayant reconnu dans Joseph les prémices d'une belle voix, le prit gratuitement, à l'âge de six ans, pour l'initier à l'étude de la musique, lui apprendre à lire et à écrire, ainsi que quelques élémens de latin. Le jeune élève commença aussi à jouer de plusieurs instrumens.

Il y avait à peine deux ans que Joseph était à cette modeste école, où, disait-il naïvement dans la suite, *on lui donnait plus de coups que de morceaux à manger*, lorsque le maître de chapelle de la cour et de la cathédrale de Vienne vint visiter le doyen d'Haimbourg, avec lequel il était lié. On lui fit entendre le jeune Haydn, et il l'accepta pour remplacer un de ses enfans de chœur, renvoyé à cause de la perte de sa voix. Le pauvre Joseph crut sa fortune faite : il était loin de penser que, lorsqu'il serait remplacé à son tour, on le laisserait

(1) Joseph était l'aîné; mais il n'a pas pu former le talent de ses deux frères. Michel est mort maître de chapelle et des concerts de la cour de Salzbourg; il jouit de la réputation d'un des meilleurs compositeurs d'Allemagne, pour la musique d'église, et de très-bon organiste. Jean est mort attaché à la chapelle du prince d'Esterhazy.

plus pauvre et plus dénué qu'il n'était alors. Mais quand il aurait pu prévoir cette destinée, il avait toujours pour dédommagement l'avantage d'une meilleure éducation musicale. Comme chez le maître d'école son parent, il ne fut excité au travail que par des privations et des châtimens. Il passa huit années dans cette institution.

Sa haute-contre devint célèbre dans Vienne, et l'on s'empressait de l'aller entendre à la cathédrale de Saint Etienne. Mais Joseph touchait à l'époque où la nature achevant son ouvrage, transforme par un phénomène admirable, comme tous ses mystères, l'enfant en un être nouveau, lui donne une autre physionomie, d'autres accens, et les passions dont il doit user pour animer la vie, ou dont il abusera pour la flétrir.

Joseph Haydn ne connaissait du monde que l'étroit sentier qui l'avait conduit à l'école des enfans de chœur : il n'aimait encore que la musique, et sa gloire lui semblait résider toute entière dans sa belle haute-contre. Avec cette persuasion, avec sa simplicité et ses mœurs pures, il était facile de le séduire. Son maître, qui prévoyait avec chagrin la perte prochaine du *virtuose*, l'honneur de ses choristes, lui apprit qu'il existait un moyen de conserver toujours cette voix admirée, et, dissimulant les con-

séquences graves, ne lui offrit à délibérer que sur un instant de douleur. Haydn s'y dévoua aussitôt. Le jour et l'heure fixés, les précautions prises, la victime impatiente d'être immolée, arrive le matin même le charron de Rohrau, qu'un hasard extraordinaire amenait à Vienne. On croira sans peine qu'il ne partagea pas la sécurité, encore moins la joie de son fils, et que le sacrifice ne s'acheva point. Le monde doit à ce hasard, qu'on peut bien cette fois appeller heureux, les chef-d'œuvres pleins de feu, d'imagination, de sentiment, qui font la gloire d'Haydn et les délices des amateurs de musique (1).

Quoi qu'il en soit du danger qu'ait couru Joseph Haydn, vers sa seizième année, et du ressentiment qu'ait conservé son maître de n'avoir recueilli que la honte d'un attentat plus qu'odieux, il est certain que la haute-contre de l'enfant de chœur disparut bientôt, et que le directeur de la musique de Saint-Etienne profita d'une espiéglerie d'éco-

(1) Cette anecdote est certifiée par un homme digne de foi (M. Pleyel), qui fut long-temps l'élève chéri d'Haydn, et qui la tient de son illustre maître. Elle a déjà été publiée par un homme sage et de beaucoup de mérite, feu M. Framery, correspondant de l'institut, dans une notice que la classe des beaux-arts a entendue avec un vif intérêt. Voyez notre note au commencement de cette notice.

lier, commise par Joseph, pour le renvoyer de la maîtrise, à sept heures du soir, au mois de Novembre, sans une obole, et avec des vêtemens usés. Le malheureux jeune homme, aussi dépourvu de relations que d'argent, passa la nuit dans la rue, sur un banc de pierre. Il fut rencontré et reconnu, le lendemain, par un musicien estimable, mais très-pauvre aussi, car il n'avait pour sa femme, ses enfans et lui, qu'une seule chambre à un cinquième étage. Cependant il proposa un coin du grenier à l'enfant de chœur banni, et sa table plus que frugale. Ce fut pour Joseph un grand bienfait, comme c'était une belle action de la part du musicien compatissant, qui se nommait Spangler, et que Joseph Haydn fit entrer dans la suite, comme premier *tenore*, chez le prince d'Esterhazy.

Un lit de sangle, une table, une chaise et un clavecin délabré, tels étaient les meubles que l'hospitalité généreuse de Spangler avait pu offrir. D'ailleurs, le grenier n'avait ni fenêtres, ni poële pour garantir du froid, qui devint si rigoureux que l'haleine du pauvre Joseph tombait en petits glaçons sur sa couverture.

Jusqu'à cette époque rien n'indique, soit dans les études d'Haydn, soit dans les compositions qu'on commence à hasarder à cet âge, qu'il dût être un grand

musicien, encore moins le premier symphoniste qui ait existé. On sait de lui qu'à la maîtrise de la cathédrale, il avait tenté des compositions à huit et même à seize voix ; qu'il croyait que tout était bien quand le papier se trouvait entièrement couvert ; mais que le maître de chapelle le réprimandait sévèrement de ce que ne connaissant pas même la composition à deux voix, il l'entreprenait à seize.

Patient autant que modeste, enveloppé de son courage, il travaillait sans relâche depuis l'aube du jour ; il étudia sur-tout avec opiniâtreté les deux meilleurs ouvrages que l'on connût alors pour les principes de la composition, *Mattheson* et le *Gradus de Fuchs*, ensuite les six premières sonates de *Ph. Emmanuel Bach*. « Je ne quittais pas, dit-il, mon mauvais clavecin, avant de les avoir jouées d'un bout à l'autre ; et ceux qui me connaissent à fond trouveront que j'ai compris Bach, et combien je dois à cette étude intéressante ».

Métastase logeait dans la maison dont Joseph habitait un grenier ; il avait une nièce agréable dont il soignait l'éducation ; Haydn lui donna, pendant trois années, des leçons de chant et de clavecin, pour lesquelles il était nourri seulement. Il semble manquer quelque chose à ces rapports entre Métastase et Haydn ;

le poëte ne devait-il pas deviner le grand musicien ! On aimerait à voir le *lauréat* de la cour de Vienne (1), à la fin d'une carrière brillante, frayer la route à un beau génie, comprimé par l'infortune. Métastase n'eut pas cette gloire, et Joseph Haydn continua de lutter seul contre le sort.

Il parvint à être organiste des frères de la Miséricorde, à raison de 60 florins par an (250 francs): en sortant de cette église, il allait, à dix heures, les dimanches et fêtes, toucher aussi l'orgue de la chapelle du comte Hawgitz, et chanter, à onze heures, dans une autre église, ou accompagner avec le violon : mais tout ce service fournissait à peine au plus strict nécessaire. Son dénûment le repoussait du monde plus encore que sa timidité, et l'on accuse le maître de musique de la cathédrale d'avoir contribué à lui en fermer l'accès, en répandant le bruit calomnieux qu'il avait des vices qui le condamnaient à rester misérable.

Le premier morceau d'Haydn qui réussit fut un quatuor qu'il composa

---

(1) Métastase, richement établi, depuis 1729, à la cour de Vienne, comblé de faveur et de présens par l'empereur Charles VI et l'impératrice Marie-Thérèse qui le nommèrent leur poëte en titre, aurait pu facilement, ce me semble, tirer au moins Joseph Haydn de la situation dans laquelle il était.

pour le baron de Furnberg, qui rassemblait, à quelques lieues de Vienne, son curé, son régisseur, un amateur, et Joseph, pour faire de la musique. Haydn était alors âgé de dix-huit ans. Les années suivantes, il composa plusieurs de ses *trios* connus et de ses petites sonates. Il en faisait cadeau à ses écoliers; mais les marchands de musique les firent graver pour leur compte, sans consulter l'auteur. Haydn qui ne sut pas même tirer parti de ses symphonies, dans sa célébrité, loin de se plaindre que d'autres recueillissent le fruit de son travail, s'arrêtait devant les boutiques de ces marchands, et se trouvait bien payé par le modeste plaisir d'y voir ses ouvrages exposés en public. Enfin on peut juger de la situation où se trouvait encore Haydn à vingt-sept ans, puisqu'il accepta d'être maître de musique du comte Morzin, pour le traitement annuel de 200 florins (500 francs), avec la nourriture et le logement. Ce fût là qu'il fit sa première symphonie, d'après laquelle le prince d'Esterhazy se l'attacha, l'année suivante (19 Mars 1760), en qualité de maître de chapelle en second.

Joseph Haydn, alors âgé de vingt-huit ans, n'avait encore franchi que les degrés extrêmes de la pauvreté, et sa nouvelle situation n'en était pas fort éloignée. Son travail, ingrat et assidu,

consistait à diriger l'orchestre, à accorder lui-même les clavecins, à faire les répétitions, et à donner des leçons. Mais, ce qui lui fut beaucoup plus utile que de riches émolumens, c'est que le premier maître de chapelle, Werner, était en même-temps un très-habile compositeur, et un homme d'un caractère noble et bon, ce qui ne se trouve pas toujours réuni : car, il faut l'avouer et en gémir, celui de tous les arts qui donne les plaisirs les plus vifs, les sensations les plus douces et les plus aimables, n'est pas l'art où il y a le plus de générosité et même de justice. Werner prit en affection Joseph Haydn, dans lequel pourtant il devait voir un successeur. Il lui donna des conseils et des leçons, ce que la jalousie refuse quelquefois à l'amitié même ; enfin, il lui ouvrit le sanctuaire de l'art, où Haydn s'est toujours plu à reconnaître qu'il n'était point encore entré. Mais ce que sa modestie taisait, c'est que si Werner lui montra la route, son élève l'y dépassa bientôt.

A la mort de Werner, Haydn fut nommé directeur de toute la musique du prince, qui en était grand amateur et assez bon juge. Il possédait un excellent orchestre et un bon opéra italien. Il estimait beaucoup Haydn ; et celui-ci, bientôt attaché par le doux lien de la

reconnaissance, se prêtait au goût de son protecteur, jusqu'à s'exténuer de travail pour le satisfaire. Au reste, Haydn en a été bien récompensé, car c'est probablement la source de sa gloire: il a composé, pour le goût particulier du prince Nicolas d'Esterhazy, le plus grand nombre des symphonies et des *concerto* qu'on admire par-tout où existe le sentiment de la musique, et que son génie n'aurait peut-être pas produits. C'est de cette époque que la réputation d'Haydn commence à se développer presque à son insu.

Entièrement dévoué aux devoirs de sa place, il a passé trente ans dans les résidences d'Esterhazy et d'Eseinstadt, en Hongrie, séjournant à peine deux ou trois mois par année à Vienne, lorsque son prince venait y faire sa cour.

L'éloignement habituel de la capitale et sa modération l'empêchèrent de ressentir les traits de l'envie que ses succès excitèrent, car l'exemple d'Haydn prouve plus que toute autre que la plus profonde modestie ne peut pas faire pardonner la gloire. Presque tout ce qu'il y avait de musiciens à Vienne s'élevait contre la réputation toujours croissante de ce Joseph Haydn qu'ils avaient vu si long-temps dédaigné par la fortune; mais deux génies de premier ordre comme Haydn, (Gluck et Mozart) procla-

mèrent hautement leur estime pour lui, et leur témoignage aurait suffi pour le recommander à la postérité.

Le premier lui conseilla de voyager, à son exemple, en Italie et en France, lui prédisant ensuite les plus grands succès au théâtre. Le second, qui le connut plus avancé dans la carrière, ne cessa pas un instant de lui rendre hommage. Ils se voyaient tous les jours quand ils habitaient Vienne ; et lorsqu'une mort prématurée vint frapper cet étonnant Mozart, à peine au milieu du cours ordinaire de la vie, la douleur d'Haydn fut sans bornes : il disait souvent avec larmes, *cette perte est irréparable !* Et ce n'était pas de ces hommages de convenance que la vanité, la jalousie elle-même offrent avec une fausse générosité aux ombres de leurs rivaux : lorsqu'on avait invité Haydn, ainsi que Mozart, à se rendre à Prague pour le couronnement de l'empereur Léopold, le premier avait répondu dans la sincérité de son ame, *où Mozart se trouve, Haydn n'ose pas se montrer.* Ainsi vivaient entre eux, s'honorant les uns et les autres, ces hommes supérieurs aux passions honteuses, comme à tous les compositeurs de leur siècle.

La modicité du traitement d'Haydn, qui ne lui permettait que de faibles épargnes, et peut-être encore plus sa

timidité, l'empêchèrent de suivre le sage conseil de Gluck : quand il osait en parler au prince, celui-ci l'en détournait; et, quoiqu'il adoucît par de petits cadeaux ses réponses évasives et ses refus, ce ne fut pas dans une circonstance aussi essentielle que ce seigneur montra de la générosité ni de l'amour.

Avec la connaissance parfaite de tous les instrumens et de leur emploi, avec un goût exquis de chant, sa grace, son imagination, sa sensibilité, si Haydn avait eu le bonheur de vivre quelque-temps en Italie, de se pénétrer, comme Gluck, Piccini et Sacchini, du système dramatique des Français, il serait difficile de dire jusqu'à quel degré de perfection il aurait pu s'élever sur la scène lyrique, où il a néanmoins obtenu de beaux succès. Mais s'il est permis de regretter pour l'art, que la fortune obstinée ait refusé à Joseph Haydn quelques-uns des moyens nécessaires pour exceller également dans tous les genres de composition, il est déjà si riche, que je me sens surchargé du nombre, de la variété de ses chef-d'œuvres, et que, pour ne pas excéder les bornes de cette séance, je dois me réduire à les citer sommairement.

Quoiqu'il n'y ait point encore de ca-

talogue complet (1) des ouvrages de Joseph Haydn, on connaît déjà environ huit cents compositions de lui, parmi lesquelles sont cent dix-huit symphonies; cent soixante trois sonates pour le barython (espèce de petit violoncelle, qu'aimait particulièrement le prince d'Esterhazy); quarante-quatre sonates pour le piano, avec ou sans accompagnement; vingt-quatre concerto pour divers instrumens; quatre-vingt-trois quatuor, vingt quatre trio, beaucoup de compositions à cinq, six, sept, huit et neuf parties, pour des instrumens; treize airs à quatre parties, quatre-vingt-cinq canons (2), quarante-deux airs simples, des accompagnemens et ritournelles pour trois cent soixante-cinq airs écossais,

(1) Un homme qui lui était fort attaché (M. Diès), artiste très-estimable, publie à Vienne une biographie de Joseph Haydn, avec un catalogue raisonné de toutes ses compositions. Il a bien voulu me l'annoncer lui-même et me le promettre. Ce n'est que dans les derniers temps de sa vie que l'amitié a pu faire consentir Haydn à ce qu'on préparât ce travail, presque aussi intéressant pour l'histoire de l'art que pour la gloire de ce grand compositeur.

(2) Quarante-six ont été trouvés inédits à sa mort. Il les avait fait encadrer pour orner sa chambre. N'étant pas assez riche, disait-il, pour acheter des tableaux, j'ai pris le parti de faire moi-même la tapisserie de ma chambre. Il ne paraît pas avoir laissé d'autre musique inédite; mais on sait qu'il en avait perdu dans deux incendies qui réduisirent en cendres sa maison et son mobilier.

beaucoup

beaucoup de danses et de walses, vingt opéra, dont quinze italiens et cinq allemands; cinq oratorio, quinze messes, des *Te Deum*, et autres morceaux de musique d'église.

Tout le monde connaît les symphonies d'Haydn, devenues une partie obligée dans tous les concerts. L'unité de plan, la clarté et la variété des développemens, la richesse d'orchestre et la vivacité de coloris, permettent d'entendre tous les jours ces délicieuses compositions, sans qu'on puisse s'en rassasier.

L'oratorio italien, *il ritorno di Tobia*; l'oratorio allemand *la Création*, et le *Stabat*, oratorio latin, sont connus et admirés en France comme en Allemagne. On les regarde comme les meilleurs ouvrages d'Haydn dans ces divers genres de composition; et cependant le chef-d'œuvre de ce grand maître, sa *Création*, telle qu'on l'a exécutée à Paris, passe pour n'avoir point été traduite assez fidellement, et par cela même, pour avoir perdu de la grace et de la régularité de chant qu'offre l'original.

On reproche aux Français de méconnaître l'oratorio intitulé, *les Sept Paroles du Sauveur* en croix, et celui des *Quatre Saisons*. Le premier était l'œuvre de prédilection d'Haydn, peut être parce qu'il lui avait coûté plus que les autres. En effet, c'était un sujet extraordinaire

qu'on lui avait demandé pour une des cérémonies de la semaine sainte, dans la cathédrale de Cadix (1). Cette musique, purement instrumentale, était destinée à remplir les intervalles que le cérémonial mettait entre chacune des sept paroles divines que l'évêque répétait. Il fallait être Haydn pour ne pas fatiguer par la monotonie de sept morceaux d'harmonie, d'un mouvement lent et d'un caractère presque nécessairement uniforme. Douze ans après (en 1778), il y joignit une partie de chant, sans rien changer à ses parties d'orchestre, composées pour être seules; ce qui fit dire qu'on pouvait adapter à chaque morceau de musique d'Haydn un poëme analogue, genre d'éloge qu'on n'a jamais fait d'aucun autre compositeur.

Quant aux *Quatre Saisons*, il n'est point étonnant qu'on n'en ait pas pris une haute opinion en France : d'abord le poëme en est très-mauvais, et il était

(1) On tendait toute la cathédrale en noir, et elle n'était éclairée que par une seule lampe. Les portes se fermaient, et la musique commençait par un morceau d'ouverture composé aussi par Haydn. L'évêque montait en chaire, prononçait un petit discours sur la première des sept Paroles de Jésus-Christ. Cela fait, il descendait, se mettait à genoux devant l'autel, prononçait une des paroles sacrées, et la musique remplissait la pause pendant laquelle l'évêque préludait, par quelque autre cérémonie, à la prononciation des autres paroles.

impossible que le musicien en fît un tout, y mît de l'unité. Haydn le savait et en gémissait! Mais l'auteur (le baron de Van-Swieten) était son plus ancien ami, son protecteur le plus zélé; il avait composé le poëme de ce divin ouvrage de *la Création*, devenu un objet d'enthousiasme; et c'était encore le même baron qui avait enfin déterminé Haydn à voyager en Angleterre, d'où il était revenu comblé de bonheur. Le célèbre compositeur aurait tout sacrifié au désir de plaire à son vieil ami, à la crainte de le contrister. Il travailla donc sans relâche, pendant onze mois, à cet ingrat ouvrage, où l'on reconnaît cependant, dans la musique, les nuances les plus fines et les plus délicates, en même temps qu'on est choqué de la maladresse avec laquelle le poëte y présente les sentimens les plus opposés entre eux.

De tous les bons offices de la constante amitié du baron Van-Swieten, celui d'avoir déterminé Haydn à se rendre à Londres, était le plus important. Il y fit deux voyages; le premier à la fin de 1790, l'année de la mort du prince Nicolas d'Esterhazy; le second au mois de Janvier 1794, et chacun de ces voyages fut d'un an et demi. C'est l'époque la plus heureuse de la vie d'Haydn.

Il n'avait joui jusques là d'aucune distinction, d'aucun des hommages publics

qui ne sont pas pour les artistes l'inutile aliment de la vanité, mais qui échauffent leur imagination, la fécondent et l'excitent à de nouveaux efforts. L'état d'Haydn en Allemagne était, il faut en convenir, une sorte de domesticité que la bonté naturelle du prince Nicolas d'Esterhazy rendait douce, mais qu'elle ne déguisait point assez. Un prince pouvait être fier de posséder Haydn; il aurait dû, en Mécène généreux, prendre plaisir à l'honorer, à se parer lui-même de sa gloire, et à s'efforcer de l'étendre.

A Londres, le roi, la reine, toute la famille royale, les hommes distingués par un mérite quelconque, les personnes sensibles au charme de la musique, comblaient Haydn de prévenances délicates ou d'éloges dictés par l'enthousiasme. Il entendait autour de lui des personnes qu'il ne connaissait pas, qui ne cherchaient point à lier de conversation, et qui s'éloignaient après lui avoir dit gravement : *You are a great man!* Vous êtes un grand homme! Aussi produisit-il en Angleterre ses douze plus belles symphonies, un grand nombre de charmans morceaux; et ce fut à son retour, en 1795, à l'âge de 65 ans, l'ame encore émue des hommages qu'il avait reçus, qu'il composa sa *Création*.

Il trouva l'Allemagne instruite enfin

de tout ce qu'il valait, ou plutôt elle commença de le manifester. Pendant le dernier voyage d'Haydn à Londres, le comte de Harrach lui avait fait ériger un monument à Rohrau.

Le reste de sa vie fut comblé d'honneurs. Presque tous les corps académiques de l'Europe se l'attachèrent : l'université d'Oxford, en 1793; l'académie de Stockholm, en 1798; la société des *felix meritis* d'Amsterdam, en 1801; l'institut de France, en 1802; la société philarmonique de Laibach, en 1805; la société des Enfans d'Apollon à Paris, en 1807: la société philarmonique de Saint-Pétersbourg, en 1808. Il montrait avec émotion le diplôme et la médaille que l'institut lui avait envoyés, ainsi que la médaille que la société d'Apollon avait fait frapper en son honneur par M. Gatteaux, et qui offrait d'un côté le portrait d'Haydn, de l'autre une lyre avec l'auréole de l'immortalité. Cette médaille était accompagnée d'une lettre revêtue de cent quarante-deux signatures, tant des membres de cette société, que du conservatoire et du concert des amateurs. On l'invitait à venir à Paris, et l'on assignait une somme pour les frais de son voyage. Enfin l'ambassadeur de Russie, à Vienne, le prince A. Kourakin, lui remit, de la part de la société philarmonique de Saint-Pétersbourg, une

lettre pleine de reconnaissance et d'admiration, avec une médaille d'or du poids de quarante-deux ducats et demi, que la même société avait fait frapper en son honneur. Elle représentait d'un côté une lyre à quatre cordes, et le nom d'Haydn enfermé dans une couronne de laurier; de l'autre côté on lisait pour exergue : *La société philarmonique de Pétersbourg au nouvel Orphée.*

En 1804, le fils de Mozart avait célébré publiquement le soixante-treizième anniversaire de la naissance d'Haydn, par un concert, sur un des théâtres de Vienne, où l'on exécuta, sous la direction du même Mozart, une cantate composée pour cette fête.

Mais déjà Haydn ne vivait plus que pour obtenir de légitimes hommages dont son ame retenait tout le parfum, en empêchant la vanité, qui le dissipe, d'y prendre part. Il cessa entièrement de composer vers 1803.

On doit désirer connaître la doctrine d'Haydn, en musique. Elle était simple et claire; il disait : « qu'une composition musicale devait d'abord avoir une belle mélodie naturelle; que les idées devaient en être suivies; qu'il fallait peu d'ornemens, et surtout point de recherches, point d'accompagnemens surchargés ».

Mais il convenait que tout cela ne pouvait point s'apprendre par des règles.

Haydn composait toujours au piano. « Je me livrais, dit-il, à ma fantaisie, selon les sensations que j'éprouvais. Avais-je trouvé une idée heureuse, je m'efforçais alors de la conduire selon les principes de l'art; c'est précisément, continue-t-il, ce qui manque à tant de compositeurs actuels. Leurs idées sont décousues et finissent à peine commencées; aussi ces compositions ne laissent-elles aucun souvenir dans le cœur ».

Haydn se plaignait de ce que beaucoup de compositeurs croient pouvoir se dispenser d'apprendre à chanter. « Le chant, disait-il, peut presque être regardé comme un art perdu pour notre siècle. Les compositeurs l'étouffent avec l'orchestre qu'ils font trop prédominer ». Il conseillait d'étudier le chant en Italie et la musique instrumentale en Allemagne (1).

Haydn faisait une esquisse de chaque morceau, et n'écrivait ses partitions qu'a-

---

(1) L'opinion d'Haydn sur les plus célèbres compositeurs de son temps, fait partie de sa doctrine en musique. Il disait donc d'Handel qu'il est sublime dans ses chœurs, mais inférieur en mélodie; de Gluck, qu'il est plein de force et toujours vrai, comme Piccini est plein de grace. Nous ne connaissons pas son opinion sur Sacchini; mais Haydn devait, mieux que tout autre, apprécier l'accent de vérité et de sentiment de l'auteur d'*OEdipe à Colone*, et de *Dardanus*, etc.

Joseph Haydn plaçait son frère Michel au-dessus

près avoir bien médité toutes ces esquisses; aussi est-il remarquable pour la pureté de son style, comme pour la clarté et l'ensemble de ses compositions.

Joseph Haydn avait de l'esprit naturel, et jusques dans sa vieillesse, une gaieté douce, mêlée d'espiéglerie, que n'avait pu éteindre un mariage mal assorti, dont il porta, pendant quarante ans, la lourde chaîne avec une extrême résignation.

Le journal de ses deux voyages en Angleterre, écrit par lui-même, et quelques traits de sa vie, fourniraient des anecdotes assez piquantes, qui prouveraient que l'adversité n'avait point altéré son caractère aimable; mais ses ouvrages suffisent. On y trouve tout Haydn, jusqu'à sa douce malice, principalement dans ces pièces charmantes, imaginées pour le goût particulier du prince d'Esterhazy, et qui font maintenant le charme de tous les amateurs de musique; dans ces *concerto*, où l'ingénieux Haydn fait jouer alternativement plusieurs instrumens, comme s'ils luttaient ensemble pour le prix que le plaisir donne au talent; dans les rondeaux, les quatuor, les trio de ses symphonies. Il a des ouvrages d'une plus longue haleine qui

de tous les compositeurs de musique d'église, ses contemporains. Mais il se plaignait que ce genre, l'un des plus difficiles, fût trop peu considéré et aussi mal récompensé.

ont été conçus et composés avec cette intention : telle est la symphonie connue sous le titre de *Symphonie d'adieu*, et qui est gravée dans ses œuvres. On donne deux motifs fort divers à Joseph Haydn, pour avoir composé cette pièce piquante : selon l'un, qui n'est pas dans son caractère, Haydn, outré de ce que le prince d'Esterhazy, dans un accès de vapeurs, avait écouté avec indifférence une symphonie nouvelle, faite exprès pour dissiper ces nuages, aurait donné sa démission, et tout l'orchestre aurait suivi son exemple ; avant de se séparer, le prince eût consenti à entendre un dernier concert, où la *Symphonie d'adieu* était réduite en action. Le prince, ainsi que les musiciens, également touchés et repentans, se seraient raccommodés. D'après l'autre version, attestée comme la première par un élève chéri d'Haydn, et confirmée par les notices publiées en Allemagne, le prince d'Esterhazy voulant prolonger, au-delà du terme ordinaire, son séjour dans une de ses terres, plusieurs musiciens, nouvellement mariés, et dont les femmes étaient restées dans une autre résidence éloignée, prièrent Haydn de solliciter un adoucissement à la rigueur de leur séparation. Ce serait dans cette intention qu'aurait été composée l'aimable *Symphonie d'adieu*, où chaque exécutant, après avoir joué

sa partie, souffle sa chandelle et sort avec son instrument. Le prince saisit l'allusion, et l'ordre du départ fut donné pour le lendemain. On peut choisir entre les deux anecdotes. Nous ne dissimulerons pas notre préférence pour la dernière. Mais, ce qui n'est point douteux, c'est que l'ouvrage subsiste, et qu'il caractérise l'esprit d'Haydn.

Ses qualités morales se déduisent de tout ce qui précède : le courage, la constance dans le malheur, prouvent la force et l'élévation de son ame. Il fut fils, frère (1), ami excellent. Il pratiquait la bienfaisance comme la gratitude, avec simplicité et dans toutes les occasions. Modeste, même au milieu des triomphes, son cœur religieux faisait remonter sur-le-champ vers l'Etre-Suprême la gloire qu'on attribuait à son seul génie; mais sa religion était tolérante et douce, parce qu'elle était affectueuse. Il était tout sentiment. Ses actions, comme ses ouvrages, le font aimer.

Sa reconnaissance et son attachement pour le prince Nicolas d'Esterhazy et pour cette maison étaient sans bornes. Il refusa, pour leur rester fidèle, des

(1) Il eut le plus grand soin de sa famille pendant sa vie, et fit des legs à tous ses parens pauvres. Il chérit toujours particulièrement Michel Haydn, qu'il admirait.

propositions beaucoup plus avantageuses, entre autres celles du roi et de la reine d'Angleterre, qui le sollicitèrent vivement de rester auprès d'eux. L'amour de la patrie et de l'illustre famille à laquelle il s'était voué, motivèrent toujours ses refus.

Pendant les trente années qui précédèrent son premier voyage à Londres, il avait eu bien de la peine à économiser 2,000 florins (5,000 fr.); ses deux voyages lui procurèrent une modeste indépendance, et les moyens d'acheter, dans un faubourg de Vienne, une petite maison avec un jardin : c'est dans cette douce solitude qu'il passa les dix dernières années de sa vie.

Le prince Nicolas d'Esterhazy lui avait assuré, par testament, son traitement de maître de chapelle, sans obligation de service. Deux fois le même prince lui avait fait rebâtir, après des incendies, la maison qu'il occupait; et la grace avec laquelle ce malheur fut réparé, au moins dans une de ces circonstances, est trop honorable pour ne pas la consigner.

Pendant qu'Haydn était absent pour remplir une mission, le quartier qu'il habitait dans la ville d'Eseinstadt fut entièrement consumé par les flammes. Haydn y perdit, avec sa maison, tout ce qu'elle contenait. Le prince ordonna

sur-le-champ de lui en faire rebâtir une pareille au même endroit, et il chargea M. Pleyel du soin de remplacer les meubles, le linge, les ustensiles, tout enfin ce que l'incendie avait dévoré, par des effets exactement semblables. Le disciple exécuta l'ordre avec autant d'activité que de zèle; et quand Haydn revint, instruit du désastre d'Eseinstadt, et dé- [illegible] du sien, il crut un instant que sa [illegible] été épargnée comme par [illegible] fit place à la [illegible] de son [illegible] ne pouvait [illegible] dont il n'osait pas [illegible] dans la crainte de paraître trop [illegible] sible à la générosité qui avait si noblement réparé toutes ses autres pertes. M. Pleyel, après avoir été l'agent des bontés du prince, devint à son tour le bienfaiteur de son maître. Par une infidélité heureuse, au moins dans le résultat, il avait fait copier furtivement toute la partition qu'Haydn ne communiquait à personne, et qu'il avait refusé positivement de lui confier. Cette faute, ou cet acte de prévoyance, rendit le bonheur à Joseph Haydn, dont le chagrin commençait à détruire la santé.

Je suis loin d'avoir épuisé tous les faits qui pourraient concourir à l'éloge

d'Haydn; mais je dois céder aux convenances de la solennité qui nous rassemble. D'ailleurs je ne crois pas qu'aucun de ceux qui m'écoutent ait besoin désormais de quelque nouveau motif pour l'estimer, l'admirer et le chérir. On pourrait seulement trouver que sa portion de bonheur fut trop disproportionnée à une aussi rare réunion de qualités; mais l'homme de génie a des jouissances secrettes qui le dédommagent, sur-tout lorsqu'il est sensible et vertueux. Au reste, si Haydn obtint peu, ou du moins fort tard, de ces hommages publics qui sont dus aux hommes éminens, et qu'on a coutume de leur offrir en un tribut, sa vie s'épuisa, pour ainsi dire, dans la joie du triomphe; et ce ne fut pas, heureusement pour l'Allemagne, Paris qui le lui décerna, comme on l'avait projeté, ce fut la ville de Vienne.

Depuis 1806, Haydn ne sortait plus de sa retraite. Sa faiblesse était telle, qu'il avait fallu lui faire un piano dont les touches fussent extrêmement faciles. Les personnes qui allaient ou qui envoyaient s'informer de sa santé, trouvaient pour réponse, à sa porte, une carte sur laquelle il avait fait graver et noter cette phrase d'un de ses derniers chants, avec ces paroles :

Mes forces sont évanouies, l'âge et la faiblesse m'accablent.

Dans la meilleure société de Vienne, où le goût de la musique est fort répandu, il s'était formé, pendant l'hiver de 1808, une réunion nombreuse d'amateurs qui exécutait, tous les dimanches, les meilleurs ouvrages des grands maîtres. Une des plus vastes salles de la ville recevait, à chaque concert, environ 1500 personnes qui s'empressaient de jouir d'une excellente musique, ou de prendre part à son exécution. Les femmes de la plus haute qualité y chantaient, accompagnées par des hommes de leur rang, ou par d'autres amateurs fort habiles. Pour terminer le cours de ces concerts, la société fit entendre la *Création* (le 27 Mars 1808). On obtint d'Haydn qu'il y paraîtrait, quoiqu'il ne fût pas sorti depuis deux ans. Quand on sut sa promesse, tout ce qui, dans Vienne, a le sentiment de la musique, désira l'y voir. Deux heures avant qu'il arrivât, la salle était pleine : au centre, un triple rang de siéges était rempli par les premiers hommes de l'art, tels que Salieri, Girowetz, Hummel, etc. ; un fauteuil plus distingué attendait Haydn, qui ne se doutait pas qu'on s'occupât de lui d'une manière particulière.

A peine le signal de son approche est donné, qu'un même sentiment se communique à toutes les ames, comme par un mouvement électrique : on se lève,

on se presse à l'entrée, on s'exhausse pour l'appercevoir plutôt, et les regards restent attachés sur la porte par laquelle il doit entrer. La princesse d'Esterhazy, à la tête de beaucoup de personnes d'une grande naissance ou d'une haute réputation, fut le recevoir jusqu'au pied de l'escalier. L'illustre vieillard, porté sur un fauteuil, parvint au siége qui lui était réservé, au milieu des acclamations, des *vivat* auxquels se mêlait l'éclat des trompettes et de tous les instrumens. La même princesse qui l'avait précédé prit place à sa droite, et l'auteur *des Danaïdes* à sa gauche. Quand il fut assis, deux dames lui remirent, au nom de la société, un sonnet italien de Carpani, et un poëme allemand de Collin.

Son fauteuil était entouré du grand-maître de la cour (prince de Trautmansdorff), du Mécène généreux de la musique (le prince Lobkowitz) et d'ambassadeurs étrangers. M. Haydn, si simple, si modeste, si sensible, et qui n'avait pas pu prévoir cette scène triomphale, accablé de bonheur et de sa faible vieillesse, ne prononçait que des mots entrecoupés : « Jamais, disait-il, je n'ai rien » éprouvé de pareil!..... Que je meure » en ce moment.... J'entrerai en bien- » heureux dans l'autre monde!.... »

Au même instant le signal est donné par Saliéri, qui dirigeait l'orchestre;

Kreuzer au clavecin, Clément, premier violon, Mlle. Fischer, MM. Weinmuller, Radichi et l'élite des amateurs commencent, avec une expression qui ne se retrouvera jamais, l'exécution du plus bel ouvrage d'Haydn. On peut imaginer, mais non décrire, le sentiment qui rendit cette exécution incomparable. Chaque talent, chaque virtuose fut supérieur à lui-même; chaque auditeur éprouva une émotion qu'il n'avait jamais ressentie. Mais Haydn, ne pouvant point exprimer, ne pouvant plus soutenir ce qu'il sentait, y suppléait par des larmes, levait encore les mains au ciel pour y porter sa reconnaissance.

Le sentiment exquis qui avait dirigé cette fête, avait prévu ce qu'elle pourrait coûter à l'existence du bon vieillard, et ses porteurs parurent à la fin du premier acte. Il leur fit signe de s'éloigner, pour ne pas causer de dérangement; mais on le pressa de se retirer, et il fut reporté en triomphe, comme il était entré, avec cette différence d'émotion, qu'on l'avait vu paraître avec un transport d'allégresse, et que chacun croyait lui dire le dernier adieu, au moment où il quittait la salle. Arrivé à la porte extérieure, il ne put qu'étendre les bras sur l'assemblée, comme pour la bénir, et un pressentiment de deuil y remplaça le tendre enthousiasme.

Ce pressentiment n'était que trop juste. Haydn, rentré dans sa retraite, n'existait plus pour le monde, et deux mois et demi après (le 31 Mai), il s'éteignit.

Fragmens d'un nouveau catéchisme.

Nous publions ici quelques fragmens d'un nouveau catéchisme composé pour l'édification des gens du monde et pour la gloire de la littérature. Les catéchismes ont pris faveur ; tout le monde, probablement, va se mettre à en composer ; c'est un genre facile : on sait qu'il s'en est fallu de peu que celui de St.-Lambert n'ait été un chef-d'œuvre.

D. Qu'est-ce que c'est que l'amitié ?

R. C'est un joli mot composé de six lettres et de trois syllabes.

D. A quoi servent ces lettres et ces syllabes ?

R. Elles servent, en poésie, à rimer avec *pitié*, *moitié*, etc. ; et, en prose, elles font un assez bel effet, surtout dans le genre épistolaire, et terminent fort agréablement une lettre.

D. N'y a-t-il pas une autre définition de l'amitié ?

R. Les moralistes la définissent un sentiment de bienveillance fondé, entre honnêtes gens, sur de mutuels rapports,

sur l'estime, etc. ; mais cette définition est une niaiserie bonne pour amuser les bonnes gens et les écoliers de réthorique.

D. L'amitié engage-t-elle à quelque chose ceux qui font profession d'en parler, et de la rappeller, à tous propos, dans leurs écrits ?

R. Elle n'engage à rien du tout, et même elle n'empêche pas de haïr mortellement et de faire à des *amis* toutes sortes de mauvais tours, quand l'occasion s'en présente.

D. Quelles sont, en général, les personnes qu'on peut traiter d'*amis ?*

R. On peut traiter d'*amis*, avec succès, l'homme même qu'on a ruiné au jeu ; celui auquel on a prêté de l'argent à trente pour cent, et particulièrement celui dont on a séduit la femme : alors *l'amitié* prend une petite teinte d'amour qui séduit aussi le mari.

D. N'y a-t-il pas d'autres personnes auxquelles le nom d'*ami* s'applique également bien ?

R. Un honnête homme doit donner le titre d'*ami* à un mendiant, à un porteur d'eau, au savoyard du coin, etc. ; il s'agit de prendre un ton plus leste, et alors *ami* veut dire, proprement, gredin, drôle, va-nud-pieds, etc.

D. Que doit-on penser de deux femmes qui se témoignent beaucoup d'*amitié ?*

R. On doit penser qu'elles ne tarde-

ront pas à se sauter aux cheveux, si ce sont des femmes d'une basse-classe, et à se déchirer dans la conversation, si ce sont des femmes de bonne compagnie.

D. Quels sont les êtres que doit *aimer* un bon philosophe?

R. Il doit *aimer* tendrement et exclusivement les nègres, les albinos, les esquimaux, les patagons, les singes, autrement dits hommoncules, les guenons et sa servante.

D. Quels sont les lieux où l'*amitié* est le plus en vogue?

R. C'est au Théâtre Français et à l'Opéra, où on la déclame en beaux vers alexandrins; où on la chante avec accompagnement de sonates; où l'on voit fréquemment Oreste et Pylade jouant à qui mourra le premier l'un pour l'autre, et faisant à l'amitié des sacrifices superbes, qui ont coûté des peines infinies aux poëtes et aux musiciens.

D. Voit-on, dans les temps modernes, des *amitiés* pareilles à celle d'Oreste et de Pylade?

R. Oreste et Pylade, s'ils existaient de nos jours, passeraient pour des fous ou des imbécilles. On ne souffre leurs beaux sentimens sur nos théâtres qu'à la faveur de la rime et de l'harmonie.

D. Qu'est-ce que la *sensibilité*?

R. La *sensibilité* était autrefois une certaine susceptibilité ou disposition in-

volontaire de l'ame à l'attendrissement ; à la pitié ; une certaine facilité à être ému et à recevoir toutes sortes d'impression....

D. En quoi diffère la *sensibilité*, aujourd'hui ?

R. La *sensibilité* s'est singulièrement perfectionnée dans ce siècle ; elle est devenue un art, au moyen duquel les femmes sont parvenues à se rendre plus jolies et plus intéressantes.

D. En quoi consiste cet art ?

R. Il consiste à s'attendrir en société avec une certaine grace, au récit d'un événement malheureux ; à plaindre les misérables, sans sortir d'une chaise longue, et à s'appitoyer sur l'espèce humaine, dans une attitude molle et voluptueuse.

D. Quels sont les êtres sur lesquels doit s'exercer plus particulièrement la sensibilité à la mode ?

R. Elle doit s'exercer particulièrement sur les petits chiens, les petits chats, et sur les serins.

D. Que faut-il faire pour avoir une sensibilité complette et à laquelle il ne manque rien ?

R. Il faut y joindre une dose de mélancolie.

D. Qu'est-ce que c'est que la mélancolie ?

R. C'est une tristesse nouvelle, de

l'invention de madame de Staël-Holstein, laquelle tristesse mène tout droit à la perfectibilité.

D. Où voit-on le triomphe de la sensibilité et de la tristesse?

R. Dans les romans nouveaux et dans la plupart des comédies nouvelles.

D. Qu'est-ce que c'est que la vérité?

R. C'est une vieille divinité qui est établie depuis plusieurs siècles au fond d'un puits d'où elle éclaire les hommes.

D. Les hommes qui sont éclairés par la vérité y voient-ils bien clair?

R. Ils y voient de manière à ne savoir où mettre les pieds, et ils sont toujours obligés de tâtonner sur leur chemin comme des aveugles.

D. Quels sont les hommes qui se piquent d'aimer le plus tendrement la vérité?

R. Ce sont ceux qui ne se nourrissent que de mensonges et qui ne croient pas en Dieu. F.

Aventures d'un jeune Anglais, devenu gendre du roi de la Nouvelle-Zélande et de la princesse son épouse.

Dans le mois de Mai 1809, arrivèrent à Calcutta, résidence du gouvernement de la compagnie anglaise dans le Bengale,

la princesse Aetockoe fille de Tippahée ; roi de la Nouvelle Zélande, et un jeune Anglais, son mari. Les aventures de ces jeunes époux y excitèrent un intérêt général. En voici une relation tirée du *Monthly-Repertory*, et que nous avons traduite en l'abrégeant.

Le mari de cette princesse se nomme Georges Bruce. Il est né en Angleterre en 1779. Son père était commis de M. Wood, distillateur à Lime-Housse. Georges Bruce, encore enfant, fut placé en qualité de mousse sur le vaisseau *l'Amiral Royal*, de la compagnie des Indes, et arriva au port Jackson, dans la Nouvelle-Hollande, en 1790 (1). Il y quitta *l'Amiral Royal*, prit du service dans la marine de la colonie, et fut employé sous divers officiers à relever les côtes ; à reconnaître les caps et les havres, et à différens autres travaux. Le vaisseau de la compagnie, la *lady Nelson*, capitaine Simonds, ayant été équipé tout exprès pour reconduire dans ses états, Tippahée, roi de la Nouvelle Zélande, qui était venu faire visite au gouvernement du port Jackson, Bruce fut nommé pour faire partie de l'expédition. Tippahée tomba malade pendant la route, et Georges Bruce fut chargé d'en avoir soin. Il

(1) Le capitaine Cook l'a nommée Nouvelles Galles méridionale, et c'est le nom que lui donnent les Anglais.

s'acquitta de cette commission tellement au gré du roi, que ce prince, arrivé à la Nouvelle-Zelande, pria le capitaine Simonds de lui laisser Bruce, qui consentit à rester.

Dès-lors le jeune Anglais fut traité avec une considération particulière, et habita avec la famille royale. Son premier soin fut d'apprendre la langue zélandaise, de prendre connaissance des mœurs et usages du pays, auxquels il sut se plier. Ensuite il visita l'île, trouva la contrée agréable, salubre, bien boisée, entremêlée de collines, et coupée de vallées charmantes, qui offraient souvent les sites les plus pittoresques. Les habitans lui parurent hospitalièrs, francs, pleins de loyauté, n'adorant ni idoles, ni rien qui soit fait de main d'homme; mais reconnaissant un être suprême, un Dieu tout-puissant qui est l'objet de leur culte.

Le bon esprit de Bruce le rendant de jour en jour plus agréable au roi, ce prince se proposa de le mettre à la tête de ses armées, mais il fallait préalablement que le jeune Anglais se soumît à l'opération du *tatouage* (1), sans laquelle il ne pouvait être mis au nombre des

---

(1) *Tatouage*, action de *Tatouer*. *Tatouer*, terme de voyage, qui désigne l'usage où sont les sauvages de l'Amérique de peindre, piquer, barioler leurs corps de différentes figures et de diverses couleurs. (*Dictionnaire de l'Académie*).

guerriers. Cela ne plaisait point trop à Bruce; cependant il fallait en passer par-là, où renoncer à ses espérances de fortune dans cette nouvelle patrie. Il prit le parti de se soumettre à la volonté du roi. Il fut donc *tatoué*, et sa personne offre un des plus rares et des plus singuliers modèles de cet art de se défigurer, en usage chez plusieurs nations sauvages, et qui paraît l'avoir été parmi des peuples aujourd'hui civilisés.

Bruce dans cet état fut reconnu pour *guerrier du premier rang*, naturalisé *nouveau-zélandais*, admis au nombre des membres de la famille royale, et fut même honoré de la main de la princesse Aetockoe, la plus jeune des filles de Tippahée, âgée de 15 à 16 ans; l'une des premières beautés du pays, non-seulement par les charmes qu'elle tenait de la nature, mais encore parce que pouvait y avoir ajouté de plus parfait et de plus frappant pour des yeux zélandais, le tatouage le plus raffiné et le plus à la mode.

Bruce, devenu prince de la maison royale, partagea avec son beau père le gouvernement de l'île. Six ou huit mois après son mariage, plusieurs bâtimens anglais touchèrent à la Nouvelle Zélande; Ils avaient besoin de provisions et de ravitaillement. Bruce leur fit fournir en abondance du poisson, des végétaux, et divers

divers autres objets. Ils n'eurent qu'à se louer d'avoir trouvé dans cette île, un ami et un compatriote à la tête des affaires.

Il ne manquait à Bruce rien de ce qui peut contribuer au bonheur domestique. Lui et sa royale épouse jouissaient d'une santé parfaite. Ils s'aimaient tendrement, et ils étaient heureux. Si Bruce jettait les yeux sur l'avenir, il se plaisait à y entrevoir les progrès d'une civilisation qu'un singulier jeu de fortune semblait l'avoir destiné à introduire dans cette île, et cette espérance le flattait. Comme il était occupé de ces idées, le vaisseau *le Général Welesley*, arriva à la Nouvelle-Zélande, et entra dans la baie des îles. Le hasard fit que Bruce et sa femme se trouvèrent alors dans cette partie de l'île, assez éloignée de la résidence royale. Le capitaine Dalrymple qui commandait le vaisseau, s'adressa à Bruce. Il le pria de lui procurer une cargaison de benjoin et de quelques autres objets, et lui demanda une note des productions de l'île. Bruce se prêta obligeamment à ces diverses demandes. Dalrymple lui proposa en outre de l'accompagner au cap Nord, partie de l'île, où on lui avait dit qu'il trouverait de la poudre d'or, le capitaine pensait qu'il pourrait l'aider dans cette recherche. Ce ne fut qu'avec beaucoup de répugnance, après des instances réi-

térées, et sur les promesses les plus solennelles qu'on le ramenerait immédiatement, lui et sa femme, à la *baie des îles*, que Bruce, qui ne voulait point désobliger un compatriote, consentit à accompagner Dalrymple. *Le Welesley* fit voile pour le cap Nord. On y descendit à terre; mais le capitaine trouva qu'il avait été mal informé au sujet de la poudre d'or. Il avait repris la route de la baie, lorsque le vent devint contraire et le força de s'éloigner de l'île; cependant le troisième jour, le temps étant devenu plus favorable, Bruce s'apperçut que le vaisseau continuait de faire route vers l'Inde. Il rappella au capitaine, en termes civils, les promesses qui lui avaient été faites, et lui remontra les conséquences fâcheuses qui pouvaient résulter de l'enlèvement de la fille du roi. Dalrymple ne tint compte de ces justes représentations, et se contenta de répondre qu'il avait affaire ailleurs; qu'au reste il pouvait disposer d'une autre île qui valait mieux et dont il le mettrait en possession.

En effet il aborda aux îles *Feggée* (1), et demanda à Bruce s'il voulait qu'on le mît à terre. Bruce qui connaissait le caractère cruel des insulaires, refusa. Alors

---

(1) *Autrement* îles du Bois de Sandal.

Dalrymple lui ôta quelques présens de médiocre valeur, que lui et ses officiers lui avaient faits à la Nouvelle-Zélande, et les donna aux insulaires qui se trouvaient alors à côté du vaisseau dans leurs canots. Dalrymple, ayant quitté les îles *Feggée*, navigua vers *Soolo*, et visita quelques îles qui se trouvaient sur son passage. Après être resté trois ou quatre jours à Soolo, il fit route vers Malaca, où il arriva en Décembre 1808. Le capitaine et Bruce descendirent à terre. Le dessein de celui-ci était de porter ses plaintes au gouverneur; mais comme il était tard, il ne put le voir que le lendemain. Pendant ce temps Dalrymple retourna à bord, quitta la rade pendant la nuit et partit pour *Penang*, emmenant la princesse, femme du malheureux Bruce.

Dès le matin, Bruce alla trouver le gouverneur, lui porta ses plaintes, et demanda que sa femme lui fut rendue. Le gouverneur l'engagea à prendre patience, et lui laissa espérer que sous peu de temps, il passerait quelques bâtimens faisant route pour la Nouvelle-Hollande, et qui pourraient les y reconduire. Il lui promit qu'en attendant il écrirait à Penang, afin qu'on lui renvoyât sa femme. Trois ou quatre semaines s'étant passées, on reçut des lettres

de Penang ; elles apprenaient que Dalrymple était arrivé dans cette île. Bruce crut ne pouvoir mieux faire que de s'y rendre sur-le-champ ; mais on lui dit en arrivant que sa femme en était partie avec le capitaine Ross, à qui Dalrymple l'avait vendue. Bruce dénonça cet attentat au gouverneur, qui lui promit justice, et lui demanda quelle satisfaction il exigeait. Je ne demande rien, dit Bruce, sinon qu'on me rende ma femme, et qu'on me renvoie à la Nouvelle-Zélande. Il reçut satisfaction sur le premier point. Les deux époux furent réunis par l'entremise du gouverneur. Ils retournèrent à Malaca dans l'espoir d'obtenir passage sur quelque vaisseau, comme cela leur avait été promis ; mais n'y ayant pas d'apparence qu'il en vint, on leur proposa de les envoyer en Angleterre sur l'un des vaisseaux des Indes, qu'on attendait de la Chine, leur faisant espérer que d'Angleterre, ils trouveraient plus aisément une occasion pour la Nouvelle-Hollande. Malheureusement les vaisseaux ne firent que jeter l'ancre pendant la nuit dans la rade de Malaca, et en partirent au point du jour. Bruce alors demanda qu'on le passât lui et sa femme à Penang, où il espérait que seraient encore les vaisseaux des Indes. Il les y trouva en effet, mais on exigea pour son passage en Angleterre, 400 dol-

lars qu'il n'avait pas, ni ne pouvait se procurer. Il prit alors le parti de passer au Bengale sur le *sir Edouard Pelew*, qui faisait voile pour cette contrée. Bruce et sa femme furent reçus à Calcutta avec la plus affectueuse obligeance, et on n'y oublia rien pour adoucir leurs longues souffrances.

La princesse Autockoe, introduite par le commodore Hayen, fut présentée à mylord Minto, gouverneur-général du Bengale, le lundi 19 Juin 1809, et reçue avec les honneurs et les égards dus à son rang. Elle fut d'abord un peu intimidée; mais elle se remit bientôt, et reprit son air gracieux et son aisance ordinaire. Elle avait fait de si rapides progrès dans la langue anglaise, que non-seulement elle la comprenait parfaitement, mais même qu'elle s'y exprimait très-bien. Son habillement avait dans son originalité quelque chose d'agréable et de piquant; il était composé de rubans et d'autres objets pareils, arrangés de manière à imiter parfaitement ces jolies nates de lin, et ces tissus de plumes dont se parent, à la Nouvelle-Zélande, les dames de la plus haute qualité et du meilleur ton.

Après une courte audience, la princesse prit congé de lord Minto, très-satisfaite des témoignages de considération qu'elle en avait reçus, et des hon-

neurs qu'on lui avait rendus. Cette princesse avait alors environ dix-huit ans; elle est bonne, douce, d'un sens et d'une finesse d'esprit beaucoup au-dessus de ce qu'il semble qu'on dût attendre d'une jeune personne élevée chez un peuple encore sauvage. Il y a lieu de croire que depuis ce temps, il s'est présenté quelque occasion de faire passer les deux époux à la Nouvelle-Hollande, d'où ils auront pu aisément se rendre dans les états de Tippahée.

Suivant le rapport de Bruce, on trouve dans la Nouvelle Zélande du bois de charpente en abondance, surtout des pins et des sapins. Il y a des forêts d'une immense étendue, et qui paraissent inépuisables. Le lin et le chanvre y sont indigènes, et y croissent avec profusion. Le premier y est beaucoup plus élevé qu'en Europe. D'immenses plaines en sont couvertes. Quelques habitans cultivent ces deux plantes; mais la plus grande partie y croit spontanément. L'arbre qui produit le benjoin blanc est commun dans cette île.

Le sein de la terre y recèle des mines de métaux précieux, desquelles divers échantillons qu'on a déjà obtenus, attestent la richesse, mais l'ignorance où sont les Zélandais de la métallurgie et d'autres arts qui y ont rapport, n'en ont pas encore permis l'exploitation. Le fer

y est en grande abondance. Les naturels se servent de la mine de ce métal pour se peindre le corps, et mettre leurs canots en couleur.

On compte parmi les légumes de cette contrée le chou, la patate douce, l'igname, le panais, la carotte et beaucoup d'autres plantes potagères. Il y a aussi une plante qui a quelque ressemblance avec la fougère, mais dont la racine ample et farineuse, offre lorsqu'elle est rôtie, un aliment salubre et succulent, qui peut tenir lieu de pain. Les Zélandais ne manquent point d'arbres à fruit, soit indigènes, soit exotiques. L'orange et la pêche y ont été apportées du Cap de Bonne-Espérance, et y réussissent fort bien. Tout récemment on y a introduit des races de chèvres et de cochons, qui commencent à s'y multiplier. La pêche est extrêmement abondante sur les côtes pendant tous les mois de l'année. Il y aborde une multitude innombrable de maquereaux en été, et de harengs en hiver. L'île est arrosée de plusieurs belles rivières qui regorgent de poissons, dont quelques-uns sont communs à l'Europe, et plusieurs propres à ces régions de la mer du Sud. Le bord des rivières et des lacs est couvert de canards et d'oies sauvages. Il est remarquable qu'aucun de ces oiseaux n'ait été soumis à la do-

mesticité. Le seul quadrupède de l'île est une espèce de renard, et le seul reptile une sorte de lézard, lourd et paresseux.

On a apporté en Europe et on y cultive le lin de la Nouvelle Zélande, que sa beauté a fait prendre en considération. Il paraît néanmoins qu'il n'a pas justifié l'opinion qu'on s'en était formée, sans doute parce qu'on ignore les moyens de l'apprêter. Les naturels en fabriquent des tissus extrêmement délicats, et connaissent par conséquent les procédés de sa préparation. Il faut espérer qu'un jour on les découvrira, ou que quelque voyageur, ami de l'industrie, ayant eu occasion de s'en instruire dans le pays, fera participer l'Europe à l'avantage d'une connaissance aussi importante.

A. P.

Sur l'état actuel de l'île de Java, communiqué à la société d'émulation de l'Ile-de-France (1).

L'histoire connue des peuples qui habitent l'île de Java, ne remonte pas très-

(1) Par un négociant qui a fait divers voyages à Java, et qui a promis une relation commerciale de cette île intéressante, aujourd'hui dépendante de l'empire français.

loin; on ne peut se procurer des renseignemens positifs sur les temps qui ont précédé les établissemens des Européens dans cette île. Ce qu'on sait par tradition est mêlé de tant de merveilleux, qu'il est très-difficile d'en distinguer le vrai. Les prêtres seuls ont quelques connaissances de leur histoire; mais ils se plaisent à envelopper leurs récits de toutes les subtilités de la plus aveugle superstition. Aux questions qu'on leur adresse, ils ne répondent pas deux fois de suite de la même manière, sur le même sujet. On conçoit donc la difficulté de s'éclairer sur l'histoire des peuples Javans; et depuis que les Hollandais possèdent l'île de Java, ils n'ont écrit que ce qui avait quelque rapport avec les affaires de leur compagnie. C'est ainsi qu'on n'ignore pas les circonstances de la conquête du royaume de Jacatra, et la courageuse résistance de ses habitans, qui se laissèrent forcer jusque dans un petit fort, qui existe encore aujourd'hui dans les environs de Batavia. L'armée du roi de Jacatra, entièrement dispersée dans cette circonstance, se rallia quelque temps après, et, considérablement augmentée, vint attaquer les Hollandais qui, peu nombreux à leur tour, se retirèrent dans leur château, où ils eurent à soutenir un siége affreux qui ne fut levé que par un moyen singulier. Les Hollandais, cernés dans

leurs fortifications, s'affaiblissaient tous les jours par la misère et les maladies; ils étaient dans le désespoir, lorsque le chef des assiégeans mécontenta quelques-uns de ses officiers. Un de ceux-ci, plein de ressentiment, eut l'adresse de pénétrer dans le fort, et engagea les Hollandais à faire ramasser tous les excrémens; et, un jour qu'ils laissèrent approcher les assiégeans jusqu'au pied des murs du château, on répandit sur eux à plusieurs reprises, toutes sortes d'immondices. Ce moyen répandit l'horreur parmi les ennemis, qui s'enfuirent épouvantés. Les Hollandais firent de suite une sortie; mais ils ne trouvèrent plus personne. Le même jour, 30 Mai 1619, arriva d'Europe le général Pieterz Coen, avec une flotte et des troupes de débarquement. Tous les ans on célèbre à Batavia l'anniversaire de ce grand jour, qui assura aux Hollandais la possession du royaume de Jacatra; ils n'y furent plus troublés depuis. La ville de Batavia est bâtie sur les ruines de l'ancienne Jacatra.

On trouve aussi quelques fragmens de l'histoire de Bantam, royaume autrefois considérable dans la vie des gouverneurs hollandais. Ce royaume fut usurpé anciennement par un neveu du roi qui y régnait alors, avec les secours de la compagnie hollandaise. Le légitime souverain fut déporté aux îles Moluques, et le nou-

veau roi devint l'esclave de ceux qui l'avaient aidé. Il avait contracté des dettes considérables que ni lui, ni ses descendans n'ont encore pu acquitter ; il est toujours sous la verge hollandaise. Lorsqu'un roi de Bantam meurt, la compagnie envoie un ambassadeur avec une suite considérable, pour couronner le nouveau roi. Il reçoit toute son autorité de la régence ; et dans ses lettres, il appelle le gouverneur-général son père, et les membres de la régence ses frères.

Le pays de Bantam est extrêmement malsain ; c'est au point que, de temps en temps, les personnes un peu considérables vont à Batavia dans le dessein d'y rétablir leur santé, en respirant un air plus pur. En général, toute la côte septentrionale de Java est très-insalubre ; mais Bantam, situé dans la partie occidentale du détroit de la Sonde, et Balambouang, dans la partie orientale sur le détroit de Baly, sont d'une insalubrité dont on n'a pas d'idée (1).

L'empire de Mataran était le plus considérable ; il étendait sa domination sur presque toute l'île de Java, avant que les Européens y eussent établi des comp-

(1) L'intérieur de l'île est très-sain. Voyez les renseignemens recueillis, *Voyage à la Cochinchine*, etc., trad. de l'anglais de M. Barrow, ch. 8. mémoire sur l'île de Java. (2 vol. in-8°. avec un vol. d'atlas, chez M. Buisson, libraire.)

toirs ; ceux-ci, avec le temps, se sont assujettis tous les petits états, et ont obtenu des empereurs de Mataran, une domination absolue sur toute la côte septentrionale de l'île ; mais les Hollandais se sont rendus tributaires de l'empire pour une somme d'environ 30.000 piastres par an. La compagnie, convaincue de la faiblesse de ses moyens pour se maintenir dans ce pays, a toujours employé une politique absolument machiavélique. Aujourd'hui même, dépourvue plus que jamais de forces, elle ne se soutient que par sa politique et ses ruses. Elle sema autrefois la dissention dans la famille régnante, qu'elle trouvait trop puissante, afin de l'affaiblir. Les Hollandais, profitant d'une guerre que se faisaient entre eux les deux héritiers du trône, dont l'un voulait supplanter l'autre, offrirent leur médiation, et divisèrent l'empire en deux parties. *Soloo* devint capitale de l'empereur que les Hollandais avaient secouru sous les mains ; et *Youkké* fut celle du sultan. Dès-lors, aucune harmonie ne régna plus entre ces deux branches d'une même famille ; au contraire, la haine fut le seul sentiment qui les anima, et qui se transmit comme inséparable de l'héritage que chacun laissait à ses enfans. Leur situation respective est en effet bien propre à perpétuer cette haine terrible : les deux capitales ne sont distantes que d'en-

viron cinq lieues l'une de l'autre, et leurs possessions sont enclavées de manière que chaque souverain ne peut visiter ses domaines, sans être, pour ainsi dire, obligé de traverser différentes parties de ceux de son voisin; ils ne peuvent presque pas faire de mouvemens sans se donner mutuellement des sujets de plaintes, qui souvent entraînent à des guerres désastreuses; les Hollandais, dans ce dernier cas, ne manquent jamais de prendre part pour celui qui, suivant les circonstances, peut leur être le plus utile : la paix devient ensuite le sujet d'une nouvelle médiation, que les Hollandais font beaucoup valoir.

En 1805, l'ambassadeur de la compagnie, auprès de l'empereur de Soloo, persuada à ce souverain que le sultan son voisin, devait sous peu lui déclarer la guerre. L'ambassadeur auprès de celui-ci, lui persuada la même chose; et la compagnie fit offrir à chacun en même-temps de faire construire, à leurs frais, une forteresse sur leurs frontières, pour se défendre de leurs attaques réciproques, et de la faire servir par une garnison hollandaise. Le seul but de la compagnie était d'empêcher toute relation entre ces deux états, pour conserver une plus grande prépondérance sur chacun d'eux, et pour pouvoir entretenir et attiser la haine que ces deux souverains se portent mutuellement. Tel est le genre

de politique avec lequel les Hollandais se maintiennent dans ce pays. Ils ont grand soin, d'ailleurs, de ne pas blesser ces princes par des prévenances et des soumissions plus marquées pour l'un que pour l'autre; les hommages, les présens, sont toujours rendus également. Il est cependant quelques usages auxquels les Hollandais se sont soumis à la cour de l'empereur, que le sultan n'exige pas; par exemple, lorsque l'empereur va se mettre à table pour dîner, le résident hollandais arrive en grande cérémonie, et présente à sa majesté, dans un vase d'or, de l'eau pour se laver les mains, ensuite le linge pour s'essuyer : après cela ordinairement le résident est engagé à s'asseoir à la table, et à prendre part au repas.

La surprise des étrangers est extrême lorsqu'ils passent de Soloo à Youkké : on ne peut se figurer quel changement se fait remarquer, à une aussi petite distance, dans les mœurs, usages et coutumes. Les relations fréquentes que les peuples du sultan entretiennent avec les Européens, ne leur ont jamais fait changer leurs anciennes coutumes. L'uniforme des troupes est tel aujourd'hui qu'il y a 200 ans; les armes qui ne sont que des lances et des poignards qu'on nomme *cris* dans le pays, et toutes les manœuvres sont encore les mêmes qu'à

cette époque. Les Européens ne reçoivent à Youkké qu'un accueil très-froid ; on a toujours observé que le sultan nourrissait une haine secrète contre les Hollandais, et un mépris bien prononcé pour les Européens en général : sentimens qui des chefs ont passé aux peuples. Il est probable que si le sultan était le seul souverain de cette île, il ne souffrirait pas long-temps les Européens dans ses états.

La compagnie hollandaise entretient à Youkké de même qu'à Soloo, un résident avec une garnison d'Européens. On rapporte dans le pays qu'autrefois un sultan ayant eu quelque peine à se soumettre à une clause d'un de ses traités avec la compagnie, que le résident avait ordre de faire remplir, celui-ci, après avoir agi long-temps avec ménagement, eut le malheur un jour de marquer de l'impatience et de dire au sultan que la compagnie saurait bien le forcer à accorder ce qu'il réclamait en vain depuis long-temps. Le sultan ne répondit rien dans le moment ; mais la nuit suivante, le résident, sa famille et toute la garnison européenne furent égorgés ; un seul homme fut excepté, c'était le chirurgien des troupes, qui avait donné ses soins au sultan dans une maladie. La compagnie, consternée de cet événement, employa toutes sortes de moyens

pour appaiser le courroux du sultan, et ne manqua pas de rejetter tout le tort sur son résident. On ne réclama plus l'exécution de l'article qui avait causé cette cruelle catastrophe.

Les possessions du sultan comprennent une partie de la côte méridionale de l'île; sa capitale n'est qu'à peu de distance de la mer. Les Hollandais possèdent la partie du nord dans toute la largeur de l'île, et l'empereur se trouve au centre.

L'empereur régnant aujourd'hui à Soloo, est un homme d'environ 45 ans, grand, bien fait et d'une physionomie heureuse; il aime le travail et s'applique beaucoup aux détails de l'administration de ses états; il parle la langue hollandaise et possède des connaissances géographiques assez étendues, qu'il a puisées dans une belle bibliothèque et par des renseignemens que lui ont donnés les résidens qui séjournent auprès de lui, et les étrangers qui le visitent. Ceux-ci reçoivent un accueil gracieux, sur-tout lorsque le résident, qui seul peut les présenter, les annonce comme des personnes instruites et tenant un certain rang. Il questionne beaucoup et paraît désirer qu'on réponde avec détail à toutes ses demandes.

L'empereur a établi la plus grande partie de ses troupes sur le pied européen; il a une cavalerie nombreuse,

parmi laquelle on distingue plusieurs régimens de dragons absolument semblables aux dragons européens que la compagnie entretient à Soloo.

La garde intérieure de son palais n'est composée que de femmes toujours armées ; elles l'accompagnent partout ; à table il est servi par ces mêmes femmes, et jamais aucun homme ne pénètre dans ses appartemens.

Il a pris l'usage hollandais de dîner à midi ; il ne se sert pas de carreaux pour s'asseoir à table, il se met sur un grand fauteuil tout doré en croisant ses jambes sous lui. Celui de ses fils qui doit être son successeur, mange auprès de lui, mais assis sur un simple tabouret. Ses autres enfans sont tous accroupis par terre derrière son fauteuil et dans l'attitude la plus humble, osant à peine faire le moindre mouvement. Les mets sont en partie accommodés à la manière hollandaise, et en partie à la javane ; ceux de cette dernière sorte sont extrêmement forts et piquans. L'empereur fait aussi usage du vin et de la bierre. Après son repas il se retire dans son sérail, où il passe le reste de son temps. Toute sa matinée est employée aux affaires ; il s'occupe régulièrement avec ses ministres, du gouvernement de ses états et du bien de ses sujets, dont il est fort aimé quoiqu'il exerce sur eux

un empire bien despotique et souvent bien cruel ; mais ces peuples, habitués au joug, ne voient que des actes de justice dans toutes les actions de leur prince. Par exemple, un homme qui oserait se présenter debout et jetter les yeux sur sa majesté, serait dans l'instant poignardé, sur un seul mot que prononcerait l'empereur ; ceux qui l'entourent, s'empressent de punir le téméraire, et celui qui aura porté le premier coup deviendra un objet de vénération pour les autres, qui feront l'éloge de son agilité et de la promptitude qu'il a mise à exécuter les volontés du souverain. Dans d'autres circonstances, un sujet qui aura eu le malheur de déplaire au prince, sera livré à l'instant aux tigres qu'on nourrit dans des cages pour lui servir de divertissemens, en les faisant combattre contre des buffles, spectacle dont tous les Javans sont avides.

Il est cependant des cas où l'empereur ne peut se faire justice aussi promptement, et où il est obligé de remplir à cet égard des formalités voulues par les lois : ainsi, lorsqu'un homme est accusé du crime de lèze-majesté, ou d'avoir eu dessein d'exécuter quelque complot contre le bien général, tant du peuple que du souverain, cet homme arrêté est livré au tribunal du peuple, composé de vieillards et présidé par un des minis-

tres de l'empereur. Ce tribunal assemblé ne peut se séparer que lorsque non-seulement il a prononcé la sentence contre l'accusé, mais encore que celui-ci a subi sa condamnation.

Pour ces sortes de crimes, le condamné est remis entre les mains de plusieurs bourreaux qui l'attachent à un poteau, où chaque spectateur d'abord, et ensuite tous les passans, coupent avec leur *crics* un petit morceau de sa chair, qu'ils placent au bout d'une petite baguette pointue faite de bambou, qu'ils enfoncent ensuite dans un tas de sable, porté exprès dans le lieu de l'exécution. Le seul emploi des bourreaux est de veiller à ce que personne ne s'exempte de coopérer à la mort du coupable, et d'empêcher aussi que quelques-uns de ses amis, en cherchant à abréger ses tourmens, ne lui portent un trop grand coup dans le dessein de le faire expirer plutôt. Il doit mourir peu à peu, et on découpe son corps jusqu'à ce qu'il soit entièrement disséqué. On pourrait supposer qu'une aussi horrible exécution est longue à s'achever, puisqu'il faut que chaque individu y participe, et qu'un pareil spectacle, fait pour glacer d'horreur, doit éloigner toute personne qui aurait quelques sentimens d'humanité. Mais tel est le penchant des peuples malais pour le meurtre et le sang, que

l'on se porte en foule à ces exécutions, et qu'elles ne durent pas plus d'une demi-journée. Il semble qu'on aurait un reproche à se faire, si l'on n'avait pas fixé au bout de la petite baguette pointue une parcelle du corps du malheureux supplicié, et si l'on ne l'avait ensuite exposée sur un sable brûlant à l'ardeur du soleil, qui opère presqu'aussitôt la putréfaction. Enfin le squelette est brisé et brûlé. L'idée seule d'un pareil supplice et du tableau qu'il présente, fait tressaillir d'horreur. Les Javans prétendent, à ce sujet, que le crime ayant été commis contre l'état, c'est-à-dire, contre le souverain et le peuple, l'un et l'autre doivent avoir part à l'infliction du châtiment mérité; le souverain juge et condamne, le peuple exécute.

La justice criminelle, pour les autres affaires, se rend par le même tribunal, à l'exception du ministre de l'empereur, qui ne le préside que dans les affaires où il s'agit, comme on l'a déjà dit, du crime de lèze-majesté. Autrement, le plus âgé des vieillards en est le chef naturel. Il est en même-temps le gardien des archives et le dépositaire du code pénal. Un accusé traduit devant ce tribunal entend son acte d'accusation, et se voit démontrer les preuves que l'on a du fait dont il s'est rendu coupable. S'il l'avoue, on procède de suite au ju-

gement et à son exécution ; dans le cas contraire, il est gardé en prison jusqu'à ce que de plus fortes preuves puissent, par leur évidence, convaincre le tribunal. Après quelque temps, il est très-rare que l'accusé persiste à nier le crime qu'il a commis ; dans tous les cas, le chef du tribunal, accompagné de quatre vieillards, va en cérémonie chercher le code pénal : il lit ensuite l'article applicable à l'espèce du fait, lequel prononce la peine, et le coupable subit sa condamnation aussitôt.

Le code pénal des Javans est assez étendu, et l'on y a prévu presque tous les cas possibles parmi ces peuples. Il fut composé, disent les érudits du pays, par un grand prêtre qui vivait il y a environ un siècle et demi, et dont la mémoire est en grande vénération, pour avoir fait trois fois le voyage de la Mecque. Voici ses principales dispositions : Pour le vol simple, il prescrit la condamnation à la chaîne pour quelque temps, et l'esclavage pour la vie. Le vol domestique, le vol de nuit ou avec effraction, sont punis par la perte de la main droite ainsi que du pied gauche, parce que c'est ordinairement la main droite qui a commis le crime, et le pied gauche qui a fui le premier. Pour l'assassinat, c'est absolument la peine du talion : si le corps de l'assassiné est retrouvé, on compte

les coups qu'il a reçus et on les sonde; celui qui est le plus profond, et qui est censé lui avoir fait perdre la vie, est examiné avec plus de soin; on prend la dimension du poignard et la profondeur où il a porté; on choisit un poignard pareil, sur lequel on marque avec de la craie la longueur qu'on a trouvée par la sonde de la blessure de l'assassiné; et lorsque le criminel a entendu la peine mentionnée dans l'article du code pénal qui a rapport à l'assassin, le bourreau prend le poignard, met ses doigts sur la marque faite, en pose la pointe sur la même partie du corps de l'assassin où se trouve le coup mortel sur celui de l'assassiné, et il enfonce le poignard jusqu'à l'endroit où il tient sa main, et où se trouve la marque de craie. Si le coupable est assez heureux pour qu'une blessure qui a été mortelle pour un autre ne le soit pas pour lui, il jouit de toute sa liberté, et n'est plus recherché pour cette affaire. Ce cas sans doute est fort rare; mais il n'est pas pourtant sans exemple, à ce qu'on assure.

Un exemple terrible de justice, de sévérité et de despotisme en même-temps, dont on conserve le souvenir par tradition doit trouver ici sa place. Voici cette anecdote, telle que la racontent les Javans. Un sultan de Youkké, qui vivait il y a environ 60 ans, avait deux fils.

L'aîné, qui devait lui succéder, était un scélérat capable des plus grands forfaits. Le cadet, au contraire, était d'un caractère docile, plein de tendresse et de respect pour son père, exact à ses devoirs, soumis à son frère, dont il croyait être un jour le sujet. Une différence aussi grande dans les mœurs, le caractère et la conduite de ces deux frères, était trop frappante pour que le peuple ne pût la juger. Aussi l'idée que celui qui devait un jour le gouverner était un homme barbare, le faisait trembler d'avance, et il regardait avec raison comme le plus grand des malheurs la fin de la vie du père, qui semblait ne devoir pas tarder à arriver. De son côté, le vieux sultan n'était pas insensible aux maux qui allaient accabler ses sujets lorsque son fils régnerait. Depuis long-temps ses réflexions n'avaient pas d'autre objet; car son grand âge et ses infirmités l'avertissaient de sa mort prochaine. Il résolut enfin, après avoir long-temps combattu avec lui-même, d'assurer par un seul coup la tranquillité et le bonheur de ses sujets, la récompense des vertus de son jeune fils, et la punition des crimes de l'autre. Plein de cette idée, il fait appeller son fils aîné au moment où celui-ci venait de concerter avec un prêtre, son confident et son intime ami, par conséquent aussi scélérat que lui, les mesures nécessaires pour

l'exécution du projet, conçu depuis long-temps, d'abréger par le poison les jours de son père, afin de régner plutôt lui-même ; il n'attendait plus que l'instant favorable à son dessein, lorsqu'il se rendit auprès de son père. Le vieux sultan, en présence de sa cour, lui retraça le tableau de toutes les actions de sa vie qui n'était qu'un tissu d'horreurs, et finit par lui dire qu'après tant de crimes, il avait lieu d'être étonné qu'il ne se fût pas encore rendu coupable du parricide. Peut-être, lui dit-il, l'avez-vous entrepris, et n'ayant pas réussi, l'entreprendriez vous de nouveau ; mais pour éviter ce malheur, et ceux dont vous ne manqueriez pas d'accabler mes peuples après ma mort, il faut que la vôtre les prévienne : ce sont autant de crimes que je vous aurai épargnés. A ces mots, il lui présente une coupe, et le force d'avaler d'un seul trait un breuvage empoisonné que le vieux sultan avait préparé lui-même : il but et mourut (telle est l'expression des Javans). Ce poison était si subtil, que son corps devint noir aussitôt, et exhala une odeur insupportable. Le sultan n'ignorait pas que son fils avait pour conseil et pour complice de tous ses crimes un prêtre dont il est parlé plus haut ; il le fit venir à l'instant où son fils buvait le poison, et lui demanda quels étaient les devoirs de son ministère :

tère : le prêtre répondit qu'ils étaient de transmettre au ciel les prières et les vœux des habitans de la terre. Eh bien ! dit le sultan, vous ne devez donc regarder que le ciel ; et aussitôt il lui fit couper les paupières, le fit attacher à un poteau, la tête haute, les yeux fixés sur le soleil, jusqu'à ce qu'il fût mort.

Dans les environs de Youkké il existe des ruines d'un ancien temple, où l'on distingue encore une espèce de portique, quelques fragmens de colonnes, et dans leur ensemble un ordre d'architecture assez régulier. On présume que ce fut quelque temple construit par les premiers habitans de Java. On ne trouve cependant pas dans le pays la moindre tradition à ce sujet. Les prêtres, qui sont les seuls hommes un peu instruits, sont, pour ce qui concerne ce monument, d'une ignorance absolue, et qui laisse un vaste champ aux conjectures. Dans d'autres parties de l'île, à Ballambouang surtout, on a trouvé, en y faisant des fouilles, une grande quantité de bustes d'anciens bramines, dont quelques-uns sont très-bien sculptés. M. Leschenault de la Tour, naturaliste de l'expédition des découvertes, et correspondant de la société d'émulation de l'Ile-de-France, homme aussi savant qu'estimable, et qui publiera un jour sans doute les nombreuses observations en tous genres qu'il a

faites pendant un assez long séjour à Java, n'a pu, malgré ses recherches, obtenir des éclaircissemens à cet égard.

A. W. Ifflands theatralische Laufbahn.
Carrière théâtrale d'A. W. Iffland.

Depuis plus de trois mois l'Allemagne est inondée, selon l'antique usage, d'une foule d'almanachs de toutes les dénominations et de toutes les formes. Il n'y a point de dieu dans l'Olympe, point d'art, point de science, point de corporation qui n'ait son almanach chantant ou non chantant, rimé ou non rimé. On se figurerait difficilement dans les autres contrées de l'Europe quelle importance les libraires, les auteurs et le public mettent à la publication d'un ouvrage qui, ailleurs, occupe à peine pendant toute la durée du jour où il paraît au milieu de cent autres bagatelles. Il serait cependant très-injuste de s'appuyer de cette observation, pour adresser à la nation allemande un reproche de frivolité, qu'elle est assurément très-loin de mériter. Les éditeurs de ces calendriers n'épargnent aucun soin pour en faire des objets véritablement curieux par l'originalité des dessins et la beauté des gravures, qu'ils confient aux plus habiles artistes : voilà déjà de quoi at-

tirer bien des amateurs ; et ce n'est quelquefois, néanmoins, que le moindre mérite de ces livrets mis au jour sous un titre si peu imposant. Les étrangers qui savent, par exemple, que la première partie d'un des plus beaux ouvrages historiques qui existent (*l'Histoire de la guerre de trente ans*, par Schiller) a été composée pour *un Almanach des Dames* (1); que le poëme d'*Hermann et Dorothée*, de Goethe, a paru au jour sous des auspices aussi modestes ; enfin qu'une foule d'écrits, tant en prose qu'en vers, qui ont été souvent réimprimés, n'ont pas eu une autre origine ; ces étrangers, dis-je, concevront que les Allemands recherchent ces publications annuelles avec un empressement et un intérêt, dont les hommes graves ne sauraient les honorer en d'autres pays, puisqu'elles sont loin d'y avoir le même titre à leur attention.

Cette petite digression sur les almanachs allemands n'est pas entièrement étrangère à mon sujet : c'est dans l'un deux que je trouve cette espèce de biographie d'Iffland, dont j'ai à rendre compte. Elle est écrite par l'auteur même, qui en avait déjà donné la première ébauche ou le précis, en tête de

(1) Voyez la préface du second volume, par Wieland.

la collection de ses ouvrages dramatiques.

Iffland est incomparablement moins connu que Kotzebue hors de l'Allemagne; mais en Allemagne il est incomparablement plus estimé que ce protée littéraire, dont presque tous les titres à une bruyante renommée sont des sujets de scandale et de mépris. Iffland, entièrement voué au théâtre, et comme auteur, et comme acteur, n'a composé ni romans, ni libelles; il n'a pas insulté à la bonne foi publique, jusqu'à publier comme *l'année la plus remarquable de sa vie*, un tissu d'inepties et de mensonges; ni à toutes les convenances sociales, jusqu'à prendre pour objet éternel de ses outrages une nation chez laquelle l'hospitalité a été poussée, à son égard, jusqu'à la duperie. Iffland, loin de faire de la scène une école de mauvaises mœurs, ou un moyen de vengeance personnelle, s'y est constamment montré fidèle au serment honorable qu'il rapporte avoir prononcé lors de son premier succès : *De n'employer jamais que pour le bien l'influence qu'il est possible d'exercer sur une assemblée d'hommes.* Ses compatriotes l'ont surnommé le *Molière* de l'Allemagne; éloge qui, en attestant l'estime accordée à son double talent, n'en est pas moins prodigieusement exagéré. L'Allemagne, non plus qu'aucune autre contrée de l'Europe, n'a point vu re-

vivre ce Molière qui n'a paru qu'une fois sur le globe.

C'est un ouvrage de ce grand homme qui développa, pour la première fois, chez le jeune Iffland, une passion innée pour le théâtre. N'ayant encore que cinq à six ans, il vit, à Hanovre, lieu de sa naissance, une représentation du *Malade imaginaire.* L'impression que produisit cette pièce sur son esprit fut si vive, que, dès ce moment, il lui devint impossible de trouver le plus léger amusement dans les plaisirs ordinaires de son âge. S'il était forcé d'arrêter son attention sur quelqu'objet, il s'efforçait d'y découvrir quelque rapport avec l'art théâtral. C'est ainsi, raconte-t-il naïvement, qu'ayant été conduit au sermon par ses parens, il n'y fut occupé qu'à comparer le prédicateur avec les personnages qui l'avaient tant intéressé quelques jours auparavant. Il ne fut pas long-temps à faire un choix : la monotonie du discours lui fit bientôt partager le sommeil où était plongée la moitié de l'auditoire.

La seconde représentation à laquelle il assista fut celle de *Rodogune.* La richesse des costumes et la pompe de la déclamation tragique l'émerveillèrent tellement, que, retiré tout le long du jour dans un grenier, et affublé d'un vieux mantelet, il ne cessait de jouer tout seul ce terrible cinquième acte où il se fai-

sait peur à lui-même. Le père du jeune héros de théâtre, craignant qu'une exaltation aussi violente ne dérangeât sa cervelle ou du moins sa santé, s'empressa de l'envoyer en pension : mais le premier emploi que fit l'enfant de son rudiment et de son dictionnaire, fut de s'expliquer la devise latine qu'il avait remarquée sur le rideau de la salle de spectacles : *Curarum dulce levamen.* Il trouva que l'auteur de cette sentence n'avait pu mieux définir l'heureux effet produit par le théâtre ; mais il réfléchit avec amertume qu'il était bien à plaindre d'être privé du seul adoucissement qui convînt à ses peines.

La tête du jeune Iffland s'était, en effet, singulièrement échauffée, si nous en jugeons par ce qu'il raconte aujourd'hui lui-même. N'étant encore que dans sa quinzième année, lorsqu'il ne lui était point possible d'aller au spectacle, ou d'entendre de la musique, art également tout puissant sur lui, il n'avait d'autre consolation que de s'enfermer dans un cimetière ; et là, il se livrait à toutes les rêveries propres à entretenir l'espèce de délire où il avait placé son bonheur. Le succès brillant qu'il obtint, à cette époque, dans un rôle de tragédie de collége, acheva de donner à sa passion naturelle un ascendant irrésistible. Il se décida, en 1777, à quitter la maison paternelle,

pour se livrer sans réserve à la profession qui seule lui parut digne d'envie.

Après avoir parcouru à l'aventure une partie de l'Allemagne, ne trouvant nulle part à employer ses talens ou ses dispositions, l'ardent jeune homme obtint enfin la permission de débuter sur le théâtre de Gotha. Il avoue franchement que, sans l'indulgence accordée à son âge, il n'eût recueilli que confusion et découragement de sa hardiesse. Un écrivain qui jouissait alors d'une grande célébrité, Gotter, le prit sous sa protection spéciale, et se plut à lui donner des leçons qui lui rendirent le public plus favorable.

C'est sur ce théâtre de Gotha qu'arriva un petit événement que l'auteur rapporte uniquement comme un fait risible, mais dont on pourrait, ce me semble, tirer une nouvelle preuve de la fausseté du système qui tendrait à établir que l'on doit ou peut imiter tout ce qui nous frappe dans la nature. Iffland, accompagné de deux de ses camarades du même âge que lui, avait été faire une promenade nocturne dans les environs de Gotha. Les trois jeunes gens se trouvèrent dans un village, au pied même du clocher, à l'instant où l'horloge sonnait minuit. Ils étudiaient alors chacun un rôle dans l'Hamlet de Shakespeare : l'apparition du fantôme leur vint aussitôt à l'es-

prit. Il leur sembla que le battement monotone du balancier, et le bruit lugubre des rouages avant la sonnerie, feraient un effet merveilleux sur la scène. Plein de cette idée, ils s'empressent, le lendemain matin, de le faire adopter au machiniste, en lui recommandant de garder le secret, même envers le directeur et toute la troupe, qu'ils voulaient surprendre aussi agréablement que les spectateurs. La représentation a lieu: le machiniste, fidèle à ses instructions, met tout son savoir à imiter au naturel le balancier de l'horloge; le public commence à rire. Puis tout-à-coup, au moment où l'ombre doit paraître, on entend un cliquetis extraordinaire : le malheureux fantôme arrive tout déconcerté au milieu des éclats de rire et des huées. Le directeur furieux court dessus et dessous le théâtre : il faut baisser la toile.

Iffland fait ici quelques réflexions qui doivent d'autant plus frapper un lecteur français, qu'il s'attend moins à les entendre de la bouche d'un Allemand : « L'introduction des pièces de Shakespeare sur notre théâtre, dit-il, a été vue avec peine par plusieurs bons esprits. Ils ont pressenti qu'elles accoutumeraient le public aux incidens accumulés, aux émotions violentes, et les comédiens aux déclamations frénétiques. Que feront les auteurs dramatiques pour plaire aux uns

et aux autres? Des monstres qui dégraderont l'art, en faisant perdre aux spectateurs tout sentiment du bon goût ». Se livrant à d'autres considérations tirées du même fonds : « Déjà nos acteurs, ajoute-t-il, ont à peine conservé quelques traces du ton et des manières, dont les jeunes gens bien nés eussent autrefois cherché des modèles au théâtre. On les voit, dans les rôles qui exigeraient le plus de noblesse, parler aux femmes sans les regarder, passer devant elles sans façon, ne point se déranger pour leur faire place, et leur prendre cavalièrement la main, lorsqu'ils veulent être bien aimables avec elles ». Il me semble que Vienne et Berlin ne sont pas les seules capitales de l'Europe où cette remarque pourrait trouver son application.

De Gotha, Iffland passa à Manheim. L'électeur Charles Théodore y tenait alors sa cour; depuis long-temps il y entretenait à grands frais une comédie française et un opéra italien : les amateurs y étaient nombreux et difficiles. Le théâtre allemand aurait eu beaucoup de peine à prendre sans les efforts du baron de Dalberg, dans lequel Iffland trouva un protecteur éclairé. Le grand succès de sa pièce : *le crime par point d'honneur* (*Verbrechen aus Ehrsucht*) lui concilia l'estime publique et la bienveillance de la famille électorale. Il donna, dans

les années suivantes, et plus ou moins heureusement, divers ouvrages qui se trouvent dans ses œuvres complètes. Sa réputation, comme auteur et comme acteur, était déjà faite en Allemagne, lorsqu'il reçut une visite au souvenir de laquelle il consacre une page que je vais traduire littéralement :

« Mercier de Paris, revenant de Suisse, passa, en 1788, par Manheim. Il avait déjà prophétisé avec la plus grande exactitude ce qui arriva depuis, en France, jusqu'au commencement de 1790 ; ainsi que beaucoup de choses.... qui seraient déplacées ici. Il fut très-satisfait du théâtre de Manheim. Ce serait de ma part, un manque de modestie que de rapporter tout ce qu'il me dit de flatteur au sujet de mon rôle de *Franz Moor* (dans les *brigands* de Schiller) ; au reste, j'éprouvai une grande joie de l'entendre de la bouche de Mercier. Il désirait une révolution dans le théâtre de Paris, avec autant d'ardeur qu'il avait travaillé à la grande révolution politique ».

Les troubles intérieurs qui éclatèrent en France, remplirent Manheim de Français de toutes les classes, vers le commencement de 1790. Il est assez curieux de nous entendre juger par un étranger qui a donné d'éclatantes preuves d'esprit et de sentiment.

« La vivacité du caractère français, dit

Iffland, se fit bientôt sentir dans notre salle de spectacle. La promptitude avec laquelle ils se transportent dans telle ou telle situation, l'intérêt dont ils se pénètrent bien plus rapidement que nos compatriotes, se manifestaient avec une extrême énergie. Le reste du public acquérait involontairement une augmentation de chaleur; elle se communiquait aux comédiens, elle les élevait au-dessus des difficultés; et souvent les représentations atteignirent au degré de perfection, dont elle n'auraient certainement pas approché, sans un stimulant aussi actif ».

Iffland, dans un moment où il remerciait la vieille électrice Palatine d'un bienfait accompagné des paroles les plus flatteuses, avait juré à cette princesse de ne jamais quitter le théâtre de Manheim. Il rejeta, en conséquence, des offres brillantes qui lui furent faites de différentes parts; mais il ne put refuser de se rendre à Francfort pour les fêtes du couronnement de l'empereur Léopold II. Il écrivit pour ce prince une pièce de circonstance intitulée: *Fréderic d'Autriche;* et il raconte à ce sujet une anecdote assez particulière.

Etant retourné à Manheim, il y reçut la proposition, au nom même de l'empereur Léopold, de composer un ouvrage de théâtre sur le danger des révo-

lutions politiques. Le sujet était indiqué : c'était la grande révolution de Danemarck en 1660, par laquelle les états se démirent volontairement de leur pouvoir entre les mains du roi, en lui conférant une autorité sans bornes. Iffland représenta qu'il entrait mieux dans la nature de son talent de peindre les maux résultant des dissensions domestiques, et ce fut dans ce but qu'il écrivit sa comédie des *Cocardes*. Il s'occupait à l'achever, lorsqu'une promenade sur le Rhin le conduisit à la colonne suédoise érigée par Gustave-Adolphe : ce monument lui inspira la pensée de dédier sa pièce à Gustave III, et donna ainsi la couleur de l'esprit de parti à un ouvrage dicté par le seul amour de la paix.

Une scène imprévue, où il s'était trouvé jouer un rôle presque malgré lui, l'avait déjà compromis envers une faction alors obscure et timide, mais qui n'attendait que le moment d'éclater : on donnait sur le théâtre de Manheim l'opéra de *Richard - Cœur - de - Lion*. Louis XVI était alors en captivité après son arrestation à Varennes; et les spectateurs, tant allemands que français, saisissaient avidement toutes les allusions à la situation de ce prince. La toile baissée, tous les acteurs sont redemandés à grands cris : l'usage, en Allemagne, veut qu'en pareille circonstance il soit adressé

un petit compliment au public. Iffland s'avance donc, et dit en français : « Puisse le roi trouver un Blondel qui sauve ses jours ! » Les applaudissemens recommencèrent avec une nouvelle violence; mais il vint ensuite un temps où ces paroles devinrent, en quelque sorte, un délit irrémissible aux yeux de certains brouillons chargés de révolutionner les deux rives du Rhin. Il est facile de se venger d'un auteur-acteur par des désagrémens sans cesse renaissans : Iffland se souvint alors des propositions qui lui avaient été faites par diverses cours de l'Allemagne; mais il ne put quitter Manheim avant les deux bombardemens presque consécutifs qu'essuya cette ville, assiégée tour-à-tour par les Français et les Autrichiens. Il se rendit alors à Berlin, où Fréderic Guillaume II, père du roi régnant, lui confia la direction de son théâtre, place qu'il remplit encore aujourd'hui avec autant de zèle que d'intelligence.

Depuis quelques années Iffland n'a rien donné au théâtre : comme il n'est encore âgé que de cinquante ans, les amis de son talent doivent présumer que l'amour du repos et les fonctions dont il est chargé sont les seules causes qui l'empêchent d'écrire. La collection de ses œuvres comprend, jusqu'à ce moment, dix-huit pièces de différens genres, mais la plupart de celui que les Allemands

préfèrent à tous les autres, et nomment *Schauspiel.* C'est le drame, et quelquefois même la tragédie bourgeoise. Iffland se distingue par l'intérêt de ses sujets, la vérité de ses caractères, le naturel souvent admirable de son dialogue et le but toujours moral de ses intentions. Les connaisseurs paraissent regarder généralement comme les meilleurs de ses ouvrages *les Chasseurs* (*die Jaeger*), *les Célibataires* (*die Hagestolzen*), et *le Joueur* (*der Spieler*). Il avait à lutter dans ce dernier sujet contre plusieurs ouvrages applaudis sur divers théâtres de l'Europe, et de grandes autorités ont déjà décidé que la palme lui était restée.

L. S.

Le Mari mannequin. — Nouvelle.

Oui, ma chère Lucinde, disait, avec un ton d'impatience, la comtesse de Vilfort à sa jeune sœur qui depuis deux jours seulement était sortie du couvent où elle avait été élevée, voilà comme sont tous les hommes! Je n'en excepte aucun.

Dans les premiers jours de son mariage, un mari est prosterné aux pieds de sa femme. Il a pour elle les soins les plus flatteurs, les attentions les plus recherchées; c'est presque une divinité

qu'il adore. Mais quelques semaines après, tout est bien changé ! Il lui témoigne alors beaucoup moins d'égards qu'à la dernière étrangère.

Il y a deux ans que M. de Villefort a acheté cet hôtel. Il m'a donné le plus bel appartement, et l'a fait meubler avec beaucoup de goût et d'élégance ; mais il s'est logé aussi loin de moi qu'il lui a été possible.

Tous les jours, sous prétexte que son service au régiment des gardes l'oblige à sortir de bonne heure, il part sans m'avoir vue. Le soir, il craint que je ne sois endormie. Enfin, je ne le verrais jamais, s'il n'invitait pas quelquefois les officiers de son corps à dîner chez moi.

A votre place, dit Lucinde, je lui ferais quelques représentations sur l'abandon où il vous laisse.

Je suis fière, reprit la comtesse, et je croirais m'abaisser en lui faisant des reproches. J'ai des droits au moins à l'estime de M. de Villefort, et je sais qu'il en convient; car lorsqu'il parle de moi, c'est toujours avec l'expression du plus profond respect.

Il est impossible, dit-il, de trouver une femme plus douce, moins exigeante, plus attentive, plus attachée à ses devoirs; mais il aime la liberté, ajoute-t-il, avec une passion extrême : il ne s'est marié que pour se délivrer des persécu-

tions de ses parens, qui le suppliaient de donner un héritier à son nom : il a un fils ; et il prétend qu'ayant rempli sa tâche envers sa famille, envers la société, envers tout le monde, personne n'a plus aucun motif raisonnable de blâmer sa conduite.

Je dissimule le mieux que je puis à M. de Villefort les chagrins que me cause son indifférence. Je serais au désespoir qu'il devinât à quel point j'en suis blessée. Cependant je donnerais tout au monde pour savoir si réellement il n'a plus pour moi aucune affection. Je voudrais être malade, mais très-malade. Je verrais bien alors comment je suis dans son cœur.

La pensée m'est venue souvent aussi d'exciter sa jalousie, mais c'est un moyen dangereux, et je craindrais, en l'employant, de ne point recouvrer son amour, et de perdre son estime. Il faut donc, malgré tout mon dépit, m'armer de patience, et attendre tristement cet âge où l'homme le plus dissipé commence à trouver des charmes dans un intérieur doux et agréable.

M. de Villefort est très-jeune, dit Lucinde, et vous pouvez être exposée à souffrir long-temps ses froideurs, si vous attendez l'époque où l'on se dégoûte du monde. Il me semble que l'idée de le rendre un peu jaloux n'était pas mau-

vaise. Ne pourrions-nous pas essayer, mais sans vous compromettre.... Il me vient l'idée d'une plaisanterie qui peut-être vous fera connaître les sentimens de M. de Villefort, et qui certainement ne peut avoir aucun inconvénient pour votre réputation.

Mon oncle, à qui j'ai donné un dessin pour sa fête, m'a fait présent d'un très-beau mannequin. Je l'ai laissé dans mon couvent avec d'autres effets. Allons le chercher. Nous le porterons dans le petit salon qui est au fond de votre jardin, et nous irons là passer quelques heures tous les soirs. En prenant bien soin de fermer la porte, les jalousies et les rideaux, nous exciterons la curiosité des domestiques. Ils tourneront autour du salon : ils appercevront un officier des gardes françaises : ils parleront entre eux : quelques mots parviendront jusqu'aux oreilles de M. de Villefort, et nous verrons quel effet cela produira.

Cette plaisanterie ne déplut point à la comtesse. Les deux sœurs allèrent chercher le rival de M. le comte. Elles le portèrent dans le salon du jardin et se mirent à le parer. Sa toilette fut faite avec la plus grande gaieté, et avec toute la recherche possible. Rien de ce qui pouvait contribuer à son élégance ne fut oublié : c'était véritablement un officier tout prêt à partir pour le bal.

Mais, dit Lucinde, quand nous parlerons de ce beau militaire, comment l'appellerons nous? Quel est le camarade de votre mari à qui nous ferons l'honneur d'être le héros de cette aventure?

La comtesse trouva des inconvéniens à lui donner le nom d'un officier des gardes françaises, et les deux sœurs convinrent de le nommer *mon doux ami.*

Le soir, quand les étoiles et la lune commencèrent à briller, Mme. de Villefort et sa sœur se rendirent mystérieusement dans le salon du jardin. Elles en fermèrent la porte, et tirèrent, à dessein, les rideaux si mal-adroitement, qu'on pouvait entrevoir toutes les personnes qui étaient dans l'intérieur. Lucinde fit d'abord asseoir *mon doux ami* à côté de la comtesse; mais quelque temps après, elle le mit à ses genoux dans une attitude fort tendre. Lucinde était très-gaie. Elle dit tant de folies à sa sœur, sur l'amour de *mon doux ami*, qu'elles en rirent toutes deux aux éclats; ce qui servit encore à fixer plus promptement l'attention des domestiques.

Cette comédie, répétée plusieurs jours de suite, et prolongée souvent assez tard, convainquit les gens de Mme. de Villefort, qu'elle commençait à chercher à se distraire des ennuis que lui causait son époux. Ils supposèrent qu'elle faisait entrer et sortir secrettement la personne

avec qui elle s'entretenait, par une petite porte du jardin qui donnait sur les Champs Elysées.

D'abord ils se contentèrent de parler entr'eux des observations qu'ils faisaient. J'avais une idée bien différente de Mme. la comtesse, disait l'un ! Je ne reviens pas de ma surprise, disait l'autre. Mais il faut convenir, disait un troisième, que M. le comte a bien des torts avec elle. Les femmes, un peu plus tôt, un peu plus tard, finissent toujours par se venger; et M. le comte, au fond, n'a que ce qu'il mérite.

Ce secret ne demeura pas long-temps enfermé dans l'hôtel de Villefort. Les laquais du comte le confièrent à ceux des officiers du régiment des gardes, et en peu de jours il passa des domestiques aux maîtres.

Dans le moment où la découverte qu'on croyait avoir faite sur Mme. de Villefort était dans toute sa nouveauté, les officiers du régiment des gardes donnèrent un repas de corps; c'était un souper. On y but une quantité prodigieuse de vin de Champagne. Les têtes se montèrent, et l'on parla d'un grand nombre de femmes avec beaucoup de liberté.

Un officier, nommé Leirazac, le plus étourdi, le plus fou des jeunes gens de sa profession, s'adressa directement au comte, et lui demanda s'il était jaloux.

Villefort protesta qu'il ne connaissait point cette maladie, et que la pensée de s'occuper de la conduite de Mme. de Villefort ne lui était jamais venue. Je vous avoue, dit Leirazac, que j'ai été fort amoureux d'elle, et que je n'ai point réussi à lui plaire. Je commençais à prendre mon parti : je me consolais de cette disgrace ; mais on assure qu'un autre a été plus heureux. C'est un de nous. Lequel ? Je ne puis le deviner, et j'ai fort envie, messieurs, de connaître celui que la comtesse a trouvé plus beau, mieux tourné, plus aimable que moi.

Leirazac, dit le comte en fronçant le sourcil, cette plaisanterie est fort sotte : elle me déplaît extrêmement. Leirazac allait répliquer, mais ses chefs lui imposèrent silence, et ajoutèrent que toutes les folies qu'on s'était permises dans la soirée, devaient être mises sur le compte du vin de Champagne. On changea de conversation ; mais Villefort ne prit plus aucune part à la gaieté de ses camarades : il tomba dans une rêverie dont il fut impossible de le tirer. Il mourait d'impatience de retourner à son hôtel, et malheureusement le repas, qui se prolongea fort avant dans la nuit, le força de rester avec ses camarades jusqu'à deux heures du matin.

Son premier soin, en rentrant, fut de demander, ce qui ne lui était encore

jamais arrivé, si madame était chez elle. On lui répondit qu'elle s'était couchée de très-bonne heure. Il prit une bougie, ouvrit fort doucement la chambre de la comtesse, s'approcha de son lit, vit qu'elle dormait, la considéra quelques instans et sortit sans l'avoir éveillée.

Retiré dans son appartement, et seul avec un ancien valet-de-chambre que son père lui avait donné à l'époque de son mariage, il lui répéta le propos que Leirazac avait tenu en présence de tout le corps, et lui ordonna très-expressément de lui apprendre tout ce qu'il savait sur la conduite de Mme. de Villefort.

Le valet-de-chambre refusa d'abord de s'expliquer, mais pressé par son maître, et ne pouvant plus s'en défendre, il lui avoua que depuis quelque temps, tous les soirs, madame recevait dans le petit salon du jardin, un capitaine du régiment des gardes. Je voudrais bien, ajouta-t-il, vous dire son nom, mais les rideaux sont fermés : je n'ai pu que l'entrevoir, et il m'a été impossible de distinguer ses traits.

La perfide ! s'écria le comte. Comment est-il possible qu'avec un air de réserve si imposant, avec une affectation de principes si sévères, elle ait pu me trahir ? J'ai été sa dupe bien complettement : mais elle se repentira de m'a-

voir déshonoré. Je la punirai d'une manière exemplaire. Je la ferai enfermer dans un couvent pour le reste de sa vie. Oh ! les femmes, les femmes !.... Il n'y en a pas une de vertueuse. Que maudit soit le jour où je me suis marié !

Après avoir réfléchi autant que sa colère pouvait lui permettre de le faire, il crut devoir ôter à la comtesse toute espérance de se justifier. Il se détermina donc à attendre l'heure ordinaire du rendez vous, pour la surprendre avec son amant.

Son agitation était si grande qu'il lui fut impossible de dormir. Il se leva dès le grand matin, et alla se promener près de ce cabinet qu'il croyait témoin du crime de son épouse, et qu'il se proposait bien de faire abattre dès la nuit même. Il sortit un moment pour aller à la parade, revint dîner chez lui, et témoigna tant d'humeur, que la comtesse et Lucinde commencèrent à espérer qu'il avait conçu de l'inquiétude.

Après le dîner, il dit à ces dames qu'il allait à l'Opéra, et leur proposa de les y conduire; mais la comtesse répondit qu'elle ne se trouvait pas très-bien portante, et qu'elle ne sortirait pas de toute la soirée. Cette indisposition qui vous arrive subitement, dit le comte avec aigreur, n'altère pas beaucoup votre figure. Jamais vous n'avez

eu un teint plus brillant et plus animé ; mais, madame, puisque vous voulez rester chez vous, restez-y. Vous savez, je n'en doute pas, vous y ménager des amusemens bien préférables au spectacle ! La comtesse baissa les yeux, Lucinde s'efforça de ne pas rire. Le comte prit son chapeau et partit.

Quand Villefort jugea que le moment favorable à sa vengeance était venu, il rentra. Son valet-de chambre, à qui il avait donné l'ordre de tout examiner, lui dit que madame était dans le petit salon du jardin avec la personne qu'elle y recevait tous les soirs ; mais, ajouta-t-il ; prenez garde que Mlle. Lucinde ne vous apperçoive, car elle se promène dans les bosquets.

Effectivement, d'après le peu de mots que Villefort avait dit en sortant, la comtesse n'avait pas douté qu'il ne revînt bientôt pour la surprendre, et elle avait mis Lucinde en sentinelle. Le signal dont elles étaient convenues fut donné, et la comtesse commença à entretenir *son doux ami* de manière à ce qu'on pût entendre tout ce qu'elle lui disait. Le comte qui s'était placé, ainsi que son valet-de-chambre, à la fenêtre, voyait avec indignation son rival aux pieds de sa femme, et voici comment elle s'exprimait : Non, mon doux ami, non ; je ne me serais jamais occupée de

votre bonheur, si le comte avait paru songer quelquefois au mien. Je l'aimais sincèrement, j'étais surtout bien déterminée à respecter tous mes devoirs; mais vous voyez comment il se conduit et combien il méprise mon amour! Je voudrais pouvoir ne jamais penser à lui, et l'oublier comme il m'oublie. Ah! que votre cœur est différent du sien! Qu'il m'est doux de régner sur une ame si tendre et si sensible! que les heures s'écoulent rapidement quand vous êtes près de moi! Mon doux ami, mon cœur est à vous, à vous pour la vie! En disant ces mots elle presse son doux ami dans ses bras, et lui donne un baiser.

Le comte se précipite vers la porte: elle était fermée. Il frappe à grands coups: il appelle: il menace. La comtesse ouvre, pousse un cri, se jette dans un fauteuil et feint de s'évanouir. Villefort saisit son rival: il veut le reconnaître: il le voit, et sa confusion est extrême. Alors la comtesse lui dit en souriant: Je vous supplie, monsieur, de ne pas vous offenser de l'épreuve à laquelle je me suis permis de soumettre votre cœur; j'avais un désir très-vif de savoir si je vous intéressais encore assez pour que ma conduite ne vous fût pas indifférente, et je suis enchantée de voir que vous y attachez beaucoup de prix.

Dans le premier moment, le comte ne savait

savait pas trop comment il devait prendre cette aventure; mais il finit par avouer de bonne grace qu'il méritait cette correction. Il embrassa sa femme et la pria de ne plus se souvenir que du désir bien sincère qu'il aurait à l'avenir de la rendre parfaitement heureuse.

Il lui répéta ensuite le propos que Leirazac avait tenu la veille. Je suis bien affligée, répondit la comtesse, qu'un badinage qui devait rester entre vous et moi, ait eu de pareilles suites; mais, puisque M. de Leirazac veut connaître celui de ses camarades que je lui ai préféré, permettez moi de le prier à dîner demain avec ceux des officiers que vous avez jugé convenable de me présenter; je serai bien aise de satisfaire en leur présence sa curiosité.

La comtesse fit ses invitations sur-le-champ. Pendant le dîner, après avoir fait un tableau très-piquant de sa jalousie et de son dépit contre Villefort, elle raconta la plaisanterie qu'elle lui avait faite. Elle mit dans ce récit tant de graces, tant de gaieté, elle eut soin d'y montrer toujours son mari sous un point de vue si aimable, que ceux qui l'entendirent avouèrent tous qu'ils n'avaient jamais rencontré une femme plus digne d'être tendrement aimée. Villefort lui-même commença dès-lors à apprécier tout

le mérite de la comtesse, et depuis ce moment il ne lui a jamais causé le moindre déplaisir.

ANTOINETTE LEGROING.

Nécrologe de l'an 1810.

Chaque jour suffit à sa peine, en nous apportant la nouvelle du fatal tribut que les grands de la terre, les savans et les artistes paient à la mort, en tombant, comme tout le reste de l'humanité, avec la différence d'un peu plus ou d'un peu moins de bruit.

Omnes eòdem cogimur ; omnium
Versatur urnâ seriùs ociùs
Sors exitura. . . . .

HORAT.

Chaque année nous composons de ces tristes nouvelles un *nécrologe* qui nous rappelle le terme de nos espérances, l'instabilité des individus et la pérennité de l'espèce; c'est en même-temps un tableau synoptique qui nous offre sous un seul point de vue et dans un même cadre notre état de situation, arrête les comptes de l'envie, fixe l'incertitude de nos jugemens, et porte nos regards avec quelque douceur vers ce long avenir, où l'envie disparaît, et où commence l'immortalité.

Au milieu des regrets que nous laisse la mort des hommes qui par leurs vertus, leur génie et leurs talens ont honoré notre âge, il est plus d'un motif de consolation. C'est d'abord, comme dit Thomas, que « l'or et la vanité ne se trouvent point là pour distribuer les rangs et assigner les places. Ceux qui ont été outragés pendant la vie, trouvent du moins le repos à l'entrée du tombeau qui doit couvrir leurs cendres, etc. C'est ensuite que tous les âges ont eu et auront, comme le nôtre, des héros, des savans et des artistes à regretter et à célébrer.

« La nature, a dit son illustre historien, emprunte de la destruction même des moyens pour opérer la reproduction. *Uno avulso non deficit alter* ».

La mort enfin n'est un malheur sans remède que pour ceux qui ne laissent rien, ou ne laissent après eux qu'une mémoire flétrie. Quant aux autres, le souvenir de leurs bonnes actions et la vue de leurs beaux ouvrages, inscrivent leurs noms dans le temple de la gloire, excitent l'émulation dans toutes les ames, leur donnent des successeurs, et font naître d'illustres rivaux. C'est en voyant la statue de Miltiade que le jeune Thémistocle sentit le premier germe de sa grandeur future.

Ainsi ce que nous perdons d'une part,

nous le regagnons de l'autre. Les hommes et les choses se succèdent, comme les anneaux d'une chaîne éternelle.

Dans l'énumération des morts que nous avons à faire aujourd'hui, nous suivrons le même ordre que les années précédentes, et nous commencerons par les *fonctionnaires publics*.

FONCTIONNAIRES PUBLICS ET MAGISTRATS.

MM. Salicetti, ci-devant membre de la convention, ministre de la police générale à Naples, mort d'une maladie de foie, à l'âge de 50 ans.

Treilhard, ministre d'état, président de la section de l'intérieur au conseil d'état, grand officier de la légion d'honneur, mort d'apoplexie, à 68 ans.

Albisson, conseiller d'état, officier de la légion d'honneur : 77 ans.

Fleurieu, sénateur, gouverneur des Tuileries, grand-officier de la légion d'honneur, membre de l'institut, ancien ministre de la marine : 72 ans.

Reuilly, maître des requêtes, préfet de l'Arno, officier de la légion d'honneur, mort de péripneumonie, à l'âge de 30 ans.

Haxo, membre du corps législatif : 72 ans.

Anguis, membre du corps législatif.

Isidore-Simon Brière de Mondétour, membre du corps législatif et de la

légion d'honneur, ancien maire du 4e. arrondissement de Paris : 57 ans.

Anson, ex-constituant ; administrateur général des postes, membre de la légion d'honneur, traducteur des *Odes d'Anacréon*, et des *Lettres de milady Montague* : 68 ans.

Radix de Sainte-Foy, ci-devant trésorier général de la marine, lié avec tous les hommes célèbres de son temps, mort à Bourbonne-les-Bains, à l'âge de 74 ans.

Gillet, ancien membre du tribunat, ci-devant professeur à l'académie de législation, maître à la cour des comptes, membre de la légion d'honneur : 51 ans.

Vermeil, doyen de la cour de cassation, auteur de plusieurs ouvrages de jurisprudence : 78 ans.

Blondel, président de la cour d'appel de Paris : 77 ans.

Gorneau, juge de la cour d'appel de Paris : 51 ans.

Godard, juge en la même cour.

Lebrun, juge en la même cour, auteur d'une traduction de *Salluste* : 45 ans.

Latteur, commandant de la légion d'honneur, premier président de la cour impériale à Bruxelles.

Champion, vice-président du tribunal de première instance, à Bordeaux.

Omer Joly de Fleuri, ancien président du parlement de Paris : 94 ans.

Montigny de Montplaisir, membre du conseil des prises : 69 ans.

J. M. Serreau, doyen des commissaires du châtelet, administrateur de la manufacture des glaces : 77 ans.

Dubos, notaire de Paris, maire du 12e. arrondissement de Paris, auteur d'un grand nombre d'inscriptions latines et françaises : 45 ans.

Marigner, adjoint au maire du 3e. arrondissement.

Alissan de Chazet, ancien receveur général de la généralité de Paris : 82 ans.

Total, 24.

MILITAIRES.

Menou, comte de l'empire, général de division, commandant de la légion d'honneur, gouverneur de Venise, mort à l'âge de 58 ans.

J. F. Aug. Moulin, général de division, commandant de la légion d'honneur, ci-devant membre du directoire de la république française, mort à Pierrefitte, à 58 ans.

Ph. Romain Ménard, général de division, officier de la légion d'honneur, commandant de Besançon, mort de maladie, à l'âge de 59 ans.

D'Isembourg, général de division, commandant de la légion d'honneur, mort d'apoplexie à Francfort.

Saluces, ancien lieutenant-général d'ar-

tillerie au service du roi de Sardaigne, chancelier de la 16e. cohorte de la légion d'honneur, chimiste très-distingué, directeur de l'académie de Turin, mort en cette ville, à l'âge de 76 ans.

Senarmont, général de division, commandant en chef l'artillerie en Espagne, commandant de la légion d'honneur, mort devant Cadix, du même coup de canon qui a tué

Le colonel Degennes, directeur d'artillerie, et

Le capitaine Pinondelle.

Cordier, général de division, officier de la légion d'honneur, commandant d'Avignon, mort d'un anévrisme au cœur.

Sainte-Croix, général de brigade, mort d'un coup de canon en Portugal.

Debroc, général de brigade mort à Milan.

Descorches Sainte-Croix, capitaine de frégate, assassiné à bord de son vaisseau par un soldat d'artillerie: âgé de 50 ans.

Desparbès, ci-devant lieutenant-général des armées du roi, ex-gouverneur des îles sous le vent, mort à Montauban, à l'âge de 90 ans.

Claude Thiard de Bissy, ci-devant lieutenant-général des armées du roi, membre de la seconde classe de l'institut et de la légion d'honneur: 89 ans.

Leclerc de Juigné, ancien maréchal de camp : 68 ans.

Jean Spons, ancien maréchal de camp : 77 ans.

Jean-Marie Laqueuille, ancien maréchal de camp, ex-constituant : 68 ans.

Thiroux de Gervilliers, ancien maréchal de camp : 70 ans.

Le chevalier, ou la chevalière d'Eon, colonel, célèbre par les disputes qui se sont élevées sur son sexe, pendant sa vie, et même après sa mort, arrivée à Londres, à l'âge de 79 ans.

Total, 19.

ECCLÉSIASTIQUES.

Cardinal Caprara, archevêque de Milan; ci-devant légat en France, officier de la légion d'honneur, grand dignitaire de l'ordre de la Couronne de Fer, mort à Paris, à l'âge de 78 ans.

Cardinal Colloredo, archevêque d'Olmutz, mort à Vienne.

Guillaume Florentin, prince de Salm-Salm, archevêque de Prague : 76 ans.

Jérôme - Marie Champion de Cicé, ci-devant archevêque de Bordeaux, officier de la légion d'honneur, mort archevêque d'Aix, à l'âge de 76 ans.

Martini, archevêque de Florence, auteur de plusieurs ouvrages de théologie, et d'une traduction italienne de la Bible : 89 ans.

Philippe Wilderich, comte de Waldendorf, prince évêque de Spire, mort à Francfort, à l'âge de 71 ans.
Pierre de Paw, évêque de Bois-le-Duc : 81 ans.
Jean Rasponi, évêque de Forli : 71 ans.
Mari Zaguri, évêque de Vicence : 72 ans.
Rousseau, évêque d'Orléans, membre de la légion d'honneur, ancien prédicateur du roi : 75 ans.
Joseph-Marie Paget, ancien évêque, prince de Genève : 82 ans.
Marcello Benci, évêque de Colle, en Toscane : 67 ans.
Scipion de Ricci, évêque de Pistoye et de Prato : 69 ans.
Paul-Benoît Barthe, évêque démissionnaire d'Auch : 75 ans.
Arrighi Canova, évêque d'Acqui : 55 ans.
Claude-Ignace François de Rans, évêque *in partibus* suffragant de Besançon : 89 ans.
Merle, évêque de Betzaïde *in partibus*, suffragant de Cologne, antiquaire distingué : 78 ans.
Camiaille, chanoine de Notre-Dame de Paris : 76 ans.
N. Doué, chanoine honoraire de l'église métropolitaine de Paris.
L'abbé de Prades, ancien vicaire-général de Die, auteur de plusieurs traductions d'ouvrages italiens : 73 ans.

Berthier, curé de St.-Médard de Paris : 56 ans.

Jacques Lillavand, ancien curé de Meudon et de Verrières : 85 ans.

François Chevalier, ancien prieur des Augustins du grand couvent : 82 ans.

Etienne Vigor, ancien procureur-général de l'ordre des Prémontrés, mort à l'hospice de Sainte Perrine : 83 ans.

Pichon, ci-devant supérieur du séminaire du Saint-Esprit : 64 ans.

Total, 25.

SAVANS.

Joseph de Montgolfier, membre de l'institut, auteur du *Bélier hydraulique*, l'un des inventeurs de l'aërostation : 70 ans.

Etienne-Louis Geoffroy, docteur-régent de la faculté de médecine de Paris, professeur de zoologie au jardin des plantes, auteur de l'*Histoire des insectes des environs de Paris*, d'une *Histoire des Mammifères*, et d'un *Manuel de médecine pratique* : 85 ans.

Malouet, docteur médecin, mort subitement à l'âge de 81 ans.

Marinier, docteur-régent de la faculté de Paris : 66 ans.

Jean Descemet, *idem*, professeur de botanique et d'anatomie, auteur de plusieurs ouvrages de médecine : 81 ans.

Thouret, *idem*, directeur de l'école de médecine de Paris, auteur de plusieurs ouvrages sur le *magnétisme*, *l'allaitement artificiel*, *l'exhumation des morts*, mort d'apoplexie : 62 ans.

Pierre Chappon, *idem*, médecin du bureau de bienfaisance : 61 ans.

Saiffort, né en Allemagne, ci-devant médecin du duc d'Orléans : 71 ans.

Nicolas-Jean Roy, docteur en médecine de la faculté de Paris : 88 ans.

Jean-Louis Beaudeloque, chirurgien-accoucheur en chef de *la Maternité*, professeur à l'école de médecine de Paris : 63 ans.

Marin, médecin des lycées *Napoléon* et *Impérial* : 52 ans.

Josse, professeur à l'université de Louvain, auteur d'un ouvrage intitulé : *Monumenta Concilii Tridentini*, 7 vol. in-4°. : 75 ans.

Laget Bardelin, ancien bâtonnier des avocats, savant jurisconsulte : 94 ans.

Portiez de l'Oise, ex-conventionnel, professeur de droit civil à l'école de Paris : 59 ans.

Nicoleau, bibliothécaire du département de la Seine, auteur des *Elémens du calcul numérique et algébrique*, et de plusieurs discours couronnés en différentes académies : 76 ans.

Boissieu, correspondant de l'institut, mort à Lyon : 74 ans.

Janvier Pau, antiquaire, auteur de plusieurs mémoires sur les médailles et inscriptions.

Gaule, ingénieur de la marine, correspondant de l'institut, auteur des cartes de la Manche et de plusieurs instrumens nautiques : 78 ans.

Gaëtani Allonzi, ingénieur hydraulique, mort à Rome.

Pierre-Charles Lesage, ingénieur en chef, inspecteur de l'école, membre de la légion d'honneur : 70 ans.

Louis-Remi Raige, secrétaire interprête pour les langues orientales : 33 ans.

Vial, professeur de physique, escamoteur célèbre.

Lallemand, ancien grand-vicaire d'Avranches, auteur d'un *Dictionnaire français-latin*, long-temps adopté dans les colléges, mort à Rome : 82 ans.

Nicolas Fournier, antiquaire, mort à Nantes : 68 ans.

Total, 24.

Littérateurs.

Naigeon, membre de l'institut, éditeur des *OEuvres de Diderot*.

Urbain Domergue, membre de l'institut, auteur des *Solutions grammaticales*, du *Manuel des Etrangers*, d'une *grammaire générale*, etc. : 65 ans.

Le Hoc, ci-devant ambassadeur en Danemarck, auteur de la tragédie de

Pyrrhus, et d'un *Mémoire au roi sur le ministère.*

Ange Fariau Desaintange, membre de l'institut, professeur au lycée Charlemagne, traducteur en vers français des *Métamorphoses d'Ovide.*

Framery, correspondant de l'institut, auteur des paroles de l'opéra de *la Colonie*, et de plusieurs ouvrages sur la musique : 65 ans.

Luce de Lancival, professeur de rhétorique au lycée impérial, auteur de la tragédie d'*Hector*, et de deux poëmes intitulés, l'un *sur le Globe*, l'autre *Achille à Scyros* : 44 ans.

Thomassin de Monthel, auteur de *la Diligence philosophique*, et d'une tragédie non représentée intitulée *Vercingetorix*, mort de chagrin, à l'âge de 32 ans.

Nicolas-Toussaint Moyne-Desessarts, avocat, auteur d'un grand nombre de compilations, telles que les *Causes célèbres*, *les Siècles littéraires de la France*, etc.

Olivier de Corancez, l'un des fondateurs du *Journal de Paris*, auteur de quelques opuscules historiques et littéraires : 77 ans.

Armand-Laurent Paul, ex-jésuite, professeur d'éloquence à Arles, auteur de plusieurs *Cours de latinité*, d'un *Abrégé*

des Histoires grecque et romaine, et de plusieurs traductions.

Dumont, ex-oratorien, ancien professeur de rhétorique à Juilly, ci-devant examinateur des journaux au ministère de la police générale : 57 ans.

Alexandre-Claude Bélier-Duchesnay, ci-devant censeur royal, député à l'assemblée législative, auteur de la collection des *Mémoires particuliers relatifs à l'Histoire de France*, coopérateur de la *Bibliothèque des Dames* : 77 ans.

Total, 12.

Artistes.

Chaudet, sculpteur, membre de l'institut et de la légion d'honneur, auteur des groupes d'*OEdipe*, de *Paul et Virginie*, de *l'Amour*, des *trois Graces*, de *Cyparisse*, et de la statue élevée sur la colonne de la grande armée.

Moëtte, *idem* membre de l'institut et de la légion d'honneur, auteur de la statue de *Cassini*, des bas-reliefs du mausolée du général Desaix : 75 ans.

Houdouard, ingénieur en chef, membre du corps législatif et de la légion d'honneur, auteur de la route du Simplon.

Cherpitel, architecte, qui a construit les églises du Gros-Caillou et de St.-

Barthelemi, les hôtels de Rochechouard et du Châtelet : 73 ans.

Joseph Barberi, architecte, mort à Rome : 63 ans.

Auguste Vauchelet, élève en architecture de MM. Percier et Fontaine, qui a remporté cette année le second prix du concours : 17 ans.

François Piranesi, graveur, auteur de 150 tableaux de calcographie : 54 ans.

Noverre, ci-devant maître des ballets à l'opéra, auteur de 150 ballets, et d'un ouvrage intitulé : *Lettres sur les arts imitateurs* : 81 ans.

Silvestre-David Myris, peintre dessinateur, auteur d'une collection de figures de l'histoire romaine : 58 ans.

François Beck, musicien, auteur de plusieurs compositions musicales à l'usage de l'église : 81 ans.

Pierre Raguet de Lépine, horloger de S. M. l'impératrice, célèbre par ses montres marines et ses pendules : 75 ans.

Total, 11.

ÉTRANGERS ILLUSTRES PAR LEUR NAISSANCE, LEURS PLACES OU LEURS TRAVAUX.

S. M. Louise-Auguste-Wilhelmine de Mecklembourg-Strélitz, reine de Prusse, née le 10 Mars 1776, mariée le 24 Décembre 1793, morte d'une inflammation de poitrine, le 19 Juillet 1810,

La princesse Amelia, fille du roi d'Angleterre : 24 ans.

Le prince Charles Slewig-Holstein-Augustembourg, prince héréditaire de Suède, mort d'apoplexie, à l'âge de 42 ans.

Le prince Charles-Paul-Frédéric, petit-fils du roi de Wurtemberg : 18 mois.

Le prince Herman-Frédéric-Otto d'Hohenzollern, prince souverain d'Eschingen.

La duchesse mère de Meklembourg Schevrin : 79 ans.

Le prince Guillaume de Hesse-Philipstad, mort en Westphalie, âgé de 84 ans.

La princesse Pauline de Schwarzemberg, épouse de M. l'ambassadeur d'Autriche : 36 ans.

La princesse de la Leyen,

M.me de Labenski, épouse du consul général de Russie ; ces trois dames sont mortes enveloppées dans l'incendie de l'hôtel de M. l'ambassadeur d'Autriche.

Le prince Alexandre Beloseski, grand échanson de Russie : 58 ans.

Le prince Galitzin, général en chef des armées russes en Gallicie.

La comtesse de Grabowska, Polonaise, liée par un mariage secret avec le prince Stanislas Poniatowski.

La comtesse Josephine Chanclos, fille du feld-maréchal de ce nom, ci-devant

gouvernante de S. M. l'impératrice des Français.

Le comte Philippe de Cobentzell, ci-devant ambassadeur d'Autriche en France, et ministre des affaires étrangères à Vienne.

Le baron d'Alvinzi, feld-maréchal au service d'Autriche, commandant général en Hongrie : 84 ans.

Le comte O'Donnel, ministre des finances en Autriche, mort d'apoplexie, à l'âge de 54 ans.

Le comte Cabarrus, ministre des finances du roi d'Espagne, mort à Séville, d'une goutte remontée.

Le comte Dohna, grand-maréchal de Prusse : 69 ans.

M. Windham, ancien secrétaire d'état des affaires étrangères dans le cabinet de St.-James : 60 ans.

Le comte de Fersen, grand-maître de la maison du roi de Suède, massacré dans une émeute populaire à Stockholm.

Le comte d'Affry, ancien landamann de Suisse, mort d'apoplexie à Fribourg : 67 ans.

Le comte de Bernsterode, général de division au service de Westphalie, mort à Epernay, en France.

M. Dreyer, ambassadeur de Danemarck à Paris.

L'amiral Collingwoord, commandant de

la flotte anglaise dans la Méditerranée, mort à bord de son vaisseau amiral *la Ville de Paris.*

Lord Cavendish, savant physicien, habile chimiste, auteur de plusieurs mémoires sur le gaz hydrogène, mort à 77 ans, laissant une fortune de 60,000 liv. sterl. de revenu.

Tiberius Cavallos, né en Suisse, mort en Angleterre, à l'âge de 68 ans, auteur d'un *Traité élémentaire de physique.*

Abraham Goldsmith, un des directeurs de la banque d'Angleterre; il s'est brûlé la cervelle dans le dérangement de ses affaires.

Martini Kovaës, Allemand, auteur d'une bonne *Histoire littéraire de Hongrie.*

Maurice-Flavius Trenck de Tunder, frère du fameux baron de Trenck, auteur d'une feuille périodique, intitulée *le Royaume des Morts* : 68 ans.

Heiners, *id.*, professeur à Gottingue, correspondant de l'institut, auteur des *Lettres sur la Suisse*, de *la Décadence des Arts et des Sciences en Grèce*, et d'une *Histoire des Institutions et des Mœurs du moyen âge.*

Brandes, *id.*, auteur de plusieurs ouvrages sur la révolution française, et d'un traité intitulé : *De l'influence du* 18me. *siècle sur les hautes classes de la société.*

Scuiné, *id.*, auteur d'un *Voyage en Sicile et en Finlande.*

Lemminger, *id.*, savant naturaliste.

Ritter, *id.*, membre de l'académie de Munich, mort en cette ville, auteur d'un *Systéme sur l'électricité des plantes*, et de la *Baguette divinatoire.*

Spittler, *id.*, professeur à Gottingue, et depuis ministre du roi de Wurtemberg ; auteur d'une *Histoire de l'Eglise*, estimée dans son pays : 69 ans.

Martin Poczobel, astronome polonais, correspondant de l'institut de France, mort à Dunebourg, à l'âge de 81 ans.

Boëtius, professeur de morale à Upsal, auteur de plusieurs ouvrages de droit naturel.

Alexandre Fischer, chancelier de la ville de Berne, curateur de l'académie de cette ville.

Mutis, Espagnol, médecin et botaniste, auteur de la découverte du quinquina de la nouvelle Grenade, mort à Santa-Fé, dans l'Amérique méridionale, à l'âge de 82 ans.

Total, 40.

Centenaires.

Marie Chaux, veuve Mathieu, morte à Metz, à l'âge de 107 ans.

Maria Cumberto, à Bringlia (Italie), 100 ans et 3 mois.

Hélène Hellesberg, veuve d'un capitaine bavarois (Munich), 103 ans.

Jeanne Bataglini (Piombino), 106 ans.

Marie Montanne (Bordeaux), 106 ans.

Marie, veuve Daniel (Bordeaux), 101 ans.

Françoise Lorin (Diappe), 105 ans.

Nicolas Lespriget, cultivateur (Landernau), 102 ans.

Jacques Belot (Hermeaux, département de la Lozère), 108 ans.

Vincent Rotetti, cultivateur (Filotano en Italie), 103 ans.

Nicolas Petit, cultivateur (département de la Lozère), 107 ans.

Nicolas L. ermard, cultivateur (Varangeville, département de la Meurthe), 102 ans.

Jean Guernaud, soldat, né Français, mort à Naples, 104 ans.

François Fornero, soldat, maçon de son métier (Dijon), 105 ans.

Jean Danhaerts, officier dans l'armée de Hollande (Leyde), 102 ans.

François Crapino, cultivateur (Naples), 107 ans.

Total, 16.

En résultat :	Fonctionnaires publics.	24
	Militaires.	19
	Ecclésiastiques	25
	Savans.	24
	Littérateurs	12
	Artistes	11
	Etrangers	40
	Centenaires	16
Grand total.		171

Nous terminerons cette liste funéraire par deux ou trois courtes observations qu'elle nous a suggérées. La première, c'est que la plus grande partie des centenaires est prise cette année, comme toujours, dans les trois classes des *cultivateurs*, des *militaires* et des *femmes*. Cette observation avait déjà été faite par MM. de Buffon et Hufflaud.

La seconde, c'est que plus de la moitié des morts, dont nous venons de parler, ne date que de l'automne dernier; ce qui confirme l'anathême prononcé par le père de la médecine, contre les *automnes pluvieux*.

La troisième, c'est que, parmi tous ces morts, nous avons très peu de jeunes gens à regretter; le plus grand nombre, c'est-à-dire presque tous, ont fourni leur carrière, et même de longues carrières.

G....

Notice nécrologique.

Les lettres et les beaux-arts viennent de faire une perte douloureuse dans la personne de M. Nic. Et. Framery, homme de lettres, correspondant de l'institut de France, membre de la société philotechnique et de plusieurs autres sociétés savantes, né à Rouen en 1745, et mort

à Paris le 26 Novembre 1810, à l'âge de 66 ans.

Dès son enfance sa destinée fut d'être chéri de tout ce qui l'entourait; parens et amis, professeurs et camarades au collége du Plessis, où il fit ses études avec le plus brillant succès, tous l'aimaient: et par la suite, dans le monde, dans les sociétés brillantes et de haut parage où il se trouva lancé, il sut inspirer à tous le même sentiment et le conserver jusqu'à la fin de sa carrière, trop tôt abrégée par le travail et l'étude qu'il aimait avec passion.

Dès l'âge de quinze ans, il débuta dans la carrière des lettres par un roman en 4 volumes, intitulé : *Mémoires du marquis de St. Forlaix* : quatre ans après il donna, au théâtre Italien, un opéra-comique en un acte, *Nanette et Lucas*, ou *la Paysanne curieuse*, musique du chevalier d'Herbain. Ce petit ouvrage fut joué long-temps et l'est encore dans les départemens.

Il réunissait plusieurs sortes de talens, qu'on rencontre rarement dans le même homme, puisqu'il s'est distingué comme auteur dramatique, comme musicien-théoricien et comme littérateur.

Son goût pour la bonne musique et ses connaissances approfondies dans cet art enchanteur, l'ont porté à traduire et mettre sur la scène française les meil-

leurs ouvrages des compositeurs italiens. C'est à lui que nous devons *la Colonie*, opéra-comique en 2 actes, parodié sur la musique de Sacchini, qui eut un succès prodigieux, qu'on donne encore quelquefois et qu'on entend toujours avec un nouveau plaisir.

L'année suivante, en 1776, il fit pour l'Académie impériale de musique, *l'Olympiade, ou le Triomphe de l'Amitié*, opéra héroïque en 3 actes, encore parodié sur la musique de Sacchini. Cet ouvrage, appris et répété par les acteurs de ce théâtre, ne fut joué que par ceux du théâtre Italien en 1777. Il a fait pour Versailles et le théâtre de la cour, 1°. *l'Infante de Zamora*, opéra en 4 actes, sujet d'imagination, auquel il adapta la musique de *la Frascatana* et de quelques autres opéra de Paisiello. 2°. *Les deux Comtesses*, opéra en 2 actes, imité de l'italien et parodié sur la musique du même Paisiello. De ces deux ouvrages, le premier se joue encore en province, et obtint des succès, en 1789, sur le théâtre de Monsieur, établi aux Tuileries.

Ayant fait exécuter à Versailles, devant la cour, *le Barbier de Séville*, de Beaumarchais, qui avait été traduit en italien par ordre de Catherine II, impératrice de Russie, et mis en musique par Paisiello, la reine de France ordonna

à M. Framery de rétablir le dialogue de Beaumarchais, et d'en parodier les morceaux de musique. C'est sous cette forme que cet opéra fut joué par la société du théâtre Italien.

Je ne parlerai pas du *Nicaise* de Vadé, avec changemens et ariettes, mis en musique par Bambini; de *l'Indienne*, opéra comique en un acte, musique de Cisolelli; de *la Sorcière par hasard*, opéra en 2 actes, dont M. Framery fit les paroles et la musique; ni de *la Tourterelle*, ou *les Enfans dans les bois*, opéra en 3 actes, musique de Gressnick....., mais je ne dois pas omettre qu'il fit, pour l'académie impériale de musique, l'opéra de *Médée*, d'après la tragédie anglaise de Glower. Cette pièce fut présentée au concours institué par le roi pour les drames lyriques, et dont l'académie française était le juge. Le prix de 2,000 livres fut partagé inégalement entre *Médée* et *Evélina*, de M. Guillard. Celui-ci eut 800 liv. et M. Framery 1,200 liv. Cette pièce ne fut pas représentée à cause de la mort de Sacchini, qui devait en faire la musique. D'après le jugement de l'académie, elle était reçue de droit: mais pour se conformer au réglement actuel de l'académie impériale de musique, M. Framery la soumit, le 14 Avril 1809, au nouveau jury, qui la reçut à l'unanimité. Il se

proposait

proposait d'en faire lui même la musique.

De nombreux articles insérés dans l'*Encyclopédie méthodique*, entr'autres la partie du *Dictionnaire de musique*, des mémoires intéressans à la classe des beaux-arts de l'institut, et particulièrement sur ces questions :

Ce que c'est, dans la musique dramatique, un accompagnement qu'on appelle figuré? — Ce qu'on entend en musique, par avoir de l'ame? — De la clarté du style en musique. — De la manière dont les Français aiment la musique. — Examen comparé des deux opéra de Camille, *ou* le Souterrain, *l'un mis en musique par Dalayrac, paroles de Marsollier, l'autre mis en musique par Paër, sur une traduction italienne.*

Tous ces ouvrages prouvent à quel point M. Framery possédait la science de la théorie musicale. Sous ce rapport sa réputation était tellement établie, qu'il était requis fréquemment, soit pour parodier différens morceaux de musique destinés à des concerts publics, distributions de prix, ou autres occasions d'éclat, soit comme membre des commissions appellées à l'examen des ouvrages élémentaires de musique, soit pour faire des articles dans les journaux, à l'effet d'annoncer ces mêmes ouvrages; et toujours il a satisfait à ces demandes

multipliées avec un dévouement et un désintéressement bien rares.

Epris dès sa jeunesse des charmes de l'art musical, M. Framery y a consacré, je dirai même sacrifié tout ce qu'il aurait pu avoir d'ambition littéraire. Il a toujours préféré la gloire de cet art à la sienne propre. Il a composé un assez grand nombre d'ouvrages de musique; mais redoutant l'opinion qu'on a prise *de la musique d'amateur*, il les a gardés dans son portefeuille.

La langue italienne lui était aussi familière que la prosodie française et l'expression musicale. Il en a donné d'autres preuves encore par un *Avis aux poëtes lyriques sur la manière de composer des poésies destinées au chant* (brochure in-12, imprimée par ordre du gouvernement, 1796); par un mémoire sur la musique et la déclamation, couronné en l'an X par l'institut, qui avait proposé cette question; enfin par sa traduction de l'Arioste, faite en 1786 avec M. Panckoucke, et par celle du *Musicien pratique*, d'Azopardi, maître de chapelle de Malthe; 2 vol. in-8°.

Ses longs et utiles travaux lui ont ouvert les portes de l'institut. Lors de la réorganisation, en l'an XI, de cet illustre corps, la classe des beaux-arts choisit M. Framery, l'un des premiers, pour correspondant, et depuis il n'a cessé d'as-

sister à toutes ses séances. Quoique simple correspondant, et la section de musique composée d'ailleurs des professeurs les plus habiles, cette même classe l'admit, en 1807, pour la partie musicale, au nombre des membres de la commission nommée par l'empereur pour la confection du *Dictionnaire de la langue des beaux-arts.* Il se livrait à ce travail avec une ardeur qui n'était plus proportionnée à ses forces, ni à l'état de sa santé. C'est au milieu de cette honorable carrière que la mort est venu le frapper.

Si je ne craignais de donner trop d'étendue à cette notice, je rappellerais encore quelques ouvrages, tels qu'une ode qui remporta le prix, en 1770, proposée par la société littéraire de Rouen, et imprimée dans ses mémoires; un ouvrage assez étendu sur l'organisation des spectacles; une notice sur la vie et les ouvrages de Haydn, que j'ai insérée en entier dans le volume du mois de Mars dernier, de ce journal.

Mais je m'empresse de faire connaître un de ses titres les plus brillans à la reconnaissance des gens de lettres et des compositeurs de musique, c'est l'établissement qu'il forma en 1791. Par lui les auteurs dramatiques et compositeurs ont recueilli, dans tout l'empire, le fruit de leurs travaux, qu'on leur avait jusqu'alors refusé. Par lui leurs héritiers

jouissent des honoraires dus aux talens de leurs pères. Le zèle le plus actif et la plus scrupuleuse intégrité ont constamment guidé M. Framery dans la gestion des intérêts de ses commettans; l'expérience l'a prouvé plus d'une fois (1).

Si les arts et les lettres ont beaucoup perdu dans la personne de M. Framery, l'amitié a fait une perte bien plus sensible encore. C'est dans son intérieur qu'il fallait le connaître pour le juger. Il joignait aux qualités du cœur le ton le plus aimable, une gaieté franche, une imagination vive, un jugement solide et profond, des connaissances étendues et variées sans aucune prétention. Ses entretiens familiers étaient devenus comme une école, où ses amis, jeunes et vieux, venaient s'instruire. Son extrême bonté, son affectueuse obligeance, sa droiture inaltérable, l'avaient rendu cher à tous ceux qui vivaient dans sa société et à toutes les personnes avec lesquelles il avait des relations. Ses qualités personnelles lui avaient attaché, de la manière la plus forte, une épouse qui ne vivait que pour lui, comme il ne vivait que pour elle. Puisse cette épouse infortunée trouver quelque soulagement

(1) Cet établissement continue à être géré par M. Prin, ami, ancien collaborateur et associé de M. Framery: il en conserve les avantages à sa veuve.

à sa douleur, en lisant cet article dicté par l'amitié, mais aussi par la vérité!...

Je ne puis mieux terminer cette notice, qu'en rappellant le discours prononcé aux obsèques de M. Framery, par M. Joachim le Berton, secrétaire perpétuel de la classe des beaux arts.

« Ceux qui ont vécu dans une longue intimité avec l'homme estimable auquel nous rendons les derniers devoirs, livrés à leur douleur, ne peuvent, en ce moment, honorer son cercueil que par des larmes : en attendant qu'ils réunissent, comme en une couronne, ses titres littéraires, les services qu'il rendit à l'art pour lequel il était passionné, et ses vertus privées, j'épancherai du moins sur sa tombe les vifs regrets de la classe des beaux-arts de l'institut de France, qui l'avait associé à ses travaux. Il s'y fit chérir et estimer par l'aménité de ses mœurs et par les lumières qu'il y porta. Sous le titre modeste de correspondant, il remplissait les devoirs qu'aurait pu s'imposer le membre de l'institut le plus dévoué aux progrès des sciences, des lettres ou des arts, et à la gloire du corps.

» Après avoir obtenu une grande considération par l'habileté, ou plutôt par le sentiment exquis avec lequel il composa le poëme du petit opéra *la Colonie*, pour la musique faite par Sacchini, sur

des paroles italiennes, il développa une vaste étendue de connaissances musicales dans l'*Encyclopédie méthodique*, et dans un mémoire couronné par l'institut en l'an X, *sur les rapports qui existent entre la musique et la déclamation, et sur les moyens d'appliquer la déclamation à la musique, sans nuire à la mélodie;* enfin dans un grand nombre d'articles pour le *Dictionnaire de la langue des beaux-arts*, dont s'occupe la quatrième classe de l'institut. M. Framery, nommé membre de la commission qui prépare cet utile ouvrage, y montra non-seulement combien il était versé dans la théorie de la musique, mais la netteté et la sagacité qui font valoir la sienne et qui caractérisent les bons esprits. Il se livrait à ce travail avec une ardeur qui n'était plus proportionnée à ses forces, ni à l'état de sa santé. C'est au milieu de cette honorable carrière que la mort vient de le frapper pour nous donner tous les regrets à la fois, celui de perdre un collaborateur très-utile, et un confrère doué de toutes les qualités estimables. Puissent ces regrets profonds adoucir la douleur de ses amis, et surtout de la digne épouse qui fit les charmes de sa vie! »

LITTÉRATURE.

Morceau détaché d'une scène choisie dans le second acte de la MÉDÉE *de Sénèque.*

(MÉDÉE *se refuse aux conseils de sa nourrice, qui l'exhorte à cacher sa haine, pour mieux assurer sa vengeance.*)

LA NOURRICE.

MA fille, dans votre ame étouffez vos douleurs;
Il faut pour les venger supporter ses malheurs.
Le courroux doit se taire, en se cachant il frappe;
Mais s'il parle, sa proie à sa vengeance échappe.

MÉDÉE.

Une peine légère est facile à céler,
Mais la grande douleur ne peut dissimuler.
On connaîtra Médée.

LA NOURRICE.

Ah! calmez, je vous prie,
De vos ressentimens l'indiscrette furie;
Votre silence importe à votre sûreté.

MÉDÉE.

La fortune est propice à l'intrépidité;
Du lâche elle se rit.

LA NOURRICE.

S'il veut s'en rendre maître,
L'intrépide courage à propos doit paraître.

MÉDÉE.

Le courage jamais peut-il trop éclater ?

LA NOURRICE.

Oui, quand le sort s'attache à le persécuter.

MÉDÉE.

Il faut s'armer alors d'une mâle assurance ;
Le désespoir souvent est près de l'espérance.

LA NOURRICE.

Vous n'avez plus d'amis, vous n'avez plus d'époux ;
La Colchide en fureur éclate contre vous ;
De la richesse, enfin, par vos mains possédée,
Il ne vous reste rien.

MÉDÉE.

Il me reste Médée,
Qui peut armer encore et la terre et la mer,
Et la foudre et les dieux, et la flamme et le fer.

LA NOURRICE.

Vous devez craindre un roi.

MÉDÉE.

Va, je suis sans alarmes ;
Mon père était mon roi, je n'ai pas craint ses armes.
Dût la terre enfanter cent mille combattans,
Je les braverais tous.

LA NOURRICE.

Et la mort ?

MÉDÉE.

Je l'attends.

LA NOURRICE.

Fuyez.

MÉDÉE.

Pour avoir fui, ma peine est trop amère ;
D'ailleurs, est-ce à Médée à fuir ?

LA NOURRICE.

Vous êtes mère.

MÉDÉE.

Par qui le suis-je? O ciel!

LA NOURRICE.

Quoi! pour quitter ces lieux,
Vous balancez encore?

MÉDÉE.

Oui, mon cœur furieux.....
Je fuirai, mais vengée!

LA NOURRICE.

Et, soudain, poursuivie
Par mille bras armés pour vous ôter la vie, ...

MÉDÉE.

Pour éviter leurs coups j'aurai plus d'un moyen.

LA NOURRICE.

Ah! plutôt, terminez ce funeste entretien,
Et ne prodiguez plus l'imprudente menace;
De votre haine altière humiliez l'audace.
Imprudente! Craignez un monarque irrité,
Et ployez sous le joug de la nécessité.
Il faut céder au sort.

MÉDÉE.

Va, ce sort qui m'outrage
Peut abattre ma force, et non pas mon courage.

PARSEVAL.

L'AMOUR DE LA GLOIRE.

Il est un sentiment inné dans tous les cœurs,
Qui parsème nos jours d'épines ou de fleurs;

Et qui, par des chemins proscrits ou légitimes,
Mène aux grandes vertus, ou conduit aux grands crimes,
Il entraîna jadis, par de doubles attraits,
Alexandre à la guerre et Titus à la paix;
Même avant le combat, certain de la victoire,
Ce sentiment sacré, c'est l'amour de la gloire.

On peut tout contester. « Quoi! dira Dorilas,
Petit auteur bien fier de petits vers bien plats,
« Ce pesant laboureur dans sa sphère bornée,
» Recommençant d'hier la pénible journée,
» Et qui n'a jamais lu, dans son obscur pays,
» Ni ma prose à Chloé, ni mes vers à Doris,
» On veut que de la gloire il puisse avoir l'idée! »

Oui, de ce sentiment son ame est possédée;
Et souvent le désir de vaincre des rivaux
Fut le motif secret de ses nobles travaux.
Le dernier au repos, le premier à l'ouvrage,
Il veut être cité pour modèle au village;
Il veut qu'à la moisson, favori de Cérès,
Des épis plus nombreux distinguent ses guérêts;
Et dans un cercle étroit sa gloire renfermée
De César à ses yeux passe la renommée.

Ainsi, l'homme en naissant apporte dans son cœur
Pour l'honneur et la gloire une invincible ardeur;
Mais c'est aux champs de Mars, c'est au bord du
Permesse
Qu'on voit briller sur-tout leur flamme enchanteresse;
Et les Dieux ont orné d'un immortel éclat
Le laurier du poëte et celui du soldat.
Lorsqu'aux plaines de Mars deux phalanges altières
Vont disputer le sort des nations entières,

La gloire, sur un char qui plane au haut des cieux,
Semble pour leur valeur l'interprête des dieux.
D'un seul de ses regards la puissante magie
Des soldats qu'elle enflamme a doublé l'énergie;
Tout brave est un héros, et par un noble effort,
Amoureux de la gloire, il aspire à la mort.

Tel ce héros vainqueur, de qui la destinée
Est d'attirer les yeux de la terre étonnée;
De bonne heure il sentit le besoin d'être grand.
Le signal des dangers parut : au même instant,
Impatient de gloire, il vola dans l'arêne;
Elancé dès l'entrée, il la franchit sans peine.
A ses exploits nombreux l'Europe se troubla;
La France en tressaillit, l'Angleterre en trembla.
Il semblait qu'à nos chefs de son puissant génie
Quelque esprit bienfaiteur portait une partie;
Et, pareil à ce Dieu qui finit le chaos,
Existant par lui-même, il créa des héros.

Pour les fils d'Apollon d'autres lauriers fleurissent;
Mais quels souffles jaloux trop souvent les flétrissent!
Ah! du moins les enfans de Bellone et de Mars
Ne sont dans les combats exposés qu'aux hasards.
Leurs rivaux généreux eux-mêmes les secondent:
Une voix les loua, mille autres y répondent.
Tandis que trop souvent, sur le côteau sacré;
Des auteurs ses rivaux l'auteur est abhorré.
Malheur sur-tout, malheur à l'ame ardente et fière,
Qui sut d'une science entr'ouvrir la carrière!
A ses travaux sans doute on rend justice un jour;
Mais qu'il doit payer cher un si tardif retour!

Quand, lassé des clameurs qui ternirent sa gloire,
Un grand homme au trépas a cédé la victoire,
Et des beaux arts en deuil emportant le flambeau,
Descend tout radieux dans la nuit du tombeau,
Nous offrons à sa cendre une pitié stérile;
Et l'envie, abjurant une rage inutile,
Jadis l'œil en fureur et le front courroucé,
Triste et morne aujourd'hui voit son dard émoussé;
On dirait qu'elle sent, plus juste et moins sévère,
Quand un grand homme expire, expirer sa colère.

Philosophe français (1), tel fut ton triste sort;
On a troublé ta vie, on a pleuré ta mort.
Apôtre du bon sens, lorsque sur Aristote
Tu dirigeais tes coups, la cabale dévote,
T'accusant saintement de ne pas croire en Dieu,
Ainsi que tes écrits te condamnait au feu;
Mais quand le grand Newton eut conquis la lumière,
Et nous montra du vrai la route toute entière,
Leur manie adopta jusques à tes erreurs,
Et tu devins un Dieu pour tes persécuteurs.

On a vu cependant l'ignorance au génie
Pardonner à-la-fois son triomphe et sa vie.
Ainsi, du monde entier attirant les regards,
Fontenelle long-temps tint le sceptre des arts.
Ainsi quand nos aïeux, dans leurs recherches vaines,
Ignorèrent le sang qui coulait dans leurs veines;
De ses canaux divers quand le jeu continu
N'était pour leur esprit qu'un bienfait méconnu,

---

(1) Descartes, à qui son siècle a décerné ce nom, que lui a conservé la postérité.

Hervey parla ; soudain guidé par la nature,
Et démontrant du sang la route toujours sûre,
Il dessilla leurs yeux ; et bientôt sans appui,
Le préjugé honteux disparut devant lui.
Il est des temps heureux où féconde en largesses,
Les talens à l'envi prodiguent leurs richesses.
Tel, dardant ses rayons sur nos yeux éblouis,
Brilla d'un vif éclat le siècle de Louis.
Un ministre guerrier, poëte, politique,
Elève pour la gloire un temple magnifique ;
Les arts reconnaissans accourent à sa voix.
De ce nouveau séjour Boileau dicte les lois.
Corneille des Romains évoque le génie ;
Racine sait des Grecs égaler l'harmonie.
Fénélon semble un fleuve au cours majestueux,
L'éloquent Bossuet un fleuve impétueux.
Molière, aux mœurs du temps rendant pleine justice,
Siffle le ridicule et démasque le vice ;
Tandis que La Fontaine, ornant la vérité,
Marche, d'un pas rêveur, à l'immortalité.

Hélas ! ce temple heureux vit flétrir ses couronnes ;
La main du Tems rompit ses plus belles colonnes.
En vain, nouvel Atlas, pendant un siècle entier,
Voltaire en supporta le fardeau sans plier.
Il n'est plus, et, semblable à cette voûte somore (1),
Qui renferme sa cendre et non pas sa grande ombre,
L'édifice sacré semble prêt à fléchir.

Du besoin d'être illustre heureux de s'affranchir,
Dorlis, dans les plaisirs trouvant le bien suprême,
Croit par ses argumens combattre mon sys'ême.

(1) Le Panthéon.

« De la gloire, dit-il, exaltant le pouvoir,
» Pourquoi nous en donner le chimérique espoir,
» A quoi nous servirait cette vaine fumée ?
» Nul n'entre aux sombres bords avec sa renommée.
» Nous ne vivons qu'un jour; faut-il donc sans pitié,
» En des projets douteux en perdre la moitié ?
» Ah ! savourons plutôt tous les biens de la vie ;
» Ou, si par Apollon notre ame est asservie,
» Consacrons à ce Dieu quelques feuillets légers,
» Aimables comme nous, comme nous passagers ;
» Et nous ornant des fleurs que nos mains font éclore,
» Que pour nous le travail soit un plaisir encore ».
Jeune insensé, trop fier d'un jugement si prompt,
Des lauriers de la gloire as-tu paré ton front ?
De ses tourmens divins as-tu senti l'atteinte ?
Non, et ton calme seul peut expliquer ta plainte.

Heureux, sans doute, heureux le poëte enchanteur ;
Qui de ce champ fécond ne cueillit que la fleur !
A ses couplets charmans si les Graces sourirent,
A ses vers délicats si leurs mains applaudirent,
Qu'importe que son nom un jour soit oublié ?
Il vécut pour les arts, l'amour et l'amitié.
Si la feuille de rose à qui sa main confie
Les charmes d'Aglaé, les faveurs de Délie,
S'égare en son trajet vers la postérité,
D'un sort qu'il prévoyait il n'est pas attristé ;
Et sa muse aurait cru, fidèle au badinage,
Faire un vol au bonheur en faisant un ouvrage.

Ce destin, je le sens, peut flatter nos désirs ;
Mais Corneille et Racine eurent d'autres plaisirs.
Oui, quand de leurs beaux vers un public idolâtre
De ses bravos nombreux remplissait le théâtre,

Ils songeaient dans leurs cœurs que l'écho de ces murs
Répéterait un jour ceux des siècles futurs.
Que dis-je? ils l'entendaient; ils se voyaient d'avance
Modèles de notre âge, et cette jouissance,
Pour la gloire emflammant leurs esprits immortels,
Déifia leurs noms, et leur vaut des autels.

Et lorsque de nos jours le sort coupe la trame,
Si le souffle inconnu, ce feu sacré, cette ame,
Comme un secret instinct nous l'a promis cent fois,
Libre de ses liens, rentre dans tous ses droits,
Rien n'est plus ici-bas pour un être vulgaire;
Mais le génie encore a des biens sur la terre:
Il jouit en repos des beautés qu'il créa.
Qu'on retrace à la scène, ou l'ame de Cinna,
Ou de l'affreux Néron les attentats profânes,
Ne vous semble-t-il pas que les augustes mânes
De ces auteurs sont là, pour jouir de plus près
Des applaudissemens doublés par les regrets?

Eh! quel génie étroit oserait nous défendre
Cet espoir si touchant de survivre à sa cendre?
Si c'est un songe, au moins c'est un songe bien doux!
Si c'est un préjugé, c'est le plus beau de tous.
Mais non, vils détracteurs, consultez un grand homme;
A Torquato (1) mourant, le jour même que Rome
Imaginait pour lui des triomphes nouveaux,
Essayez de prouver qu'il perdit ses travaux;
Un Dieu consolateur lui défend de vous croire,
Et son dernier soupir est encor pour la gloire.

OURRY.

(1) Le Tasse.

SPECTACLES.

Théatre impérial de l'Opéra-Comique.

Jeune et Vieille, *opéra-comique en un acte.*

Ernest, jeune homme très-frivole, très-dissipé, est venu loger en hôtel garni à Paris, où il joue et perd sa fortune, sans songer que Caroline, sa très-aimable cousine, qu'il a laissée à Rouen, languit dans l'attente de leur union prochaine; mais la petite cousine a une mémoire plus heureuse avec un cœur plus fidèle; elle vient le chercher à Paris, et débarquer tout juste à l'hôtel de *la Providence*, dans le moment où Ernest est allé jouer les derniers cent louis qu'il possède. Le maître de l'hôtel, Firmin, calcule que c'est un coup de *la Providence* que l'arrivée de cette jolie voyageuse, qui ne demande à passer qu'une nuit à l'hôtel. Comme tous les appartemens sont occupés, il propose à la dame la seule chambre vacante dans le moment; c'est celle d'Ernest, qu'il n'a pas occupée depuis quinze jours, puisqu'il passe sa vie au jeu. Firmin a

compté qu'Ernest ne reviendrait pas coucher, suivant sa coutume; mais il s'est trompé. On peut juger de l'embarras du logeur lorsqu'Ernest arrive, après avoir tout perdu et n'ayant plus envie que de dormir. Firmin est obligé de lui avouer qu'il a logé une jeune et jolie personne dans son appartement. Caroline, de son côté, qui sait très-bien qu'elle est près de son étourdi de cousin, a résolu de le convertir et le ramener dans ses fers; elle s'est déguisée en vieille, et contrefait la voix d'une prétendue tante, qui la gronde et veut rompre ses liens avec Ernest. Caroline, reprenant sa voix de nièce, supplie et demande grace pour le volage. Le dialogue se passe dans l'obscurité; mais Ernest, qui l'entend, est touché d'un profond repentir, fait apporter des lumières, reconnaît sur-le-champ sa chère Caroline, tombe à ses genoux et obtient son pardon.

On est un peu rebattu de ces aventures d'auberges. On n'a pas trouvé que le fond de celle-ci fût bien neuf. Le déguisement de Caroline ressemble un peu à l'idée principale de *Défiance et Malice*, petite pièce moderne et assez agréable du Théâtre Français. Des calembourgs de Firmin sur *la Providence*, qui est l'enseigne de son hôtel, n'ont pas été extrêmement goûtés. L'auteur paraît trop courir après l'esprit. Firmin demande à

Caroline ce qu'elle veut prendre : *Deux heures de repos seulement*, répond elle. Un couplet de politesse, dans lequel l'auteur suppliait le public de laisser mourir la pièce *de vieillesse*, n'a pas été mieux reçu. Cependant, on ne peut nier qu'il n'y ait, dans l'ouvrage, du mouvement, de la gaieté, et de l'entente de la scène. C'est une bagatelle sur laquelle il ne faudrait pas juger un auteur tout entier. La musique est très-simple, et composée d'une manière agréable ; elle est de M. Pradère, dont le talent sur le violon est bien connu, auteur de plusieurs *quatuor* charmans, et qui, probablement, ne s'en tiendra pas là. Les applaudissemens, qui étaient d'abord prodigués avec beaucoup de ferveur, ont fait place à des murmures un peu aigus, et la fin de la pièce a été tumultueuse. Cependant les auteurs ont été demandés ; l'auteur des paroles a gardé l'anonyme ; on n'a nommé que M. Pradère. Une seconde représentation, plus calme, mettra le public à même de juger avec une plus grande connaissance de cause. Il faut rendre justice à Mlle. Regnault, à Paul et à Juliet, trois talens chers au public : ils ont franchement employé leur zèle et leurs efforts pour faire valoir l'ouvrage ; mais il est des jours malheureux, où rien ne peut triompher de l'indisposition du parterre.

D......s.

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.

Le Libelle, comédie en un acte.

La vie du grand Frédéric a déjà fourni plus d'un sujet au théâtre. Le caractère assez bizarre de ce monarque poëte et guerrier, sensible et bourru, juste et quelquefois passablement tyrannique, présente en effet une réunion de contrastes assez piquans sur la scène, et à laquelle le titre de roi prête une couleur plus originale encore. Frédéric était d'ailleurs le héros à la mode du siècle dernier; ses détracteurs même ne peuvent nier qu'il ne réunit un assez grand nombre de qualités brillantes pour justifier en partie l'enthousiasme de ses contemporains, et la postérité, qui a déjà commencé pour lui, en réduisant à leur juste valeur quelques éloges un peu exagérés, n'en a pas moins placé le héros prussien au nombre des génies les plus étonnans que le dix-huitième siècle ait fait éclore. Il ne faut donc pas être surpris que tous nos théâtres aient mis à contribution la vie de ce monarque. C'est maintenant le sort de tous les grands hommes qui occupent un rang distingué dans l'histoire, de se voir célébrés sur tous nos tréteaux, à commencer par le Vaudeville, et à finir par l'Ambigu-Comique. Aussi Frédéric a-t-il déjà chanté des *Pont-Neuf* à *Sans-Souci*;

nous l'avons encore entendu débiter de magnifiques sentences à *Spandaw*, et l'on sait que Thalie n'avait pas attendu ces grands exemples pour ouvrir au monarque les portes de son sanctuaire. Cette divinité bienveillante tente encore aujourd'hui de lui donner un pied-à-terre dans sa petite maison ; mais je crains bien que cette manie d'hospitalité n'ait pas, pour cette fois, un bien grand succès. Cependant on ne peut dissimuler que l'auteur qui s'est chargé des frais de l'établissement, n'ait singulièrement visé à l'économie, et si l'entreprise n'est pas d'un grand rapport pour lui, il n'aura pas du moins à regretter sa dépense. Une petite intrigue d'amour, qui ne mérite pas qu'on en parle, une anecdote et deux pages ; voilà les matériaux avec lesquels il a construit sa fable ; et, pour aller plus vite en besogne, il a pris son anecdote à l'Ambigu - Comique, et ses deux pages au Théâtre Français. On peut d'ailleurs reconnaître à cette méthode l'un des auteurs de la *Nouvelle Cendrillon*, qui s'est fait, par ses emprunts, une si mauvaise réputation dans le monde. M. René Perrin n'a pas fait preuve d'une conscience plus timorée dans son *Libelle ;* mais, heureusement pour lui, messieurs les auteurs n'y regardent pas de si près, et ne s'obligent pas entre eux à faire des restitutions ; ils préfèrent encore les in-

convéniens de l'abus, aux conséquences qu'aurait infailliblement un tel usage. M. René Perrin peut donc avoir eu tort de prendre; mais il a eu plus grand tort de faire mauvais usage de ce qu'il a pris. Tout le monde connaît ce trait de Frédéric, contre lequel un officier mécontent avait fait un libelle : le roi avait promis une récompense à celui qui lui en ferait connaître l'auteur. L'officier vint la réclamer lui-même, en se nommant, et Frédéric l'envoya à Spandaw, avec une lettre qui le nommait gouverneur de cette forteresse. Il fallait, au moins, réchauffer ce sujet bannal par des détails un peu piquans; mais c'est la première chose que l'auteur ait négligé de faire. Sa pièce, quoique en un acte, n'offre que des choses rebattues, des longueurs, des scènes de remplissage, qu'un style lâche et commun ne contribue pas médiocrement à présenter sous un jour encore plus défavorable.

Théatre du Vaudeville.

Les six Pantouffles, ou *le Rendez-Vous des Cendrillons*.

Naguère encore, au milieu du triomphe de nos *Cendrillons*, une petite façon manquait à leur gloire; mais aujourd'hui tout est réparé : ces demoiselles viennent d'obtenir les honneurs d'une critique non moins éclatante que leurs

succès ; et, pour saisir ici l'occasion d'apporter une nouvelle preuve en faveur du grand système de compensations qui s'établit insensiblement sur nos scènes dramatiques, comme sur la vaste scène de la vie, je ne dois pas négliger de faire observer que nous en sommes déjà à la seconde *Revue des Cendrillons* ; et, pour peu que cela continue, nous pourrons bien voir cette intéressante famille attaquée avec autant d'acharnement qu'elle a été applaudie avec fureur. Cependant, en critique, comme en bien d'autres choses, c'est un grand avantage que d'arriver le premier ; et, plus un terrain est stérile, plus il est défavorable, surtout, de le remettre en valeur lorsque des mains habiles en ont tiré à peu près tout ce qu'il pouvait produire. Pour parler sans figures, l'auteur de *la Fête Perrault*, donnée avec tant de succès au Théâtre de la Gaîté, a eu le bon esprit de prendre l'initiative, et l'on a pu remarquer qu'en marchant sur ses traces, les auteurs du vaudeville nouveau n'ont pu résister à la tentation de s'emparer d'une partie de ses dépouilles. Il leur convenait d'autant moins d'en user avec tant de liberté, qu'ils se sont montrés dans leur ouvrage plus sévères sur l'article des réminiscences, et la pauvre *Cendrillon* du faubourg St.-Germain, qui, effectivement, ne doit pas avoir la conscience bien nette, a cruel-

lement éprouvé combien, à cet égard, leur justice s'est montrée rigoureuse. Avant de donner une idée de la pièce nouvelle, j'aurais bien voulu dire un mot du couplet d'annonce, non qu'il soit fort piquant par lui-même, mais parce qu'il a donné lieu à une altercation assez plaisante entre le public et l'acteur qui chantait ce fatal couplet, dans lequel on faisait allusion à la difficulté de mettre quatre femmes d'accord, et qui se terminait à peu près ainsi :

N'oubliez pas, au parterre,
Si la *rixe* est meurtrière,
Qu'accommoder une affaire
Est le rôle des témoins.

Le chanteur, arrivé au mot *rixe*, a prononcé *risque*, à haute et intelligible voix. En vain l'a-t-on engagé à corriger cette prononciation vicieuse, en vain lui a-t-on soufflé l'*x*, de tous les coins du parterre, il n'en a pas voulu démordre, et, à ses *risques* et périls, il a prononcé le mot *risque* tout autant de fois qu'on le lui a fait recommencer. Ce petit hors-d'œuvre avait mis le public en gaieté, et il était si bien disposé lorsque le rideau s'est levé pour la pièce nouvelle, qu'il n'a cessé de rire et d'applaudir jusqu'à la fin.

Le fond de cet ouvrage doit être, comme on peut le deviner, d'une étoffe as-

sez légère. Il s'agissait de faire paraître les quatre Cendrillons : et les auteurs ont pensé que le moyen le plus sûr de tirer parti de quatre jeunes filles, était de leur présenter la douce amorce du mariage. M. Requin, restaurateur au quai de la Rapée, a un fils, jeune homme de grande espérance, qui ne sera pas, son père l'a juré, *le dernier des Requins*. Ce père, qui a si fort à cœur la conservation de sa race, a jeté les yeux, pour la perpétuer, sur l'une des Cendrillons ; mais il laisse à son fils la liberté du choix. Chacune de ces demoiselles paraît donc l'une après l'autre, et fait briller tous ses moyens de plaire. Cendrillon, de Feydeau, persiste fortement sur le bruit qu'elle fait... avec son tambour de basque. *La Cendrillon des Ecoles*, qui tresse des couronnes pour tout le monde, mais qui n'en a point gardé pour elle, se recommande par une petite pointe de pédanterie, adroitement mêlée avec une forte dose d'ingénuité. La Cendrillon du faubourg St.-Germain met en avant sa prodigieuse mémoire ; Cendrillon des Variétés assure qu'autrefois,

> Pour attirer la presse,
> Il fallait une pièce
> De Favart, de Piron.

Mais, ajoute-t-elle,

> Pour faire le caprice

Aujourd'hui

Aujourd'hui des gens du bon ton,
Il ne faut qu'un Jocrisse
Avec un cotillon.

Et comme elle proteste qu'elle en porte un, elle réclame hautement la main du jeune Requin; mais, au même instant, arrive une cinquième rivale : c'est l'antique Cendrillon du Vaudeville. Tant de prétendantes ne peuvent demeurer d'accord, s'accablent mutuellement de reproches, se disent durement leurs vérités, et finissent toutes par quitter la partie. On les poursuit par ordre de M. Requin; mais on ne peut attrapper qu'une pantoufle à chacune d'elles. De bon compte, il ne devait y avoir que cinq pantoufles; mais, par un événement singulier, on en produit six aux yeux des Requins étonnés; la sixième est même si petite, que Guilleri Requin jure qu'il n'épousera que la Cendrillon qui pourra chausser cette merveilleuse pantoufle. Les concurrentes reparaissent alors; mais c'est en vain qu'elles tentent l'épreuve; aucune d'elles ne peut réussir. Une petite vieille, connue jusqu'à ce moment sous le nom de Perrette, se met alors sur les rangs; et non-seulement elle chausse la pantoufle, mais ses ajustemens antiques disparaissent à l'instant pour faire place au costume le plus brillant. Quelle est donc cette espèce de sorcière? C'est

la fille unique de Perrault, la véritable Cendrillon. Elle se nomme ; ses rivales frémissent, et Requin tombe à ses pieds.

Dans un ouvrage de ce genre, on ne peut exiger ni plan, ni caractères. L'esprit et la méchanceté sont ici les denrées de première nécessité, et l'on ne peut nier qu'il n'y ait beaucoup de l'un et de l'autre. Cependant, l'une pourrait être quelquefois un peu moins dure, et l'autre n'est pas toujours d'assez bon goût. Ce n'est pas non plus de l'impartialité, qu'il faut chercher dans cette critique, il est aisé de s'appercevoir que les auteurs, en faisant patte de velours pour leurs confrères, ont montré la griffe aux étrangers. *La Cendrillon* de l'Odéon a surtout été fort mal menée, et l'on voit bien que le Vaudeville ne lui a pas pardonné d'avoir chassé sur ses terres. Le Vaudeville a raison sans doute de défendre le grand principe du respect aux propriétés ; mais il devrait bien prêcher d'exemple. Quoiqu'il en soit, sa dernière production a été reçue à merveille, et l'allemande de la fin, dansée par Seveste et quatre Cendrillons, n'a pas médiocrement contribué à cet éclatant succès. Le travestissement de Joly en Cendrillon-Brunet a également été accueilli de la manière la plus favorable.

Les auteurs sont MM. Dartois, Dupin et Favart. A..... e.

Arlequin Gastronome, ou *M. de la Gourmandière*.

Un peu de malice convient à merveille au Vaudeville; sans cette petite pointe qui réveille l'esprit et provoque la gaieté, ce genre essentiellement épigrammatique tomberait dans la langueur, et se verrait infailliblement attaqué d'une fatale mélancolie. Puisque

Le Français né malin créa le vaudeville,

c'est au Vaudeville à répondre aux intentions du fondateur, et à ne pas démentir sa piquante origine. Mais si par ses statuts il doit viser sans cesse à l'épigramme, il n'en doit pas moins se garder de la satire; j'entends ici la satire personnelle, celle dont Aristophane donna le pernicieux exemple, et que le sentiment des convenances sociales ne tarda pas à faire contenir dans des bornes plus sévères, et, par la suite, à bannir entièrement du théâtre. Si quelquefois l'esprit de vengeance ou de parti ont introduit frauduleusement la satire sur notre scène, plus réservée que celle des anciens, ce genre condamnable a pu jouir d'un moment de succès; mais les esprits sensés et les honnêtes gens ont su promptement en faire justice. Ce début paraîtra peut-être bien grave à propos d'une arlequinade. Mais personne n'a pu s'y tromper, et le Bergamasque,

avec son costume bigarré, son masque basané, son chapeau de lapin et ses longues moustaches, n'est ici que la représentation d'un personnage célèbre, avec lequel il a, par ses goûts et ses occupations, la plus exacte conformité. Un gourmand de profession qui fourre de la littérature dans la cuisine, et de la cuisine dans la littérature, dont les rares talens dans l'art de la dégustation et de la *légitimation* ont su mettre à contribution les fournisseurs de comestibles les plus profonds et les plus ingénieux de la capitale et du reste de l'empire; qui, par le moyen d'un savant journal, fait la réputation d'un jambon ou d'un pâté dont, au préalable, il a fait l'essai; qui vit enfin de la reconnaissance de tous ceux qu'il fait vivre; un tel homme, unique en son espèce, a beau changer de patrie et de nom, ses talens et ses habitudes le feront toujours reconnaître, et, sous le masque d'Arlequin, il est impossible de ne pas démêler les traits du véritable *M. de la Gourmandière*. Jusqu'ici, dira-t-on, la satire est assez innocente. Quel inconvénient peut-il résulter pour un savant qui professe publiquement l'art de bien manger, de se voir traduit sur la scène, armé de pied en cap, de panais, de navets, d'oignons, de carottes, en un mot sous la forme d'un potager

ambulant? S'offensera-t-il de se voir aux prises avec un délicieux *supercipolata*, ou recevant les hommages flatteurs et les tributs plus estimables encore que des inventeurs respectueux viennent soumettre au président du jury dégustateur? J'en conviens, pour de vrais gastronomes, de semblables témoignages, quoique dispensés publiquement avec accompagnement de violons et de clarinettes, peuvent avoir un côté honorable; mais était-il nécessaire de nous le peindre insensible et dur? Ne peut-il être profond gastronome sans être mauvais père? Et la délicatesse de son goût doit-elle entraîner nécessairement la sécheresse de son cœur? Si l'égoïsme est une suite obligée de la passion gastronomique, c'est un vice qui, sans doute, a son côté plaisant, mais qu'il fallait combattre d'une manière un peu plus générale. Et rien ne peut excuser les auteurs d'avoir présenté sous un jour si défavorable le caractère d'un homme que beaucoup d'autres spectateurs ne connaissaient probablement, comme moi, que sous le rapport de ses prodigieux talens. Un tort bien plus grave encore aux yeux de ceux près de qui tout passe à la faveur de la plaisanterie, est de n'avoir réussi que très-médiocrement dans le plus facile de tous les genres. C'est jouer de malheur que de res-

ter aussi froid lorsqu'on se permet tout. Et quand la méchanceté veut être bien reçue, c'est bien le moins qu'elle soit piquante. Les auteurs ne pouvaient guère espérer soutenir leur pièce à la faveur de l'intrigue, qui est de la plus grande simplicité.

M. de la Gourmandière a un fils, qu'il laisse presque mourir de faim, tandis qu'il se nourrit lui-même des mets les plus exquis, dont le superflu lui sert encore à payer le frotteur, le tailleur, la blanchisseuse, etc., etc. Gilles, ce fils infortuné d'Arlequin, dont, jusqu'à ce jour, il s'était contenté d'être le rival, Gilles, exilé de la maison de son père, aime chez un traiteur voisin, qui ne donne à dîner qu'à dix-huit sols par tête. On conçoit qu'un père tel que M. de la Gourmandière consente à laisser jeûner son fils, mais ne puisse supporter l'idée d'une mésalliance; aussi rejette-t-il bien loin, d'abord, les propositions du traiteur, et ce n'est qu'à la faveur d'un mets excellent, d'un délicieux *supercipolata*, que cet artiste ruiné, mais habile, parvient à obtenir le consentement du gastronome. Ce fonds léger est brodé d'un bout à l'autre de plaisanteries analogues au sujet, et dont on peut dire avec Martial :

Sunt bona, sunt mediocria, sunt mala plura.

Le retour continuel de termes de mangeaille et de facéties de cuisine devient un peu fatiguant à la longue. On est promptement rassasié devant une table trop abondamment servie ; il en est de même dans les festins que l'on présente au public ; le choix y réussit mieux que la profusion. Les auteurs de la pièce nouvelle, connus d'ailleurs par tant d'autres jolis ouvrages, ont pu remarquer, au peu d'empressement avec lequel on a pris part à ce dernier repas, que la qualité est mieux reçue que la quantité ; on leur a témoigné peu de gré d'avoir pris une carte de restaurateur en guise d'*Art poétique*, et, si j'ose me servir d'une expression triviale, mais qui rend à merveille ma pensée, l'amalgame de tant de ragoûts délicieux n'a produit qu'une *ripopée*.

Si la pièce a recueilli peu d'applaudissemens, il faut convenir aussi qu'elle a été faiblement sifflée, et le jeu de Laporte, dans le rôle d'Arlequin, a probablement contribué beaucoup à la faire écouter jusqu'à la fin. Je ne puis donner trop d'éloges à la manière charmante dont il a joué, d'un bout à l'autre, surtout dans une scène où il finit par dévorer entièrement un pâté, dont il s'était bien promis de régaler seulement son avocat.

Les auteurs de cette parade sont MM. Barré, Radet et Desfontaines.

Théatre de Bruxelles.

Mois de Janvier.

Dans le courant de ce mois l'administration du spectacle a fait monter une comédie nouvelle, deux opéra et une tragédie.

Les succès obtenus ici par la *Cendrillon* du théâtre Faydeau, semblaient devoir être d'un favorable augure pour la nouvelle *Cendrillon* du théâtre de l'Odéon; mais ce sujet a été si mal traité par ses auteurs MM. Rougemont et Perrin, que le public s'est empressé d'en faire justice, sans égard pour les efforts de quelques acteurs sur qui l'on comptait sans doute pour la sauver du naufrage. Mme. Bousigue est fort aimable dans le petit rôle de la fille du jardinier, et M. Perceval, fort plaisant dans celui du valet gascon : on leur a su gré de s'être chargés de ces rôles, mais ils sont trop étrangers à la pièce pour avoir inspiré quelqu'intérêt.

Des deux opéra, l'un a réussi, et le méritait, l'autre a été sifflé, et le méritait bien plus encore. *Mon Cousin de Paris* ne reparaîtra plus sans doute : et ce sera un travail inutile, une étude perdue pour Mme. Bousigue, sur laquelle on compte trop pour faire réussir les plus mauvaises rapsodies. Les spectateurs voient toujours avec plaisir cette ai-

mable actrice, qui depuis quelque temps s'occupe beaucoup : mais enfin d'un mauvais rôle, il n'est pas de jolie figure qui puisse en faire un bon.

Le nouveau *Diable à quatre* était connu sur notre théâtre, mais il vient de reparaître, avec succès, sous les auspices d'une nouvelle musique de M. Solié. C'est, sans contredit, le meilleur ouvrage de ce compositeur. Cette pièce est montée avec soin. M. Eugène est excellent dans le rôle du savetier maître Jacques; mesdames Berteau et Bousigue s'acquittent parfaitement de leurs rôles, l'une dans celui de la femme acariâtre, et l'autre dans celui de Margot, femme du savetier. La première a occasion de développer toutes les ressources de sa belle voix dans un air de bravoure très-brillant; la seconde est pleine de graces et de gaieté.

La disette de bons ouvrages nouveaux en comédie, et en opéra, a déterminé l'administration à faire monter quelques tragédies. *Les Templiers* ont eu la préférence. Ils viennent d'être joués avec succès : la distribution des rôles était bien faite, et chacun a fait tout ce qu'il a pu, pour ne pas y paraître déplacé. Le public a paru satisfait de ces efforts. Si ce genre de pièce que l'on aime beaucoup ici, était plus cultivé, les acteurs y seraient moins novices, la recette en profiterait, et nous y gagnerions un speccacle plus varié et souvent plus intéressant.

TABLE
DES MATIÈRES
Contenues dans ce volume.

Bibliographie.

Instruction publique.

MÉLANGES.

LITTÉRATURE.

Spectacles.

Théâtre impérial de l'Opéra-Comique.

Théâtre de l'Impératrice.

Théâtre du Vaudeville.

Théâtre de Bruxelles. 296

Fin du second volume.